

Nos diverses cités

NUMÉRO 8

• PRINTEMPS 2011

Colombie-Britannique

Éditeur

Daniel Hiebert

Département de géographie
University of British Columbia

Codirecteur du Centre Metropolis
de la Colombie-Britannique



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Canada

THE METROPOLIS PROJECT

Bridging Research, Policy and Practice

Immigration and Diversity Issues Gaining Prominence

Canada accepts some 250,000 immigrants and refugees annually

- Are newcomers finding jobs and succeeding economically?
- What impact has diversity had on Canada?
- Do newcomers face barriers?
- Why do immigrants settle primarily in our larger cities?
- Are there social and economic challenges?
Are we responding appropriately?

Mobilizing the Network

- **Five Centres of Excellence**, located in Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal and Halifax/Moncton generate policy-relevant research on immigration and diversity
- **Metropolis Conferences** attract 700+ participants yearly
- **Metropolis Presents** is a public forum to discuss research and policy findings on emerging issues
- **Metropolis Conversations** are closed-door sessions of experts that contribute to a more informed debate on immigration policy
- **An Interdepartmental Committee of federal partners** meets quarterly for cross-cutting policy discussion
- **Our publications** transfer research knowledge to policy-makers and practitioners
- **Our award-winning suite of websites** provide access to hundreds of articles and working papers
- **Co-chair of the International Metropolis Project**, the largest immigration network of its kind, bringing together more than 30 countries and international organizations

Connecting the Research, Policy and Practice

The Metropolis Project Secretariat is the bridge between research, policy and practice

- Supports and encourages policy-relevant research of interest to the Government of Canada
- Increases the uptake of research findings by policy-makers and practitioners
- Manages the international arm of Metropolis

Our Partnership and Network

Metropolis involves more than 5,500 participants from all over the world

- Social Sciences and Humanities Research Council, Citizenship and Immigration Canada, Canadian Heritage, Human Resources and Skills Development Canada, Public Safety Canada, Public Health Agency of Canada, Royal Canadian Mounted Police, Canada Mortgage and Housing Corporation, Statistics Canada, Atlantic Canada Opportunities Agency, Canada Economic Development for Quebec Regions, Canada Border Services Agency and the Rural Secretariat of Agriculture and Agri-Food Canada
- Project-based partnerships with other government departments, provincial and municipal governments, non-governmental organizations, and service-providing organizations in the sectors of immigration and settlement
- Partnerships with countries in North America, most of Europe and much of the Asia-Pacific region, as well as a number of international organizations
- Centres of Excellence involve several hundred affiliated researchers, graduate students and post-doctoral fellows from more than 20 universities across Canada

LE PROJET METROPOLIS

Un pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques

L'importance accrue des questions d'immigration et de diversité

Chaque année, le Canada accueille quelque 250 000 immigrants et réfugiés

- Les nouveaux arrivants trouvent-ils des emplois et réussissent-ils sur le plan économique?
- Quelles sont les répercussions de la diversité sur le Canada?
- Les nouveaux arrivants se butent-ils à des obstacles?
- Pourquoi les immigrants s'établissent-ils principalement dans les grandes villes?
- Y a-t-il des défis sociaux et économiques?
- Réagissons-nous de façon appropriée?

Mobiliser le réseau

- **Nos cinq centres d'excellence**, situés à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Halifax/Moncton, produisent des recherches liées aux politiques publiques sur l'immigration et la diversité
- **Les conférences Metropolis** attirent plus de 700 participants chaque année
- **Metropolis présente** est une tribune publique où sont étudiés les résultats des recherches et les découvertes stratégiques relativement aux nouveaux enjeux
- **La série des conversations Metropolis** est constituée de rencontres d'experts à huis clos servant à éclairer le débat sur les politiques d'immigration
- **Le Comité interministériel des partenaires fédéraux** tient des réunions trimestrielles où les débats stratégiques s'étendent à plusieurs domaines
- **Nos publications** servent à informer les décideurs et les intervenants
- **Nos sites Web primés** comprennent des centaines d'articles et de documents de travail
- **La coprésidence du projet** international Metropolis, le plus important réseau portant sur l'immigration, réunit plus de 30 pays et organisations internationales.

Un pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques

Le Secrétariat du projet Metropolis constitue le pont entre les recherches, les politiques publiques et les pratiques

- Appuie et encourage les recherches liées aux politiques qui présentent un intérêt pour le gouvernement du Canada
- Favorise les recherches effectuées par les décideurs et les intervenants
- Gère la composante internationale de Metropolis

Le réseau et les partenariats du projet Metropolis

Le projet Metropolis compte plus de 5 500 participants provenant du monde entier.

- Le Conseil de recherches en sciences humaines, Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Sécurité publique Canada, l'Agence de santé publique du Canada, la Gendarmerie royale du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Statistique Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'Agence des services frontaliers du Canada, et le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Partenariats axés sur des projets avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, des organisations non gouvernementales, et des fournisseurs de services dans les secteurs de l'immigration et de l'établissement
- Partenariats avec des pays de l'Amérique du Nord, de la plupart des pays de l'Europe et de nombreux pays de la région de l'Asie-Pacifique, ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales
- Participation, dans les centres d'excellence, de plusieurs centaines de chercheurs affiliés, d'étudiants de deuxième et de troisième cycle et de boursiers postdoctoraux provenant de plus de 20 universités au Canada



www.metropolis.net

Table des matières

NUMÉRO 8 • PRINTEMPS 2011

- 3 Introduction et sommaire
- Julie Boyer et Daniel Hiebert
- 10 WelcomeBC : services d'établissement et d'intégration en Colombie-Britannique
- Province de la Colombie-Britannique
- Section 1 – Enjeux liés à l'intégration économique
- 17 L'intégration économique des immigrants à Vancouver
- Daniel Hiebert
- 26 Réseaux transnationaux établis entre l'Asie orientale et la Colombie-Britannique par les gens d'affaires immigrants
- David Ley
- 31 Politique d'immigration et attitudes à l'égard des travailleurs étrangers temporaires à Vancouver
- Dominique M. Gross
- 38 Réponse stratégique à l'article sur les attitudes à l'égard des travailleurs étrangers temporaires à Vancouver
- Citoyenneté et Immigration Canada
- 39 Les immigrants stimulent-ils le commerce international? Perceptions australiennes et canadiennes du lien entre l'immigration et le commerce avec l'Inde
- Margaret Walton-Roberts
- 47 Développement économique et immigration : les initiatives de S.U.C.C.E.S.S. et sa vision de l'avenir
- Thomas Tam
- Section 2 – Défis de l'intégration sociale
- 51 Apprendre à vivre ensemble
- Charles Ungerleider
- 58 Ils étaient de si gentils garçons : la religion, la radicalisation et la sécurisation au Canada et ailleurs
- Paul Bramadat
- 64 Aider à l'intégration des jeunes immigrants francophones africains dans les écoles francophones de Vancouver, en Colombie-Britannique
- Marianne Jacquet, Danièle Moore, Cécile Sabatier et Mambo Masinda
- 70 Les résultats scolaires des enfants chinois et pendjabis en Colombie-Britannique : les enclaves d'immigrants ont-elles une incidence?
- Jane Friesen et Brian Krauth

Table des matières

Section 3 – Création de collectivités accueillantes

- 77 WelcomeBC : adopter un changement stratégique dans la prestation de services d'information
- Shelley Motz
- 82 Réagir au contexte changeant de l'établissement dans la région du Grand Vancouver : le projet Step Ahead facilite l'installation des nouveaux arrivés
- Marc Larrivée
- 89 Favoriser les approches collaboratives afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière d'établissement
- Ryhan Mansour et Natasha Beg
- 91 Le Groupe de travail du maire sur l'immigration se consacre à l'accueil des nouveaux arrivants
- Baldwin Wong
- 94 Les maisons de quartier de Vancouver : traverser les frontières au sein de la collectivité
- Sean R. Lauer et Miu Chung Yan

Section 4 – Histoire spéciale d'intégration de réfugiés

- 101 De nouveaux visages, de nouveaux quartiers – Aide publique octroyée aux réfugiés s'établissant dans le district régional du Grand Vancouver, 2005-2009
- Lisa Ruth Brunner et Chris Friesen
- 109 Le sentiment d'appartenance et le développement communautaire de la nouvelle diaspora africaine de Vancouver
- Gillian Creese

- 115 Réfugiés pris en charge par le gouvernement, arrivés d'Aceh après la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* : analyse sur cinq ans de l'intégration des réfugiés
- Lisa Ruth Brunner, Jennifer Hyndman et Chris Friesen

Section 5 – Établissement d'immigrants dans la province

- 125 Comprendre les expériences des immigrants vivant dans les collectivités de la Colombie-Britannique : un modèle de maintien engagé
- Mandeep Bains, Ben Pollard et Statistique C.-B.
- 132 Les voies cachées de l'immigration : expériences vécues par les promises par correspondance ayant immigré dans le Nord de la Colombie-Britannique
- Catherine Nolin, Anisa Zehtab-Martin et Greg Halseth
- 142 Néo-Canadiens à la recherche de logements locatifs à prix abordable dans le centre de l'Okanagan, en Colombie-Britannique
- Carlos Teixeira
- 150 Immigration francophone en milieu minoritaire : une collaboration fructueuse
- Caroline Duvieusart-Déry
- 155 « Dans une petite ville, le travailleur qui aide les immigrants à s'établir doit être polyvalent ». Comprendre les expériences d'établissement à Kamloops, en Colombie-Britannique
- Julie Drolet et Jeanette Robertson

Introduction et sommaire

Julie Boyer et Daniel Hiebert

Le Secrétariat de Metropolis est très heureux de vous présenter, en collaboration avec le Centre d'excellence Metropolis de la Colombie-Britannique, le 8^e numéro de *Nos diverses cités*, qui est aussi le cinquième produit en collaboration avec un Centre d'excellence régional Metropolis. Le propos ici est double : les auteurs examinent l'incidence de l'immigration et de la diversité sur une région particulière du Canada, et ils présentent les résultats des recherches du Centre d'excellence Metropolis de cette région. Ce numéro clôt une série en cinq parties portant sur les perspectives régionales de collectivités canadiennes en matière d'immigration et de diversité. Chacune de ces parties a été publiée dans le cadre d'un congrès national de Metropolis tenu dans une région donnée.

La série *Nos diverses cités* a été lancée en 2004; elle permet de rassembler les constatations et les points de vue de chercheurs, de décideurs de tous les ordres de gouvernement et de la société civile sur un thème particulier touchant l'immigration.

Le premier numéro, produit en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, traitait de la croissance de nos villes et de l'incidence de l'immigration sur la démographie, l'art et la culture, la santé, le logement, l'infrastructure, le développement et la planification, les parcs et les loisirs, la participation politique, les services policiers et la justice.

Le deuxième numéro portait sur les immigrants dans les centres de deuxième et de troisième rang. Cette compilation d'études de cas canadiens soulignait les difficultés d'intégration des immigrants dans ces centres et abordait la question des politiques et des programmes innovateurs qui permettent de les surmonter.

L'évaluation analytique de l'incidence de l'immigration au Canada n'aurait pu être complète sans qu'un numéro porte sur l'immigration en contexte rural. Dans le troisième numéro de *Nos diverses cités*, les auteurs traitaient de l'intégration socioéconomique des immigrants dans les régions rurales et de l'incidence de la diversité sur les politiques, les programmes, l'économie et la culture de ces petits centres.

Les premier, deuxième et troisième numéros de *Nos diverses cités* nous ont donc donné un aperçu, de trois angles différents, de l'incidence du programme et des politiques canadiennes en matière d'immigration. Nous espérons que les courts articles portant sur des thèmes bien définis ont été un bon outil que les universitaires ont pu utiliser dans leurs cours; les décideurs, dans leur travail quotidien (comme ressource pour se familiariser avec une nouvelle question ou un nouveau chercheur, ou à titre d'aperçu environnemental dans la préparation de documents d'information); et les représentants d'organisations non gouvernementales, comme guide de pratiques exemplaires.

Notre seconde série *Nos diverses cités*, lancée en 2007, suivait le même format et présentait des articles des trois secteurs participant au projet, structurés cette fois en fonction des contextes régionaux.

Le numéro portant sur l'Ontario traitait de la démographie de la province, des difficultés liées à l'établissement des nouveaux arrivants, des voies d'intégration économique et de l'engagement civique des nouveaux arrivants.

Le numéro portant sur la région de l'Atlantique a ajouté un nouvel élément à *Nos diverses cités*, puisqu'il a traité de l'importance des réseaux sociaux dans le recrutement, l'intégration et le maintien des immigrants dans ces provinces.

Dans le numéro sur la région des Prairies, nos collaborateurs se sont concentrés sur le rôle des collectivités d'accueil dans l'intégration des nouveaux arrivants, et ils nous ont présenté des solutions propres aux Prairies, comme des partenariats novateurs et des ententes pour la prestation de services.

Le numéro portant sur le Québec soulignait les caractéristiques uniques du programme d'immigration de cette province, mais aussi des difficultés liées à l'intégration socioéconomique qu'elle partage avec le reste du Canada. Les collaborateurs nous ont parlé du débat sur les accommodements raisonnables et nous ont expliqué l'importance de la culture, de la religion et de la langue dans le programme d'immigration du Québec.

Les articles du numéro sur la Colombie-Britannique vous présenteront les défis uniques de cette province et les différentes pratiques qui ont porté fruit avec le temps. Les thèmes abordés dans les numéros régionaux précédents de *Nos diverses cités* seront développés davantage, mais en fonction d'un nouveau contexte géographique.

Le pendant de cet article d'introduction souligne tous les services liés à WelcomeBC. Depuis 1998, lorsque le premier accord a été signé par la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, la province a pris en charge les services d'établissement et d'intégration (à une exception près : le gouvernement fédéral conserve la responsabilité du Programme d'aide à la réinstallation destiné aux réfugiés pris en charge par le gouvernement).

Le programme WelcomeBC offre des services visant à faciliter l'intégration sociale et économique rapide des nouveaux arrivants. Comme partout au Canada, bon nombre des services offerts aux nouveaux arrivants sont en réalité fournis par un groupe diversifié de fournisseurs de services, dans ce cas-ci aux termes de contrats gérés par le ministère provincial de l'Économie régionale et du Développement des compétences. La philosophie de gestion sous-jacente au programme WelcomeBC repose sur les notions de « programmes fondés sur des données

probantes » et de « rendement des investissements ». Comme l'indiquent ces expressions, pendant les dix dernières années, le ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences a augmenté sa capacité de surveiller les services qu'il offre et de les modifier pour équilibrer les deux objectifs d'intégralité et d'efficacité. Les priorités actuelles mettent l'accent sur l'apprentissage de la langue par les nouveaux arrivants, l'accès au marché du travail et la promotion de collectivités inclusives (voir plus loin).

Plusieurs articles portent sur l'aspect économique de l'équation de l'intégration. Daniel Hiebert utilise la Banque de données longitudinales sur les immigrants (la BDIM) pour résumer la situation économique des nouveaux arrivants – plus particulièrement dans le Grand Vancouver, où habitent environ 90 % des immigrants récents en Colombie-Britannique –, et faire le point sur leurs revenus d'emploi et leur recours à l'aide sociale. Il démontre que les revenus des nouveaux arrivants sont considérablement moins élevés que ceux de la population en général, mais que ce résultat varie grandement en fonction des différentes catégories d'admission. Comme on peut s'y attendre, ceux qui ont été admis grâce au programme pour les travailleurs qualifiés se sont intégrés plus rapidement au marché du travail que ceux des autres groupes, tandis que la situation des gens d'affaires immigrants semble particulièrement préoccupante. En général, les nouveaux arrivants de Vancouver dépendent peu de l'aide sociale, signe que leur intégration s'est bien passée ou peut-être que les critères d'admissibilité du système d'aide sociale de la Colombie-Britannique sont très stricts.

David Ley explore le passé des gens d'affaires immigrants plus en détail, en se basant sur l'étude plus vaste qu'il a menée récemment au sujet des « immigrants millionnaires ». Il affirme que ce groupe se heurte, au Canada, à divers obstacles freinant l'entrepreneuriat, et que peu d'entre eux ont réussi à reproduire les grandes réussites qu'ils avaient obtenues avant d'immigrer. En fait, les immigrants éventuels sont au courant de ces difficultés, et il semble qu'ils ne s'inscrivent pas au

programme en pensant faire des investissements majeurs au Canada; ils sont plutôt motivés par des raisons non liées à l'économie, comme l'environnement, la culture politique, le système d'enseignement supérieur et la qualité de la vie au Canada. Une des plus grandes organisations d'établissement des immigrants de la région de Vancouver, S.U.C.C.E.S.S., a décidé de se consacrer à ce problème et a mis sur pied des programmes servant à aider les nouveaux arrivants désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat au Canada. Thomas Tam explique ce programme ainsi que l'intention de S.U.C.C.E.S.S. de généraliser son programme local partout au Canada.

Dominique Gross parle des différents aspects du programme d'immigration économique du Canada, analysant l'augmentation considérable des travailleurs étrangers temporaires en Colombie-Britannique. Elle s'intéresse particulièrement à l'attitude des travailleurs de l'industrie de la construction dans le Grand Vancouver envers les travailleurs étrangers temporaires. Fait important, elle a découvert que les travailleurs de la construction surestiment grandement l'ampleur du programme de travailleurs étrangers temporaires, puisqu'ils croient que ces travailleurs constituent une menace pour leurs salaires et leurs conditions de travail, alors que la proportion de travailleurs étrangers temporaires dans ce secteur est plutôt très petite. Son analyse démontre l'écart entre le programme de travailleurs étrangers temporaires et la sensibilisation du public, ce qui pourrait miner la confiance accordée au système d'immigration en général. Le défi que représente la collecte de données précises sur le programme de travailleurs étrangers temporaires est décrit par la Direction générale de l'immigration de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), dans sa réponse officielle à l'article de M^{me} Gross.

Enfin, du point de vue de l'économie, Margaret Walton-Roberts enquête sur la relation entre l'immigration et le commerce, comparant l'expérience de l'Australie avec celle du Canada. Les deux pays ont reçu de nombreux immigrants de l'Inde, mais l'Australie semble avoir beaucoup mieux réussi à tirer profit de cette situation. Moins d'immigrants indiens s'y sont établis qu'au Canada;

toutefois, le commerce entre l'Australie et l'Inde est beaucoup plus important et il croît plus rapidement. M^{me} Walton-Roberts pense que cette situation est liée jusqu'à un certain point à la nature de l'immigration, c'est-à-dire que l'immigration au Canada à partir de l'Inde vise surtout à réunifier des familles, tandis que l'Australie a accueilli une plus grande proportion d'immigrants économiques. Elle souligne de surcroît les différentes pratiques des deux pays relativement au visa de visiteur et à l'immigration temporaire. Selon les personnes interrogées pour son étude, il est beaucoup plus difficile pour les entrepreneurs indiens d'obtenir un visa d'affaires pour venir au Canada que pour aller en Australie; de ce fait, il est plus facile de développer des relations commerciales avec l'Australie. De plus, ce pays a mieux réussi à attirer des étudiants de l'Inde. M^{me} Walton-Roberts affirme que la combinaison des caractéristiques des systèmes d'immigration temporaire et permanente au Canada limite la « valeur ajoutée » de l'immigration (le commerce) provenant de l'Inde.

La série suivante d'articles se penche sur le problème de l'intégration sociale. Charles Ungerleider lance la discussion, examinant la fondation de l'« environnement normatif » de la justice sociale et de l'inclusion culturelle au Canada. La gamme de politiques adoptées après la Seconde Guerre mondiale a fait du multiculturalisme le cadre général des relations interculturelles, en harmonie avec le développement des instruments sur les droits humains, particulièrement la *Charte*, qui garantit les libertés individuelles. M. Ungerleider conclut son article en rappelant qu'il existe toujours des problèmes non résolus en matière de cohésion sociale au Canada.

Paul Bramadat approfondit un aspect particulier de ces défis en commentant la relation dialectale entre la sécurisation et le radicalisme religieux qui a émergé au Canada et, de façon plus générale, partout dans le monde. Il nous encourage à faire attention aux pièges de la généralisation à caractère religieux (p. ex. : « les musulmans croient... » ou « les chrétiens pensent... »), et il souligne l'importance de la culture numérique qui a permis de créer des « sociétés parallèles » et de soutenir des groupes radicalisés.

Marianne Jacquet, Danièle Moore, Cécile Sabatier et Mambo Masinda portent leur attention sur le nombre faible mais croissant d'Africains francophones venant du Sud du Sahara qui s'établissent en Colombie-Britannique, et ils évaluent leur engagement dans le système d'éducation. Ils ont découvert que les différences scolaires et culturelles sont des obstacles majeurs à l'intégration scolaire. Deux autres facteurs freinent l'intégration scolaire de ces jeunes et les empêche de réussir : le manque d'enseignants formés à cette fin et l'absence de ressources tenant compte des différences culturelles et des événements qui, survenus avant l'immigration, auraient causé un traumatisme émotif et physique. Les auteurs recommandent d'améliorer la collaboration entre les écoles et la famille, en s'appuyant sur l'expertise culturelle des organismes communautaires et en contextualisant les problèmes avant de trouver des solutions permettant d'améliorer ces résultats.

Jane Friesen et Brian Krauth s'attaquent à un autre aspect de l'éducation à titre d'élément d'intégration. Ils examinent les résultats des enfants de descendance pendjabi et chinoise intégrés au système scolaire du Grand Vancouver. Ils notent que le degré de concentration ethnoculturelle est plus élevé dans les écoles que dans les quartiers résidentiels, puisque les parents peuvent inscrire leurs enfants dans des écoles à l'extérieur des zones habituelles de couverture. Ils ont découvert l'existence d'un « effet d'enclave », à cause duquel les résultats des élèves d'écoles accueillant plus d'élèves parlant le pendjabi étaient plus faibles, tandis que ceux des élèves d'écoles comptant plus d'élèves parlant le chinois étaient meilleurs. Comme les résultats sur les enclaves ne sont pas constants, il n'existe pas de solution simple à ce problème.

La série d'articles suivants est consacrée à l'étude de plusieurs innovations fondées sur le marketing social appliqué, en Colombie-Britannique, à l'intégration. Shelly Motz, du ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences, présente les nouvelles stratégies introduites à WelcomeBC à l'issue

de l'évaluation approfondie de ce programme, réalisée en 2008. Plusieurs outils de marketing et de sensibilisation ont été conçus en premier lieu pour recruter de nouveaux arrivants pour qu'ils s'installent en Colombie-Britannique et, deuxièmement, pour les renseigner sur les services d'établissement mis à leur disposition. Ces informations ont notamment été diffusées grâce à des « microsites » Internet axés sur les besoins d'information des futurs immigrants de régions particulières du globe (p. ex., les sites consacrés aux habitants de l'État du Panjab, en Inde, différent de ceux accessibles aux Sud-Coréens, de sorte que l'information est adaptée aux besoins de chaque groupe). De plus, on utilise de plus en plus les médias sociaux et les nouvelles technologies pour promouvoir des programmes de formation linguistique ouverts aux nouveaux arrivants en Colombie-Britannique.

Marc Larrivée étudie le programme Step Ahead introduit en Colombie-Britannique en 2008 grâce à la subvention octroyée par le ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences à un consortium de cinq organismes sans but lucratif dirigé par MOSAIC. Step Ahead applique la méthode de la gestion de cas, grâce à ses 11 « conseillers mobiles » spécialisés qui rendent visite aux familles de réfugiés à leur domicile afin de répondre à leurs besoins. Ce programme permet d'encourager l'autonomie des réfugiés et les aide à surmonter de multiples obstacles, dont la littératie et les problèmes de santé. Ryhan Mansour et Natasha Beg, de la Direction générale de l'intégration de CIC, soulignent, dans leur commentaire de l'article de Larrivée, l'utilité de ce programme qui permet de révéler et de traiter les problèmes probables, dès que possible dans le processus d'intégration.

Dans sa présentation générale de la méthode mise au point par la Ville de Vancouver, Baldwin Wong décrit une autre approche novatrice à la question de l'intégration. Le maire a mis sur pied un groupe de travail dans ce but en 2005, et ce groupe a connu un regain de vigueur en 2009 avec l'élargissement de son mandat. En 2007, le Groupe de travail du maire sur l'immigration a présenté au

conseil municipal, qui l'a adopté à l'unanimité, un rapport fait de plusieurs ingrédients, dont un important énoncé de la vision concernant le rôle des nouveaux arrivants dans la ville. Après une brève réduction de ses activités, le groupe de travail revigoré a poursuivi trois objectifs : un programme de mentorat dans le cadre duquel le personnel municipal partage son expertise avec de nouveaux arrivants professionnels; un programme de dialogues entre les Premières Nations et les nouveaux arrivants; et des mesures visant à renforcer les capacités de la Ville afin que celle-ci soit mieux informée des nouvelles politiques d'immigration et de leur application (l'attention se concentre actuellement sur l'augmentation rapide du nombre de travailleurs étrangers temporaires à l'échelle locale).

Sean Lauer et Miu Chung Yan étudient l'évolution du rôle d'une institution vénérable. Les maisons de quartier existent à Vancouver depuis plus d'un siècle, mais depuis peu, ces organismes s'attachent à faciliter l'interaction interculturelle à l'échelle locale. Comme toujours, les objectifs des programmes universels, comme le multiculturalisme, ne peuvent totalement être atteints qu'à condition que les institutions locales y participent (ce que les auteurs des politiques nationales ou provinciales reconnaissent souvent insuffisamment, de même que les universitaires qui analysent les résultats de ces politiques). Les maisons de quartier de Vancouver rassemblent des personnes de nombreuses cultures dans leurs programmes et intègrent de plus en plus ce processus à leur conception.

Dans le même esprit que ces processus de grande ampleur, une autre série d'articles est consacrée à la question particulière de l'intégration des réfugiés en Colombie-Britannique. Le premier d'entre eux, celui de Lisa Brunner et de Chris Friesen, s'appuie sur des données recueillies par l'Immigrant Services Society of British Columbia (ISSofBC), un important organisme d'établissement sans but lucratif de Vancouver, et il documente le début du parcours d'établissement des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG). Ce

projet est réalisable parce que tous les RPG aiguillés par le gouvernement vers la Colombie-Britannique sont accueillis par l'ISSofBC, qui leur fournit un logement pendant leurs premières semaines au Canada dans un de ses locaux. L'ISSofBC s'est efforcée de recueillir des informations sur les logements où vivent ensuite les RPG. Ces nouvelles informations révèlent qu'ils sont nombreux à être attirés vers les rares endroits du Grand Vancouver, de superficie limitée, où il existe une offre de logements à prix modique, principalement dans le secteur privé. Ces logements répondent souvent mal aux besoins des familles de réfugiés, mais ces dernières ne disposent pas d'autres solutions. Brunner et Friesen se demandent si ces enclaves de familles de réfugiés pauvres présagent de futurs problèmes socioéconomiques.

Cette question est particulièrement pertinente pour le groupe de nouveaux arrivants africains auxquels Gillian Creese consacre un article. Elle souligne « l'hypervisibilité » de cette population de près de 30 000 personnes vivant dans le Grand Vancouver, divisée en une myriade de sous groupes, puisque les nouveaux arrivants africains viennent de nombreux pays et que leurs caractéristiques linguistiques et culturelles sont très hétérogènes. Cependant, en règle générale, ils sont homogénéisés par le discours inhérent aux politiques publiques et, peut-être plus important encore, par les réactions quotidiennes concernant leur établissement au Canada. Une forte proportion de ce groupe a été victime de discrimination, par exemple. Creese insiste sur le rôle important des réseaux d'entraide féminins qui commencent à poindre parmi les nouveaux arrivants africains.

Lisa Brunner, Jennifer Hyndman et Chris Friesen étudient un autre groupe de réfugiés qui se heurtent à des défis considérables dans leur processus d'intégration. Le Canada a accueilli un groupe de réfugiés de la région d'Aceh, en Indonésie, et cet article nous donne, pour la première fois, un aperçu de la vie de cette population, cinq ans après son arrivée. Pour ces personnes, la question la plus importante et encore non résolue qui affecte tous

les aspects de leur vie au Canada est celle du problème continu de l'apprentissage de l'anglais, car la maîtrise de cette langue leur permettrait de trouver du travail et de mieux communiquer avec leur entourage. On constate quelques progrès dans ce domaine, mais la maîtrise insuffisante de la langue demeure considérable.

La dernière section de ce numéro de *Nos diverses cités* regroupe des articles traitant de questions de portée locale. Dans le premier d'entre eux, Mandeep Bains, Ben Pollard et des spécialistes de Statistique B.-C. décrivent les mesures prises par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour encourager les nouveaux arrivants à s'établir en dehors des grandes villes de la province et, ensuite, pour qu'ils se sentent les bienvenus. Afin d'élaborer et de contrôler les politiques et les décisions relatives aux programmes connexes, le ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences a commandé une importante enquête, réalisée auprès de 4 500 personnes. Ainsi, on a pu disposer de données de référence concernant les attitudes sociales relatives à l'immigration et à la diversité dans toutes les collectivités de la province. Cette enquête sera réalisée à nouveau dans quelques années; on pourra ainsi savoir si les programmes conçus pour favoriser la compréhension interculturelle ont fait évoluer les habitants (c'est un exemple de la volonté d'élaborer des « politiques fondées sur des données probantes », soulignée dans un article précédent). L'analyse du premier volet de l'enquête révèle une corrélation assez forte entre les caractéristiques d'une collectivité (que les politiques publiques peuvent influencer) et le sentiment d'appartenance exprimé par les nouveaux arrivants. Ces caractéristiques jouent cependant un moindre rôle dans la décision des nouveaux arrivants de « prendre racine » ou non dans une collectivité. Le second volet de l'enquête apportera sans aucun doute plus d'éléments probants sur ces questions.

Catherine Nolin, Anisa Zehtab-Martin et Greg Halseth attirent notre attention sur une question qui a probablement échappé à la majorité des décideurs et des analystes : l'établissement des « promesses par correspondance » dans les collectivités isolées de toute la Colombie-Britannique. Il est important de signaler que la fréquence de ce phénomène international est en hausse, par exemple dans les régions d'Asie en avance au plan économique, comme les régions agricoles de Corée du Sud et du Japon. Les auteurs ont collaboré avec des organismes communautaires pour recruter 38 personnes à interviewer pour ce projet et pour souligner l'expérience de deux d'entre elles. Ils démontrent ainsi la profonde différence des conditions de vie des personnes accueillies au Canada de cette façon.

L'accès à un logement abordable et adéquat, souvent au cœur du processus d'établissement et d'intégration, a été étudié par Carlos Teixeira, qui s'est intéressé à Kelowna, une ville à croissance rapide du centre de la région d'Okanagan. Dans de nombreuses régions du Canada, les villes petites et moyennes retiennent difficilement leur population et souhaitent vivement attirer des immigrants pour assurer leur survie démographique. Kelowna et ses environs connaissent, au contraire, un phénomène de migration intérieure de personnes nées au Canada, dont plusieurs souhaitent profiter des commodités de la région, après leur retraite. Le coût des logements a donc augmenté considérablement, ce qui rend l'établissement définitif des nouveaux arrivants particulièrement difficile dans cette ville.

Caroline Duvieusart-Déry, de CIC, étudie une question abordée en premier par Jacquet et ses collègues, à savoir le maintien des nouveaux arrivants francophones en Colombie-Britannique. Cette province attire la plus forte proportion d'immigrants francophones (6 %) en dehors du Québec et après l'Ontario. Ses efforts de recrutement sont fructueux jusqu'à présent, et l'intégration et le maintien sont devenus une priorité.

Bien que l'Accord Canada–Colombie-Britannique sur l'immigration stipule que la responsabilité de la prestation des services d'établissement incombe à la province, le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec elle sur ce dossier, dans le cadre d'un comité directeur axé sur l'immigration francophone régionale.

Duvieusart–Déry décrit également les multiples partenariats, programmes et cadres de référence qui stimulent la vitalité des communautés francophones hors Québec.

Le dernier article de cette série est celui de Julie Drolet et de Jeanette Robertson, qui s'appuient sur l'expérience de Kamloops pour étudier la prestation des services d'établissement. C'est un autre exemple de partenariat entre un établissement universitaire et un organisme communautaire, forme de recherche privilégiée par le Centre Metropolis de la Colombie-Britannique. Le paysage des services d'établissement officiels offerts aux nouveaux arrivants dans le Grand Vancouver a mis près d'un demi-siècle à se mettre en place. Il est donc pratiquement impossible de reproduire un réseau d'organismes et de services si complexe dans les petits centres, de sorte que les décideurs et les intervenants doivent effectuer des choix difficiles pour définir les mesures à prendre dans ces centres. Drolet et Robertson démontrent que les besoins des petits centres sont extrêmement variés, tout comme ceux des centres urbains du Canada, ce qui tend à démontrer la nécessité de mettre sur pied un continuum de services adaptés aux besoins des immigrants et de leurs familles.

* * *

Nous espérons que les articles de cette collection permettront aux lecteurs de comprendre la complexité des problèmes rencontrés par les nouveaux arrivants en Colombie-Britannique, ainsi que l'étendue et la portée des mesures prises par le gouvernement et le secteur sans but lucratif pour les résoudre. Le secteur privé intervient également, surtout dans le cadre relativement nouveau de l'Immigrant Employment Council of British Columbia (conseil pour l'emploi des immigrants en Colombie-Britannique) et d'ALLIES. L'intérêt pour ces questions augmentera sans aucun doute au fur et à mesure que le besoin de recruter des immigrants sera davantage reconnu.

Nous espérons également que les lecteurs prendront conscience de la portée de la recherche parrainée et financée par le Centre Metropolis de la Colombie-Britannique. La majorité des articles de cette publication s'appuient sur des ressources publiques mises au service de la recherche. Nous tenons donc à témoigner notre profonde reconnaissance au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi qu'au consortium de partenaires fédéraux et provinciaux qui ont octroyé des fonds au Centre Metropolis de la Colombie-Britannique.

WelcomeBC : services d'établissement et d'intégration en Colombie-Britannique

Province de la Colombie-Britannique

Résumé : WelcomeBC, cadre stratégique provincial visant à répondre aux impératifs de la Colombie-Britannique en matière d'immigration, regroupe les services d'établissement offerts aux immigrants sous une structure unique. Prenant appui sur l'expérience, les partenariats et le système de prestation solides élaborés en Colombie-Britannique depuis 1998, la province a révisé le cadre stratégique de WelcomeBC en 2009-2010 en vue de mieux répondre aux besoins des immigrants, d'assurer la viabilité du programme dans un contexte de financement fluctuant et de renforcer l'imputabilité et le rendement des investissements au moyen de l'établissement d'un nouveau cadre de gestion du rendement¹.

Impératifs de la Colombie-Britannique en matière d'immigration

Depuis des générations, les nouveaux immigrants considèrent la Colombie-Britannique comme une destination de choix. Chaque année, la province accueille environ 40 000 nouveaux arrivants qui, provenant de plus de 175 pays, parlent 150 langues. Parmi eux, les enfants et les adolescents comptent pour un tiers². En plus d'être en quête de possibilités pour eux-mêmes et leurs familles, les nouveaux arrivants témoignent d'un esprit d'entreprise et d'innovation, et ils contribuent au tissu social, civique et culturel des collectivités et des milieux de travail de la province. WelcomeBC permet d'accueillir les nouveaux arrivants et leurs familles afin qu'ils puissent vivre, travailler et réussir en Colombie-Britannique; il s'agit d'un objectif particulièrement important, compte tenu du climat économique et des impératifs de la Colombie-Britannique en matière d'immigration.

À court terme, la conjoncture économique a entraîné un taux de chômage plus élevé que celui des dernières années. Cependant, les pressions prévues sur le marché du travail persistent, en raison du vieillissement de la population, de la croissance rapide d'une économie axée

sur le savoir et l'innovation et de l'accroissement de la mondialisation. D'ici 2019, les immigrants seront essentiels pour combler environ le tiers des 1 126 000 débouchés qui s'ouvriront en Colombie-Britannique³. Environ 60 % des nouveaux immigrants arrivent actuellement de l'Asie-Pacifique par la porte d'entrée du Pacifique⁴. Bien que la Colombie-Britannique continue d'adopter une approche globale et multiculturelle afin d'attirer un plus grand nombre d'immigrants, la province reconnaît également l'importance de retenir les nouveaux arrivants et de bâtir un environnement au sein duquel les collectivités appuient activement les immigrants et participent à leur intégration à la vie communautaire et aux milieux de travail.

Malgré de nombreuses réussites, les indicateurs socioéconomiques continuent de désigner d'importants obstacles qui se répercutent sur la pleine participation des nouveaux arrivants à la vie au Canada. WelcomeBC permet d'éliminer ces obstacles, d'appuyer l'établissement constructif des immigrants et de favoriser l'intégration à long terme et le développement de collectivités inclusives en Colombie-Britannique.

1. Le présent article est fondé sur le rapport annuel de 2009-2010 de WelcomeBC consacré aux services d'établissement et d'intégration. La version intégrale du rapport est accessible à l'adresse suivante : www.welcomebc.ca (en anglais).

2. Source de données : Citoyenneté et Immigration Canada, Système fédéral de données sur les immigrants admis.

3. « BC Labour Market Outlook 2009-2019 » a été élaboré par la Colombie-Britannique afin de fournir un aperçu des données et des tendances régionales relatives au travail en Colombie-Britannique. On trouve des précisions à l'adresse suivante : www.workbc.ca/docs/BCLMOutlook.pdf (en anglais).

4. Source de données : Citoyenneté et Immigration Canada, Système fédéral de données sur les immigrants admis.

WelcomeBC

En vertu de l'Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration (ci-après appelé l'« Accord⁵»), Citoyenneté et Immigration Canada transfère des fonds et des responsabilités à la Colombie-Britannique en ce qui concerne la conception, l'administration et la prestation de services d'établissement et d'intégration destinés aux immigrants et aux réfugiés. Ces services sont assurés grâce à WelcomeBC. Compte tenu d'un accroissement du financement fédéral en matière d'établissement depuis 2005-2006, on a étendu et amélioré les services offerts dans le cadre de WelcomeBC en mettant davantage l'accent sur les résultats fructueux.



WelcomeBC compte trois secteurs d'activités stratégiques : l'acquisition de compétences en anglais; l'établissement et les collectivités inclusives; et la participation au marché du travail. Trois éléments fondamentaux sont essentiels à une planification, une mise en œuvre et une évaluation fructueuses.

1. Partenariat et développement sectoriel

L'engagement de divers secteurs et un réseau de partenaires et de fournisseurs de services sont essentiels pour réussir tout au long du parcours d'immigration (depuis le moment qui précède l'arrivée jusqu'à l'intégration à long terme). Le groupe de partenaires et de fournisseurs de services en Colombie-Britannique s'est étendu à plus de 100 entrepreneurs, qui emploient 1 200 travailleurs. WelcomeBC sert à appuyer des organismes-cadres clés : ELSA Net, un regroupement de fournisseurs de cours d'anglais pour les adultes; l'Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of B.C. (AMSSA); et l'Immigrant Employment Council of B.C. Chacun joue un rôle important, appuyant et développant un secteur solide et cohésif. De plus, un certain nombre de partenariats entre des ministères de la Colombie-Britannique contribuent à renforcer les capacités et les connaissances au sein du gouvernement, qui peut ainsi mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière d'établissement et d'intégration.

2. Recherche et innovation

Les politiques et les programmes sont fondés sur les pratiques exemplaires, sur la recherche universitaire, sur la consultation sectorielle et celle d'experts ainsi que sur l'essai d'idées novatrices. Afin de renforcer les programmes fondés sur des données probantes, la province poursuit la mise en œuvre de son programme de recherches de manière à mieux appuyer les politiques, la planification et l'évaluation. Elle a ainsi notamment :

- ▶ élaboré une étude longitudinale relative aux clients du programme de cours d'anglais pour adultes (ELSA) afin de vérifier, d'un point de vue empirique, les parcours, les résultats et le modèle des avantages économiques;

5. Signé pour la première fois en 1998 et appelé auparavant Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration.

- ▶ créé un modèle d'offre et de demande destiné au marché du travail de la Colombie-Britannique, utilisé pour éclairer les politiques et la planification en matière d'immigration, de même que les politiques relatives au développement du marché du travail et à l'enseignement postsecondaire;
- ▶ rassemblé des données sur les immigrants, des fiches de renseignements et des ressources servant à appuyer la planification, que d'autres ministères et les collectivités utilisent dans le cadre d'activités de développement des capacités;
- ▶ mis sur pied des forums pour la recherche et le développement des politiques, dans le cadre de Metropolis de la Colombie-Britannique.

3. Imputabilité et rendement des investissements

Dans le contexte de WelcomeBC, chaque secteur d'activités et chaque secteur de programme sont dotés, ou seront dotés, d'un modèle logique de rendement et d'un cadre de gestion du rendement propres aux extrants et aux résultats prévus. L'atteinte des résultats est influencée par divers facteurs démographiques, sociaux et économiques, de même que par le contexte financier. Cependant, parce qu'on met l'accent sur les forces et qu'on adopte la *quantité* et la *qualité* appropriées de programmes, WelcomeBC favorise largement l'atteinte de ces résultats.

En outre, la Colombie-Britannique s'assure que le cadre de mesure des résultats de WelcomeBC permet d'appuyer les initiatives nationales et le développement des résultats nationaux en matière d'établissement, qu'il éclaire les décisions stratégiques futures et demeure raisonnablement comparable à celui d'autres services offerts au Canada.

Acquisition de l'anglais : les immigrants venus en Colombie-Britannique auront accès à des cours d'anglais et acquerront des compétences linguistiques pertinentes au marché du travail et aux collectivités dans lesquelles ils vivent.

La connaissance de l'anglais et la capacité de parler l'anglais constituent des compétences primordiales qui favorisent la réussite socioéconomique des immigrants. Des 133 000 immigrants d'âge actif venus en Colombie-Britannique entre 2005 et 2009, 39 000 (29,2 %) n'avaient aucune aptitude linguistique officielle à leur arrivée⁶. Compte tenu de l'accroissement de l'immigration provenant de pays non anglophones, le pourcentage pourrait augmenter au cours des prochaines années. Bien que la plupart des immigrants soient hautement qualifiés et instruits, l'absence de connaissance de l'anglais les empêche de s'intégrer pleinement aux milieux de travail et aux collectivités. WelcomeBC permet d'appuyer les cours d'anglais pour adultes au moyen de diverses approches.

Mesures clés prises en 2009-2010

Cours d'anglais pour adultes (ELSA) et cours d'anglais langue seconde (ALS) offerts dans les établissements d'enseignement postsecondaire publics – Ces cours sont offerts par l'entremise de 39 fournisseurs de services dans l'ensemble de la province. Environ 18 000 immigrants ont suivi des cours en 2009-2010. Grâce à WelcomeBC, 17 établissements d'enseignement postsecondaire publics continuent d'offrir annuellement des cours de niveau débutant à avancé à environ 8 500 immigrants. Ces cours renforcent la capacité des apprenants à s'intégrer aux programmes d'enseignement et de formation et au marché du travail.

6. Source de données : Citoyenneté et Immigration Canada, Système fédéral de données sur les immigrants admis.

Diversification des modes de prestation de cours d'anglais – WelcomeBC montre qu'une approche multidimensionnelle axée sur la collectivité est essentielle pour appuyer l'intégration de tous les membres d'une famille. Des modes différents de prestation des services ont été mis à l'essai, notamment des cours de conversation avec des bénévoles ainsi que le programme Immigrant Parents as Literacy Supporters, qui permet aux parents d'appuyer l'alphabétisation de leurs enfants.

Accès régional aux cours d'anglais – Dans les collectivités où les immigrants sont moins nombreux et où l'accès à des cours d'anglais est limité, voire inexistant, WelcomeBC a permis d'accroître la diversification des modes de formation au moyen de services de tutorat bénévole offerts par le truchement de l'English as a Second Language Settlement Assistance Program dans 39 emplacements régionaux, avec une capacité de desservir plus de 57 collectivités.

Principales réalisations de 2009–2010

- ▶ L'accès régional aux cours d'anglais pour adultes est passé de 29 collectivités à plus de 57 collectivités en Colombie-Britannique.
- ▶ Un éventail plus large de cours d'anglais qui correspondent à la demande a été offert – d'une formation en classe à un programme scolaire en ligne.
- ▶ Des cours d'anglais ont été offerts à 17 990 clients (comparativement à 12 000 clients en 2006-2007).
- ▶ On a établi des partenariats avec les établissements d'enseignement postsecondaire publics pour déterminer le niveau des cours offerts dans les établissements et les harmoniser avec les programmes provinciaux de cours de langue pour adultes.
- ▶ La campagne publicitaire relative aux cours d'anglais langue seconde pour adultes a été élargie. On a ainsi encouragé la participation aux programmes.

- ▶ On a effectué un sondage mesurant la satisfaction des clients (2010)⁷. Ainsi, 96,3 % des répondants qui ont participé aux activités du programme ELSA du niveau débutant (littératie) au niveau 3, presque 99 % des répondants qui ont participé aux activités des niveaux 4 et 5 (milieu de travail) et 98 % des répondants qui ont participé aux activités des niveaux 4 et 5 (cours réguliers) ont affirmé que le programme ELSA les a beaucoup ou un peu aidés à s'adapter à la vie au Canada.

Établissement et collectivités inclusives : les immigrants en Colombie-Britannique auront accès à des services d'établissement améliorés et feront partie de collectivités accueillantes qui accéléreront leur intégration sociale et économique.

L'intégration est un processus bidirectionnel qui suppose, de la part des nouveaux arrivants, un engagement à s'adapter à la vie en Colombie-Britannique et, de la part des collectivités, à se montrer accueillantes et à s'adapter à la présence de nouveaux arrivants et à de nouvelles cultures. Dans l'ensemble de la province, de nombreuses collectivités adoptent une attitude proactive et accueillent bien la diversité sociale et culturelle. Cependant – ce qui ne diffère pas de la situation d'autres provinces et territoires – les nouveaux arrivants continuent de se heurter à des obstacles qui nuisent à la réussite de leur intégration. En s'appuyant sur WelcomeBC, on souhaite éliminer ces obstacles au moyen de programmes génériques et ciblés, notamment ceux qui favorisent des collectivités accueillantes et qui traitent des problèmes de racisme et de discrimination.

7. Dans le cadre d'un processus d'évaluation du rendement, quatre sondages sur la satisfaction des clients ont été menés auprès des clients utilisateurs, dont le plus récent date de 2010 : http://www.welcomebc.ca/wbc/service_providers/programs/settlement_program/reports/clientsat.page (en anglais).

Mesures clés prises en 2009–2010

Services d'information et de soutien en matière d'établissement dans les collectivités – WelcomeBC

permet de financer plus de 30 fournisseurs de services afin d'appuyer chaque année l'établissement et l'intégration rapides de plus de 40 000 nouveaux arrivants au sein des collectivités et des lieux de travail de la Colombie-Britannique. Ce financement englobe des travailleurs en établissement dans les écoles, qui ciblent les jeunes immigrants et leurs familles, et qui desservent plus de 40 000 clients par année dans 21 arrondissements scolaires représentant un millier d'écoles. À cette fin, le *Guide des ressources et services à l'intention des nouveaux arrivants en Colombie-Britannique* est offert en onze langues.

Populations immigrées vulnérables – WelcomeBC a permis de reconnaître que les populations immigrées vulnérables, notamment les familles réfugiées et leurs enfants, les jeunes à risque, les jeunes adultes, les femmes et les aînés, ont besoin de services particuliers qui accélèrent leur participation à la collectivité. Dans le cadre de WelcomeBC, on a appuyé cinq initiatives pilotes, élaborées en partenariat avec six ministères distincts et visant à répondre aux besoins divers des immigrants vulnérables.

Collectivités accueillantes et inclusives⁸ – En 2009–2010, WelcomeBC a permis d'appuyer, dans 33 collectivités, plus de 80 projets dirigés localement, contribuant ainsi à un milieu accueillant au sein duquel les nouveaux arrivants veulent s'établir et élever leurs familles. Les gouvernements locaux participent à l'élaboration de ce type d'initiatives afin de renforcer leur rôle dans le développement de collectivités inclusives.

EmbraceBC – EmbraceBC vise à approfondir la compréhension interculturelle dans l'ensemble des collectivités de la Colombie-Britannique au moyen de divers modèles d'engagement et de développement des services communautaires, y compris de nombreuses initiatives, notamment des dialogues communautaires

sur le multiculturalisme, de la formation en matière de diversité culturelle, l'engagement artistique et l'intégration interconfessionnelle.

Portail WelcomeBC.ca – Le portail primé⁹ WelcomeBC.ca est un site Web centralisé destiné aux nouveaux arrivants, aux organismes de services aux immigrants et aux collectivités accueillantes, qui fournit de l'information multilingue concernant l'installation, la vie, le travail, l'investissement et les études en Colombie-Britannique. Il contient de nouveaux outils qui permettent aux collectivités d'accueillir d'autres cultures et nationalités, et aux fournisseurs de services d'appuyer l'intégration des nouveaux arrivants.

Principales réalisations de 2009–2010

- ▶ Environ 130 000 immigrants ont obtenu des renseignements et des services d'aiguillage et d'orientation en matière d'établissement, ainsi que des services liés au marché du travail en Colombie-Britannique.
- ▶ 5 000 immigrants et réfugiés vulnérables, notamment des familles confrontées à de nombreux obstacles, des jeunes à risque, des aînés et des enfants réfugiés, ont eu accès à de nouveaux programmes ciblés.
- ▶ 87 projets de collectivités accueillantes et inclusives ont été mis en œuvre dans l'ensemble de la province.
- ▶ 309 679 clients – de nouveaux arrivants et les collectivités qui les appuient – ont accédé au portail WelcomeBC.ca pour obtenir des services en 2009–2010, ce qui représente une hausse de 34 % par rapport à l'année précédente.
- ▶ On a mis en œuvre le plan d'initiatives de formation de 2009–2011 afin d'appuyer le perfectionnement des compétences et des connaissances de plus de 1 200 employés d'organismes recevant du financement.
- ▶ On a effectué un sondage sur la satisfaction des clients (2010), dont les résultats indiquent entre autres que :

8. Le Welcoming and Inclusive Communities and Workplaces Program a été reconnu comme étant la prochaine pratique exemplaire lors de la deuxième Table ronde des experts du G8 sur la diversité et l'intégration.

9. En août 2009, l'Institut d'administration publique du Canada a décerné au ministère de l'Enseignement supérieur et du développement du marché du travail de la C.-B. la Palme de Bronze 2009 pour la gestion innovatrice du site WelcomeBC.ca.

- ▶▶ 91 % des clients du programme d'établissement et d'information qui ont répondu au sondage disent avoir obtenu les renseignements et le soutien dont ils avaient besoin pour s'établir, ce qui représente une hausse par rapport à 2007 (81 %);
- ▶▶ 81 % des clients de programmes d'intégration dans la collectivité qui ont répondu au sondage ont signalé une amélioration de leur niveau de confiance et de leurs capacités, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2007.

Participation au marché du travail : la formation, les compétences et l'expérience acquises à l'étranger par les immigrants de la Colombie-Britannique seront utilisées et mises en valeur au sein du marché du travail et de l'économie de la Colombie-Britannique.

La reprise économique en Colombie-Britannique et la vigueur future de l'économie dépendent directement de la vigueur de la population active, dont la croissance repose sur l'immigration. Outre les obstacles liés à l'anglais, la non-reconnaissance des compétences, de la formation et de l'expérience des immigrants acquises à l'étranger constitue un sérieux handicap. En 2010, en Colombie-Britannique, le taux de chômage des nouveaux immigrants s'est établi à 9,9 % contre 7,2 % pour les personnes nées au Canada, et le taux de chômage des immigrants très récents s'est établi à 13,2 %, ce qui représente près du double de celui des personnes nées au Canada¹⁰.

Mesures clés prises en 2009-2010¹¹

Cours d'anglais axés sur les milieux de travail

Grâce à WelcomeBC, on a continué d'appuyer et de mettre à l'essai des programmes visant des secteurs industriels particuliers, notamment la comptabilité et la

construction, y compris un programme scolaire en ligne appelé « E Work ». Parmi les programmes mis en œuvre avec succès, mentionnons un programme de communications professionnelles destiné aux professionnels de la santé formés à l'étranger.

Aiguillage des immigrants vers un emploi – Le programme Skills Connect for Immigrants permet d'orienter les immigrants vers des emplois qui mettent à profit leur formation, leurs compétences et leur expérience acquises à l'étranger. Donnant suite aux recommandations découlant de l'évaluation du programme Skills Connect, on a étendu la portée de celui-ci à l'ensemble des secteurs industriels, élargi les critères d'admissibilité pour inclure les immigrants moins qualifiés et haussé son objectif, qui est passé de 1 700 immigrants à 2 300 immigrants par année. On a également étendu les services d'information et d'aiguillage liés au marché du travail par le truchement des organismes de services aux immigrants, afin de s'assurer que ces derniers aient accès à des services d'information et de soutien liés au marché du travail fiables, récents et pertinents.

Reconnaissance des compétences acquises à l'étranger – La Colombie-Britannique a tiré parti de quelque 50 projets et initiatives appuyés, à ce jour, par les organismes de réglementation de la Colombie-Britannique responsables de la certification professionnelle et par d'autres partenaires clés, afin d'éliminer les obstacles systémiques, profitant des ressources pour obtenir ces résultats.

Engagement des employeurs de la Colombie-Britannique – Dans le cadre d'un partenariat avec l'Immigrant Employment Council of B.C., les employeurs ont obtenu des renseignements courants concernant l'attraction, l'embauche et le maintien en poste des immigrants, de même que les outils et les ressources nécessaires à l'intégration fructueuse des immigrants au milieu du travail de la Colombie-Britannique.

10. Source de données : estimation fondée sur les données mensuelles de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

11. La présente section ne comprend pas toutes les mesures prises par la province pour appuyer la participation des immigrants au marché du travail; elle met plutôt l'accent sur les mesures financées à l'aide des fonds fédéraux transférés en vertu de l'Accord.

Principales réalisations de 2009–2010

- ▶ Plus de 5 500 immigrants ont bénéficié de cours d'anglais axés sur le milieu de travail dans au moins dix secteurs, ce qui les aidera à s'intégrer avec succès au marché du travail de la Colombie-Britannique.
- ▶ En 2009–2010, 2 438 participants de plus qu'en 2006 ont été acceptés au programme Skills Connect.
- ▶ 78 % des participants au programme Skills Connect ont été intégrés avec succès au marché du travail.
- ▶ Chaque année, plus de 40 000 immigrants dans l'ensemble de la Colombie-Britannique bénéficient de services d'information et d'aiguillage adaptés au marché du travail.
- ▶ Plus de 30 organismes de réglementation de la Colombie-Britannique (soit 50 % du nombre total) affichent des profils de compétence et des parcours clairs de certification en ligne, afin de faciliter la reconnaissance des compétences étrangères et l'intégration des immigrants au marché du travail en Colombie-Britannique.

Langues officielles

WelcomeBC permet d'appuyer les services d'établissement et d'intégration destinés aux nouveaux arrivants francophones, dont les services d'aiguillage offerts aux nouveaux arrivants francophones par l'Agence francophone pour l'accueil des immigrants; les services que proposent les travailleurs en établissement francophones; le programme de Travailleurs de l'établissement dans les écoles, exploité sous l'égide du Conseil scolaire francophone du Grand Vancouver; et les cours ELSA, dispensés par des instructeurs francophones au Collège Educacentre à Vancouver.

L'avenir

WelcomeBC a été mis en place grâce à l'engagement et aux contributions de nombreux partenaires – organismes d'aide à l'établissement des immigrants, collectivités, employeurs et associations industrielles, autres organismes de services aux immigrants, gouvernements

locaux et Citoyenneté et Immigration Canada. La réussite continue de la Colombie-Britannique dépendra de l'expérience, des possibilités et des résultats des immigrants de la province et du maintien de ces partenariats.

En 2009–2010, la Colombie-Britannique a amélioré son système de mesure du rendement et continue d'élaborer les programmes de WelcomeBC en fonction du milieu actuel. À compter de 2010–2011, l'examen continu des projets pilotes, l'évaluation et la consultation éclaireront les nouveaux modèles de programmes, les orientations et les investissements. On pourra ainsi appuyer les nouveaux immigrants et les collectivités tout au long du processus d'intégration.

Bibliographie

BC LABOUR MARKET OUTLOOK 2009–2010. www.workbc.ca/docs/BCLMOutlook.pdf (consulté en janvier 2011).

CANADA–BRITISH COLUMBIA IMMIGRATION AGREEMENT (2010). http://www.welcomebc.ca/local/wbc/docs/downloads/agreement_consolidated.pdf (consulté en janvier 2011).

CHOI, HEE JUN et SCOTT D. JOHNSON (2005). « The Effect of Context-Based Video Instruction on Learning and Motivation in Online Courses », *The American Journal of Distance Education*, vol. 19, n° 4, p. 215–227.

L'INSTITUT DES SERVICES AXÉS SUR LES CITOYENS/INSTITUTE FOR CITIZEN-CENTRED SERVICES (2008). *Les citoyens d'abord/ Citizens First*, vol. 5.

SERVICE BC (octobre 2007). *Survey of Recent Immigrants to BC*.

Section 1 – Enjeux liés à l'intégration économique

L'intégration économique des immigrants à Vancouver¹

Daniel Hiebert

Professeur de géographie, University of British Columbia
Codirecteur du Centre Metropolis de la Colombie-Britannique

Au cours des cinquante dernières années, Vancouver a été le théâtre de deux grandes transformations dont la portée touche à presque tous les aspects de la vie urbaine : le passage d'une économie basée sur les ressources à une économie axée sur les services, et une augmentation rapide du taux de croissance de la population, attribuable de plus en plus à l'immigration. La première transformation a créé une économie profondément différente marquée par les effets des marchés de ressources, mais qui n'est plus dominée par les emplois offerts par les industries spécialisées dans les ressources, la construction et les activités connexes. La seconde transformation a entraîné un accroissement marqué de la population urbaine, composée d'habitants venus des quatre coins de la planète qui doivent faire face à différents défis en matière d'inclusion socioéconomique et culturelle. Ces tendances se sont croisées, forçant les nouveaux immigrants de Vancouver à se situer dans une économie axée sur l'information qui privilégie certains types d'aptitudes et en ignore d'autres.

L'arrivée de nombreux immigrants à Vancouver sur une période prolongée se reflète grandement dans l'économie, car ces derniers représentent plus de la moitié de la croissance du marché du travail de la région métropolitaine. De plus, des milliers d'immigrants ont établi des entreprises dans une grande variété de secteurs, qui incluent notamment des services prosaïques comme la conduite de taxis et l'entretien ménager; des entreprises qui tirent profit des caractères culturels distinctifs comme les restaurants; et des services complexes et lucratifs comme la gestion financière. Certaines de ces entreprises ont connu un succès

retentissant tandis que d'autres éprouvent des difficultés marquées. Il est cependant certain que si le nombre d'immigrants avait été moindre, l'économie de Vancouver serait probablement moins intégrée dans les circuits mondiaux d'investissement et de commerce. Avec moins d'immigrants, l'économie de Vancouver aurait sûrement pris une direction évolutive différente.

Cet article présente des renseignements de base sur les répercussions économiques de l'immigration sur le Grand Vancouver². Je commencerai par un survol statistique des tendances de l'immigration métropolitaine, basé sur le recensement et les données administratives de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Je présenterai aussi les principales différences entre Vancouver et les autres principaux lieux d'établissement des nouveaux arrivants, soit Toronto et Montréal.

Les résultats économiques de l'immigration seront abordés par l'entremise d'une source de données unique, la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), qu'on a créée en combinant, pour chaque personne, l'information fournie au moment où cette personne s'est établie et les relevés d'impôt remplis les années subséquentes. Bien que la BDIM ne constitue pas une source de données parfaite, elle nous permet de suivre la participation des immigrants au sein de la main-d'œuvre ainsi que leurs activités d'affaires. Plus important encore, contrairement au recensement et aux autres sources accessibles, la BDIM consigne la catégorie d'admission de chaque personne dans l'ensemble de données.

1. Cet article est extrait de l'essai de Daniel Hiebert intitulé « The Economic Integration of Immigrants in Metropolitan Vancouver », *Choices*, vol. 15, n° 7, 2009, p. 2-42.

2. Dans le présent article, les termes « région métropolitaine de Vancouver » et « Grand Vancouver » sont utilisés sur une base interchangeable pour définir la grande région urbanisée incluant la ville de Vancouver et la région qui l'entoure. La plupart des statistiques soumises ici proviennent de Statistique Canada et concernent la région métropolitaine de recensement (RMR). On fait référence occasionnellement à « Metro Vancouver » (appelé jusqu'à tout récemment le district régional du Grand Vancouver), un regroupement de 21 municipalités et d'une circonscription qui couvre en fait la même zone que la RMR.

Je conclurai en résumant la « vue d'ensemble » portant sur les immigrants dans l'économie de Vancouver, qui corrobore généralement les nombreuses études sur l'immigration au Canada, lesquelles présentent un portrait sombre de l'intégration des nouveaux arrivants dans la sphère économique. Je crois cependant que la BDIM présente aussi une antithèse à ce point de vue dominant, qui porte à croire que la situation économique des immigrants pourrait ne pas être aussi difficile qu'on le laisse entendre en général.

Données de la BDIM sur Vancouver, de 1989 à 2005

La majorité des études publiées portant sur la participation des immigrants à l'économie du Canada ont été menées à l'échelle nationale et se basent sur des données de recensement. Pour la présente étude, on m'a donné accès à un document tiré de la BDIM qui inclut tous les immigrants arrivés au Canada entre 1989 et 2004, qui ont rempli une déclaration de revenus non nulle pour l'année 2005 (cette déclaration aurait été effectuée en 2006) et qui ont indiqué Vancouver comme leur lieu de résidence principal durant cette année d'imposition. Les immigrants qui sont arrivés en 2005 ont été exclus, car le revenu qu'ils auraient déclaré pour l'année 2005 n'aurait pas couvert l'année en entier. Il est aussi important de souligner que la BDIM tient compte uniquement des personnes qui ont rempli une déclaration fiscale et exclut, par le fait même, les immigrants dont le revenu est très faible. De plus, toute analyse de la BDIM est fondée sur l'hypothèse que les personnes ont indiqué le bon revenu dans leur rapport d'impôt, même si nous savons que plusieurs personnes (des immigrants comme des natifs du Canada) tentent de cacher aux autorités fiscales leur revenu réel.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de données comprenait un peu moins de 320 000 personnes, et pour chacune d'elles, j'ai obtenu les renseignements suivants à des fins d'analyse :

- ▶ le sexe
- ▶ l'âge (cohortes de dix ans commençant à l'âge de 15 ans)

- ▶ l'année d'établissement au Canada (quatre catégories pour la période de 1989 à 2004)
- ▶ la région source (neuf catégories)
- ▶ la catégorie d'admission (neuf catégories sélectionnées)
- ▶ le niveau de scolarité au moment de l'établissement (cinq catégories)
- ▶ les connaissances linguistiques au moment de l'établissement (oui ou non pour les langues officielles)
- ▶ les sources et le montant des revenus (total, emploi, travail autonome, aide sociale)

Le profil des nouveaux arrivants à Vancouver

Le tableau 1 présente une comparaison entre la composition des immigrants récents à Vancouver, à Toronto et à Montréal. On peut remarquer que Vancouver a reçu beaucoup moins d'immigrants que Toronto, mais considérablement plus que Montréal pour la période

Tableau 1 : Catégories d'immigrants qui se sont établis au Canada entre 1989 et 2004, répertoriés à la moyenne canadienne (BDIM, 2005), en pourcentage.

	Vancouver	Toronto	Montréal
Nombre total	319 915	825 925	253 040
Regroupement familial	97	103	85
Travailleurs qualifiés (DP)	91	98	130
Gens d'affaires (DP)	254	70	57
Travailleurs qualifiés (C et PàC)	98	105	93
Gens d'affaires (C et PàC)	241	74	66
Réfugiés	56	93	118

Source : BDIM, totalisation spéciale

Légende :
 DP : demandeur principal
 C et PàC : conjoint et personnes à charge

allant de 1989 à 2004. Vancouver a accueilli sa juste « part » d'immigrants de la catégorie du regroupement familial et du Programme des travailleurs qualifiés (y compris les personnes à leur charge), mais seulement un petit nombre de réfugiés en comparaison du nombre élevé d'immigrants de la catégorie des gens d'affaires. Le contraste entre Vancouver et Montréal est particulièrement frappant : Montréal a accueilli une proportion beaucoup plus grande de travailleurs qualifiés et de réfugiés, mais un nombre très limité d'immigrants de la catégorie des gens d'affaires. Toronto présente des résultats qu'on pourrait qualifier de « moyens » lorsqu'on les compare à ceux de l'ensemble du Canada. Toutefois, comme Montréal, Toronto n'attire pas beaucoup d'immigrants de la catégorie des gens d'affaires.

Ces tendances générales d'établissement nous portent à prévoir de bons résultats économiques en ce qui a trait à l'immigration à Vancouver, dans la mesure où les immigrants sont admis dans les catégories de travailleurs qualifiés et de gens d'affaires sur preuve qu'ils peuvent s'adapter économiquement. Nous pouvons aussi nous attendre à ce que l'immigration favorise une croissance économique à Vancouver, particulièrement si nous tenons compte des efforts d'entrepreneuriat et des capitaux que sont censés injecter les gens d'affaires immigrants.

Différences de revenu selon les catégories d'immigrants

Les statistiques tirées de la BDIM révèlent un lien direct entre la catégorie d'immigrant, le capital humain et le revenu. Les demandeurs principaux du Programme des travailleurs qualifiés sont évalués en fonction du système de pointage et présentent de loin les plus hauts niveaux de scolarité et de maîtrise d'une langue officielle (mise à part une importante exception qui sera abordée plus tard; voir le tableau 2). Les travailleurs qualifiés immigrants présentent aussi des taux d'emploi et de travail autonome particulièrement élevés. Un peu plus de 73 % des hommes qui ont soumis un relevé d'impôt en 2005 ont précisé avoir obtenu des revenus d'emploi, et 18,6 % ont obtenu des revenus d'un travail autonome. Les taux correspondants pour les femmes demandeuses principales sont de 70,8 % et de 13,3 %. Compte tenu de la moyenne

de la population, on peut considérer ces résultats comme élevés. Malgré les défis qu'ont dû relever ces immigrants sur le marché du travail, leur important capital humain, mesuré par le niveau de scolarité et la connaissance d'une langue officielle, s'est traduit par des niveaux de revenus beaucoup plus élevés que pour tout autre groupe (50 % au-dessus de la moyenne pour les hommes, et plus de 65 % au-dessus de la moyenne pour les femmes).

La situation est très différente pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial, un groupe qui inclut un taux élevé d'enfants et de personnes âgées. La majorité des personnes de cette catégorie qui se sont établies à Vancouver étaient des femmes, et comparativement aux autres immigrants, peu de personnes de la catégorie du regroupement familial possèdent un diplôme universitaire ou les connaissances nécessaires pour communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles à leur arrivée. Il est important de souligner que la « pénalité sur le revenu » pour cette catégorie n'est pas considérable, surtout lorsqu'on tient compte des caractéristiques du capital humain, le revenu annuel moyen déclaré étant inférieur d'environ 4 % (900 \$) à celui de l'ensemble des immigrants. Cet écart est plus grand pour les femmes que pour les hommes. Comment se fait-il que ce groupe semble s'en tirer mieux qu'on aurait pu le croire? On peut relever un indice en étudiant les statistiques de participation au marché du travail pour les personnes âgées de 25 à 64 ans (statistiques qui ne sont pas illustrées dans le tableau 2) : le pourcentage d'immigrants de la catégorie du regroupement familial qui reçoivent un revenu d'emploi est inférieur de 2,4 % seulement à celui des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, et il est beaucoup plus élevé que celui de toute autre catégorie. Je crois que ce résultat reflète le capital social des personnes admises au Canada dans le cadre d'un regroupement familial. Par définition, ces personnes viennent rejoindre des membres de leur famille déjà installés au Canada qui, probablement, peuvent les aider à trouver du travail rapidement. Ce travail peut ne pas être particulièrement bien payé, mais avec un niveau de participation au marché du travail aussi élevé, les niveaux de revenus dépassent ce à quoi on pourrait s'attendre, compte tenu du capital humain de ce groupe.

Il est très intéressant de comparer la dynamique des revenus des époux et des enfants à charge qui accompagnent les demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés à celle des revenus des immigrants de la catégorie du regroupement familial. On pourrait s'attendre à ce que les caractéristiques de ces deux groupes soient très semblables; après tout, bon nombre des immigrants de la catégorie du regroupement familial ont sûrement été parrainés par des personnes qui se sont établies au Canada en tant que travailleurs qualifiés. De plus, les deux groupes ont des profils démographiques semblables : les personnes âgées de 25 à 64 ans composent environ 75 % de la population totale de chaque groupe. Or, bien que le niveau de scolarité et la maîtrise de l'anglais ou du français soient considérablement plus élevés pour les époux et les personnes à charge des travailleurs qualifiés que pour les immigrants de la catégorie du regroupement familial, leurs revenus sont moins élevés, particulièrement si l'on isole les personnes âgées de 25 à 64 ans (ce qui n'est pas illustré au tableau 2)³. Cet écart peut être attribué à la question de capital social mentionnée précédemment : les immigrants de la catégorie du regroupement familial peuvent obtenir l'aide de leurs proches pour trouver du travail, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les époux et les personnes à charge des travailleurs qualifiés.

Les caractéristiques économiques des immigrants de la catégorie des gens d'affaires ont de quoi surprendre. Il semblerait que seul, un nombre restreint de demandeurs principaux établis au Canada au titre de cette catégorie passerait l'évaluation requise pour les travailleurs qualifiés, car seulement environ un quart d'entre eux possèdent un diplôme universitaire, et seulement un tiers peuvent communiquer dans l'une ou l'autre des langues

officielles. Le niveau de revenu des immigrants de la catégorie des gens d'affaires est le plus bas de tous les groupes, à l'exception des époux et des personnes à charge qui les accompagnent. Ces résultats correspondent à ceux de Hiebert (2002) et de Ley (2003), qui utilisent des données plus vieilles à l'échelle nationale, et laissent entendre que les immigrants de la catégorie des gens d'affaires n'obtiennent pas de succès sur le plan économique, malgré leur expérience considérable en affaires ou leur grande richesse. Cette tendance de faibles revenus est présente autant chez les hommes que chez les femmes. Le faible niveau de revenu pour ce groupe est certainement lié à son faible niveau de participation au marché du travail, autant comme employés rémunérés que comme travailleurs autonomes.

Dans le tableau 2, la catégorie des réfugiés est divisée en deux groupes passablement différents : ceux qui sont sélectionnés outre-mer et parrainés soit par le gouvernement du Canada (réfugiés parrainés par le gouvernement ou RPG) soit par des groupes du secteur privé (réfugiés parrainés par le secteur privé ou RPSP), et ceux qui se rendent au Canada par leurs propres moyens et demandent l'asile (réfugiés admis au Canada ou RAC). Le premier groupe compte sur des services d'établissement accrus, comparativement à tous les autres types d'immigrants; ces services incluent notamment une aide financière pendant leur première année au Canada, année durant laquelle on s'attend à ce qu'ils suivent des cours de langue et fassent appel à d'autres services d'orientation⁴. Dans un sens, les RPG et les RPSP ont la possibilité de retarder leur entrée sur le marché du travail pendant qu'ils s'adaptent à la réalité canadienne. La situation des RAC est tout à l'opposé. Ces personnes ne sont officiellement admises au Canada (et saisies dans la

3. Cette tendance générale est valide lorsqu'on se concentre sur les hommes (de tous les groupes d'âge), mais ce n'est pas le cas pour les femmes (de tous les groupes d'âge).

4. Au cours de leur première année, on présente cependant aux RPG et au RPSP une facture couvrant les coûts pour leur transport vers le Canada, facture pouvant s'élever à 10 000 \$ pour de nombreuses familles. Habituellement, les réfugiés demandent un prêt à cette fin, et celui-ci ne comporte pas d'intérêts s'il est remboursé avant trois ans. Comme on peut s'y attendre, ce prêt constitue un fardeau financier considérable pour les réfugiés, et il faut mentionner que les paiements pour le rembourser sont déduits des données sur le revenu présentées ici.

BDIM) que lorsqu'on leur accorde le statut de réfugié ou l'autorisation de rester au Canada pour des circonstances d'ordre humanitaire. En d'autres mots, ces personnes auront demeuré au Canada pendant au moins une année, et parfois beaucoup plus, avant que leur cas soit saisi dans la banque de données. Ces personnes auront possiblement acquis des connaissances linguistiques et d'autres types de capital humain pendant cette période;

cette hypothèse semble validée par le pourcentage particulièrement élevé de ces personnes qui sont en mesure de communiquer dans une langue officielle, qu'elles soient des hommes ou des femmes.

Peu de RPG ou de RPSP qui arrivent au Canada possèdent un diplôme universitaire ou maîtrisent l'anglais ou le français. Compte tenu de ces difficultés, le niveau de

Tableau 2 : Caractéristiques économiques de base des immigrants qui se sont établis dans la région métropolitaine de Vancouver entre 1989 et 2004, par catégorie d'immigrants et par sexe (année d'imposition 2005)

	Nombre total	Formation universitaire (%)	Connaissance d'une langue officielle (%)	Revenus d'emploi déclarés (%)	Revenus déclarés en tant que travailleur autonome (%)	Revenu total moyen (\$)
Hommes (de tout âge)						
Nombre total	154 385	30,8	52,4	63,5	15,7	22 884
Regroupement familial	45 690	16,9	41,4	65,2	17,1	22 273
Travailleurs qualifiés (DP)	38 955	70,9	80,3	73,1	18,6	33 839
Gens d'affaires (DP)	14 565	26,8	33,1	36,3	14,3	13 513
Travailleurs qualifiés (C et PàC)	20 415	23,9	54,4	70,7	10,8	18 488
Gens d'affaires (C et PàC)	12 170	5,3	23,9	54,4	7,2	12 071
Réfugiés (RPG et RPSP)	9 180	10,5	25,1	64,8	21,1	22 297
Réfugiés (RAC)	4 040	14,7	90,0	60,5	24,6	20 849
Femmes (de tout âge)						
Nombre total	165 640	23,9	47,7	58,7	9,3	15 197
Regroupement familial	58 890	15,7	35,9	56,2	7,4	12 809
Travailleurs qualifiés (DP)	18 395	63,0	83,3	70,8	13,3	25 803
Gens d'affaires (DP)	2 680	19,2	30,4	30,8	11,6	10 808
Travailleurs qualifiés (C et PàC)	37 315	33,3	54,9	64,1	10,5	15 092
Gens d'affaires (C et PàC)	21 915	10,0	22,7	41,4	7,8	10 243
Réfugiés (RPG et RPSP)	7 365	7,8	19,1	62,3	11,6	15 140
Réfugiés (RAC)	2 710	11,4	87,3	54,4	10,3	13 787

Source : BDIM, totalisation spéciale

RPG : réfugié parrainé par le gouvernement

RPSP : réfugié parrainé par le secteur privé

Légende : DP : demandeur principal

RAC : réfugié admis au Canada

C et PàC : conjoint et personnes à charge

revenu de ce groupe est remarquablement élevé, comparé à celui des autres immigrants. En ce qui concerne les RPG et les RPSP âgés de 25 à 64 ans (données qui ne sont pas illustrées dans le tableau 2), leur revenu se situe à peine à 1 000 \$ de moins que la moyenne de celui de tous les immigrants. Il faut cependant prendre en considération un certain nombre de facteurs lorsqu'on évalue la situation économique de ce groupe. En premier lieu, le nombre de femmes est peu élevé, et si l'on subdivise les RPG et les RPSP par sexe, la situation semble un peu moins positive. En deuxième lieu, le ratio d'avantages sociaux dans le revenu des RPG et des RPSP est plus élevé que celui dont jouissent les autres types d'immigrants (voir ci-dessous). Finalement, bien que la BDIM ne permette pas d'explorer cette question, il est évident *sur le terrain*, lorsqu'on travaille avec des groupes de réfugiés, que les RPG et les RPSP se trouvent souvent dans de grandes unités familiales, et le revenu présenté ici doit être partagé avec un plus grand nombre de personnes que ce n'est le cas pour les autres catégories d'immigrants. Malgré ces importantes réserves, le fait demeure que les RPG et les RPSP comptent sur un revenu plus élevé que ce à quoi on aurait pu s'attendre, compte tenu des circonstances entourant leur arrivée, de leur scolarité et de leurs connaissances linguistiques.

Comme je l'ai mentionné précédemment, le nombre de réfugiés installés à Vancouver est peu élevé comparativement au reste du Canada. Ce constat est particulièrement vrai pour la catégorie des réfugiés admis au Canada : moins de 7 000 réfugiés ont été répertoriés dans le document de la BDIM sur lequel se base l'étude, dont seulement environ 5 700 ont l'âge d'activité maximale. Tout comme les RPG et les RPSP, les RAC atteignent un faible taux d'études universitaires, mais ils maîtrisent davantage les langues officielles. La grande majorité des RAC est constituée d'hommes⁵. Le niveau de revenu global des RAC est légèrement inférieur à celui des RPG et des RPSP, mais cet écart s'agrandit lorsqu'on

isole les personnes âgées de 25 à 64 ans (donnée qui n'est pas illustrée dans le tableau 2), et encore plus lorsqu'on étudie séparément les hommes et les femmes. Pour des raisons peu évidentes qui nécessiteraient des recherches plus approfondies, les avantages potentiels des RAC (le fait qu'ils aient passé plus de temps au Canada conjugué à leur maîtrise d'une langue officielle) ne se reflètent pas dans les niveaux de revenu. Le faible niveau de revenu de ce groupe est particulièrement inquiétant, car il est peu probable que ces personnes possèdent l'actif requis pour subvenir à leurs propres besoins lorsque leur revenu tombe sous le niveau de survie minimum, contrairement aux immigrants de la catégorie des gens d'affaires, qui obtiennent aussi un revenu peu élevé, mais qui arrivent au Canada avec une solide base d'actifs.

Recours à l'aide sociale

Nous avons vu que les immigrants gagnent des salaires moins élevés que les personnes nées au Canada; c'est le cas du moins pour ceux qui sont arrivés entre 1989 et 2004. Leurs revenus totaux sont aussi moins élevés. Cela veut-il dire que les immigrants dépendent davantage de l'aide sociale? À la base, la réponse est non.

Le tableau 3 montre que très peu d'immigrants à Vancouver reçoivent de l'aide sociale (1,5 %). Ce taux est, dans les faits, *inférieur* à celui de la population en général⁶. La comparaison entre Vancouver et les deux autres principales villes accueillant des immigrants au Canada s'avère particulièrement révélatrice. Une proportion beaucoup plus grande d'immigrants à Toronto et à Montréal reçoivent de l'aide sociale (près de cinq et huit fois plus, respectivement), même si les salaires et le niveau de revenu total des immigrants à Toronto sont plus élevés que ceux à Vancouver, et même si les prix des maisons sont un peu moins élevés (les coûts de location sont cependant légèrement supérieurs).

5. La prépondérance des hommes dans cette catégorie reflète une tendance mondiale : même si la majorité de la population de réfugiés dans le monde est composée de femmes, les demandeurs d'asile sont principalement des hommes, qui sont généralement en mesure de voyager sur de plus longues distances que les femmes en raison des responsabilités familiales de ces dernières.

6. En 2005, 149 300 personnes en C.-B. ont reçu de l'aide sociale (« Employment and Assistance » est le terme officiel utilisé en anglais), soit environ 3,7 % de la population (Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Rapport statistique sur l'aide sociale : 2005*, disponible à l'adresse <http://www.rhdcc.gc.ca/fra/sm/ps/dsc/polysoc/publications/rapports/sd10-3-2004f/page14.shtml>).

Tableau 3 : Taux de recours à l'aide sociale des immigrants qui se sont établis entre 1989 et 2004 à Montréal, à Toronto, à Vancouver, et taux de ceux établis dans tout le Canada, par catégorie d'immigrants (année d'imposition 2005), en pourcentage

	Canada	Vancouver	Toronto	Montréal
Total	6,7	1,5	7,1	11,7
Travailleurs qualifiés (DP)	3,8	0,8	2,4	11,2
Gens d'affaires (DP)	1,3	0,2	2,1	1,3
Travailleurs qualifiés (C et PàC)	2,1	0,6	1,4	6,8
Gens d'affaires (C et PàC)	1,0	0,3	1,0	2,3
Catégorie du regroupement familial	7,9	1,4	10,5	8,8
Réfugiés	16,9	8,7	15,7	24,1
Réfugiés (RPG et RPSP)	14,9	9,5	14,2	18,8
Réfugiés (RAC)	20,7	8,3	18,5	27,2

Source : BDIM, totalisation spéciale

Légende : DP : demandeur principal
C et PàC : conjoint et personnes à charge

RPG : réfugié parrainé par le gouvernement
RPSP : réfugié parrainé par le secteur privé
RAC : réfugié admis au Canada

Comment expliquer le paradoxe de revenus plus faibles, de coûts de logement plus élevés et de taux de prestations d'aide sociale beaucoup plus faibles à Vancouver qu'à Toronto? Deux raisons principales expliquent ce phénomène. En premier lieu, les immigrants à Vancouver comptent probablement sur des actifs plus élevés qui les empêchent d'avoir droit à de l'aide sociale, malgré leurs faibles revenus. Malheureusement, il n'existe pas de statistiques approfondies sur les actifs, qui soient subdivisées selon la catégorie d'immigrants et qui auraient pu servir à évaluer cette conjecture. Les seules données sur ce sujet ont été recueillies dans le cadre de la première vague de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, où l'on a demandé aux répondants le montant de leurs économies six mois après leur arrivée au Canada.

Comme je l'ai démontré dans le cadre d'une autre étude, et selon ces données (Hiebert et coll., 2006), les immigrants de la catégorie des gens d'affaires transfèrent de grandes richesses au Canada et sont ainsi en quelque

sorte à l'abri des problèmes liés à un faible revenu. Étant donné que Vancouver accueille un taux élevé d'immigrants de la catégorie des gens d'affaires comparativement aux autres grandes villes, on peut s'attendre à ce que les demandes d'aide sociale soient quelque peu moins élevées. Toutefois, ce facteur ne peut expliquer à lui seul les différences entre les trois grandes villes, car le taux de gens faisant une demande d'aide sociale est beaucoup plus élevé à Toronto et à Montréal, même si on neutralise les variations entre les catégories d'admission.

En second lieu, l'écart en matière d'aide sociale pourrait être attribué aux différences quant à l'accessibilité à ce service. Même si la portée de la présente étude ne couvre pas ce point, il semble clair qu'il est plus difficile d'obtenir de l'aide sociale en Colombie-Britannique que dans les autres provinces du Canada. Il s'agit d'ailleurs d'un point que soulignent souvent les défenseurs des droits des pauvres (p. ex., Klien et Pulkingham, 2008). D'importants changements dans le système d'attribution de l'aide

7. À Montréal, les salaires et les revenus des immigrants sont plus bas qu'à Vancouver, mais les coûts de logement y sont aussi beaucoup plus bas.

sociale apportés au milieu des années 1990 ont entraîné une réduction du nombre de bénéficiaires, tendance qui a été accélérée par une révision subséquente des critères en 2002. Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en Colombie-Britannique a diminué entre 1995 et 2005, passant d'un peu moins de 370 000 à 149 300. Certes, le contexte économique s'est amélioré durant cette période, mais certainement pas pour les très pauvres.

Selon Statistique Canada, 23,3 % des résidents de la région métropolitaine de Vancouver étaient classés comme « à faible revenu » en 1996; ce pourcentage a diminué à 20,8 % en 2001 et a de nouveau atteint 20,8 % en 2006⁸. Les calculs de 2001 et de 2006 ont été effectués en fonction du revenu de 2000 et de 2005. Or, durant cette période, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale en Colombie-Britannique est passé de 262 400 à 149 300. On peut donc conclure que le nombre de personnes ayant besoin d'aide sociale est demeuré sensiblement le même, mais que le nombre de bénéficiaires a chuté dramatiquement.

La tendance en matière de recours à l'aide sociale dans toutes les catégories d'immigrants est très prévisible. Le taux d'immigrants de la catégorie du regroupement familial qui ont reçu de l'aide sociale est semblable au taux moyen noté chez l'ensemble des immigrants. Les immigrants économiques ont rarement reçu de l'aide sociale, tandis que les réfugiés recourent bien davantage à l'aide sociale, qu'ils soient parrainés ou soient des RAC.

Résumé et conclusion

- ▶ Les immigrants admis au Canada en tant que travailleurs qualifiés possèdent, en général, un niveau de scolarité élevé et une très bonne maîtrise de l'anglais ou du français. À Vancouver, tout comme ailleurs au Canada, les travailleurs qualifiés éprouvent des difficultés économiques, particulièrement à leur arrivée. Ceux qui ne sont pas en mesure de communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles ne semblent pas

surmonter cet obstacle durant la période de 16 ans couverte par la BDIM. Ceux qui maîtrisent une langue officielle se débrouillent mieux et sont récompensés sur le marché du travail pour leurs acquis en matière d'éducation; toutefois, leur revenu demeure en dessous de celui des natifs du Canada pendant une assez longue période.

- ▶ À Vancouver, comme dans le reste du Canada, les immigrants de la catégorie des gens d'affaires arrivent au pays avec un niveau de scolarité beaucoup plus faible et une connaissance moindre de l'anglais ou du français. Ils présentent les taux de participation au marché du travail les plus faibles de toutes les catégories d'immigrants ainsi que les niveaux de revenu d'emploi et de revenus totaux les plus faibles. Cette catégorie compte cependant sur une ressource que les autres n'ont pas : un important capital financier.
- ▶ Les immigrants de la catégorie du regroupement familial, du moins ceux installés à Vancouver, semblent profiter grandement de leur capital social, en plus de présenter des taux élevés de participation au marché du travail et des niveaux de revenu qui suivent de près ceux des travailleurs qualifiés, et ce, malgré l'écart considérable entre les deux catégories en ce qui a trait au niveau de scolarité et à la maîtrise d'une des deux langues officielles du Canada.
- ▶ Les résultats de ceux qui sont admis au Canada en tant que réfugiés sont peut-être les plus intéressants. Les services d'établissement offerts aux réfugiés semblent porter fruits, et pour cette catégorie, le niveau de participation au marché du travail, tout comme les revenus, sont meilleurs qu'on l'aurait cru (compte tenu de leur capital humain à leur arrivée). Le niveau de revenu des réfugiés demeure néanmoins beaucoup plus bas que celui des personnes nées au Canada, et cette situation a peut-être été exacerbée par les ménages typiques de ce groupe, qui comptent de nombreux membres (ce point n'a pas été exploré dans la présente analyse).

8. Ces données sont extraites des pages Web « Profil des collectivités » de Statistique Canada.

Si on avait mené une étude similaire à Toronto ou à Montréal, celle-ci aurait révélé que les nouveaux arrivants dans ces villes doivent aussi faire face à d'importants défis économiques. Les données particulières seraient toutefois très différentes. La forte proportion de réfugiés à Montréal influencerait certainement le portrait global de l'intégration économique, tout comme ce serait le cas pour le profil des régions sources. Par exemple, contrairement à ce qui se produit à Vancouver, les revenus d'emploi des Africains à Montréal se situent sous la moyenne de ceux des immigrants en général. De plus, les nouveaux arrivants venus de l'Asie orientale jouissent de revenus plus élevés à Montréal et à Toronto qu'à Vancouver (ces données ne sont pas présentées dans le présent article).

Il faut aussi mentionner une importante conclusion de l'étude plus vaste dont est tiré le présent extrait. Je n'ai pas eu l'occasion de discuter ici de la relation entre le capital humain et les résultats économiques. Une étude approfondie de ce sujet révèle que l'aptitude à parler l'une des deux langues officielles au moment de l'établissement au Canada est un élément essentiel de l'intégration économique. Si les critères de sélection ne changent pas – et rien ne laisse croire qu'ils seront modifiés dans l'immédiat –, il serait important d'accorder plus d'énergie à la prestation d'une formation en anglais, qui soit de haute qualité et facilement accessible aux immigrants, dès que ceux-ci s'établissent à Vancouver. L'augmentation des fonds accordés aux programmes d'établissement en Colombie-Britannique constitue certainement un pas dans la bonne direction, mais il reste encore beaucoup à faire.

Bibliographie

- HIEBERT, D. (2002). « The Spatial Limits of Entrepreneurship: Business Immigrants in Canada », *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 93, p. 173-190.
- HIEBERT, D. et coll. (2006). *The Housing Situation and Needs of Recent Immigrants in the Montreal, Toronto, and Vancouver CMAs: An Overview*, CMHC Research Report.
- KLIEN, S. et J. PULKINGHAM (2008). *Living on Welfare in BC: Experiences of Longer-Term "Expected to Work" Recipients*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives.
- LEY, D. (2003). « Seeking Homo Economicus: The Strange Story of Canada's Business Immigration Program », *The Annals of the Association of American Geographers*, vol. 93, p. 426-441.

Réseaux transnationaux établis entre l'Asie orientale et la Colombie-Britannique par les gens d'affaires immigrants

David Ley

Département de géographie, University of British Columbia

Résumé : Le présent document porte sur les « millionnaires immigrants », soit les gens d'affaires immigrants fortunés entrés en grand nombre au Canada, en particulier à Vancouver, entre 1985 et 2000. Ces derniers sont arrivés des économies dynamiques de l'Asie-Pacifique et ils ont obtenu le droit d'établissement au Canada dans le cadre du Programme d'immigration des gens d'affaires. On s'attendait à ce qu'ils contribuent au développement économique du Canada, fortement ralenti dans les années 1980. Mais, tirant leçon de l'Asie orientale, les immigrants (et les investisseurs absents) ont accordé une grande importance à l'immobilier et ont connu des réussites bien limitées dans d'autres entreprises commerciales. Ainsi, pour de nombreux ménages (mais pas tous), les biens économiques principaux sont demeurés en Asie-Pacifique, ce qui a favorisé un mouvement transnational répété et une migration de retour dans leur pays d'origine; ces immigrants ont cependant conservé le désir de revenir au Canada lorsque les ressources économiques de la famille le permettraient.

Dans cet article, l'auteur étudie les réseaux transnationaux établis entre l'Asie orientale et la Colombie-Britannique, plus particulièrement entre Hong Kong et Vancouver, où les liens sont les plus forts. Au cours de la décennie comprise entre 1986 et 1996, quand la petite colonie de Hong Kong était la principale source d'immigrants au Canada, une extraordinaire cohorte de nouveaux immigrants est arrivée, cohorte que j'ai baptisée *immigrants millionnaires* (Ley, 2010). Ces immigrants s'étaient enrichis grâce à la croissance économique rapide de l'Asie orientale, au développement immobilier bien avisé ou fortuit et à leur talent d'entrepreneur mis à profit dans de petites et de grandes entreprises et dans des activités manufacturières. Toutefois, le caractère unique de cette migration tient non pas tant à la fortune des ménages qu'au fait que ces derniers vivaient au Canada, mais conservaient leurs biens en Asie. Cette réalité a suscité des déplacements fréquents d'un côté à l'autre du Pacifique, entre les biens économiques en Asie et le lieu de vie au Canada. Ainsi, il était habituel que les hommes chefs de ménage travaillent en Asie orientale, laissant les épouses et les mères de l'autre côté de l'océan. La « famille astronaute »

transnationale a donc été également fragmentée, situation qui a causé un ensemble de problèmes sociaux et affectifs que réglait, avec plus ou moins de succès, chaque ménage (Salaff, Wong et Greve, 2010).

Les liens : établir un réseau transpacifique

La migration ne se produit jamais dans un vide institutionnel, et il est important de situer l'arrivée des immigrants millionnaires dans le contexte économique et politique canadien qui l'a favorisée. L'essor économique que le Japon a connu dans les années 1960 a été suivi de l'explosion des économies des pays qualifiés de tigres (Corée du Sud, Taïwan, Hong Kong et Singapour), où une croissance annuelle du PIB de 8 % à 10 % a été observée au cours des années 1970 et 1980; puis la Chine est entrée dans cette spirale ascendante dans les années 1980. Pendant ce temps, l'économie canadienne était en chute libre. La désindustrialisation avait dévasté les plus anciens secteurs primaires et manufacturiers, et le taux de chômage a dépassé 9 % pendant la presque totalité des 20 années qui ont suivi 1979, tandis que la croissance du PIB par habitant a été inférieure à 2 % de 1979 à

1989, se situant à près de zéro de 1989 à 1995. La situation était encore pire en Colombie-Britannique; en effet, l'économie de la province a chuté de 8 % en 1982, le taux de chômage frôlait les 15 %, et il est demeuré supérieur à 10 % pendant presque toute la décennie.

C'est ce scénario désespéré qui a accéléré l'émergence de politiques gouvernementales néolibérales dans de nombreux pays occidentaux au cours des années 1980. La notion selon laquelle « le marché est le mieux placé pour savoir » et l'émergence de l'état entrepreneurial ont redéfini les priorités politiques nationales et internationales. Les trois ordres de gouvernement, détectant d'importantes possibilités économiques dans la croissance de la région du Pacifique, ont entrepris des missions commerciales vers l'Asie orientale, tandis que la ville de Vancouver est devenue la ville-sœur de Yokohama (Japon) et de Guangzhou (Chine méridionale). Ces initiatives ont renforcé les nouveaux réseaux institutionnels, qui comprenaient la Chambre de commerce du Canada à Hong Kong (1977), le Conseil commercial Canada-Chine (1978) et l'Association commerciale Hong Kong-Canada (1984), chacune de ces institutions contribuant à accroître les possibilités de commerce, d'investissement et de migration. Leur travail a été élevé à un niveau politique et diplomatique supérieur grâce à la formation du réseau de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 1989, auquel le Canada participe activement.

La reconfiguration de la politique canadienne en matière d'immigration a assurément fait partie de cette philosophie politique néolibérale. Le Programme d'immigration des gens d'affaires (PIGA), lancé en 1978, incluait l'officialisation de la catégorie des entrepreneurs qui étaient tenus de démarrer ou d'acheter une entreprise au Canada et de la gérer. Une importante expansion a suivi, avec la catégorie des investisseurs créée en 1986, où les immigrants les plus fortunés devaient investir dans des projets canadiens. Le PIGA était sans contredit un effort entrepreneurial visant à attirer la richesse et les talents d'affaires des immigrants en échange d'un accès rapide à la citoyenneté pour de nombreux ménages qui, autrement, n'auraient pas été admissibles. Ainsi, le PIGA

était l'expression timide de la politique néolibérale et, effectivement, on lui a reproché d'offrir la citoyenneté comme une marchandise sur le libre marché, à laquelle seuls les plus offrants pouvaient accéder (Harrison, 1996). Le Canada n'était pas le seul à avoir une telle orientation politique; en effet, avec la diffusion de la mondialisation néolibérale, quelque 30 nations ont adopté un programme d'immigration semblable. Cependant, dans ce « marché mondial de l'immigration » (Wong, 2003), le programme d'affaires du Canada occupait le premier rang, et le pays a accueilli plus de recrues que toute autre nation.

Les recrues : immigration des gens d'affaires de l'Asie orientale

La mise en œuvre du PIGA arrive à point nommé pour répondre aux besoins de la classe moyenne et de l'élite montante en Asie orientale. La signature de la Déclaration conjointe sino-britannique, en 1984, a établi la trajectoire du retour de Hong Kong sous contrôle de la Chine continentale en 1997. Le massacre de la place Tiananmen en 1989 exacerbe les préoccupations concernant l'avenir. Les angoisses géopolitiques étaient également importantes à Taïwan, où la stratégie ultime de la Chine pour réintégrer sa « province » difficile suscite l'incertitude, tandis qu'en Corée du Sud, le caractère imprévisible du voisin du Nord soulève des inquiétudes en matière de sécurité. Chacun des quatre tigres compte une population importante de nouveaux fortunés. Il est à noter que 53 % de tous les immigrants d'affaires entrés au Canada entre 1980 et 2001, venus de l'un des trois petits territoires, représentaient 76 % des arrivées dans le cadre du PIGA à Vancouver, la majorité venant de Hong Kong (38 %), puis de Taïwan (30 %).

Si l'on tient compte de la migration secondaire, quelque 35 % des immigrants d'affaires se sont établis à Vancouver au cours de la période 1980-2001; ce nombre dépasse de loin celui des immigrants d'affaires venus à Montréal et à Toronto. De plus, de nombreux signes confirment que les ménages les plus fortunés ont préféré Vancouver, parce que la ville attirait la part du lion des investisseurs dont les liquidités se chiffraient généralement au double de celles dont disposaient les

entrepreneurs. Selon les données disponibles, il semble que les liquidités des immigrants d'affaires arrivés à Vancouver entre 1988 et 1997 s'élevaient à une somme comprise entre 35 et 40 milliards de dollars (Ley, 2010), transfert extraordinaire de capital financier (et de talents d'entrepreneur) de l'Asie-Pacifique à la côte Ouest du Canada, et appui apparemment impressionnant de la stratégie économique du littoral du Pacifique du Canada.

Une grande partie de ce capital s'est retrouvé sur le marché foncier de Vancouver. Nombre des immigrants millionnaires attribuent leur richesse à des investissements biens avisés ou fortuits dans les marchés immobiliers actifs des économies des pays qualifiés de « tigre ».

Jusqu'à l'effondrement de 1997, le marché immobilier de Hong Kong a connu une bulle spéculative pendant plus de dix ans et celui de Taïwan n'était pas loin derrière. Les prix des propriétés à Hong Kong ont doublé entre 1985 et 1989 et ont encore triplé au cours des cinq années qui ont suivi. Inévitablement, les immigrants d'affaires ont tenté de répéter à Vancouver les succès qu'ils avaient connus avec les terrains en Asie. En outre, ils sont encouragés en ce sens par les vastes mouvements de capitaux vers des projets de développement de Vancouver venant d'importants investisseurs asiatiques qui cherchaient à diversifier leurs portefeuilles immobiliers. En achetant le grand site de l'Expo 86 aux limites du centre-ville de Vancouver, l'immense entreprise Cheung Kong Holdings, appartenant à Li-Ka Shing, s'est introduite sur le marché foncier de Vancouver en 1988, comme l'a fait un autre titan de Hong Kong, Henderson Land and New World Development, tandis que Sun Hung Kai Properties a acheté des actions dans le projet de redéveloppement du prestigieux Coal Harbour, en bordure nord-est du centre-ville. Par la suite, à l'entrée du parc Stanley (et en face du légendaire manoir construit par Stanley Ho, de Macao), la grande Aoki Corporation basée à Tokyo a acheté des actions dans le redéveloppement de Bayshore Gardens, tandis que de prestigieuses tours de logements en copropriété du centre-ville et l'hôtel cinq étoiles Shangri-La (premier établissement de la chaîne en Amérique du Nord) ont été construits par le groupe Kuok, établi à Hong Kong et à Singapour. Le rassemblement d'une telle famille exceptionnelle et d'une telle fortune d'entreprise a encouragé la participation de nombreux

investisseurs plus petits se trouvant en Asie orientale et des investisseurs immigrants au Canada, parce que, comme me l'a dit un agent immobilier actif sur ce marché, « là où nagent les gros poissons, les petits vont également nager ».

Un marché immobilier transnational actif a été créé grâce aux propriétés de Vancouver (et dans une moindre mesure de Toronto) annoncées et achetées à Hong Kong, à Taipei, à Singapour et ailleurs. En effet, avant un veto politique, un certain nombre de projets de logements en copropriété de Vancouver étaient mis sur le marché en Asie orientale et non offerts au Canada.

L'immigrant millionnaire ambivalent

Malgré toute cette activité entrepreneuriale sur le marché foncier, l'immigrant millionnaire, à l'instar de la plupart d'entre nous, a une identité plus complexe que celle d'un simple agent économique. Selon une enquête plus ancienne effectuée à Hong Kong, dans une certaine mesure, les immigrants millionnaires s'étaient « exilés à contrecœur » (Skeldon, 1994). Bien sûr, certains facteurs géopolitiques (« l'assurance politique » d'obtenir un passeport canadien) et des motifs concernant la qualité de vie – l'attrance que représentent un environnement plus sain et une éducation occidentale pour les enfants – militent en faveur de l'immigration, mais ils ne suffisent pas à faire contrepoids à la vigueur économique de l'Asie orientale, comparée à la torpeur économique qui sévit alors au Canada. La réussite économique au Canada donne lieu à une certaine appréhension qui s'est avérée fondée. Ce décalage géographique, résumé par un dicton évocateur utilisé couramment par les familles d'immigrants millionnaires dans les années 1990 (« Hong Kong pour faire de l'argent, le Canada pour la qualité de vie ») génère une constante tension, et il est l'une des causes importantes du « ménage astronaute » fragmenté, avec son mouvement transnational répété.

C'est ainsi qu'une enquête effectuée en 1991 à Hong Kong au sujet de la mobilité future a permis d'arriver à la remarquable conclusion selon laquelle 20 % des répondants s'attendaient à vivre dans le territoire en 1997, mais *en étant titulaires d'un passeport étranger*

(Lam, Fan et Skeldon, 1995). La migration de retour était prévue dès le tout début. L'obtention d'un passeport étranger ou d'un diplôme occidental est un projet ayant une fin, et on pouvait s'attendre à un retour en Asie une fois le projet réalisé. Malgré la piètre qualité de vie dans cette région, l'Asie-Pacifique est alors le plus grand pôle de croissance économique du monde. Comparativement à cette formidable possibilité, le Canada offre une maigre concurrence. Lorsque nous avons interrogé 90 entrepreneurs à Vancouver arrivés au Canada dans le cadre du PIGA, nous avons été étonnés d'apprendre que ces gens d'affaires expérimentés et fortunés ont rarement été attirés au Canada pour des raisons économiques (Ley, 2006). Ils y sont venus principalement pour la qualité de vie, ainsi que pour l'éducation occidentale qu'ils voulaient offrir à leurs enfants. Les motifs liés à la géopolitique, à la réunification familiale et à d'autres raisons se classent loin derrière, mais devant les perspectives économiques, mentionnées seulement par 13 % des répondants. Lorsque la question a été reformulée avec Vancouver comme destination, le nombre de répondants ayant indiqué des motifs économiques à la migration a chuté à 8 %, chiffre pratiquement identique à celui obtenu à une question semblable posée à des immigrants de la catégorie économique à Vancouver dans *l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada*, menée à peu près en même temps (Statistique Canada, 2003).

Tout cela a créé un scénario politique troublant. Le PIGA est fondé sur l'habileté des entrepreneurs et des investisseurs à démarrer des activités de développement économique au Canada, avec leur capital financier et leurs compétences d'affaires démontrées. Cependant, à Vancouver, plus importante destination et ville de prédilection des plus fortunés, il appert que l'activité économique n'a pas été une priorité. Immigrants de Hong Kong hésitants, ils ont aussi été des gens d'affaires hésitants au Canada. Leur réserve est bien fondée. Des entrevues ont démontré que chez les entrepreneurs, les rendements ont été limités et le nombre de faillites, élevé; et les investisseurs n'ont obtenu que de faibles rendements, dans le contexte des conditions strictes du PIGA (Ley, 2010).

La réalité du retour

Les chercheurs en migration parlent du « mythe du retour » chez les migrants internationaux, mais, pour de nombreux immigrants, voire la majorité, ce rêve ne se réalise jamais. Cependant, le cas des immigrants millionnaires est différent. Nombre d'entre eux sont retournés à Hong Kong et à Taiwan; certains avaient même planifié ce retour depuis le début. Leur stabilité au Canada est fragile et bouleversée par une reconfiguration des coûts et des avantages d'une demeure au Canada par rapport à une demeure en Asie-Pacifique.

Tout comme le massacre de la place Tiananmen avait accéléré l'exode vers le Canada, la crise financière de la « grippe asiatique » à la fin de 1997 précipite le retour, puisque les ménages canadiens ferment leurs entreprises canadiennes et vendent leurs maisons afin de consolider leurs fonds autour d'activités économiques de base en Asie. Quelques années plus tard, la législation canadienne sur la divulgation des biens à l'étranger, aux termes de laquelle la plupart des biens à l'étranger doivent être déclarés aux fins d'impôts, cause une émigration renouvelée.

De nombreux immigrants de l'Asie orientale demeurent au Canada, mais ils ne comptent pas parmi les plus actifs du point de vue économique; en effet, ceux qui sont partis à Hong Kong gagnent un revenu égal au double de celui que gagnent les immigrants demeurés au Canada (DeVoretz, Ma et Zhang, 2002). Mais la condition d'une migration transnationale ou circulaire signifie qu'aucun vol au-dessus du Pacifique n'est nécessairement le dernier. Grâce aux groupes de discussion à Hong Kong, nous avons pu conclure que le rêve du retour concerne le Canada. Ces personnes entretiennent l'espoir qu'un jour, elles pourront mettre un terme au mode de vie trépidant imposé par l'activité économique à Hong Kong et revenir au Canada et à ses promesses de vie équilibrée. Les gens d'affaires et les professionnels plus jeunes espèrent faire suffisamment d'argent pour envoyer leurs enfants de l'autre côté du Pacifique et leur offrir une éducation occidentale, comme leurs parents l'ont fait avec eux. Leur éducation canadienne et leur expérience asiatique

pourraient également leur offrir des possibilités d'emploi meilleures que celles dont ont disposé leurs parents. Les ménages d'âge moyen aspirent à une retraite précoce en Colombie-Britannique; à cette étape de leur vie, la qualité de vie au Canada éclipse les possibilités économiques en Asie-Pacifique.

Conclusion

La migration de Hong Kong et de Taïwan a connu son apogée au milieu des années 1990 et elle a grandement diminué dès 2000. Mais la circulation transnationale de citoyens canadiens se poursuit entre les biens établis en Asie orientale et la consommation au Canada, au fil des étapes successives du cycle de vie. De plus, il est probable que les déplacements s'intensifient tandis que les ménages qui se sont enrichis grâce à la bulle spéculative dans les principales villes de Chine envisagent la Colombie-Britannique, en particulier Vancouver, comme destination pour disperser leur portefeuille ou comme endroit de choix pour utiliser leur capital financier et humain afin d'obtenir l'entrée grâce au PIGA. Si cette éventualité se concrétise rapidement, les immigrants millionnaires venus de l'un des trois petits pays qualifiés de tigre pourraient ouvrir la porte à des transferts de richesses plus importants, à une plus grande transformation de l'immobilier et à une plus grande circulation transnationale entre la Colombie-Britannique et la Chine continentale.

L'auteur

David Ley est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en géographie de la University of British Columbia. Ancien directeur du Centre Metropolis de Vancouver, il effectue des recherches notamment sur la migration d'Asie-Pacifique, le logement et la polarisation sociospatiale dans les villes. Il est l'auteur de l'ouvrage *Millionaire Migrants: Trans-Pacific Life Lines*.

Bibliographie

- DEVORETZ, D., MA, J. et K. ZHANG (2002). *Triangular Human Capital Flows: Some Empirical Evidence from Hong Kong and Canada*, Vancouver, Série du RIIM, documents de travail n° 02-17.
- HARRISON, T. (1996). « Class, Citizenship and Migration: The Case of the Canadian Business Immigration Program, 1978-1992 », *Canadian Public Policy*, vol. 22, n° 1, p. 7-23.
- LAM, K.-C., FAN, Y.-K. et R. SKELDON (1995). « The Tendency to Emigrate from Hong Kong », *Emigration from Hong Kong*, paru sous la direction de R. Skeldon, Hong Kong, Chinese University Press, p. 111-134.
- LEY, D. (2010). *Millionaire Migrants: Trans-Pacific Life Lines*, Oxford and Malden, Massachusetts, Blackwell-Wiley.
- (2006). « Explaining Variations in Business Performance Among Immigrant Entrepreneurs in Canada », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 5, p. 743-764.
- SALAFF, J., WONG, S.-L. et A. GREVE (2010). *Hong Kong Movers and Stayers: Narratives of Family Migration*, Urbana, University of Illinois Press.
- SKELDON, R. (sous la dir.) [1994]. *Reluctant Exiles? Migration from Hong Kong and the New Overseas Chinese*, Armond, New York, M. E. Sharpe.
- STATISTIQUE CANADA (2003). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada*, Ottawa, gouvernement du Canada, n° 96F0030XIE20011008 au catalogue.
- WONG, L. (2003). « Chinese Business Migration to Australia, Canada and the United States: State Policy and the Global Immigration Marketplace », *Asian and Pacific Migration Journal*, vol. 12, n° 3, p. 301-336

Politique d'immigration et attitudes à l'égard des travailleurs étrangers temporaires à Vancouver

Dominique M. Gross

School of Public Policy, Simon Fraser University

Résumé : Au cours de la dernière décennie, la politique d'immigration a été davantage axée sur l'élargissement des programmes de travailleurs étrangers temporaires, parce qu'on a ressenti le besoin d'empêcher le ralentissement de l'économie. Les employeurs se sont vu imposer des conditions relatives à l'embauche, ce qui a permis de prévenir l'utilisation abusive des programmes, pratique fréquente par le passé. Toutefois, il semble que certains travailleurs résidents de Vancouver ne croient pas en l'efficacité de ces conditions à long terme. Les travailleurs spécialisés pensent que les travailleurs étrangers temporaires engendrent une baisse de leur salaire, et les travailleurs non spécialisés croient que ces derniers sont cause de la difficulté accrue de trouver un emploi.

Introduction

Depuis le début du nouveau millénaire, la politique d'immigration du Canada a connu des changements fondamentaux. Par le passé, la plupart des immigrants venaient au Canada à titre de résidents permanents ou de réfugiés. Cependant, au tournant du siècle, la réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires a provoqué un changement de politique. Auparavant, le Programme était la plupart du temps réservé aux travailleurs spécialisés, aux travailleurs agricoles et aux aides familiaux résidents. Toutefois, en 2002, le gouvernement a élargi le Programme afin que tous les types de travailleurs et toutes les spécialisations deviennent admissibles, et il a réduit progressivement les conditions d'entrée.

Dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, les nouveaux arrivants doivent avoir un emploi pour entrer au pays, mais la plupart ne sont pas autorisés à y demeurer à la fin de leur contrat. Avant la crise financière de 2008, cette politique semblait être la meilleure façon de combler la pénurie croissante de main-d'œuvre qui affectait l'économie canadienne, car on pensait ainsi prévenir le ralentissement de la croissance économique dû au manque de travailleurs compétents. Il s'agissait d'un argument particulièrement

pertinent pour une ville comme Vancouver, devenue un important chantier de construction en raison des Jeux olympiques imminents et du formidable essor de l'immobilier. Par ailleurs, l'industrie, qui avait depuis longtemps des difficultés à doter les postes vacants, voyait d'un bon œil la disponibilité de travailleurs étrangers temporaires de toutes les spécialisations (Conseil sectoriel de la construction, 2007).

Toutefois, on se demande rarement comment les résidents, et les travailleurs résidents en particuliers, perçoivent cette approche de l'immigration relativement nouvelle au Canada. En effectuant un sondage auprès des citoyens à ce sujet, on pourrait mieux comprendre leur attitude à l'égard des nouveaux arrivants et concevoir des politiques plus efficaces, qu'elles portent sur l'immigration, l'intégration ou la vie sociale. Cependant, il faut évaluer l'information fournie en tenant compte de ce que savent les citoyens des politiques en place et des facteurs qui déterminent leurs perceptions.

Attitude à l'égard des immigrants

Au cours de la dernière décennie, la politique d'immigration de nombreux pays industrialisés n'a pas permis de sélectionner les nouveaux arrivants ni de contrôler les mouvements d'immigration. Parallèlement,

la capacité de s'intégrer des nouveaux immigrants semble s'être détériorée. C'est pourquoi les populations locales, se sentant confrontées à de nouvelles difficultés sociales, culturelles et économiques, ont réagi en exprimant de l'antagonisme, à divers degrés, à l'égard des immigrants.

Le caractère apparemment de plus en plus inadéquat de la politique d'immigration a suscité un nouvel intérêt pour l'étude de l'attitude de la population à l'égard des immigrants. Les Canadiens ont longtemps été bienveillants à l'égard des immigrants dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En 2003, 34 % des répondants à l'International Social Survey étaient favorables à la réduction de l'immigration; dans 5 autres pays industrialisés seulement (sur 27), moins de 50 % des répondants souhaitent voir diminuer l'immigration¹. En outre, seule l'Australie affichait des proportions plus élevées que le Canada en ce qui concerne l'opinion selon laquelle les immigrants avaient une incidence positive sur l'économie (71 % en Australie, comparativement à 60 % au Canada; OCDE, 2010, Tableau III.5).

Récemment, l'attitude des Canadiens semble toutefois commencer à changer. En septembre 2010, 46 % des répondants à un sondage d'opinion publique réalisé par Angus Reid affirmaient que l'immigration nuisait au pays, ce qui représente une augmentation de 5 % comparativement à l'année précédente. C'est en Colombie-Britannique et au Québec que les proportions sont les plus basses (35 %). Cependant, lorsqu'on leur a demandé si le nombre d'immigrants au Canada devait être accru, seulement 18 % des répondants de la Colombie-Britannique, contre 16 % à l'échelle du pays (Angus Reid, 2010), ont répondu par l'affirmative. La plupart des répondants préfèrent que le nombre d'immigrants diminue ou reste stable.

Toutefois, selon les conclusions d'études menées récemment, les opinions exprimées traduisent de nombreuses nuances en fonction du type des nouveaux

arrivants (immigrants ou réfugiés), et des caractéristiques des répondants (O'Rourke et Sinnott, 2006). Les comparaisons à l'échelon international révèlent que les opinions diffèrent selon que la personne interrogée fait partie de la population active ou qu'elle ne travaille pas. Les travailleurs sont plus critiques que les non-travailleurs à l'égard des immigrants, craignant la concurrence relative aux emplois et la diminution des salaires. En outre, l'attitude des travailleurs hautement spécialisés et celle des travailleurs peu spécialisés diffèrent grandement. Plus le niveau d'études et le salaire sont élevés, plus les travailleurs acceptent les immigrants. Cette différence peut être liée à des facteurs économiques (p. ex., les travailleurs hautement spécialisés se sentent moins menacés dans leur emploi et sont mieux informés des avantages économiques associés à la présence d'immigrants) ou à des facteurs culturels (p. ex., les travailleurs disposant d'un revenu élevé sont plus susceptibles d'avoir voyagé aux quatre coins du monde ou d'avoir adopté différentes valeurs culturelles; OCDE, 2010). Malheureusement, ces études ne portent pas sur l'incidence des différentes politiques d'immigration sur les attitudes de la population.

Les travailleurs étrangers temporaires

Pour embaucher un travailleur étranger temporaire, les employeurs au Canada doivent obtenir un avis relatif au marché du travail (AMT) du gouvernement; il leur faut remplir certaines conditions et démontrer que l'embauche ne nuira pas aux travailleurs locaux. Par exemple, l'offre d'emploi doit être réelle, et le salaire et les conditions de travail doivent être comparables à ceux offerts aux travailleurs résidents; les employeurs doivent démontrer qu'ils ont déployé des efforts pour embaucher des travailleurs locaux; et l'embauche ne doit pas avoir d'incidence sur un conflit de travail en cours². De telles conditions permettent de s'assurer que les travailleurs étrangers temporaires n'entrent pas en concurrence directe avec les travailleurs locaux et qu'ils sont traités équitablement. Parallèlement, l'accès à des travailleurs

1. Ces cinq pays sont la Finlande, la Corée, l'Australie, la Suisse et Israël (OCDE 2010, figure III.1). Il est intéressant de noter que ces pays ont adopté des politiques d'immigration totalement différentes.

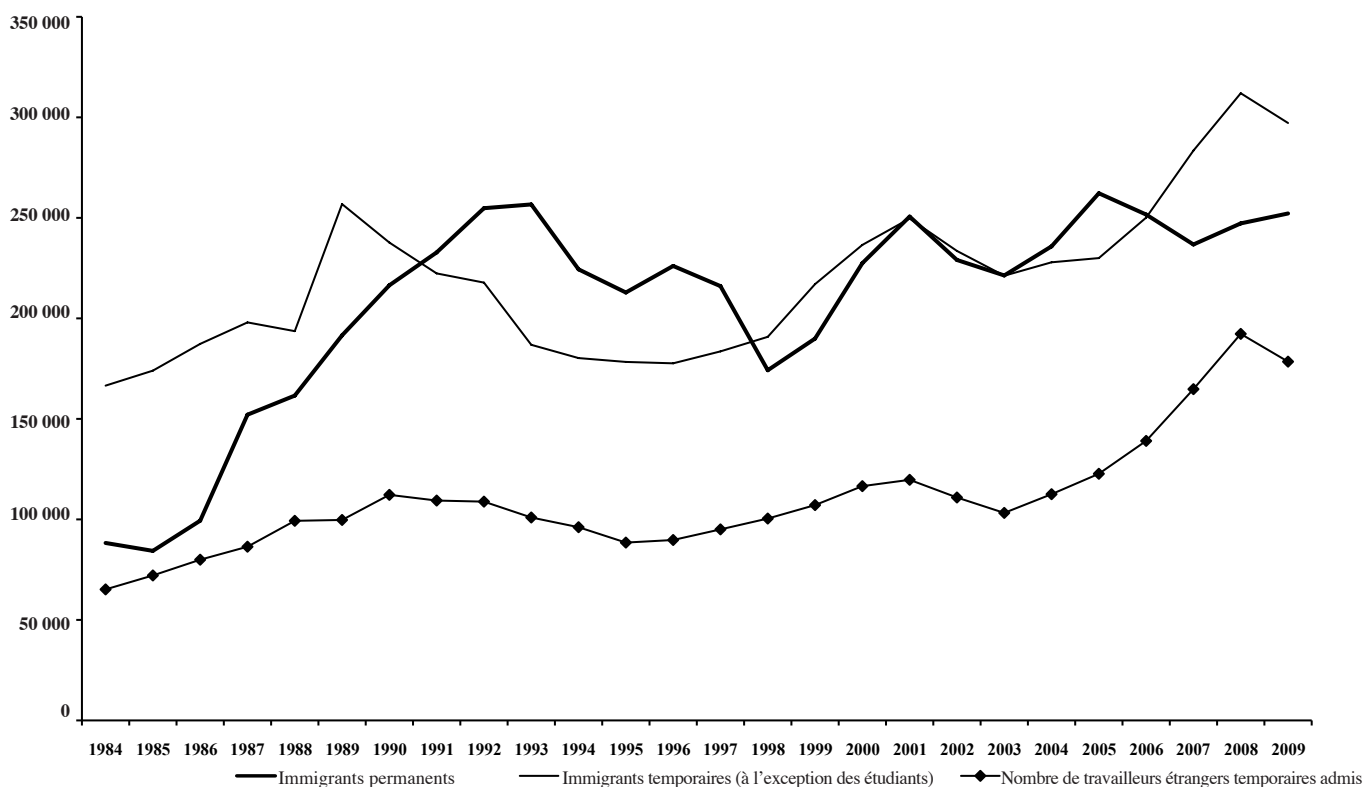
2. Autre aspect à prendre en considération : l'embauche de travailleurs étrangers temporaires aboutira-t-elle à la création d'emplois, au maintien en poste ou au transfert de compétences? Voir Kim et Gross (2009) pour obtenir de plus amples renseignements.

étrangers temporaires permet d'éviter les pénuries de main-d'œuvre persistantes, améliorant ainsi les perspectives d'emploi des travailleurs locaux. Dans le cas de pénuries importantes, les projets, en particulier dans le secteur de la construction, où la séquence des activités importe, peuvent être retardés ou annulés. Par conséquent, dans un système d'AMT efficace, la présence de travailleurs étrangers temporaires est un avantage économique pour les travailleurs locaux, qui ne se sentiraient pas lésés si l'information était largement diffusée et que des mesures réglementaires étaient mises en œuvre. Qui plus est, les travailleurs étrangers temporaires contribuent aux programmes sociaux et sont peu susceptibles d'en tirer profit, car ils doivent quitter le pays à la fin de leur contrat. En effet, la plupart des immigrants temporaires ne peuvent pas présenter une demande de résidence permanente³. Ainsi, le préjugé

selon lequel les immigrants permanents sont un fardeau pour les contribuables est peu susceptible de se développer dans le cas des travailleurs étrangers temporaires.

Toutefois, certains événements survenus depuis l'élargissement du programme canadien pourraient avoir influencé les opinions exprimées à l'endroit des travailleurs résidents. Depuis la fin des années 1990, le nombre d'entrées d'immigrants temporaires a été presque constamment supérieur au nombre d'entrées d'immigrants permanents, et il y a eu une accélération importante depuis 2005. Comme le montre la figure 1, cette évolution a été également suscitée par une importante augmentation du nombre d'entrées de travailleurs étrangers temporaires.

Figure 1 : Nombre d'immigrants admis par année au Canada (1984-2009)



Source : Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres 2009*.

3. En 2002, on a étendu de un à deux ans la durée du permis de travail accordé aux ouvriers non spécialisés. Au printemps de 2009, la durée a été prolongée à quatre ans, à condition que l'ouvrier ait un contrat (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010b). Les travailleurs étrangers temporaires hautement spécialisés avaient facilement accès au statut de résident permanent par l'intermédiaire des programmes provinciaux de candidats, au contraire des non-spécialisés qui n'y avaient qu'un accès limité. Pour obtenir de plus amples informations, voir Kim et Gross, 2009.

Après être demeuré relativement stable à environ 100 000 personnes par année entre 1989 et 2003, le nombre d'admissions a presque doublé au cours des cinq années qui ont suivi. En 2008, le nombre d'admissions a atteint environ 193 000, et la proportion de travailleurs étrangers temporaires a augmenté, passant de moins de 50 % à 60,2 %⁴. En Colombie-Britannique, l'augmentation a été encore plus stupéfiante – en effet, 44 372 travailleurs étrangers temporaires ont été admis en 2009, contre 20 534 en 2003 (augmentation de 216 %, Citoyenneté et Immigration Canada, 2010a). Cette augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires embauchés s'est accompagnée de ce qui semble être une détérioration de leur situation d'emploi, comme le montrent les cas de traitement discriminatoire qui ont fait les manchettes, en particulier sur les chantiers de construction. De tels incidents, même s'ils ne sont pas courants, sèment le doute sur l'efficacité des conditions relatives aux AMT imposées aux employeurs, et ils pourraient avoir de fâcheuses conséquences sur la perception que les travailleurs canadiens ont des travailleurs étrangers temporaires. De fait, les conclusions de recherches et d'un sondage mené auprès des travailleurs de la construction dans le district régional du Grand Vancouver montrent que les attitudes à l'égard des travailleurs étrangers temporaires ne sont pas aussi positives que la conception minutieuse des programmes nous incite à le croire.

Comment sont perçus les travailleurs étrangers temporaires?

En 2004, les sondages montrent que les Américains étaient à peine favorables à une nouvelle politique proposée par le président G. W. Bush, qui souhaitait changer le statut des immigrants illégaux en travailleurs étrangers temporaires. Les citoyens en faveur d'une réduction du nombre d'immigrants permanents se sont en majorité opposés à la nouvelle politique (81,8 %),

et parmi ceux qui appuyaient le maintien du taux d'immigration, 55 % ont refusé cette politique. Même parmi les partisans d'un taux d'immigration accru, à peine 42,7 % ont appuyé la politique sur les travailleurs étrangers temporaires (Ilias, Fennelly et Federico, 2008; Tableau B1). Devant une question similaire, mais sans conséquence législative, les Britanno-Colombiens et les Canadiens ont témoigné davantage de résistance : seulement 14 % des résidents de la Colombie-Britannique et 17 % des Canadiens appuient l'octroi du statut de travailleur temporaire aux immigrants illégaux; respectivement, 26 % et 23 % entérinent le fait que ces travailleurs « devraient pouvoir demeurer au Canada et un jour, présenter une demande de citoyenneté » (Angus Reid, 2010).

Ces opinions sont vraisemblablement influencées par le fait que le statut de travailleur étranger temporaire est octroyé à des immigrants illégaux, souvent perçus comme coûteux aux contribuables et à l'économie (Ilias, Fennelly et Federico, 2008). Cependant, selon une étude menée en Israël, un tiers des citoyens sentent leur situation économique menacée par les travailleurs étrangers, même si la plupart occupent des emplois inférieurs et faiblement rémunérés, qui n'intéresseraient probablement pas les résidents (Semyonov, Raijman et Yom-Tov, 2002).

Par conséquent, en général, les travailleurs étrangers temporaires ne semblent pas jouir de meilleures considérations que les autres immigrants, même si on les recrute uniquement en cas de pénurie de main-d'œuvre, s'ils travaillent dans des conditions précises et sont censés retourner dans leur pays à la fin de leur contrat.

Maintes raisons expliquent cependant l'antagonisme exprimé à l'endroit des travailleurs étrangers temporaires. Par exemple, les résidents croient que si les employeurs n'avaient pas accès à cette offre illimitée d'ouvriers, ils devraient augmenter les salaires pour attirer des

4. Les autres catégories d'admissions de résidents temporaires sont « [...] les étudiants étrangers, les cas d'ordre humanitaire ou bien les autres résidents temporaires [...], établis en fonction de notre détermination de leur "statut annuel" » (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010a, p. 51).

travailleurs venus d'autres régions du pays, engendrant ainsi une hausse des salaires futurs des travailleurs déjà embauchés. Cette situation contribuerait à améliorer leur niveau de vie actuel et futur ainsi que leurs prestations de retraite. Par ailleurs, lorsqu'on prévoit une situation économique précaire, les travailleurs temporaires deviennent la cible des récriminations, car l'histoire montre que tous ne retournent pas dans leur pays à la fin de leur contrat. De fait, les travailleurs étrangers temporaires demeurent souvent illégalement dans le pays d'accueil, et ils acceptent de travailler dans des conditions inférieures aux normes (Martin et Teitelbaum, 2001). Bien que le sentiment de concurrence inéquitable diminue lorsque les perspectives futures sont bonnes, la situation change lorsque le développement économique devient fragile. Enfin, croyant le nombre de travailleurs étrangers temporaires trop élevé, les travailleurs locaux pourraient entretenir à leur endroit une forte animosité.

Ces raisons ont été examinées dans le cadre d'un sondage mené auprès des travailleurs de la construction du district régional du Grand Vancouver à l'automne 2008. Selon les résultats du sondage, les résidents voient d'un mauvais œil les travailleurs étrangers temporaires, et leur vision se fonde parfois sur de l'information erronée (Kim et Gross, 2009). Six mois après que la plus importante crise financière eut balayé l'Amérique du Nord, les travailleurs de la construction conservaient encore leur optimisme à l'égard du développement économique futur. Moins de 10 % des travailleurs de la construction s'attendaient à voir leur situation empirer l'année suivante. Pourtant, 42,2 % espéraient que le nombre de travailleurs étrangers temporaires diminue. En fait, plus de la moitié des 128 répondants croyaient que les travailleurs étrangers étaient la cause d'une réduction de leur salaire. De plus, les travailleurs ayant fait des études collégiales ou ayant suivi une formation en apprentissage (métier spécialisé) craignent davantage une baisse de salaire que les travailleurs ayant suivi une formation en cours d'emploi (métier non spécialisé).

Selon les conditions des AMT, les employeurs doivent payer aux travailleurs étrangers temporaires un salaire comparable à celui des travailleurs déjà employés; il semble que les travailleurs de la construction à Vancouver ignorent ces conditions. Leur opinion a pu être également influencée par les incidents de discrimination salariale qui se sont produits pendant la construction de la Canada Line⁵. Par ailleurs, 61,1 % des ouvriers ayant déjà travaillé avec des travailleurs étrangers temporaires ont constaté que ces derniers ne possèdent pas d'aptitudes linguistiques ni professionnelles, et ils se préoccupent donc de la baisse possible des salaires.

Fait intéressant, les travailleurs non spécialisés se sentent davantage menacés par la concurrence des travailleurs étrangers temporaires en ce qui a trait au marché de l'emploi que par une baisse des salaires. Plus de la moitié des personnes sondées croient qu'il est plus difficile de trouver un emploi à cause du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Environ les deux tiers des répondants jugent inutile l'embauche de travailleurs étrangers temporaires et considèrent que le nombre de travailleurs locaux suffirait à doter les postes vacants. Par conséquent, les travailleurs locaux, spécialisés ou non, ont tous critiqué l'embauche de travailleurs étrangers temporaires, mais pour des raisons différentes : les travailleurs spécialisés sont préoccupés par les salaires, et les travailleurs non spécialisés, par les emplois.

Il n'est pas surprenant de constater que ces opinions varient en fonction des groupes d'âge. Toutefois, contrairement aux faits constatés dans les sondages au sujet de tous les immigrants, les travailleurs plus âgés acceptent mieux l'embauche de travailleurs immigrants. Seulement environ 40 % des travailleurs âgés souhaitent voir baisser le nombre de travailleurs étrangers temporaires, contre 52 % des travailleurs plus jeunes. Ce résultat surprenant découle vraisemblablement du petit nombre de travailleurs locaux préoccupés par les répercussions financières que pourraient causer les travailleurs étrangers temporaires (p. ex., les impôts ou

5. La Canada Line est la plus récente ligne de transit rapide construite entre le centre-ville de Vancouver et l'aéroport. En décembre 2008, le British Columbia Human Rights Tribunal a décidé que les travailleurs étrangers temporaires latino-américains avaient été victimes de discrimination sur le plan des salaires et des dépenses qui leur étaient payées, en comparaison avec les travailleurs européens. Le tribunal a ordonné aux entreprises de construction de les indemniser (British Columbia Human Rights Tribunal, 2008).

les avantages sociaux), puisque la majorité des travailleurs locaux savent que les travailleurs étrangers temporaires ne représentent pas un fardeau financier pour les résidents de la Colombie-Britannique.

D'une façon générale, la piètre opinion qu'ont les travailleurs locaux des travailleurs étrangers temporaires étonne si l'on tient compte des règles en vigueur, destinées à éliminer toute conséquence dont pourrait souffrir la main-d'œuvre locale. Toutefois, les résultats ne surprennent que si l'on croit les travailleurs bien renseignés sur le Programme et si l'on considère qu'ils savent que les règles sont appliquées. Exception faite de l'incident de la Canada Line qui entretient la crainte liée à la baisse des salaires, les résidents évaluent mal, semble-t-il, le nombre de travailleurs étrangers temporaires. Des travailleurs résidents qui ont répondu au sondage, près de la moitié croient que les travailleurs étrangers temporaires représentent 20 % de la main-d'œuvre du domaine de la construction en Colombie-Britannique, et 10 % évaluent ce taux à 5 %. En réalité, les travailleurs étrangers comptent pour 0,5 % de cette main-d'œuvre. Bien que cette proportion varie selon le moment et le chantier de construction, il est évident que l'évaluation erronée du nombre réel de travailleurs étrangers temporaires colore les perceptions.

Conclusion

Au cours de la dernière décennie, l'industrie de la construction, dans le district régional du Grand Vancouver, a connu une période de prospérité. Ce secteur est l'un des principaux bénéficiaires de l'élargissement du Programme canadien des travailleurs étrangers temporaires, qui existe depuis 2002. Pourtant, voilà peu de temps encore, les opinions à l'égard des travailleurs étrangers, dans le district régional du Grand Vancouver, demeuraient partagées. De nombreux travailleurs résidents sentaient leur situation économique menacée par les travailleurs étrangers temporaires, craignant que ces derniers ne causent une baisse de leurs salaires ou n'entrent en concurrence

directe avec eux sur le marché de l'emploi. De telles perceptions ne correspondent pas aux règles de base régissant l'embauche des travailleurs étrangers temporaires.

On n'a pas posé aux travailleurs locaux de questions directes pour vérifier ce qu'ils savaient du Programme des travailleurs étrangers temporaires, non plus qu'on leur a demandé s'ils croyaient en son efficacité. Toutefois, leur attitude tient peut-être au manque d'information concernant le Programme ou du fait qu'ils ne croient pas en son efficacité. Que ces travailleurs aient surestimé le nombre de travailleurs étrangers temporaires employés dans la province indique qu'ils sont mal informés. Par ailleurs, la confiance qu'ils accordent au Programme peut avoir été minée par des abus très médiatisés. Par conséquent, afin de favoriser une meilleure attitude en milieu de travail, il faudrait que les contraintes imposées aux employeurs qui souhaitent embaucher des travailleurs étrangers temporaires soient plus transparentes, et les employeurs devront les respecter en faisant preuve d'une plus grande responsabilisation. On devra également s'efforcer d'informer les travailleurs locaux des emplois disponibles et des personnes qui les obtiennent, ce qui engendrerait des perceptions plus exactes. Il reste bien sûr à déterminer si cette nouvelle approche de l'immigration est une mesure dont profitera l'ensemble de la société.

L'auteure

Dominique M. Gross est économiste et professeure à la School of Public Policy de la Simon Fraser University. Spécialiste de la migration internationale, elle effectue des recherches sur la politique touchant les travailleurs étrangers temporaires au Canada et ses répercussions sur le marché du travail local. Elle s'intéresse également aux facteurs et aux politiques qui orientent la fuite des cerveaux d'un pays industrialisé à l'autre.

Bibliographie

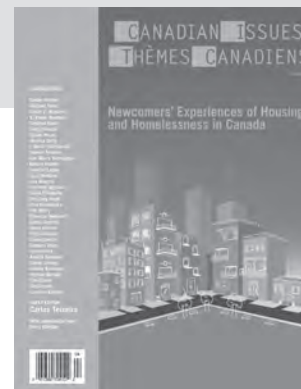
- ANGUS REID. Opinion publique Angus Reid, une division de Vision Critical (9 septembre 2010).
- BRITISH COLUMBIA HUMAN RIGHTS TRIBUNAL. *C.S.W.U. Local 1611 v. SELI Canada and others*, n° 8 BCHRT 436 (3 décembre 2008).
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2010a). *Faits et chiffres. Aperçu de l'immigration. Résidents permanents et temporaires, 2009*. Direction générale de la recherche et de l'évaluation, Ottawa.
- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (2010b). *Travailler temporairement au Canada*. <http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp> (page consultée le 20 décembre 2010).
- CONSEIL SECTORIEL DE LA CONSTRUCTION. *Construire l'avenir – Résumé national des besoins en main-d'œuvre de 2007 à 2015*, Ottawa (juin 2007).
- ILIAS, S., Fennelly, K. et C. M. Federico. « American Attitudes Toward Guest Worker Policies », *International Migration Review*, vol. 42, n° 4 (hiver 2008), p. 741-766.
- KIM A. et D. M. Gross. *Construction Workers' Perception of Temporary Foreign Workers in Metro Vancouver*, document de travail n° 09-07 de Metropolis BC (septembre 2009).
- MARTIN, P. L. et M. S. Teitelbaum. « The Mirage of Mexican Guest Workers », *Foreign Affairs*, vol. 80, n° 6 (novembre-décembre 2001), p. 117-131.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). « Opinions publiques et immigration : attitudes individuelles, groupes d'intérêt et médias », *SOPEMI 2010*, partie III (2010), p. 115-156.
- O'ROURKE, K. et R. Sinnott. « The Determinants of Individual Attitudes Towards Immigration », *European Journal of Political Economy*, vol. 22 (2006), p. 838-861.
- SEMYONOV, M., Rajjman R. et A. Yom-Tov. « Labour Market Competition, Perceived Threat, and Endorsement of Economic Discrimination Against Foreign Workers in Israel », *Social Problems*, vol. 49, n° 3 (2002), p. 416-431.

Les expériences des nouveaux arrivants en matière de logement et d'itinérance au Canada

Metropolis a collaboré avec l'Association d'études canadiennes en vue de produire l'édition de l'automne 2010 de *Canadian Issues/Thèmes canadiens* intitulée « Les expériences des nouveaux arrivants en matière de logement et d'itinérance au Canada » (avec la participation de Barry Halliday et de Carlos Teixeira, rédacteur invité).

Il s'agit d'une compilation indispensable de résultats de 35 auteurs qui se sont penchés sur les expériences des immigrants et des réfugiés canadiens en matière de logement et d'itinérance. Les auteurs examinent la possibilité de trouver un logement à prix abordable, les facteurs qui font accroître les risques d'itinérance, les stratégies que les immigrants et les réfugiés emploient en vue d'atténuer ces risques, de même que les effets des logements précaires sur la santé, dont les bienfaits de l'établissement d'un « foyer », au sens large, sur la santé mentale.

Des données détaillées à ce sujet et sur d'autres aspects du logement et de l'itinérance pour les nouveaux arrivants découlent de recherches effectuées partout dans le pays, notamment dans les cités, les villes et les banlieues. L'édition est une riche source d'analyse sur le plan des politiques, qui contient des recommandations importantes sur la planification et les orientations stratégiques.



www.metropolis.net

Réponse stratégique à l'article sur les attitudes à l'égard des travailleurs étrangers temporaires à Vancouver

Citoyenneté et Immigration Canada

Division de la politique et des programmes à l'intention des résidents temporaires

Les décideurs aiment toujours recevoir de l'information sur la réaction du public aux programmes dont ils sont responsables. L'article de la professeure Gross fournit en ce sens quelques indicateurs utiles, en lien avec le Programme des travailleurs étrangers temporaires à Vancouver, destination privilégiée par bon nombre de ces travailleurs. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada a été conçu de manière à répondre aux demandes des employeurs canadiens. Contrairement aux résidents permanents, les travailleurs étrangers temporaires (TET) sont tenus de quitter volontairement le Canada à la fin de la période de séjour autorisé. Ils ne demeurent pas au Canada pendant de nombreuses années, comme le font les résidents permanents. On n'a jamais fixé un nombre annuel de travailleurs étrangers temporaires autorisés à entrer au Canada, non plus qu'on a plafonné les déplacements des TET dans un segment particulier (à l'exception du nombre de participants à certains programmes d'échange entre le Canada et d'autres pays).

Le Canada n'exerce actuellement aucun contrôle sur les sorties, ce qui signifie que les agents, bien qu'ils consignent l'entrée des étrangers au pays, n'enregistrent pas les départs. En découle donc, tant pour les décideurs que pour les universitaires, le défi de travailler sans données concrètes exhaustives. On peut cependant, grâce à certaines preuves empiriques, se faire une idée de l'ampleur de problèmes tels que les séjours illégaux ou les conditions de travail auxquelles sont soumis les travailleurs étrangers temporaires, et de la détérioration de la situation. Mais la prudence nous oblige à ne pas tirer de conclusions hâtives. Nous nous fions aux protections accordées dans le cadre du Programme des TET, comme l'avis sur le marché du travail fourni le plus

souvent par Service Canada pour s'assurer que les emplois occupés par les TET répondent à un réel besoin du marché, que les TET ont un salaire et des conditions de travail convenables au Canada, et que le fait d'embaucher des TET n'empêche pas des travailleurs et des chercheurs d'emploi canadiens d'avoir accès à des possibilités d'emploi et de transfert des compétences ou des connaissances.

De récentes modifications visant à accroître la responsabilisation des employeurs qui embauchent des TET permettront d'améliorer l'intégrité du programme et susciteront un plus grand appui des travailleurs canadiens et de la population en général. Ces modifications, qui doivent entrer en vigueur le 1^{er} avril 2011, réduiront le risque que les employeurs ou les tiers exploitent les travailleurs étrangers temporaires. On tiendra compte de nouveaux facteurs pour évaluer l'authenticité des offres d'emploi proposées par les employeurs. Ceux qui auront donné un salaire, des conditions de travail ou un emploi différent de ceux offerts à un TET précédemment ne seront pas admissibles au Programme des travailleurs étrangers temporaires pendant deux ans. En outre, dans ces récentes modifications, il est précisé que l'emploi occupé dans le cadre du Programme des TET est temporaire et que de nombreux travailleurs venus dans ce contexte se verront fixer une limite de quatre années d'emploi cumulatives, suivies d'une période d'au moins quatre ans pendant laquelle ils pourraient ne pas être autorisés à travailler au Canada.

Les immigrants stimulent-ils le commerce international? Perceptions australiennes et canadiennes du lien entre l'immigration et le commerce avec l'Inde

Margaret Walton-Roberts

Professeure agrégée, département de géographie et d'études environnementales
Directrice du Centre de recherche sur les migrations internationales, Wilfrid Laurier University

Résumé : Les immigrants stimulent-ils les échanges commerciaux entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil? Les économistes peinent à répondre simplement à la question en raison des facteurs multiples et complexes qui entrent en jeu. Se fondant sur une comparaison entre le Canada et l'Australie et sur le lien entre l'immigration et le commerce avec l'Inde, cette étude analyse dans quelle mesure les entrepreneurs immigrants font véritablement partie d'une stratégie de promotion du commerce avec l'Inde. Du point de vue méthodologique, la recherche s'appuie sur des réponses à des questions semi-structurées et fermées, appelant des réponses classées sur une échelle ordinale. Soixante répondants, dont trente à Vancouver, au Canada, et trente à Sydney, en Australie, ont évalué la valeur et les limites du lien entre les échanges commerciaux et l'immigration. Au nombre des différences les plus notables entre les deux pays figurent les contradictions perçues dans le commerce et les politiques d'immigration ainsi que le type d'obstacles pouvant empêcher les immigrants de stimuler le commerce. L'histoire et la nature de l'immigration indienne dans chaque pays pourraient expliquer en partie ces différences.

Introduction : le kangourou et le castor

Dernièrement, les revues populaires et universitaires se sont penchées sur le rôle joué par les immigrants dans la promotion du commerce international, par l'entremise de leurs réseaux transnationaux et de leur capital culturel (Saxenian, 2006; Honig, Drori et Carmichael, 2010). Cet essai rend compte d'un projet de recherche portant sur cette question, lequel a servi à comparer les relations canadiennes et australiennes avec l'Inde. La recherche montre comment le lien entre le commerce et l'immigration est perçu et utilisé différemment dans chaque pays. Comme l'Australie et le Canada ont des économies de ressources et des politiques d'immigration actives, on peut comparer leur immigration et leurs échanges commerciaux. S'il est vrai que les intérêts stratégiques et économiques de l'Australie se situent dans la région de l'Asie (Kaul, 2000), la plupart des commentateurs s'entendent pour dire que les relations commerciales du Canada avec l'Inde sont considérablement sous-exploitées (Dobson, 2006). En 2000, la valeur des importations faite par l'Inde

en provenance d'Australie était 2,8 fois supérieure à celle du Canada et, en 2007, cette valeur était 4,5 fois plus importante (Government of India, Department of Commerce, 2008).

Par ailleurs, par habitant, le Canada compte deux fois plus d'immigrants indiens que l'Australie, soit 1,4 % de la population totale, par rapport à 0,7 % en Australie, d'après les données du recensement de 2006 (443 690 immigrants au Canada, pour 147 106 en Australie). L'immigration indienne vers les deux pays a de tout temps fait une place aux Punjabis des régions rurales (Walton-Roberts, 2003; Voigt-Graf, 2005), mais l'hétérogénéité religieuse et régionale des immigrants indiens est plus grande en Australie qu'au Canada (Wilson et Samuel, 1996). Le Canada et l'Australie se livrent une concurrence pour attirer des immigrants qualifiés, mais la catégorie de la famille a communément constitué l'importante part des immigrants indiens au Canada. Toutefois, en 2000, le nombre d'immigrants indiens de la catégorie économique au Canada a pour la première fois légèrement dépassé celui de la catégorie de la famille

(48 % du nombre total appartenait à la catégorie économique, par rapport à 46 % pour la catégorie de la famille) [CIC, 2001]. En comparaison, la même année en Australie, plus de 80 % (5 046) des visas de résidents permanents délivrés aux Indiens se rapportaient au volet d'immigrants qualifiés, et seulement 19 % à la catégorie de la famille (Department of Immigration and Multicultural Affairs, 2006). L'Australie a également délogé le Canada pour ce qui est d'exploiter le marché des étudiants indiens. En 2008, l'Australie comptait plus de 80 000 étudiants indiens du niveau tertiaire (Anonyme, 2009) contre 2 500 visas délivrés aux étudiants indiens par le Canada la même année (Scherf et Macpherson, 2008). Le succès de la politique australienne sur les étudiants internationaux a néanmoins été qualifié de tardif (Birrell, 2006).

Méthodologie de la recherche

Afin d'évaluer les différentes approches adoptées par chaque pays relativement à l'utilisation des immigrants pour stimuler le commerce, on a effectué des entrevues avec des entrepreneurs immigrants ainsi qu'avec des représentants du gouvernement et des agents commerciaux à Vancouver (printemps 2008), et à Sydney, en Australie (février et mars 2009). À partir d'entreprises et de groupes gouvernementaux intéressés aux échanges commerciaux avec l'Inde, on a interrogé dans chaque communauté des répondants témoignant des mêmes caractéristiques, comme le présente le tableau 1. Les entrevues, semi-structurées, comprenaient une série de questions dont les réponses nécessitaient un classement, et c'est sur ces dernières que porte cette étude.

Tableau 1 : Profil des répondants aux entrevues

	C.-B.	NGS
Secteur des entreprises/entrepreneurs	19	20
Agriculture	2	0
Fabrication/pharmaceutique/biotechnologies	3	4
Bois d'œuvre, construction, transport	3	1
Services juridiques et commerciaux	11	15
Fonctionnaires/politiciens	6	5
Municipaux	2	0
Provinciaux/d'État	2	3
Fédéraux	2	2
Secteur de l'éducation	5	5
Secteur public	3	1
Conseillers privés	2	4
Total	30	30
Notes supplémentaires sur les répondants :		
Conseil commercial Asie-Pacifique/membres du conseil consultatif (C.-B.)/Western Sydney IT Cluster (NGS)	11	8
Nombre de répondants immigrants indiens	14	21
Nombre de répondants d'origine sud-asiatique qui n'étaient pas des immigrants (issus de la 2 ^e ou de la 3 ^e génération)	8	0

De quelle façon les immigrants peuvent-ils le mieux favoriser le commerce avec l'Inde?

Les répondants devaient évaluer comment les immigrants indiens (et les personnes d'origine indienne) pouvaient le mieux contribuer à améliorer les relations commerciales avec l'Inde. Cette question a servi à déterminer la valeur relative attribuée aux rôles joués par les immigrants sur le marché du travail en matière de développement du commerce international. L'expérience économique singulière des immigrants indiens dans les deux pays définit la question, puisque les chercheurs soutiennent que l'Australie a fait preuve d'une utilisation plus efficace des titres de compétences des immigrants avant la migration, pour ce qui est de l'intégration des immigrants au marché du travail (Hawthorne, 2008).

Au Canada, les immigrants indiens établis présentent des résultats sur le plan professionnel similaires à ceux nés au Canada, mais pour les immigrants récents et très récents, ces résultats sont grandement inférieurs à ceux de leurs homologues canadiens (Gilmore, 2008). Un tel fait préoccupe d'autant plus que l'immigration canadienne la plus récente en provenance de l'Inde a enregistré une hausse notable d'immigrants qualifiés.

Les réponses à la question sur le poste qui permettrait le mieux aux immigrants de stimuler le commerce présentent une grande similarité. Trente-quatre répondants ont classé l'option a (« comme entrepreneurs participant directement au commerce ») au premier ou au deuxième rang. À ce propos, les entrepreneurs immigrants qui trouvent leurs propres débouchés, par choix ou en raison de leur mobilité restreinte (Light et Bonacich, 1988), sont perçus comme la meilleure option pour développer le commerce. L'option b (« comme cadres ») est arrivée deuxième dans l'ensemble,

Tableau 2 : Selon vous, lesquels des postes suivants permettent le mieux aux immigrants indiens et aux Canadiens d'origine indienne de stimuler le commerce avec l'Inde? (1 étant le poste qui le permet le mieux et 5, le moins).

Question		Histogramme 1-5																						
a) Comme entrepreneurs participant directement au commerce d'exportation	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 2,1 NGS 1,9</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 1 NGS 1</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 2,1 NGS 1,9	Mode	C.-B. 1 NGS 1	<p>Le histogramme pour l'option a) compare les fréquences de classement (1 à 5) pour BC (gris) et NSW (noir). L'axe vertical va de 0 à 15. Les données sont les suivantes :</p> <table border="1"> <tr><th>Classement</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>13</td><td>11</td></tr> <tr><td>2</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>0</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>0</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>2</td></tr> </table>	Classement	BC	NSW	1	13	11	2	8	2	3	4	0	4	2	0	5	3	2
Moyenne	C.-B. 2,1 NGS 1,9																							
Mode	C.-B. 1 NGS 1																							
Classement	BC	NSW																						
1	13	11																						
2	8	2																						
3	4	0																						
4	2	0																						
5	3	2																						
b) Comme cadres	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 2,1 NGS 2,0</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 2 NGS 1</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 2,1 NGS 2,0	Mode	C.-B. 2 NGS 1	<p>Le histogramme pour l'option b) compare les fréquences de classement (1 à 5) pour BC (gris) et NSW (noir). L'axe vertical va de 0 à 15. Les données sont les suivantes :</p> <table border="1"> <tr><th>Classement</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td>12</td></tr> <tr><td>2</td><td>11</td><td>9</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>0</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>0</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>1</td></tr> </table>	Classement	BC	NSW	1	8	12	2	11	9	3	7	0	4	2	0	5	1	1
Moyenne	C.-B. 2,1 NGS 2,0																							
Mode	C.-B. 2 NGS 1																							
Classement	BC	NSW																						
1	8	12																						
2	11	9																						
3	7	0																						
4	2	0																						
5	1	1																						
c) Comme fonctionnaires	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 3,1 NGS 3,2</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 4 NGS 4</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 3,1 NGS 3,2	Mode	C.-B. 4 NGS 4	<p>Le histogramme pour l'option c) compare les fréquences de classement (1 à 5) pour BC (gris) et NSW (noir). L'axe vertical va de 0 à 15. Les données sont les suivantes :</p> <table border="1"> <tr><th>Classement</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>5</td><td>0</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>12</td></tr> <tr><td>5</td><td>5</td><td>2</td></tr> </table>	Classement	BC	NSW	1	5	0	2	3	8	3	7	9	4	9	12	5	5	2
Moyenne	C.-B. 3,1 NGS 3,2																							
Mode	C.-B. 4 NGS 4																							
Classement	BC	NSW																						
1	5	0																						
2	3	8																						
3	7	9																						
4	9	12																						
5	5	2																						
d) Comme membres d'associations commerciales axées sur l'Inde	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 2,9 NGS 3,5</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 4 NGS 4</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 2,9 NGS 3,5	Mode	C.-B. 4 NGS 4	<p>Le histogramme pour l'option d) compare les fréquences de classement (1 à 5) pour BC (gris) et NSW (noir). L'axe vertical va de 0 à 15. Les données sont les suivantes :</p> <table border="1"> <tr><th>Classement</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>0</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>4</td><td>10</td><td>11</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>1</td></tr> </table>	Classement	BC	NSW	1	4	0	2	6	5	3	9	10	4	10	11	5	4	1
Moyenne	C.-B. 2,9 NGS 3,5																							
Mode	C.-B. 4 NGS 4																							
Classement	BC	NSW																						
1	4	0																						
2	6	5																						
3	9	10																						
4	10	11																						
5	4	1																						
e) Comme membres élus du gouvernement	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>BC 4,3 NGS 4,3</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 5 NGS 5</td> </tr> </table>	Moyenne	BC 4,3 NGS 4,3	Mode	C.-B. 5 NGS 5	<p>Le histogramme pour l'option e) compare les fréquences de classement (1 à 5) pour BC (gris) et NSW (noir). L'axe vertical va de 0 à 25. Les données sont les suivantes :</p> <table border="1"> <tr><th>Classement</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>2</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>5</td><td>19</td><td>21</td></tr> </table>	Classement	BC	NSW	1	2	1	2	2	2	3	2	1	4	6	4	5	19	21
Moyenne	BC 4,3 NGS 4,3																							
Mode	C.-B. 5 NGS 5																							
Classement	BC	NSW																						
1	2	1																						
2	2	2																						
3	2	1																						
4	6	4																						
5	19	21																						

avec 20 premières ou deuxièmes places; ce classement laisse entendre que l'intégration des immigrants comme employés dans les grandes entreprises menant des activités commerciales sur le marché sud-asiatique, ou qui en ont l'intention, fait également bonne figure. En ce qui a trait à l'efficacité des immigrants comme fonctionnaires ou représentants d'associations commerciales, la perception des répondants de la Colombie-Britannique (C.-B.) semble plus positive que celle de ceux de la Nouvelle-Galles-du-Sud (NGS). En déterminant que les « membres élus du gouvernement » permettaient le moins de stimuler le commerce, les personnes sondées ont atteint le plus grand accord global, près de 40 des répondants classant l'option quatrième ou cinquième. Un tel résultat pourrait refléter les tensions possibles entre la promotion du commerce et la politique démocratique, question que nombre de répondants de la C.-B. ont souligné, reflétant la nature très régionalisée de l'immigration indienne (pour de plus amples renseignements, consulter Walton-Roberts, à paraître).

Quelle est la valeur des immigrants dans la création d'échanges?

Cette deuxième question, qui portait sur les multiples facteurs souvent associés à la valeur des immigrants ou de l'ethnicité relativement au développement du commerce, a fait l'objet d'un accord relativement grand. Des personnes interrogées, 25 ont classé « connaissance du marché indien » au premier ou au deuxième rang. La valeur des « liens familiaux et [des] liens personnels » a été jugée plus importante par les répondants de la C.-B. que par ceux de la NGS. À l'inverse, les répondants de la NGS ont considéré de façon plus favorable la « bonne connaissance de la culture ». Ces deux facteurs mettent en évidence l'importance des différentes formes de capital culturel que peuvent posséder les immigrants. Les compétences linguistiques et

Tableau 3 : Veuillez évaluer l'importance des facteurs suivants pour expliquer le rôle que jouent les immigrants en matière de promotion du commerce (1 étant le facteur le plus important et 5, le moins important).

Question	a) Compétences linguistiques	Histogramme 1-5
Moyenne	C.-B. 4.0 NGS 3.8	
Mode	C.-B. 5 NGS 5	
Question	b) Bonne connaissance de la société et de la culture indienne	Histogramme 1-5
Moyenne	C.-B. 2.5 NGS 2.3	
Mode	C.-B. 3 NGS 1	
Question	c) Connaissance du marché indien	Histogramme 1-5
Moyenne	C.-B. 1.8 NGS 2,1	
Mode	C.-B. 1 NGS 1	
Question	d) Liens familiaux et personnels	Histogramme 1-5
Moyenne	C.-B. 2.8 NGS 3.6	
Mode	C.-B. 2 NGS 4	
Question	e) Talents d'entrepreneur prêt à prendre des risques	Histogramme 1-5
Moyenne	C.-B. 3,3 NGS 3,1	
Mode	C.-B. 5 NGS 5	

les talents d'entrepreneur prêt à prendre des risques ont été classés comme les deux facteurs les moins importants.

Les compétences linguistiques sont souvent considérées comme essentielles au développement du commerce international (Dunlevy, 2006), mais l'usage de l'anglais en Inde a amené la plupart des répondants à minimiser l'importance des compétences linguistiques précises pour les échanges commerciaux, 43 classant celles-ci au quatrième ou au cinquième rang. Une grande convergence pousse l'anglais à être la langue des échanges à l'échelle de l'Inde (Sonntag, 2009) et bon nombre des répondants ont fait valoir qu'une telle hégémonie linguistique constitue un facteur positif qui favorise le développement du commerce en Inde. La valeur moindre accordée aux « talents d'entrepreneur prêt à prendre des risques » remet en cause l'idée selon laquelle les entrepreneurs immigrants possèdent, ou du moins manifestent, une certaine attitude innée à l'égard de la prise de risques, en comparaison des personnes nées au pays, comme l'indiquent le Conference Board of Canada (2007) et Mandel-Campbell (2007). La moitié des répondants n'ont pas établi de lien direct entre l'entrepreneuriat et le statut d'immigrant, 29 classant celui-ci quatrième ou cinquième. Un tel résultat donne à penser que pour augmenter les capacités commerciales avec l'Inde, une meilleure utilisation des compétences des immigrants dans tous les secteurs du marché du travail porterait davantage ses fruits que de miser sur la qualité innée que pourraient posséder les immigrants.

Obstacles à la création des échanges commerciaux que doivent surmonter les immigrants

La troisième question portait sur les obstacles au développement commercial rencontrés par les immigrants indiens et les entrepreneurs ethniques. Le problème auquel se heurtent les

Tableau 4 : Veuillez classer les obstacles suivants, que rencontrent les entrepreneurs immigrants indiens vivant au Canada qui veulent développer les exportations avec l'Inde (1 étant le facteur le plus important et 5, le moins important).

Question		Histogramme 1-5																						
a) Contradictions entre le commerce et la politique d'immigration (c.-à-d. refus de délivrance de visas)	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 2,33 NGS 3,2</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 1 NGS 4</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 2,33 NGS 3,2	Mode	C.-B. 1 NGS 4	<p>Détails de l'histogramme a) : L'axe horizontal représente les classes de difficulté de 1 à 5. L'axe vertical représente le nombre de répondants, allant de 0 à 12. Les données sont comparées pour BC (gris clair) et NSW (gris foncé).</p> <table border="1"> <tr><th>Classe</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>10</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>7</td></tr> </table>	Classe	BC	NSW	1	10	3	2	9	8	3	4	4	4	5	8	5	2	7
Moyenne	C.-B. 2,33 NGS 3,2																							
Mode	C.-B. 1 NGS 4																							
Classe	BC	NSW																						
1	10	3																						
2	9	8																						
3	4	4																						
4	5	8																						
5	2	7																						
b) Piètre soutien financier des banques canadiennes aux entrepreneurs immigrants	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 3,23 NGS 2,7</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 5 NGS 1</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 3,23 NGS 2,7	Mode	C.-B. 5 NGS 1	<p>Détails de l'histogramme b) : L'axe horizontal représente les classes de difficulté de 1 à 5. L'axe vertical représente le nombre de répondants, allant de 0 à 12. Les données sont comparées pour BC (gris clair) et NSW (gris foncé).</p> <table border="1"> <tr><th>Classe</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>11</td></tr> <tr><td>2</td><td>4</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>6</td></tr> </table>	Classe	BC	NSW	1	4	11	2	4	2	3	8	6	4	4	5	5	9	6
Moyenne	C.-B. 3,23 NGS 2,7																							
Mode	C.-B. 5 NGS 1																							
Classe	BC	NSW																						
1	4	11																						
2	4	2																						
3	8	6																						
4	4	5																						
5	9	6																						
c) Liens faibles entre les entreprises dirigées par des immigrants et les organismes gouvernementaux de nature commerciale	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 2,5 NGS 3,1</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 3 NGS 3</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 2,5 NGS 3,1	Mode	C.-B. 3 NGS 3	<p>Détails de l'histogramme c) : L'axe horizontal représente les classes de difficulté de 1 à 5. L'axe vertical représente le nombre de répondants, allant de 0 à 10. Les données sont comparées pour BC (gris clair) et NSW (gris foncé).</p> <table border="1"> <tr><th>Classe</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>8</td></tr> <tr><td>3</td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>4</td></tr> </table>	Classe	BC	NSW	1	7	2	2	6	8	3	9	4	4	7	7	5	3	4
Moyenne	C.-B. 2,5 NGS 3,1																							
Mode	C.-B. 3 NGS 3																							
Classe	BC	NSW																						
1	7	2																						
2	6	8																						
3	9	4																						
4	7	7																						
5	3	4																						
d) Sous-représentation des immigrants comme chefs de la direction	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 3,67 NGS 2,8</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 4 NGS 2</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 3,67 NGS 2,8	Mode	C.-B. 4 NGS 2	<p>Détails de l'histogramme d) : L'axe horizontal représente les classes de difficulté de 1 à 5. L'axe vertical représente le nombre de répondants, allant de 0 à 14. Les données sont comparées pour BC (gris clair) et NSW (gris foncé).</p> <table border="1"> <tr><th>Classe</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>12</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>5</td></tr> </table>	Classe	BC	NSW	1	7	1	2	3	7	3	5	6	4	12	5	5	8	5
Moyenne	C.-B. 3,67 NGS 2,8																							
Mode	C.-B. 4 NGS 2																							
Classe	BC	NSW																						
1	7	1																						
2	3	7																						
3	5	6																						
4	12	5																						
5	8	5																						
e) Manque d'intérêt général dont font preuve les Canadiens envers le marché indien	<table border="1"> <tr> <td>Moyenne</td> <td>C.-B. 2,57 NGS 3,07</td> </tr> <tr> <td>Mode</td> <td>C.-B. 2 NGS 5</td> </tr> </table>	Moyenne	C.-B. 2,57 NGS 3,07	Mode	C.-B. 2 NGS 5	<p>Détails de l'histogramme e) : L'axe horizontal représente les classes de difficulté de 1 à 5. L'axe vertical représente le nombre de répondants, allant de 0 à 10. Les données sont comparées pour BC (gris clair) et NSW (gris foncé).</p> <table border="1"> <tr><th>Classe</th><th>BC</th><th>NSW</th></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>7</td></tr> <tr><td>2</td><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>3</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>8</td></tr> </table>	Classe	BC	NSW	1	7	7	2	8	5	3	5	4	4	3	5	5	8	8
Moyenne	C.-B. 2,57 NGS 3,07																							
Mode	C.-B. 2 NGS 5																							
Classe	BC	NSW																						
1	7	7																						
2	8	5																						
3	5	4																						
4	3	5																						
5	8	8																						

voyageurs de commerce de l'Inde, celui d'obtenir un visa de visiteurs, a été mis en lumière dans le cas du Canada (Fondation Asie Pacifique du Canada, 2005; Walton-Roberts, 2010) et à ce sujet, la moitié des répondants l'ont classé premier ou deuxième en importance. Les réponses canadiennes rendaient compte du conflit inhérent perçu entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC), qui a été cité avec humour par les répondants, mais également avec irritation :

[Traduction] C'est au premier rang (rire). Je veux dire, même s'il n'arrive pas premier, tout le monde insiste pour qu'il soit au premier rang, parce que dans toutes les associations, réunions... le problème se manifeste toujours. (C.-B.5)

Le problème pourrait également fragiliser la position du Canada dans un marché de l'immigration de plus en plus concurrentiel :

[Traduction] L'Australie les accueillera à bras ouverts; le Royaume-Uni les accueillera à bras ouverts. Si nous ne sommes pas aussi concurrentiels, nous ne réussirons pas. Lorsque j'étais en Inde, ils parlaient de ce problème de visas [...] ils ont utilisé une analogie qui distingue le Canada de l'Australie : s'il y avait 10 demandeurs de visa, le Canada en refuserait 9 et en prendrait 1 [...] tandis que l'Australie en délivrerait 15! (C.-B.13)

Bien que les énoncés ci-dessus et les réponses classées démontrent clairement l'immense mécontentement que ressentent de nombreux répondants relativement aux problèmes de visa, les répondants canadiens présentaient quelques divergences d'opinions. En effet, 7 personnes ont placé le problème en quatrième ou en cinquième place, et en Australie, 15 répondants l'ont classé quatrième ou cinquième :

[Traduction] Je n'ai jamais entendu [...] une personne d'affaires honnête affirmer qu'elle n'a pas pu obtenir un visa. (C.-B.12)

[Traduction] Je crois personnellement et je suis, vous savez, en désaccord avec mes collègues à ce sujet, je

crois personnellement que ce problème de visa est exagéré. (C.-B.18)

[Traduction] Écoutez, j'ai participé à la tenue de plusieurs délégations de l'Inde et je n'en ai pas entendu parler. J'ai connu beaucoup de gens en visite, qui venaient d'entreprises indépendantes ou de multinationales, et j'ai accueilli plusieurs délégations commerciales venues ici. Je ne crois donc pas que ce soit un problème. (NGS 1)

En Australie, les observations formulées sur les contradictions entre le commerce et la politique d'immigration concernaient la citoyenneté. Deux répondants ont fait part d'un cas où un immigrant indien cadre en TI a été repéré sur le marché indien pour le compte d'une entreprise de TI australienne. Il s'est vu refuser la citoyenneté australienne, car il n'avait pas le statut de résident en Australie, même s'il générerait une valeur économique pour le pays. Une telle forme de nationalisme territorial va à l'encontre de la nature du capitalisme transnational qui caractérise le secteur florissant des TI.

L'obstacle dû au désintéressement général du gouvernement, qui ne cherche pas à développer le commerce avec l'Inde, a également été cité. La proximité géographique du Canada avec les États-Unis et la dépendance du pays au commerce entretenu avec la deuxième puissance économique mondiale ont été perçues comme des limites aux efforts d'internationaliser la part de marché du Canada dans d'autres régions [traduction] : « L'actuelle politique du MAECI est très claire. Vous savez, États-Unis, États-Unis, États-Unis » (C.-B.19). En Australie, certains répondants ont estimé que l'Inde n'était pas suffisamment au centre des priorités, mais les répondants australiens ont considéré le désintéressement général du gouvernement comme l'obstacle le moins important.

L'un des résultats peut-être les plus étonnants en ce qui a trait aux obstacles au commerce est la question de la sous-représentation des immigrants comme chefs de la direction. Lorsque nous tenons compte des résultats professionnels des immigrants, en apparence meilleurs

en Australie qu'au Canada, il semble étonnant que le « manque de chefs de la direction nés en Inde » soit plus manifeste en Australie. La durée plus ou moins longue de la présence des immigrants indiens dans chaque pays pourrait fournir une explication. Au Canada, comme les immigrants indiens qualifiés sont présents depuis relativement plus longtemps, surtout dans la région de la C.-B., ils sont plus nombreux à occuper des postes supérieurs dans les entreprises. Le nombre d'immigrants indiens de deuxième ou de troisième génération compris chez les répondants canadiens, comparativement aux répondants australiens (8, par opposition à 0) peut également en faire état. Un autre obstacle plus évident en Australie qu'au Canada a été le manque de soutien financier, mais celui-ci a été perçu comme un problème structurel qui affecte toutes les entreprises, et pas seulement les immigrants :

[Traduction] Il n'y a au fond que très peu de soutien financier, et cela n'est pas propre aux immigrants. Quelqu'un qui souhaite créer une entreprise d'exportation ou d'importation ne dispose pas de beaucoup de soutien financier. (NGS 9)

Conclusion

Dans la recherche de Saxenian (2006) sur les argonautes transnationaux, les ingénieurs indiens formés aux États-Unis et envoyés mener des opérations américaines en Inde ont joué un rôle fondamental dans l'établissement et le maintien des liens transnationaux. Les contextes canadien et australien diffèrent indéniablement de celui des États-Unis en matière de commerce et de politique migratoire. Pour comprendre comment les structures gouvernementales relatives à la promotion du commerce, à la gestion de l'immigration et aux relations internationales s'articulent ensemble, nous devons porter une plus grande attention aux particularités territoriales et sociales des immigrants et aux flux des échanges commerciaux, ainsi qu'à la façon dont les immigrants se mobilisent et se positionnent pour établir et maintenir ces liens dans le temps et dans l'espace.

Dans le cas de l'Australie et du Canada, la situation des immigrants sur le marché du travail donne lieu à des

obstacles différents du point de vue de l'effectif d'immigrants (l'immigration indienne existe depuis plus longtemps au Canada, mais l'Australie insiste davantage sur les immigrants qualifiés et sur le succès de leur intégration au marché du travail). Les contradictions perçues entre le commerce et la politique d'immigration comportent également des différences. Au Canada, on a souligné les problèmes liés à la délivrance des visas. En Australie, le seul problème cité par deux répondants portait sur les exigences en matière de citoyenneté territoriale allant à l'encontre de la nature transnationale du secteur des TI. Les obstacles généraux englobaient le financement en Australie, tandis que le manque d'intérêt du gouvernement à l'égard du marché indien était mentionné comme étant le plus important au Canada.

La valeur du capital culturel est admise aux deux endroits, mais au Canada, les liens personnels l'emportent sur la bonne connaissance générale de la culture indienne, peut-être compte tenu de la nature spatialement et socialement dense des réseaux d'immigrants en C.-B. (lieu de la recherche). Des recherches plus poussées en la matière permettront d'analyser en contexte comment les cadres stratégiques peuvent entraver ou accroître les possibilités individuelles des immigrants. De telles recherches peuvent également être comparées à d'autres pays et groupes d'immigrants, avec des études de cas présentant une évaluation et une orientation des politiques couplées à des études économétriques qui, bien qu'intéressantes, tendent à sous-estimer le contexte socio-spatial de l'étude.

Remerciements

La présente recherche a été rendue possible grâce au généreux financement de la Fondation Asie-Pacifique et du Centre Metropolis de la Colombie-Britannique. En outre, elle a bénéficié de la présence d'assistants de recherche : Danielle Miller, Subramaniam Velayutham et Aisling O'Doherty; et elle a pu compter sur des partenaires : la B.C. Regional Innovation Chair in Canada-India Business et l'Economic Development at Fraser Valley University, à Abbotsford (C.-B.).

L'auteur

La recherche de Margaret Walton-Roberts porte sur la migration indienne, le sexe, l'établissement des immigrants dans les villes canadiennes de taille moyenne et les réseaux transnationaux. Mme Walton-Roberts a publié plusieurs articles sur l'envoi de fonds par les immigrants et les relations transnationales entre les non-résidents indiens à l'étranger et leur collectivité d'origine en Inde. La présente recherche examine la relation entre l'immigration et le commerce, et elle s'attache en particulier à l'internationalisation de l'éducation, notamment à la profession d'infirmière.

Bibliographie

- ANONYME (mars-avril 2009). « Country Profile: Australia-India Relations », *The Diplomat*, p. 62-63.
- AUSTRALIE. DEPARTMENT OF IMMIGRATION AND MULTICULTURAL AFFAIRS (2006). Research and Statistics. *Immigration Update*. http://www.immi.gov.au/media/publications/pdf/Update_June06.pdf (consulté le 7 février 2011).
- BIRRELL, B. (2006). « Implications of Low English Standards Among Overseas Students at Australian Universities », *People and Place*, vol. 14, n° 4, p. 52-64.
- CIC (Citoyenneté et Immigration Canada). *Faits et chiffres 2001*. <http://prod.library.utoronto.ca/datalib/data/utm/cic/facts-temp2001.pdf> (consulté en décembre 2010).
- CONFERENCE BOARD OF CANADA (2007). « How Canada Performs: A Report Card on Canada ». <http://www.conferenceboard.ca/documents.asp?rnext=2047> (consulté en septembre 2007).
- DOBSON, W. (juin 2006). « The Indian Elephant Sheds Its Past », commentaire n° 235, Toronto, C.D. Howe Institute.
- DUNLEVY, J. A. (2006). « The Influence of Corruption and Language on the Protrade Effect of Immigrants: Evidence from the American States », *Review of Economics and Statistics*, vol. 88, n° 1, p. 182-186.
- FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA (avril 2005). « The Role of Asian Ethnic Business Associations in Canada », *Canada Asia Commentary*, vol. 35.
- GILMORE, J. (2008). « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance », rapport de recherche de Statistique Canada 71-606-X2008002.
- HAWTHORNE, L. (mai 2008). « The Impact of Economic Selection Policy on Labour Market Outcomes for Degree-Qualified Migrants in Canada and Australia », *Institute for Research on Public Policy Choices*, vol. 14, n° 5.
- HONIG, B., DROR, I. I. et B. CARMICHAEL (sous la dir.) [2010]. *Transnational and Immigrant Entrepreneurship in a Globalized World*, Toronto, University of Toronto Press.
- GOVERNMENT OF INDIA, DEPARTMENT OF COMMERCE (2008). System on Foreign Trade Performance Analysis. <http://commerce.nic.in/eidb/default.asp> (page consultée le 7 février 2011).
- KAUL, M. M. (2000). « Australia-India Relations: Post-Pokhran II Phase », *International Studies*, vol. 37, n° 4, p. 365-375.
- LIGHT, I. et E. BONACICH (1988). *Immigrant Entrepreneurs: Koreans in Los Angeles*, Los Angeles, University of California Press.
- MANDEL-CAMPBELL, A. (2007). *Why Mexicans Don't Drink Molson; Rescuing Canadian Business from the Suds of Global Obscurity*, Toronto, Douglas & McIntyre.
- SAXENIAN, A. L. (2006). *The New Argonauts: Regional Advantage in a Global Economy*, Cambridge, Harvard University Press.
- SCHERF, K. et I. MACPHERSON (2008). « Canadian Post Secondary Players in India: Obstacles, Issues, Opportunities », rapport de recherche de la Fondation Asie Pacifique du Canada. <http://www.asiapacific.ca/files/Analysis/2008/PostSecondaryIndia.pdf> (consulté en février 2009).
- SONNTAG, S. (2009). « Linguistic Globalization and the Call Center Industry: Imperialism, Hegemony or Cosmopolitanism? », *Language Policy*, vol. 8, p. 5-25.
- VOIGT-GRAF, C. (2005). « The Construction of Transnational Spaces by Indian Migrants in Australia », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n° 2, p. 365-384.
- WALTON-ROBERTS, M. (2010). « The Trade and Immigration Nexus in the India-Canada Context », *Transnational and Immigrant Entrepreneurship in a Globalized World*, paru sous la direction de Benson Honig, Israel Drori et Barbara Carmichael, Toronto, University of Toronto Press, p. 145-180.
- WALTON-ROBERTS, M. (2003). « Transnational Geographies: Indian Immigration to Canada », *The Canadian Geographer*, vol. 47, n° 3, p. 235-250.
- WALTON-ROBERTS, M. (à paraître). « Indo-Canadian Transnationality and Discourses of Regional (Dis)advantage », *Global Networks*.
- WILSON, W. R. et T. J. SAMUEL (1996). « India-Born Immigrants in Australia and Canada: A Comparison of Selected Characteristics », *International Migration*, vol. 34, n° 1, p. 117-142.

Développement économique et immigration : les initiatives de S.U.C.C.E.S.S. et sa vision de l'avenir

Thomas Tam

Directeur général, S.U.C.C.E.S.S.

Le nombre croissant de nouveaux immigrants arrivant d'Asie conjugué au taux élevé de chômage et de sous-emploi qui persiste chez les immigrants indiquent que les systèmes socioéconomiques du Canada ne fonctionnent pas aussi bien qu'on le pense lorsqu'il s'agit de les intégrer, avec leurs familles, de créer des emplois correspondant à leurs compétences, d'offrir aux nouveaux entrepreneurs des occasions d'affaires et d'attirer les fonds d'investissement de l'étranger afin de faciliter le développement économique de la région. Le problème que pose l'intégration des immigrants arrivés au Canada dans la catégorie des gens d'affaires est particulièrement grave.

La vision de S.U.C.C.E.S.S.

Installation des immigrants et développement socioéconomique sont étroitement mêlés. La vision adoptée par S.U.C.C.E.S.S. vise cette double intégration (économique et sociale). Le nombre croissant de travailleurs qualifiés, de candidats des provinces et d'immigrants dans la catégorie des affaires, arrivés en Colombie-Britannique dans les années 1990, ont conduit S.U.C.C.E.S.S. à élaborer à leur intention toute une gamme de services concernant le commerce international et destinés aux chefs d'entreprise, conçus également pour permettre à l'activité économique locale de tirer parti de ce bassin de compétences, tant en ce qui a trait au travail autonome qu'aux débouchés. Ayant remarqué l'utilité de ce type de programme, S.U.C.C.E.S.S. a inclus l'élaboration de programmes destinés aux entrepreneurs dans un ensemble de services visant à stimuler l'installation des immigrants et leur intégration.

En 1994, S.U.C.C.E.S.S. a ouvert le Business Development Training Centre, devenu par la suite le Business and Economic Development (BED), qui s'adresse aux clients

de la Colombie-Britannique et des provinces de l'Ouest canadien. Le BED offre des services et un soutien aux chefs d'entreprise et aux travailleurs autonomes éventuels. Il met à leur disposition une information commerciale et un soutien technique, et il appuie l'accréditation des entreprises. Il voit aussi au perfectionnement et à la formation des chefs d'entreprise et mène des initiatives régionales en matière d'immigration, tout en offrant des services commerciaux et des services relatifs à l'investissement. Le BED travaille avec des milliers de petites et moyennes entreprises (PME) en Colombie-Britannique et dans d'autres provinces.

Le projet Gateway to Asia®

Le projet Gateway to Asia® (GTA) du BED vise à développer des marchés asiatiques pour leur offrir des biens et des services de l'Ouest canadien. Il s'agit d'une initiative unique où les fabricants et les fournisseurs des PME entrent en relation avec des immigrants venus récemment d'Asie, favorisant ainsi de nouvelles relations et des échanges commerciaux avec les acheteurs et investisseurs basés dans les pays de provenance des immigrants. Le projet permet d'accroître le nombre de sociétés exportant vers l'Asie, le volume du commerce spécialisé de l'Ouest canadien vers l'Asie, le nombre de nouveaux produits et services adaptés aux marchés asiatiques et l'investissement de fonds d'Asie au Canada.

Le projet GTA s'appuie sur la connaissance profonde des marchés, les compétences linguistiques et les réseaux commerciaux que les communautés des immigrants asiatiques au Canada ont de leurs pays d'origine, et il vise à développer ces avantages. La plupart des 1 300 membres qui participent au projet sont des immigrants venus récemment de Chine. Environ 50 % d'entre eux avaient ou ont encore des activités

économiques en Chine, et la moitié de ce nombre s'est jointe à des entreprises canadiennes. Ces récents immigrants participent au projet GTA pour connaître les entreprises basées au Canada, cherchant des partenaires chinois ou un accès aux marchés chinois.

De 2002 à 2010, le chiffre d'affaires total des exportations vers la Chine, généré par les membres du projet GTA, s'est élevé à 39 M\$CAN. D'avril 2006 à aujourd'hui, la somme totale des investissements asiatiques en Colombie-Britannique attribuée au projet a atteint 15 M\$CAN. En 2007, le GTA de S.U.C.C.E.S.S. a été désigné par l'Asia Pacific Foundation comme l'une des 15 meilleures entreprises et organisations canadiennes capables de comprendre les retombées économiques de l'Asie sur le monde des affaires actuel (*Leading the Way – Canadian Business Strategies in Asia*, rapport de l'Asia Pacific Foundation of Canada, juillet 2007). Une évaluation indépendante du GTA, commanditée par Western Economic Diversification Canada (WD) en mars 2007, a conclu que « le programme GTA offre un bon rendement financier au Canada dans son ensemble, et un bon rapport qualité-prix, compte tenu des sommes investies par WD et S.U.C.C.E.S.S. » (*Assessment of the Gateway to Asia Program*, Dennis Rank et associés, 2007, p. 4¹).

Les immigrants : l'avantage caché du Canada... pourvu qu'on les intègre!

Voilà quelques années, une publication de l'Asian Pacific Foundation signalait que l'aptitude aux affaires et les relations commerciales des nouveaux arrivants venus d'Asie (*Canada's "Hidden Advantage" Revisited*, Canada Asia Commentary, septembre 1999) constituait un « avantage caché du Canada ». Il serait juste de considérer les immigrants au Canada comme des atouts plutôt que des charges. Toutefois, il importe de veiller à intégrer les immigrants économiques et leurs familles pour qu'ils se sentent chez eux au Canada. L'expérience pratique ainsi que nos observations nous ont montré que si nous n'aidons pas les nouveaux immigrants d'affaires et les

travailleurs autonomes à surmonter les obstacles liés à l'intégration, si nous les abandonnons à leurs problèmes, sans appui interculturel ni linguistique adéquat, très peu perceront au Canada. Il existe un besoin urgent de compréhension interculturelle, d'orientation, de formation au langage commercial, d'accessibilité, de services de transition et d'intégration permettant à ces nouveaux chefs d'entreprise au Canada d'allier leurs compétences au monde des affaires de la société d'accueil.

À cet égard, nous constatons la nécessité encore plus pressante d'un réseau national de soutien aux immigrants d'affaires, pour que les immigrants, qu'ils soient de la catégorie des affaires ou travailleurs autonomes, entrent en relation avec les services et ressources locales sur un mode interculturel productif.

Les problèmes des immigrants d'affaires

Depuis 16 ans, le BED de S.U.C.C.E.S.S. met ses services commerciaux à la disposition des chefs d'entreprise immigrants. Nous avons pour mission de stimuler l'intégration économique entre les nouveaux chefs d'entreprise et les entrepreneurs locaux, en proposant des programmes d'entrepreneuriat et de consultation.

La vision d'un réseau national de soutien aux immigrants d'affaires s'est constituée à partir de notre pratique quotidienne et de notre observation des problèmes que rencontrent les immigrants de cette catégorie ainsi que les nouveaux immigrants désireux de fonder une entreprise et de travailler à leur compte au Canada. En raison des obstacles linguistiques et du manque de compréhension interculturelle, ces chefs d'entreprise nouvellement immigrés ont besoin de divers services d'orientation et de consultation, dans leur langue maternelle, plus complets que l'information commerciale de base ou les services de renseignements offerts en anglais ou en français au grand public.

1. S.U.C.C.E.S.S. et Western Economic Diversification Canada (WD) ont travaillé en partenariat de 2002 à 2009 à mettre sur pied le projet Gateway to Asia®. WD a fourni 70 % des fonds.

La plupart de ces nouveaux chefs d'entreprise sont venus d'Asie, notamment de Chine et de Corée. Ils étaient extrêmement productifs dans leur pays d'origine, mais une fois dans leur nouveau pays, ils ont souvent été handicapés et dépassés par un monde des affaires peu familier, par la région, la langue, la culture et la perte brutale de leur réseau commercial et social. Certains ont été dissuadés par une incursion infructueuse dans le monde des affaires, car l'information commerciale générale mise à leur disposition, la formation linguistique de base et les services de consultation dans l'une des langues officielles ne suffisaient pas à répondre aux besoins de ces futurs chefs d'entreprise. Plusieurs, ayant tôt fait d'apprendre à se méfier des risques, s'en sont tenus à leurs capitaux, perdant l'envie d'investir. Le Canada, en tant que pays d'accueil, a ainsi perdu de précieuses opportunités.

Les besoins en service des immigrants d'affaires

Les immigrants d'affaires, notamment ceux en provenance des pays non anglophones d'Asie, ont besoin d'une orientation et d'une formation dans la langue pour pouvoir se lancer en affaires au Canada. En plus d'une information de base, ils ont besoin de services appropriés pour renforcer leur assurance et stimuler leur confiance; on doit également les aider à trouver des mentors.

Les immigrants d'affaires nouvellement arrivés ont besoin d'une formation linguistique pratique, adaptée au monde des affaires canadien. Ils doivent également acquérir une bonne compréhension du système bancaire canadien et de son mode de fonctionnement. On doit leur donner accès au réseau commercial local ou aux associations professionnelles ou industrielles correspondant à leurs types d'activités commerciales. Dans l'idéal, ils devraient être jumelés aux nouvelles entreprises commerciales et aux partenaires locaux, et être informés des opportunités d'investissement dans leur région. Ils ont besoin d'orientation lorsqu'ils choisissent des services professionnels ou commerciaux locaux, dans le domaine juridique ou dans l'immobilier, la comptabilité,

la commercialisation et la vente, le développement des produits, les fournisseurs ou autres, propres à la collectivité où ils sont installés. Ils ont besoin d'un portefeuille complet d'avis et d'aide professionnelle dans leur langue, de services d'interprétation qui dépassent la simple information. Ce n'est que par une combinaison d'intégration sociale et économique que les immigrants d'affaires et leurs familles réussiront au Canada. Le dernier sondage de *China goes global*, effectué en 2010 par l'Asia Pacific Foundation et paru le 17 janvier 2011, témoigne de telles frustrations, reprenant les besoins et préoccupations exprimés par bon nombre de chefs d'entreprise venus s'installer au Canada après avoir exploité des PME en Chine.

Les occasions d'affaires

S'appuyant sur son expérience acquise localement, S.U.C.C.E.S.S. entrevoit de meilleures chances de tisser un réseau national pouvant offrir de nombreux avantages : des services intégrés, adaptés à la réalité interculturelle et linguistique; une consultation à faible coût; une formation au monde des affaires canadien; des programmes de mentorat; des ateliers d'affaires; des séminaires et un réseau d'affaires local qui donne aux nouveaux arrivants désireux de créer des entreprises au Canada des occasions d'investir. S.U.C.C.E.S.S. espère trouver les fonds nécessaires à l'infrastructure et au fonctionnement de base d'un réseau national de ce genre, qui comprendrait les agences locales ou des centres d'information commerciaux facturant aux nouveaux arrivants des frais de consultation commerciale abordables et uniformisés; il pourrait aussi s'agir de frais à échelle mobile, basés sur une série de services (à élaborer) ajoutés à ceux déjà offerts, à partir des cadres actuels d'installation et d'intégration. Cette démarche constituerait une première tentative de créer un partenariat public-privé avec les ONG, visant à stimuler l'intégration socioéconomique des nouveaux immigrants d'affaires.

Section 2 – Défis de l'intégration sociale

Apprendre à vivre ensemble

Charles Ungerleider

Résumé : Le présent article traite de l'infrastructure liée à la justice sociale au Canada et analyse comment, au cours des cinquante dernières années, celle-ci a contribué à contrer les menaces qui pèsent sur la cohésion sociale. Il donne au lecteur un aperçu de quelques-uns des défis qui se posent au système canadien et des différentes solutions législatives et stratégiques permettant d'y répondre. Même si le cadre de justice sociale du Canada est l'un des plus solides au monde, M. Ungerleider montre comment les inégalités croissantes entre les Canadiens risquent de menacer la cohésion sociale.

Le problème de la cohésion sociale est particulièrement aigu au Canada. Ce pays est doté d'un vaste territoire, d'une population diversifiée, d'un paysage politique fragmenté, d'institutions centrales faibles, de régions très différentes, et son plus proche voisin est extrêmement puissant. Si le nombre ou le type d'écarts deviennent trop importants, l'ensemble vole en éclats. Lorsqu'il n'est plus possible de gérer les différences, les mariages et les nations se dissolvent. Pourtant, depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada a réussi de façon remarquable à maintenir la cohésion sociale malgré sa diversité croissante.

En octobre 2010, le *Globe and Mail* a publié une série d'articles sur le multiculturalisme canadien, accompagné de sondages en ligne. Dans le cadre de l'un de ces sondages, les lecteurs étaient invités à choisir entre le « creuset » et la « mosaïque », en réponse à une question sur leur politique culturelle préférée, comme s'il s'agissait d'un véritable choix politique. Même si les métaphores de la mosaïque et du creuset peuvent servir à des fins journalistiques, elles ne rendent pas compte des questions ni des options stratégiques auxquelles le Canada doit faire face afin de résoudre le problème fondamental qui se pose à chaque ensemble social, de la petite dyade à l'ensemble de la société : combien et quels types de différences le groupe social peut-il intégrer ou présenter tout en demeurant homogène?

Le *Globe and Mail* publiait le 5 octobre un article intitulé « Canada's Changing Faith » (changement de croyance au Canada; Friesen et Martin, 2010), suivi du sous-titre [traduction] « La progression de la religion dans le secteur public pose de formidables défis à nos anciennes notions de tolérance et d'acceptation. » Toutefois, dans son document en ligne, le quotidien fournissait un accès interactif aux résultats du World Values Survey, 2005-2008 (WVS)¹. Même si quelques pays semblent plus tolérants que le Canada et qu'une importante proportion de Canadiens n'apprécient guère les homosexuels (15,7 %) ou les personnes atteintes du sida (13,5 %), les données du WVS réfutent l'affirmation de Friesen et Martin, brossant le portrait d'un pays où les gens ont appris à vivre ensemble, quoique de manière imparfaite.

Tableau 1 : Pourcentage de Canadiens qui N'APPRÉCIENT PAS

les personnes de religion différente	2,3
les personnes de race différente	2,5
les couples non mariés qui vivent ensemble	3,0
les personnes de langue différente	3,7
les immigrants et les travailleurs étrangers	4,6
les personnes atteintes du sida	13,5
les homosexuels	15,7
les buveurs excessifs	70,4
les toxicomanes	91,7

Source : « Diversity: Yes, in my backyard » (La diversité : oui, tout près de chez moi), *Globe and Mail* (1^{er} octobre 2010). <http://www.theglobeandmail.com/news/national/time-to-lead/multiculturalism/diversity-yes-in-my-backyard/article1736042> (en anglais; page consultée le 5 octobre 2010).

1. Le WVS est un regroupement de spécialistes universitaires en sciences sociales qui surveille les tendances et les changements à caractère social dans de nombreux pays en effectuant de la recherche sur les sondages.

Le faible pourcentage de Canadiens qui n'apprécient pas les immigrants (4,6 %), les gens de religion (2,3 %), de race (2,5 %) ou de tradition linguistique (3,7 %) différentes témoigne de l'influence de l'environnement normatif canadien. Les Canadiens savent que le fait d'exprimer franchement l'intolérance est inacceptable.

Les données sur les Canadiens obtenues par le World Values Survey confirment ce que la plupart des observateurs ont constaté au sujet des centres urbains du Canada, c'est-à-dire que les gens ont appris à vivre ensemble dans un environnement social caractérisé par la densité, la diversité et la complexité. Compte tenu de ces caractéristiques, la cohésion sociale des villes canadiennes est remarquable. Toutefois, l'absence de conflits et la cohésion ne sont pas fortuites : elles sont acquises par l'apprentissage et appuyées par divers facteurs invisibles, mais importants.

Dans leur article du *Globe and Mail*, Friesen et Martin affirment que les belles histoires que se racontent les Canadiens au sujet du multiculturalisme sont fausses, car elles n'ont pas été vérifiées de la même manière que l'a été la tolérance des nations européennes. Faisant référence à Will Kymlicka, ils soulignent que le Canada ne vit pas à proximité d'une nation appauvrie d'où les migrants veulent s'enfuir, qu'il n'a pas une importante sous-classe de travailleurs invités et n'entretient pas de relation comme celle qui existe entre un empire et ses colonies. Pour vraies qu'elles soient, ces caractéristiques ne tiennent pas compte du passé du Canada ni de son cheminement laborieux l'amenant à devenir une nation plus juste et plus homogène (voir aussi Kymlicka, 1995).

La plupart des Canadiens savent que pendant une bonne partie de l'histoire du pays, les décideurs ne se sont guère préoccupés du traitement discriminatoire réservé aux immigrants, aux minorités, aux Autochtones, aux Canadiens français et aux femmes (Backhouse, 1999). Les mauvais traitements infligés aux peuples autochtones du Canada, les taxes imposées aux immigrants asiatiques et sud-asiatiques, la domination des Canadiens francophones par les anglophones, le refus d'accueillir des réfugiés juifs au Canada et l'internement de Canadiens

d'origine japonaise ne sont pas uniquement de simples écarts au traitement juste et équitable des personnes.

Ces pratiques discriminatoires commencent à changer au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la période qui s'ensuit. Malgré les améliorations apportées aux politiques et aux pratiques, le processus d'édification d'une société plus juste et homogène n'est pas exclusivement une suite ininterrompue de succès. De nombreux jalons marquent le chemin parcouru par le Canada; pourtant, il serait faux de croire que la justice et la cohésion sociales ont toujours constitué une priorité pour les décideurs. Par exemple, il a fallu unifier les Canadiens au cours de la période que de nombreux Canadiens français ont appelée la guerre d'Angleterre et qui a inspiré des politiques visant à améliorer la cohésion sociale.

Conscients que l'effort de guerre du pays risque d'être compromis par des oppositions entre les groupes, les Services nationaux de guerre du gouvernement du Canada organisent une tournée de conférences sous la direction de l'Association des cercles canadiens, afin de susciter la collaboration entre les groupes appuyant l'effort de guerre. Au nombre des autres initiatives « multiculturelles » qui sont entreprises, mentionnons la réalisation par l'Office national du film de *Peoples of Canada*, celle d'une série d'émissions de radio, « Canadians All », par la CBC, et la publication d'une brochure du même titre. En 1944, les Services nationaux de guerre fournissent de l'aide au Conseil canadien d'éducation civique afin qu'il publie et diffuse une brochure intitulée *The Problem of Race* (Joshee, 1995).

Il est paradoxal de constater que peu après que le gouvernement du Canada envoie des Canadiens d'origine japonaise dans des camps d'internement et autorise la saisie de leurs biens, l'Ontario promulgue une loi limitant la discrimination raciale (Ontario, 1944). Trois ans plus tard, la Saskatchewan adopte la *Saskatchewan Bill of Rights Act* (1947). Leur emboîtant le pas, d'autres provinces établissent des mesures législatives et des pratiques visant à réduire la discrimination.

Durant la période qui suit la Seconde Guerre mondiale, les inégalités entre les Canadiens francophones et anglophones deviennent un sujet de préoccupation pour les gouvernements qui se succèdent. Le gouvernement canadien, qui met sur pied en 1949 la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, juge nécessaire de reconnaître qu'il existe au moins deux Canadas, inégaux et presque totalement distincts.

Le gouvernement du Canada fait de modestes concessions en réponse au nationalisme croissant de l'après-guerre au Québec, offrant entre autres l'interprétation simultanée dans les débats parlementaires (1958) et l'émission de chèques en français (1962). Toutefois, ces gestes essentiellement symboliques n'étouffent pas les récriminations croissantes de ceux qui réclament de plus grands changements. Lorsque le gouvernement libéral de Lester Pearson prend le pouvoir, en 1963, il exige la création de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme afin de « recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée » (Waddell, 1986).

Parmi les nombreuses conséquences des travaux de la Commission, mentionnons la reconnaissance de l'inégalité linguistique entre les Canadiens d'origine française et ceux d'origine anglaise. En conséquence, le gouvernement élabore et promulgue la *Loi sur les langues officielles* (Asselin, 2001), accordant un statut officiel égal au français et à l'anglais dans les débats et travaux du Parlement, le système judiciaire et les sociétés d'État. Durant la même période, l'identité canadienne-française cesse de s'appuyer sur la religion pour se fonder sur la langue.

En un court laps de temps, le gouvernement établit une vaste gamme de programmes servant à promouvoir le bilinguisme, dont l'enseignement d'une langue seconde dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada (Waddell, 1986). Le bilinguisme officiel contribue à améliorer le climat de respect non seulement entre les Canadiens français et les Canadiens britanniques, mais aussi entre les Canadiens d'autres origines ethniques.

[Traduction] Si les Britanniques devaient respecter les Français et faire preuve de tolérance à leur égard, et vice versa, rien n'aurait justifié que les autres communautés religieuses ou ethniques soient traitées différemment [...] Ce facteur, si éloigné dans le temps et apparemment sans rapport avec la politique du multiculturalisme instaurée ultérieurement, a établi la relation fondamentale qui définit le Canada, [...] c'est-à-dire la tolérance et le respect à l'égard des autres communautés culturelles et linguistiques (Thorburn, cité dans Samuel, 1988).

Dans un passage souvent cité, le premier ministre Mackenzie King décrit ce qui a été (et est toujours) la vision qu'a le Canada de l'immigration :

[Traduction] Les citoyens du Canada ne veulent pas qu'en raison de migrations massives, le caractère de la population canadienne soit transformé et qu'une immigration à grande échelle de personnes venues d'Asie modifie la composition fondamentale de la population canadienne [...] Le Canada a parfaitement le droit de choisir les personnes qu'il souhaite avoir comme futurs citoyens. Ce n'est pas un « droit fondamental » pour un étranger d'entrer au Canada. C'est un privilège. C'est une question de politique intérieure. L'immigration est assujettie au contrôle du Parlement du Canada (King, cité dans Reitz, 1987).

Pendant, dans les années 1960, le gouvernement entame le processus visant à éliminer les dispositions ouvertement discriminatoires de la *Loi sur l'immigration* de 1910. Celle-ci permet au gouvernement du Canada d'interdire, pendant une période déterminée ou de façon permanente, l'admission au Canada « des immigrants appartenant à une race réputée impropre au climat ou aux exigences du Canada ». En 1967, le gouvernement applique un système de points pour lier plus étroitement la sélection des immigrants aux besoins du marché du travail canadien. Toutefois, ce n'est qu'une fois la *Loi sur l'immigration* de 1976 mise en œuvre en 1978 que la disposition discriminatoire précitée est retirée du droit canadien, facilitant ainsi l'immigration en provenance de pays non européens.

Entre le moment où le gouvernement annonce son intention de réformer l'immigration et celui où il commence à appliquer la politique, il reconnaît officiellement la politique de multiculturalisme qui se pratiquait depuis la guerre. Le 8 octobre 1971, le premier ministre Trudeau engage le Canada dans une voie qui serait plus tard sujette à controverse, instaurant une politique officielle de « multiculturalisme dans un cadre bilingue » (Débats de la Chambre des communes, 1971).

Selon Trudeau, le multiculturalisme est « le meilleur moyen de préserver la liberté culturelle des Canadiens ». Celui-ci est d'avis qu'une politique du multiculturalisme [traduction] « ferait disparaître les attitudes discriminatoires et les jalousies culturelles. »

Pour que l'unité nationale ait une portée personnelle profonde, il faut qu'elle repose sur le sens que chacun doit avoir de sa propre identité; c'est ainsi que peuvent naître le respect pour les autres et le désir de partager des idées, des façons de voir. Une politique dynamique de multiculturalisme nous aidera à créer cette confiance en soi qui pourrait être le fondement d'une société où régnerait une même justice pour tous (Débats de la Chambre, 1971).

La politique énoncée par Trudeau comporte quatre grands objectifs : aider les groupes culturels à conserver et à affirmer leur identité, aider les groupes culturels à surmonter les obstacles qui entravent leur pleine participation à la société canadienne, promouvoir des échanges fructueux entre tous les groupes culturels au Canada, et aider les immigrants à apprendre au moins l'une des deux langues officielles. Comme le révèle son observation finale, Trudeau prend soin de souligner sa vision démocratique et libérale du multiculturalisme :

En terminant, je tiens à souligner le point de vue du gouvernement selon lequel une politique de multiculturalisme à l'intérieur d'un cadre bilingue est essentiellement un appui délibéré à la liberté de choix individuelle. Nous sommes libres d'être nous-mêmes. Mais il ne faut pas s'en remettre au hasard. Il faut protéger et rechercher cette liberté. Si elle est

compromise chez certains groupes ethniques, elle est compromise partout. Le gouvernement entend éliminer ce danger et protéger cette liberté (Débats de la Chambre des communes, 1971).

La politique a fait l'objet de nombreuses critiques; on a dit notamment qu'elle était une tentative opportune de maintenir un large appui en faveur du Parti libéral parmi les immigrants européens des générations précédentes, une tentative d'émousser le sentiment anti-français chez les non-francophones qu'irritait la politique de bilinguisme du Canada et un hymne au pluralisme dans un climat de plus en plus favorable à l'assimilation, car l'État providence et l'amélioration de la situation juridique des immigrants avaient diminué l'importance de la solidarité ethnique et de la vie associative (Moodley, 1983).

Malgré ces critiques, en mars 1972, un comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat recommande que la Constitution canadienne reconnaisse le Canada comme pays multiculturel plutôt que biculturel. Il faudra attendre encore 10 ans avant que la réforme constitutionnelle concrétise cette ambition.

La colonie de la Virginie est généralement connue pour avoir servi de modèle à l'Amérique du Nord et à l'Europe lorsqu'elle a adopté sa déclaration des droits le 12 juin 1776 (Finer, 1949). Dans un laps de temps relativement court, les droits ont été énoncés dans la Constitution des États-Unis (1787) et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de la France (1789). Les droits individuels ne figureront dans une constitution écrite au Canada (*Loi constitutionnelle* de 1982) que 200 ans plus tard.

Pendant la période qui suit l'inscription des droits dans sa structure constitutionnelle, le Canada aborde différentes questions de justice sociale. Pour reconnaître la nécessité de réformer les pratiques systémiques qui nuisent à l'emploi des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des minorités visibles, le gouvernement du Canada crée, en 1983, la Commission d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi. Le rapport de la juge Rosalie Abella, publié en 1984, est à l'origine de la première *Loi*

sur l'équité en matière d'emploi (1986), qui exige des entreprises comptant 100 employés ou plus qu'elles justifient leur engagement envers l'équité en matière d'emploi lorsqu'elles soumissionnent à des marchés d'une valeur de plus de 200 000 \$.

Pendant les années 1980, les municipalités et les commissions scolaires canadiennes mettent en place des initiatives servant à affronter ce qui semble être une montée du racisme. Au nombre de ces initiatives, mentionnons l'examen des politiques en matière de ressources humaines, les programmes scolaires, les manuels, le maintien de l'ordre et les politiques sur les marchés visant à améliorer les relations intergroupes (Ville de Toronto, s. d.; Echols et Fisher, 1989; Fédération canadienne des municipalités, 1988; Metropolitan Separate School Board, 1984; Ungerleider, 1985a, 1985b, 1994; Ungerleider et McGregor, 1991, 1993; Zinman, 1988).

À la fin des années 1980, le Canada a officialisé, dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988), l'idée que les Canadiens peuvent conserver leur patrimoine, leur langue et leur identité culturelle, pourvu que cette pratique ne crée pas d'inégalités au sein des groupes ni entre eux. Parmi les dix objectifs de la *Loi*, il est prévu que le gouvernement du Canada s'assure que « la loi s'applique également à tous et leur procure la même protection », tout en respectant et en appréciant la diversité.

Au cours des années qui suivent, plusieurs gouvernements cherchent à réparer le tort que les gouvernements antérieurs ont causé aux Japonais (1991), aux Chinois (1996), aux anciens élèves des pensionnats indiens (2008) et, dans le cas du Komagata Maru (2008), aux Canadiens d'ascendance indienne.

Avec le temps et pour différentes raisons, le Canada élabore des politiques et des pratiques qui, conjuguées, constituent une infrastructure propice à la justice et à la cohésion sociales. Les répercussions se concrétisent sur les

plans personnel et public. La proportion de personnes vivant en union interreligieuse ne cesse d'augmenter avec le temps (Clark, 2008). Il en est de même en ce qui concerne la proportion de personnes vivant dans ce que Statistique Canada appelle des « unions interculturelles² » (Milan, Maheux et Chui, 2010), même s'il est important de reconnaître que ces unions ne constituent pas une preuve d'intégration ni d'acceptation complètes (Song, 2009). Les analyses des données relatives aux études électorales canadiennes de 1993 à 2004 montrent que le degré d'intérêt des immigrants pour la politique et leur taux de participation dépasse celui de la population née au Canada (Bilodeau et Kanji, 2006).

Malgré les progrès accomplis, le racisme, la discrimination et l'inégalité demeurent des sujets d'intérêt pour les Canadiens (Driedger et Halli, 2000). La construction sociale de la sécurité (Bahdi, 2003) et la stigmatisation des Canadiens présumés dangereux pour la sécurité du Canada suscitent des accusations de racisme (Fisk, 2006) depuis l'attentat de 2001 contre le World Trade Center. Même si les analystes sont en désaccord sur les causes de l'inégalité de revenu entre les immigrants et les Canadiens de naissance (Ferrer, Green et Riddell, 2004), la plupart conviennent que, depuis les années 1980, le revenu des cohortes successives d'immigrants a diminué par rapport à celui des personnes nées au Canada (Picot et Myles, 2004). De récentes analyses effectuées dans les trois principales villes du pays révèlent d'importantes inégalités entre les groupes ethnoculturels dans le domaine de l'éducation (Mc Andrew et coll., 2009).

Le Canada a poursuivi diverses politiques en tentant de répondre à la question concernant le nombre et le genre de différences que le groupe social peut permettre ou supporter tout en demeurant homogène. Diverses initiatives en matière de droits de la personne, de réforme et de contrôle de l'immigration, d'équité en matière d'emploi, de lutte contre le racisme et de multiculturalisme ont produit, pas toujours délibérément, une infrastructure de justice sociale qui alimente et renforce la cohésion sociale. Le Canada a eu de la chance

2. Les unions mixtes désignent les mariages légaux ou les unions libres au sein desquels un conjoint ou un partenaire appartient à un groupe de minorités visibles, et pas l'autre, ainsi que les couples où les conjoints ou partenaires appartiennent à des groupes de minorités visibles différents. Les unions mixtes comprennent des couples de sexe opposé et des couples de même sexe.

jusqu'ici, mais il ne peut pas compter sur la chance. Il doit faire preuve d'une plus grande vigilance à l'égard des facteurs qui menacent la cohésion sociale et intervenir. Sans ce type de recherche soutenue par Metropolis, le Canada risque de ne pas reconnaître les symptômes de discorde et de rupture possible avant qu'ils deviennent plus visibles et plus difficiles à régler.

L'auteur

Charles Ungerleider partage son temps entre le Directions Evidence and Policy Research Group, où il est directeur de recherche et associé directeur, et The University of British Columbia, où il est professeur en sociologie de l'éducation. Dans ses recherches, il aborde une vaste gamme de sujets, de l'évaluation à la xénophobie. M. Ungerleider a été sous-ministre de l'Éducation en Colombie-Britannique et directeur du service de Recherche et de mobilisation des connaissances au Conseil canadien sur l'apprentissage.

Bibliographie

- ASSELIN, R. (2001). « Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* : portée, évolution et régime d'application ». <http://www2.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/prb019-f.htm> (page consultée le 4 janvier 2010).
- BACKHOUSE, C. (1999). *Colour-Coded: A Legal History of Racism in Canada, 1900-1950*, Toronto, University of Toronto Press.
- BAHDI, R. (2003). « Racial Profiling and Canada's War Against Terrorism », *Osgood Hall Law Journal*, vol. 41, n^{os} 2-3, p. 293-316.
- BILODEAU, A. et M. KANJI (2006). *Political Engagement Among Immigrants in Four Anglo-Democracies*. http://www.elections.ca/eca/eim/article_search/article.asp?id=149&lang=e&frmPageSize=&textonly=false.
- CLARK, W. (2008). « Interreligious Unions in Canada », *Canadian Social Trends*, Statistique Canada, catalogue n^o 11-008.
- DÉBATS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES. 8 octobre 1971, p. 8545-8546.
- DRIEDGER, L. et SHIVA S. HALLI (sous la dir.) [2000]. *Race and Racism: Canada's Challenge*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press pour la Carleton University.
- ECHOLS, F. H. et D. FISHER (1989). *An Evaluation of the Vancouver School Board Race Relations Program*, inédit.
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (1988). « Un point de départ : l'administration municipale et les relations communautaires et interraciales », *Relations interraciales*, n^o 1.
- FERRER, A., GREEN, D. A. et W. CRAIG RIDDELL (2004). *International Adult Literacy Survey: The Effect of Literacy on Immigrant Earnings*, Statistique Canada (Statistique Canada, ministre de l'Industrie).
- FINER, H. (1949). *The Theory and Practice of Modern Government*, New York, Henry Holt and Company.
- FISK, R. *How Racism Has Invaded Canada: What Is the Term 'Brown-Skinned' Doing on the Front Page of a Major Canadian Daily?* <http://www.robert-fisk.com/articles589.htm>.
- FRIESEN, J. et S. MARTIN. « Canada's Changing Faith », *Globe and Mail* (5 octobre 2010).
- JOSHEE, R. (1995). *Federal Policies on Cultural Diversity and Education, 1940-1971*, thèse de doctorat inédite, Department of Educational Studies, University of British Columbia, p. 1.
- KYMLICKA, W. (1995). *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press, p. 10-33.
- LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982.
- Mc Andrew, M. et coll. (2009). *Educational Pathways and Academic Performance of Youth of Immigrant Origin: Comparing Montreal, Toronto and Vancouver*, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage [CCL] et Citoyenneté et Immigration Canada [CIC].
- METROPOLITAN SEPARATE SCHOOL BOARD (1984). *Race and Ethnic Relations and Multicultural Policy: Guidelines and Procedures*, Willowdale (Ontario), Metropolitan Separate School Board.
- MILAN, A., MAHEUX, H. et T. CHUI (2010). « A Portrait of Couples in Mixed Unions », *Canadian Social Trends*, catalogue n^o 11-008-X de Statistique Canada.
- MOODLEY, K. « Canadian Multiculturalism as Ideology », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 6, n^o 3 (juillet 1983), p. 320-331.
- MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA (1990). *The Canadian Multiculturalism Act: A Guide for Canadians*, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services Canada.
- ONTARIO (1944). *The Racial Discrimination Act*, Statutes of Ontario, chapitre 51. <http://www.archives.gov.on.ca/english/exhibits/humnrits/discrim.htm>.
- PICOT, G. et J. MYLES (2004). « Income Inequality and Low Income in Canada », *Horizons*, vol. 7, n^o 2, p. 9-17.

- REITZ, J. (1987). « The Institutional Structure of Immigration as a Determinant of Inter-Racial Competition: A Comparison of Britain and Canada », *International Migration Review*, vol. 22, n° 1, p. 129.
- SAMUEL, T. J. (1988). *Third World Immigration: Multiculturalism and Ethnicity in Canada*, document présenté au National Symposium on Demography and Immigrant, Racial and Ethnic Groups in Canada, tenu à Winnipeg (Manitoba).
- SASKATCHEWAN BILL OF RIGHTS ACT. S.S. 1947, c.35.
- SONG, M. (2009). « Is Intermarriage a Good Indicator of Integration? », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 35, n° 2, p. 331-348.
- UNGERLEIDER, C. (1985a). « A Tale of One City: Advancing Human Rights through Civic Committee Action », *Currents: Readings in Race Relations*, vol. 3, n° 1, p. 5-10.
- UNGERLEIDER, C. S. (1985b). « Police Intercultural Education: Promoting Understanding and Empathy between Police and Ethnic Communities », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 17, n° 1, p. 51-66.
- (1994). « Police, Race and Community Conflict in British Columbia », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 26, n° 3, p. 91-104.
- UNGERLEIDER, C. S. et J. MCGREGOR (1991). « Police Challenge 2000: Issues Affecting Relations between Police and Minorities in Canada », *Canadian Journal of Criminology*, vol. 33, n° 3-4, p. 555-563.
- « Training Police for Intercultural Sensitivity: A Critical Review and Discussion of the Research », *Canadian Journal of Public Administration*.
- VILLE DE TORONTO (s. d.). *Employment Equity: An Employer's Handbook*.
- WADDELL, E. (1986). « The Vicissitudes of French in Quebec and Canada », *The Politics of Gender, Ethnicity and Language in Canada*, paru sous la direction de A. Cairns et C. Williams, Toronto, University of Toronto Press, p. 88-89.
- ZINMAN, R. (1988). *A Multicultural/Multiracial Approach to Education in the Schools of the Protestant School Board of Greater Montreal: Report of the Task Force on Multicultural/Multiracial Education*, The Protestant School Board of Greater Montreal.

Ils étaient de si gentils garçons : la religion, la radicalisation et la sécurisation au Canada et ailleurs

Paul Bramadat

Directeur, Centre des études religieuses et sociales, University of Victoria

Résumé : Dans cet article, Paul Bramadat présente cinq principes généraux émanant de la recherche actuelle axée sur la radicalisation et la sécurité religieuses, qui pourraient améliorer les approches adoptées par les décideurs et les universitaires envers ces phénomènes. Ces principes concernent l'importance d'Internet dans la façon dont les gens communiquent et se définissent, le défi de prévoir qui sera attiré par des idéologies radicales, l'importance de comprendre la vision du monde que se font les personnes et les groupes radicaux, ainsi que la tendance essentialiste obstinée que nous empruntons lorsque nous pensons à la religion et au lien dialectique entre la sécurité et la radicalisation.

Pour bon nombre de collègues et de militants qui se considèrent comme progressistes et bien élevés, il est choquant de voir les mots « religion » et « radicalisation » dans la même phrase, et encore plus dans le titre d'un article. Ils imaginent sûrement que le texte qu'ils s'approprient à lire ne sera rien de plus qu'un autre document s'inscrivant dans la longue lignée de traités implicitement et explicitement islamophobes, qui visent à marginaliser une communauté déjà fortement ostracisée.

Leurs préoccupations sont bien fondées. Après tout, au lendemain du 11 septembre, on a assisté à des attaques virulentes contre l'islam, tant au sein de la population canadienne que parmi la classe politique et les médias du pays. Cette réaction à l'égard des musulmans et des centres religieux et sociaux islamiques du Canada et des autres démocraties libérales occidentales aurait pu être encore plus violente, n'eût été de la position proactive et inclusive de nombreux politiciens et chefs de diverses communautés religieuses. Toutefois, pour les victimes de ces attaques – les personnes qui ont directement subi des actes de violence, qui ont vu leurs établissements religieux profanés ou qui ont fait l'objet de suspicion, d'hostilité ou de surveillance – le fait de savoir que la situation aurait pu être pire ne constitue qu'une piètre consolation.

Je travaille actuellement avec Lorne Dawson, de l'Université de Waterloo, à un projet (appuyé par Sécurité publique Canada) visant à cerner les liens véritables et les liens supposés qui existent entre la religion, la radicalisation et la sécurisation. Avec notre projet, nous abordons des questions essentielles liées à ce phénomène tel qu'il existe au Canada. Ainsi nous interrogeons-nous sur ce qui caractérise la radicalisation religieuse ainsi que la réaction de la population et de la classe politique du Canada. Que pouvons-nous apprendre des autres pays et de leurs initiatives visant à créer un équilibre entre le pluralisme, le libéralisme et la sécurité publique? Comment les groupes religieux réagissent-ils à la radicalisation (de leurs propres membres) et à la sécurisation (de l'État et de la société)? À l'heure actuelle, les communautés musulmanes et sikhes font probablement l'objet du plus grand degré de sécurisation. Qu'est-ce qui a engendré cette situation? Est-elle justifiée au Canada? Quelles sont les « pratiques exemplaires » en vigueur au Canada et ailleurs qui pourraient atténuer les préjudices causés à la fois aux communautés religieuses et à la société en général?

Voilà quelques questions que nous prévoyons explorer dans le cadre de notre recherche. Par contre, dans le présent article, j'aimerais expliquer, en termes généraux, comment une personne peut efficacement

prendre position face à la radicalisation et à la sécurisation. Il s'agit là d'enjeux sur lesquels doivent se pencher non seulement les analystes et les chercheurs, mais aussi la population en général. Afin d'apporter ma contribution à ce domaine d'analyse, je souhaiterais présenter, bien modestement, cinq observations qui se dégagent des travaux de recherche et des rapports actuels portant sur la radicalisation religieuse et la sécurisation.

En premier lieu, il est important de percevoir les relations dialectiques qui associent les notions de radicalisation et de sécurisation. Les facteurs particuliers qui peuvent pousser une personne, un sous-groupe ou une famille à adopter une forme de religion violente et radicalisée doivent être analysés en fonction des positions politiques générales nationales et internationales adoptées vis-à-vis de cette religion. Nous utilisons le terme « sécurisation » pour faire référence à la réaction d'un État (ou, plus globalement, d'une société) à l'endroit d'une menace réelle ou perçue suscitée par des individus ou des groupes radicalisés. Nous remarquons ici une relation dynamique entre la perception que l'acteur religieux a de l'État et la perception que l'État a de la nature de la menace. Il est logique de voir ces perceptions comme intimement liées : l'objectif devrait être de déterminer non seulement la nature de la position adoptée par l'État ou la réalité de la menace en question, mais aussi le pouvoir de ces perceptions dans les deux camps. Lorsqu'on passe du temps en compagnie de responsables de la sécurité ou de membres de groupes religieux faisant l'objet d'une étroite surveillance, on constate rapidement que les perceptions erronées entretenues envers « l'autre » sont chose courante et nuisent à la résolution constructive et pragmatique des dilemmes pressants.

En second lieu, nous devrions éviter toute lecture « essentialiste » de la religion et nous méfier de ceux qui posent un regard entièrement favorable ou critique sur ce que sont « réellement » l'islam, l'hindouisme, le christianisme ou autre. Il est légitime de penser que le groupe de personnes à l'origine d'un acte de violence

donné ne représente qu'une infime partie de la tradition dans son ensemble. Toutefois, il est problématique de prétendre que la version « authentique » de [insérez le nom d'une religion] rejette entièrement la violence et que seule, une version « piratée » de cette tradition entérine les comportements agressifs, misogynes, etc. À l'instar de tous les autres systèmes culturels, les religions comportent des éléments violents, misogynes et agressifs, tout en prônant des valeurs comme la charité, l'égalité et la paix. Dans chaque tradition religieuse, la relation entre ces éléments évolue au fil du temps, à mesure que les membres de ces groupes réinterprètent leur religion à la lumière des changements sociaux.

Par ailleurs, il est tout à fait légitime que les membres d'une religion prétendent que l'une ou l'autre des expressions contemporaines ou historiques de leur tradition reflète le mieux leur propre vision de la tradition dans son ensemble. Par contre, les propos essentialistes sur l'authenticité de formes particulières d'une tradition donnée érigent des obstacles à l'établissement d'un raisonnement qui explique pourquoi un groupe de personnes donné pourrait, à un moment déterminé, commettre un acte de violence.

Troisièmement, en abordant le discours des membres de groupes radicalisés, nous ne devrions pas opter pour un relativisme moral, mais plutôt pour une sorte de relativisme épistémologique. Ce n'est pas parce que toutes les perspectives morales (y compris celles prônant la violence) s'inscrivent dans des conditions culturelles uniques qu'elles sont automatiquement irréprochables. Cette position n'est valide que dans l'abstrait (et dans les cours d'initiation universitaires) et a tendance à s'écrouler dès qu'une personne s'en prend à un être cher. Pour bien comprendre ce qu'est la radicalisation, il faut s'efforcer de pénétrer dans le monde intellectuel de l'autre.

Ce n'est pas chose facile. Après tout, il est aisé pour les chercheurs, les décideurs et autres Occidentaux de s'imaginer en terre inconnue, déambulant dans les rues de Toronto, d'Amsterdam, de Londres, de Cologne ou de

Paris. Cette sensation peut être exaltante et édifiante, et c'est précisément ce qui nous incite à voyager partout dans le monde (et qui finit souvent par nous ramener à la maison). Par contre, il est quasiment impossible pour bon nombre d'entre nous de nous imaginer dans les rues de ces mêmes villes et d'en voir les habitants activement en guerre contre nous et contre tout ce que l'univers a de bon. Pourtant, comme Mark Jurgensmeyer nous le rappelle, le sentiment profond d'être un guerrier dans une bataille cosmique est l'un des sentiments les plus courants parmi les chrétiens, les sikhs et autres personnes activement impliquées dans la radicalisation violente ou appuyant ce type d'engagement.

Il est important pour les citoyens qui se sentent entièrement chez eux, ou tout au plus modérément étrangers, dans les démocraties libérales (et prétendument laïques) de l'Occident moderne de prendre au sérieux les nombreuses façons dont ces sociétés en viennent, par la force ou non, à se sentir naturelles et même incontournables pour leurs membres. Après tout, pour bon nombre des ennemis de ces sociétés (même ceux qui y ont grandi), cette « naturalisation » résulte d'un long passé sinistrement marqué par le colonialisme, l'assujettissement, la déchéance et l'humiliation.

Dans le cas des processus de radicalisation islamique en Occident, il est certain que les perceptions de violence fréquente envers l'oumma (ou communauté mondiale des musulmans) sont chose courante. Pour bien comprendre la violence parfois engendrée par ces perceptions, il faut à la fois voir ce qui se passe dans les pays étrangers (notamment en Afghanistan, en Tchétchénie, en Iraq, en Israël et en Palestine) et dans les pays à proximité (y compris l'arrogance dont font preuve certaines personnes dans les pays industrialisés) à travers les yeux des personnes qui ont l'impression qu'ils – ou, plus couramment, que l'oumma – sont humiliés dans ce contexte. Malheureusement, la majorité d'entre nous, qui vivons dans nos démocraties libérales chrétiennes stables et riches, trouvons difficile, voire odieux, d'imaginer que la société dans laquelle nous vivons est vile et corrompue. Pourtant, d'ici à ce que nous comprenions (ou même acceptions) ce point de vue, la radicalisation violente demeurera pour nous un grand mystère.

En quatrième lieu, les institutions de sécurité du monde entier sont intéressées, non sans raison, à cerner et à neutraliser les menaces imminentes. Quelques attaques ont eu lieu en Europe et en Amérique du Nord au cours de la dernière décennie, mais les rapports montrent qu'un grand nombre de tragédies ont pu être évitées à la fois grâce aux mesures de surveillance instaurées après le 11 septembre et aux mesures prises à l'interne par les communautés religieuses mêmes (en particulier la communauté musulmane). Dans maints débats, on s'interroge pour savoir si les changements apportés au régime de sécurité sont acceptables en vertu des droits et libertés dont jouissent les Canadiens, mais nous ne nous attarderons pas ici sur ce sujet.

En effet, nous préférons examiner l'image que se font la plupart des gens quand ils pensent aux extrémistes religieux violents. Les recherches sur la radicalisation semblent remettre en question l'idée répandue selon laquelle les extrémistes font nécessairement partie d'une classe marginale de croyants orthodoxes pauvres et peu instruits, ou alors qu'ils ont nécessairement été « attirés » par un chef charismatique. Certains des extrémistes religieux que nous connaissons correspondent à cette description, mais ils ne semblent pas constituer la majorité des extrémistes ni la norme en la matière. Souvent, les extrémistes ne pratiquent la religion que depuis peu, ils possèdent un haut niveau de scolarité, ils ont beaucoup voyagé et sont bien intégrés à la société canadienne (p. ex., un des conspirateurs bien connu aimait beaucoup aller chez Tim Hortons et regarder le hockey).

La mauvaise nouvelle (pour les responsables de la sécurité, à tout le moins), c'est qu'il semble exister plusieurs points d'entrée à la radicalisation religieuse, de sorte qu'il est pratiquement impossible d'établir un profil simple et précis. La bonne nouvelle, en revanche, c'est qu'une enquête portant sur les caractéristiques de la société canadienne susceptibles d'enrager ou d'aliéner divers types d'individus et de groupes religieux pourrait nous aider à mettre à jour nos principes démocratiques libéraux, à contrecarrer les actes de violence et à mieux comprendre la relation dialectique entre les individus et leur État ou société. Ce regard critique sur soi ne devrait

pas être motivé par la culpabilité collective des Occidentaux. Le fait de voir, ne serait-ce qu'un instant, notre société à travers les yeux de ceux qui la considèrent fondamentalement vile et hostile pourrait, ironiquement, être l'expression d'un intérêt envers une plus grande diversité. Ce regard pourrait mener à une forme d'inclusion sociale qui n'exclut pas catégoriquement les croyances religieuses, et qui reconnaît que notre société n'est pas universellement perçue comme le pinacle du développement humain. Encore une fois, il n'est pas nécessaire de penser que cette vision des sociétés occidentales est admirable; par contre, il faut reconnaître qu'il y a un fond de cohérence.

Cinquièmement, presque tous les chercheurs et les analystes en matière de sécurité qui écrivent actuellement à propos des groupes religieux radicalisés soulignent l'importance de l'Internet à la fois dans l'élaboration d'un point de vue extrémiste et dans la réaction éventuelle de l'État. Bon nombre d'entre nous n'ont pas encore pleinement pris conscience de l'influence qu'a Internet sur nos propres réflexions et réactions instinctives, encore moins les individus qui perçoivent les sociétés occidentales comme fortement antagonistes ou ceux qui utilisent Internet comme moyen privilégié de lutter contre l'extrémisme religieux. De nombreux observateurs ont remarqué que depuis la venue d'Internet, les groupes (et pas seulement les groupes extrémistes, mais aussi les groupes dominants modérés, les ONG et autres) n'ont plus seulement un ancrage sur le plan national, culturel ou même spatial; la menace (réelle ou perçue) suscitée par le radicalisme violent est maintenant décentralisée dans les extrêmes, et l'anonymat presque absolu offert par le Web permet aux gens d'essayer de nouvelles identités, de tisser de nouveaux liens de solidarité et de former des opinions politiques qui n'ont pas à être confrontées au quotidien ni au monde réel.

Internet peut aussi être considéré comme un puissant outil de communication. On conçoit aisément que, dans les années 1960, les extrémistes religieux communiquaient avec leurs pairs par lettres, par

téléphone ou en personne; de nos jours, on suppose qu'ils font les mêmes choses, mais plus rapidement, grâce au Web. Ces perceptions s'appuient sur un certain fond de vérité, bien sûr. Cependant, au cours des deux dernières décennies, le Web est devenu bien plus qu'un nouveau moyen de communication. Il est un horizon narratif complet cartographiant et incarnant l'ensemble des expériences humaines. Bien plus qu'un simple outil permettant aux gens de communiquer des idées et des sentiments, Internet est, pour bien des personnes et certainement pour un grand nombre d'extrémistes pour lesquels nous avons établi un profil exhaustif, un habitus primaire, le lieu unique d'une expérience réelle. Pour un grand nombre d'extrémistes violents actuels et potentiels, le Web est un moyen privilégié de tisser des liens avec leurs pairs et de se forger une identité, sans égard à la situation locale (qui pourraient être favorable aux membres de leur propre communauté religieuse) ou mondiale (généralement perçue comme hostile et humiliante).

L'existence et l'ubiquité d'Internet changent fondamentalement la façon dont on comprend la radicalisation religieuse. Les modèles classiques de développement psychologique (Freud, Piaget et les autres) présupposent généralement que peu importe les changements tumultueux vécus par une personne dans le cadre de son développement, qu'ils soient biologiques ou subconscients, ces changements seront vécus en fonction d'une culture donnée enracinée dans une situation géographique, sociale, matérielle et politique précise. L'habitus, le monde virtuel et l'anti-occidentalisme 2.0 auxquels certaines personnes – et certainement les extrémistes religieux – consacrent une grande partie de leur vie, ne sont cependant pas rattachés à des lieux géographiques précis, mais constituent tout de même une culture en soi. Certains observateurs décrivent la génération Internet comme les « Autochtones numériques »; cette désignation fait référence à l'ensemble des personnes nées depuis la fin des années 1970, qui sont totalement à l'aise dans l'environnement numérique. Leurs parents, et certainement la grande majorité des chercheurs et des

responsables de la sécurité, sont plutôt des « immigrants numériques », c'est-à-dire des personnes peinant à s'adapter à la marée des changements technologiques survenus au cours des deux dernières décennies.

Certes, ceux d'entre nous qui sont des immigrants numériques (ou qui, comme moi, sont mi-autochtones, mi-immigrants) auraient avantage à prêter attention aux importantes conséquences de ce gouffre générationnel, expérientiel et psychologique, car celui-ci a grandement affaibli le pouvoir des familles, des collectivités et des groupes ethniques et religieux d'atténuer les opinions et les sentiments ou de corriger et de resocialiser (ou « dé-radicaliser ») les gens. La fissure entre ces contextes de socialisation conventionnels et ce qui se passe sur Internet devient évidente lorsque les membres ordinaires de ces communautés se disent profondément ébranlés d'apprendre que leurs propres enfants, amis et collègues semblent exprimer leur colère par des actes de violence de masse. « Je ne me doutais de rien, déclarent-ils. Ils étaient de si gentils garçons. » Peut-être devrions-nous être moins surpris lorsque John, Jamil ou Jaswinder adhèrent à des formes de la religion de leurs parents que ceux-ci trouvent répugnantes. Souvent, ces jeunes hommes ne vivent pas seulement de manière différente, mais aussi dans des mondes différents de ceux de leurs parents, de leurs grands-parents et de beaucoup de leurs coreligionnaires.

Bien sûr, cette même sphère virtuelle de communication, ou peut-être serait-il préférable de dire « sphère de vie », offre une puissante arène de surveillance au personnel chargé de la sécurité. Alors que le Web a complètement transformé la façon dont nous nous percevons nous-mêmes et dont nous percevons les collectivités auxquelles nous appartenons, il a, en tant que site de surveillance, compliqué la tâche aux personnes qui désirent communiquer entre elles, créer des modes d'identité ou planifier des tueries entièrement en privé. Bien sûr, cela a eu pour effet de générer un débat continu portant, en premier lieu, sur le niveau acceptable de surveillance privée ou publique des extrémistes dans une société

démocratique et libérale, et en second lieu, sur ce que nous considérons être les conséquences (pour les individus ou pour la société en général) des différents degrés de surveillance. Ici aussi, nous pouvons mesurer la dialectique de la radicalisation et de la sécurisation, lorsque les responsables de la sécurité décident de tempérer la dernière afin de ne pas fomenter la première.

Il est clair que la radicalisation, qu'elle soit religieuse ou autre, ne constitue pas un phénomène nouveau, et que la réponse de l'État à ces phénomènes n'est généralement pas sans précédent. Néanmoins, les cinq facteurs définis dans les paragraphes précédents (l'importance d'Internet dans la façon dont les individus communiquent et se définissent; le défi de prévoir qui sera attiré par les idéologies radicales; l'importance de comprendre la vision du monde qu'ont les groupes et les individus radicalisés; la tendance obstinée à voir la religion de manière essentialiste; et la relation dialectique qui existe entre la sécurisation et la radicalisation) suggèrent que nous devons réfléchir avec créativité et diligence aux caractéristiques de ces phénomènes qui, dans les faits, sont nouveaux et ont attiré l'attention de plusieurs membres de nos sociétés.

L'auteur

Paul Bramadat est directeur du centre des études sur la religion et la société, et professeur agrégé aux programmes d'histoire et d'études en religion de la University of Victoria. Il s'intéresse aux recoupements entre sécularité, radicalisation religieuse, sécurité, postcolonialisme et identité religieuse dans le Canada contemporain. Il est l'auteur de *Church on the World's Turf* (Oxford, 2000). Il a aussi dirigé, avec David Seljak, *Religion and Ethnicity in Canada* (Pearson et UTP, 2005) et *Christianity and Ethnicity in Canada* (UTP, 2008); et avec Matthias Koenig, *International Migration and the Governance of Religious Diversity* (MQUP, 2009). Ses articles sont parus dans le *Journal of the American Academy of Religion*, *Canadian Ethnic Studies*, *Studies in Religion, Ethnologies* et le *Journal of International Migration and Integration*.

Bibliographie

- BARLETT, Jamie et Jonathan BIRDWELL (2010). *From Suspects to Citizens: Preventing Violent Extremism in a Big Society*, Londres, DEMOS.
- GASSER, Urs et John PALFREY (2008). *Born Digital: Understanding the First Generation of Digital Natives*, Philadelphie, Basic Books.
- JUERGENSMEYER, Mark (2003). *Terror in the Mind of God: The Global Rise of Religious Violence*, Berkeley, University of California Press.
- LINCOLN, Bruce (2006). *Holy Terrors: Thinking About Religion after September 11*, Chicago, University of Chicago Press.
- SAGEMAN, Marc (2008). *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- SMITH, Angus (2009). *Démystifier la radicalisation*.
<http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/nsci-ecrsn/radical-fra.htm>
(page consultée le 14 décembre 2010).

Aider à l'intégration des jeunes immigrants francophones africains dans les écoles francophones de Vancouver¹

Marianne Jacquet, Danièle Moore, Cécile Sabatier et Mambo Masinda

Résumé : Le profil démographique des écoles francophones dans les provinces anglophones du Canada s'est profondément modifié. Ces écoles accueillent désormais une population diverse, aux origines linguistiques et culturelles diversement ancrées. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit le droit à l'éducation en français aux enfants dont au moins l'un des parents (ou un membre de la fratrie) a reçu son instruction dans cette même langue. La récente arrivée à Vancouver, en Colombie-Britannique (C.-B.), de familles originaires de différents pays du continent africain en bouleverse le paysage scolaire. Cette étude exploratoire dresse le portrait démographique des nouveaux arrivants africains francophones et documente l'incidence de l'arrivée d'élèves originaires d'Afrique sub-saharienne dans plusieurs écoles du Conseil scolaire francophone du Grand Vancouver, ce qui permet d'évaluer les besoins des parents, des élèves et des différents partenaires d'éducation. L'étude révèle une grande complexité de situations, en fonction par exemple des statuts des immigrants, de leurs origines, de leurs langues et leurs cultures, ainsi que de leurs expériences sociales et scolaires antérieures (familles arrivant de camps de réfugiés, enfants-soldats, familles victimes de génocides, etc.).

Introduction

Cette recherche² est née de la volonté des professionnels du Conseil scolaire francophone (CSF)³ de la Colombie-Britannique (C.-B.) de trouver des outils de travail permettant de mieux soutenir l'intégration sociale et scolaire des jeunes immigrants francophones d'Afrique sub-saharienne (JIFASS), lesquels sont de plus en plus nombreux. Elle vise à mettre en lumière la complexité des défis auxquels sont confrontés l'ensemble des partenaires (enseignants, familles, élèves, partenaires communautaires) engagés dans l'action éducative. Nous espérons qu'elle contribuera au développement des connaissances sur cette population triplement minorisée sur le plan national (Statistique Canada, 2003), tout en tenant compte de la particularité du contexte de la C.-B.

Deux facteurs militent pour la nécessité de dresser un portrait transversal et croisé des besoins et des attentes des JIFASS fréquentant les écoles du CSF de la Colombie-Britannique. D'une part, selon les données de Statistique Canada (2007) leur nombre ne cesse d'augmenter. En effet, la combinaison des données en provenance du CSF et celles compilées à l'Aéroport international de Vancouver par le Community Airport Newcomer's Network (CANN, 2005) corroborent cette augmentation du nombre des JIFASS dans les écoles du CSF. D'autre part, si des études portent sur les communautés africaines anglophones nouvellement installées en C.-B. (voir par exemple Creese, 2010), aucune recherche à notre connaissance n'a été à ce jour menée sur l'intégration des JIFASS dans les écoles du CSF.

1. Cet article résume la recherche présentée par M. Jacquet, D. Moore, C. Sabatier et M. Masinda dans *L'intégration des jeunes migrants francophones africains dans les écoles francophones en Colombie-Britannique* (2008), parue dans la Série de documents de recherche du Centre d'excellence pour la recherche sur l'immigration, l'intégration et la diversité culturelle. Elle est accessible en ligne à l'adresse http://atlantic.metropolis.net/working_papers_f.html.

2. Les trois premières auteures ont bénéficié d'une subvention du RIIM (Recherches sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles) pour leur projet, intitulé *Mapping and Assessing African Students' Educational Needs and Expectations* (2005-2007). Mambo Masinda a agi dans ce projet à titre d'assistant de recherche et de partenaire communautaire.

3. Le CSF a le mandat d'offrir des programmes d'éducation en français aux élèves ayants droit francophones, en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* : il gère 39 écoles francophones (dont une virtuelle) réparties sur l'ensemble du territoire de la province.

Par ailleurs, certaines études conduites auprès des jeunes immigrants africains montrent que les institutions scolaires dans les pays d'accueil peinent à comprendre comment les élèves africains et leurs parents construisent leur identité et leur appartenance, et donnent du sens à leurs expériences (Moke Ngala, 2005). Dans cette perspective, nous croyons que la compréhension de leur intégration scolaire passe par la compréhension de la manière dont les familles construisent leurs propres expériences éducationnelles à travers leurs relations à l'école.

Cadre théorique et méthodologique

Nous situons notre analyse à l'intérieur de la sociolinguistique éducative qui explore les contacts des langues et leur transmission en famille et à l'école, et qui étudie les cultures éducatives privilégiées dans les familles et les institutions (Moore, 2006); des études ethniques en éducation axées sur les rapports majoritaires/minoritaires, qui analysent les dispositifs politiques et éducatifs mis en place dans l'organisation scolaire relativement à l'intégration sociale, culturelle, linguistique, voire religieuse des immigrants (Jacquet, 2007; Mc Andrew, 2001; Bourgeault et coll., 1995); et de la sociologie de l'intégration (Schnapper, 2007).

Cette étude qualitative conserve un caractère exploratoire. La méthodologie privilégiée prend appui sur une approche ethnographique, sociolinguistique et anthropologique, ainsi que sur une approche de collaboration entre chercheurs et partenaires éducatifs (Lecompte, Preissle et Tech, 1993). La méthodologie d'étude inclut, d'une part, une recension des écrits dégageant une image d'ensemble des parcours, tant en Afrique qu'au Canada. Elle comporte également des questionnaires, inspirés des outils développés par Héran, Filhon et Deprez (2002), qui ont été adressés à un échantillon de familles africaines dont les enfants sont scolarisés dans les écoles francophones. Ces questionnaires aux familles, oralisés par le chercheur, visaient à recenser une foule d'informations, dont la composition des familles, les langues en usage ainsi que les pratiques culturelles et religieuses.

Enfin, nous avons mené des entrevues semi-dirigées, soit individuelles (avec les administrateurs, les partenaires communautaires et les parents) ou collectives (avec les enseignants et avec les enfants). Ces entrevues nous ont permis de recueillir le discours de 37 participants volontaires. L'analyse des entretiens a fait l'objet d'une analyse de discours et de contenus qui a permis de dégager les besoins et attentes des différents acteurs impliqués dans la relation didactique (Moore et al., 2008). D'autres entretiens individuels ont eu lieu avec les partenaires communautaires et les gestionnaires des écoles du CSF. L'ensemble de ces discours fait aussi l'objet d'une analyse discursive et d'une analyse de contenus (Jacquet, Moore et Sabatier, 2008).

Enfin, un recueil des données ayant trait aux discours des élèves du CSF a été produit, bien qu'un des axes structurants de la réflexion d'ensemble n'ait pu être complètement réalisé dans le cadre de cette première étude exploratoire. Seuls deux entretiens collectifs ont été réalisés avec des JIFASS inscrits dans une école secondaire. Ces entretiens ont permis d'établir un premier contact avec les étudiants. Des informations préliminaires relatives à leurs parcours migratoires, à leurs répertoires langagiers ainsi qu'à leurs expériences d'intégration dans le nouveau contexte scolaire et social ont été recueillies durant ces entretiens. Des entretiens individuels plus approfondis sont en cours.

Résultats et discussion

Réfugiés, personnes déplacées et migrations internes

L'Afrique sub-saharienne est une mosaïque de peuples, de langues et de cultures (Naidoo, 2005). Trois grandes phases caractérisent son histoire politique des 50 dernières années : 1) les guerres d'indépendance et les turbulences politiques qui ont suivi l'accession des pays à l'indépendance; 2) les régimes dictatoriaux; 3) la vague de démocratisation qui a commencé sur le continent depuis les années 1990. Il faut souligner que les dernières années se sont caractérisées par le passage mouvementé de régimes dictatoriaux à la démocratie; malheureusement, ce passage s'est soldé par des guerres fratricides, dont les

plus atroces ont déchiré les populations rwandaises, burundaises et congolaises à la fin des années 1990 (Masinda, 2004). Ces conflits armés ont entraîné avec eux des mouvements forcés de populations, tant à l'intérieur du continent africain que vers l'Europe et l'Amérique du Nord (Conseil norvégien pour les réfugiés, 2001; UNHCR, 2005). Les enfants sont très nombreux parmi les réfugiés et les personnes déplacées. Au Canada, selon le recensement de 2001, 49 % des personnes d'origine africaine, toutes origines confondues, avaient moins de 25 ans, comparativement à 33 % dans l'ensemble de la population (Statistique Canada, 2007).

La transmission de l'identité francophone et le choix de la langue d'éducation

Questionnés sur la préservation de l'identité francophone, les parents scolarisés affirment tous qu'il leur est important de la conserver. Dans un contexte majoritairement anglophone, l'enjeu identitaire constitue un enjeu sociopolitique central pour la minorité francophone en C.-B., en raison de la position fragile de la langue et de la culture francophones dans ces contextes ainsi que des rapports de pouvoir inégaux entre la majorité anglophone et la minorité francophone (Heller, 2002). Cette fragilité, les parents africains y font écho.

Les résultats montrent aussi que pour certains parents, la connaissance des deux langues est un outil de mobilité sociale, alors que pour d'autres, tenter d'apprendre les deux langues n'offre pas aux jeunes immigrants francophones la maîtrise de l'anglophonie qui leur semble l'outil principal de la réussite sociale dans leur nouvel environnement. Les résultats montrent que plus la scolarisation des parents est élevée, plus ils auront tendance à inscrire leurs enfants dans les écoles francophones.

La difficile identification des jeunes francophones

Les travailleurs communautaires disent que certains enfants ne sont pas admis dans les écoles parce que leurs parents ne parlent pas français. Il faut à ce sujet considérer une variété de situations : pour certains parents, l'éducation minimale reçue en français ne leur permet pas de maîtriser couramment cette langue, bien qu'ils s'identifient en tant que francophones. Un autre exemple est celui où l'un des parents – décédé avant l'immigration au Canada – et les enfants parlent le français mais le parent survivant, lui, ne le parle pas. La *Charte canadienne*, en accordant le droit aux parents plutôt qu'à l'enfant, n'est pas équipée pour des cas comme celui-ci, parce que les jeunes refusés dans les écoles francophones le sont sur la base de l'article 23 de la *Charte*. Ce déni d'identité francophone que ressentent parents et jeunes transparaît dans les témoignages des parents et des travailleurs communautaires.

Cette identité niée à la fois aux parents et aux jeunes pourrait avoir comme conséquence, sur le plan de l'accueil scolaire, une défection des francophones et une déperdition des effectifs. Les parents, qui proviennent d'une culture centrée sur le collectif et la communauté, consultent d'autres parents des mêmes groupes linguistiques et culturels pour les choix de vie, et cette pratique concerne aussi le choix de la langue d'éducation des enfants.

L'intégration des jeunes dans les écoles

Les résultats montrent que parents et travailleurs communautaires considèrent le décalage scolaire – et le culturel pour nombre d'entre eux – comme facteur inhibiteur de l'intégration scolaire des jeunes. L'adaptation des jeunes immigrants francophones doit dès lors être contextualisée, replacée dans une dynamique de compréhension d'un ensemble de facteurs dont il faut tenir compte pour cerner les solutions aux problèmes

posés par les jeunes. Ainsi en est-il aussi de l'adaptation des structures scolaires aux besoins des jeunes immigrants francophones africains. Il s'agit là d'une dimension importante d'une approche inclusive des différences en éducation (Kanouté, 2006).

La compétence culturelle des enseignants

Certains parents, travailleurs communautaires et enseignants associent l'inadaptation à l'école à un problème d'inadaptation culturelle. Pour eux, si l'école réussit à adoucir la transition culturelle, l'adaptation devrait réussir. Ils sont conscients de la difficulté du changement culturel qui peut s'accompagner de frustrations dont il faut tenir compte dans le processus d'adaptation scolaire des jeunes immigrants. Le manque d'expérience et de formation du personnel scolaire (Jacquet, 2007) et l'absence de ressources éducatives particulières comptent parmi les facteurs complexifiant la nature de l'intervention éducative et limitant sa portée.

Le partenariat école–famille–organismes communautaires

La collaboration école–famille et communauté est souvent citée comme un facteur d'intégration scolaire. À cet égard, les parents interrogés semblent s'accorder pour dire que leur rôle dans l'intégration scolaire des jeunes est important. Cependant, de nombreux partenaires communautaires font état du peu de collaboration existant entre l'école francophone et les organismes d'aide à l'insertion des nouveaux immigrants. Ils soutiennent que les écoles anglophones recourent à l'expertise culturelle des organismes communautaires, au contraire des écoles francophones. Il existe dorénavant des agents de liaison établissant le lien entre l'école et les familles.

Les attentes non satisfaites des parents

Nous avons voulu savoir quelles perceptions les parents avaient de la qualité de l'enseignement francophone, comparativement à l'enseignement anglophone. Certains parents trouvent les deux systèmes équivalents, et d'autres croient que les enfants sont mieux encadrés dans les écoles anglophones. Les parents et autres adultes notent en particulier les ruptures entre les expériences de vie et de scolarité dans les pays quittés, les pays de transit et le pays d'accueil. Un nombre important des jeunes accueillis à l'école francophone n'ont, en effet, qu'une expérience ténue de l'école – celle des camps de réfugiés, où la transmission des savoirs s'est faite de manière sporadique et s'est centrée sur la construction de savoirs et de savoir-faire liés à la survie. Ces enfants souffrent aussi de l'érosion des repères traditionnels due à la dislocation des familles consécutive à l'expérience de guerre. La transmission intrafamiliale et intergénérationnelle des langues et des savoirs se trouve (inter)rompue, et doit être remplacée par d'autres formes de médiation dans le nouveau pays.

Conclusion et perspectives d'avenir

Les résultats rejoignent les conclusions sur l'intégration scolaire des jeunes africains francophones en milieu urbain albertain apportées par Moke Ngala (2005). L'étude révèle la grande complexité des situations, tout dépendant des statuts des immigrants ainsi que des expériences sociales et scolaires. Ces situations nous indiquent que la problématique de l'adaptation des JIFASS doit être replacée dans une dynamique de compréhension d'un ensemble de facteurs combinés dont il faut tenir compte pour cerner les enjeux et les solutions aux difficultés rencontrées par les jeunes durant leur processus d'intégration scolaire et sociale.

Les entrevues réalisées auprès des acteurs scolaires, d'un échantillon de parents et des partenaires communautaires, ainsi que la mise en perspective de ces différentes voix, a permis d'enrichir, de nuancer et de compléter notre analyse de l'intégration scolaire et sociale des jeunes africains francophones. Les résultats suggèrent que l'adaptation du milieu scolaire implique une formation du personnel scolaire aux enjeux complexes de la pluriethnicité en milieu scolaire (Jacquet, 2007) et des réalités particulières vécues par les élèves africains (Alidou, 2000); cette adaptation exige aussi une diversification du personnel scolaire (Gérin-Lajoie, 2002) ainsi qu'un questionnement approfondi sur les cultures d'apprentissage, la notion d'identité et l'usage des langues en contexte migratoire (Sabatier, 2006; Moore, 2006).

En somme, la complexité des enjeux de l'intégration scolaire et sociale des élèves africains francophones révèle l'importance centrale de construire une compétence (inter)culturelle des acteurs éducatifs, celle-ci faisant encore trop cruellement défaut selon les administrateurs, les enseignants, les parents et les partenaires communautaires qui ont bien voulu partager avec nous leurs expériences et leurs témoignages. De plus, à la lumière des données recueillies, il paraît désormais impératif de mener une recherche transversale auprès de l'ensemble des élèves africains francophones scolarisés dans les écoles du CSF, et d'inclure une perspective comparative en élargissant la recherche à l'échelle provinciale.

Les auteurs

Marianne Jacquet est professeure adjointe à la Faculté d'éducation de la Simon Fraser University. Elle s'intéresse à la gestion de la diversité ethnique dans l'organisation scolaire et à la formation des enseignants et des administrateurs dans ce domaine. Elle dirige actuellement deux recherches subventionnées : *Manifestations of Religion and Accommodation Practices in the BC Public Education System* et, en collaboration avec Cécile Sabatier et Danièle Moore, *L'intégration des élèves de l'Afrique sub-saharienne dans les écoles francophones de la province*. Elle a été membre du Groupe de recherche sur l'ethnicité et l'adaptation au pluralisme en éducation du Centre d'études ethniques des universités montréalaises, et elle est actuellement membre du Centre d'excellence pour la recherche sur l'immigration, l'intégration et la diversité culturelle à Vancouver. Elle a publié un grand nombre de revues et ouvrages scientifiques.

Danièle Moore est professeure à la Faculté d'éducation de la Simon Fraser University, à Vancouver, au Canada, et directrice de recherche à Paris 3 – Sorbonne Nouvelle. Elle mène des recherches dans les domaines de la sociolinguistique et de la didactique des langues et du plurilinguisme, et elle s'attache à décrire les conditions de construction et de gestion d'une compétence plurilingue et pluriculturelle dans différents contextes de contact de langues. Ses derniers ouvrages incluent *Plurilinguismes et école*, paru en 2006 chez Didier (Paris) dans la collection LAL et, en collaboration avec Véronique Castellotti, *La compétence plurilingue : regards francophones*, paru en 2008 chez Peter Lang (Fribourg), dans la collection Transversales. <http://www.cavi.univ-paris3.fr/lpga/ed/dr/drdm/>.

Cécile Sabatier est professeure adjointe à la Faculté d'éducation de la Simon Fraser University, à Vancouver, au Canada. Elle mène des recherches dans les domaines de la sociolinguistique, de la didactique des langues et du plurilinguisme. Dans ses travaux, elle s'attache à examiner, dans différents contextes, les choix éducationnels relatifs à la construction, au développement et à la gestion d'une compétence plurilingue et pluriculturelle. <http://www.educ.sfu.ca/research/sabatier/index.html>.

Mambo Tabu Masinda est titulaire d'un doctorat en science politique. Il est collaborateur de recherche à la Simon Fraser University, à Vancouver, en même temps qu'il travaille au Conseil scolaire de Burnaby, en Colombie-Britannique (Canada), comme conseiller en adaptation. Ses domaines de recherche incluent l'étude des migrations africaines internes et externes ainsi que les politiques d'intégration des nouveaux arrivants au Canada. Il est membre du Centre d'excellence Metropolis de Vancouver (RIIM : Recherches sur l'immigration et l'intégration dans les métropoles).

Bibliographie

- ALIDOU, H. (2000). « Preparing teachers for the education of new immigrant students from Africa », *Action in Teacher Education*, vol. 22, n° 2, p. 1-7.
- BOURGEAULT, G., GAGNON, F., MC ANDREW, M. et M. PAGÉ (1995). « L'espace de la diversité culturelle et religieuse à l'école dans une démocratie de tradition libérale », *Revue des migrations internationales*, vol. 11, n° 3, p. 79-103.
- CANN (Community Airport Newcomers Network) (2005). *Annual Statistics*. Disponible en ligne au <http://www.successbc.ca>.
- COMMISSION MONDIALE SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES (2005). « Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action », *Rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales*. <http://www.gcim.org/attachements/gcim-complete-report-2005.pdf>.
- CONSEIL NORVÉGIEN POUR LES RÉFUGIÉS (2001). *IDPs in Democratic Republic of Congo*, Banque de données du Conseil norvégien pour les réfugiés accessible à l'adresse www.idpproject.org (page consultée le 8 décembre 2010).

- CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE (2006). Le projet Pédagogie 2010. Cadre conceptuel. Consulté le 2 octobre 2007 au http://www.csf.bc.ca/doc_pdf/projets_speciaux/ped_2010_cadre_conceptuel.pdf.
- CREESE, A. (2010). « Erasing English Language Competency : African Migrants in Vancouver, Canada », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 11, n° 3, p. 295-313.
- GÉRIN-LAJOIE, D. (2002). « Le personnel enseignant dans les écoles minoritaires de langues française », *L'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles dans la profession enseignante : récits d'expériences, enjeux et perspectives*, paru sous la direction de D. Mujawamariya et P. Boudreau, Montréal, Éditions Logiques, p.167-181.
- HELLER, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HÉRAN, F., FILHON, A. et C. DEPRESZ (2002). « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et sociétés*, vol. 376, février 2002, inédit.
- JACQUET, M. (2007). « La formation des maîtres à la pluriethnicité : pédagogie critique, silence et désespoir », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, p. 25-45.
- JACQUET, M., MOORE, D. et C. SABATIER (2008). « Trajectoires de mobilité et médiation. Les parcours de migration des médiateurs culturels et leur influence dans la perception de leurs rôles pour l'aide à l'insertion de jeunes arrivants et de leurs parents », *Glottopol*, n° 11. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_11.html (page consultée le 8 décembre 2010).
- KANOUTÉ, F. (2006). « Point de vue de parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant », *Interactions*, vol. 9, n° 2, p. 17-38.
- LECOMPTE, M., PREISSE, J. et R. TECH (1993). *Ethnography and qualitative design in educational research*, San Diego, Academic Press.
- L'ÉCUYER, R. (1987). « L'analyse de contenu : notions et étapes », *Les méthodes de la recherche qualitative*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 49-65.
- MASINDA, M. T. (2004). « Impacts of colonial legacies and globalization process on forced migration in modern Africa », *Research Review*, vol. 20, n° 1, p. 1-8.
- MC ANDREW, M. (2001). *Immigration et diversité à l'école : le débat québécois dans une perspective comparative* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MOKE NGALA, V. (2005). *L'intégration des jeunes des familles immigrantes francophones d'origine africaine à la vie scolaire dans les écoles secondaires francophones dans un milieu urbain en Alberta : conditions et incidences*, thèse de maîtrise non publiée, Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta, Edmonton.
- MOORE D. (2006). *Plurilinguismes et école*, Paris, Didier.
- MOORE, D., SABATIER, C., JACQUET, M. et M. MASINDA (2008). « Voix africaines à l'école de la francophonie canadienne. Réflexions pour la construction d'une didactique située du plurilinguisme », *Perspectives pour une didactique des langues contextualisée*, paru sous la direction de P. Blanchet, D. Moore et S. Assalah-Rahal, Paris, Éditions des Archives contemporaines et AUF, p. 19-40.
- NAIDOO, J. C. (2005). « Africains », *L'Encyclopédie canadienne*. <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0000055> (page consultée le 8 décembre 2010).
- SABATIER, C. (2006). « Figures identitaires d'élèves issus de la migration maghrébine à l'école élémentaire en France », *Éducation et Francophonie*, vol. 34, n° 1, p. 111-132.
- SCHNAPPER, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration?* Paris, Folio.
- STATISTIQUE CANADA (2007). *La communauté africaine au Canada 2001, profil des communautés ethniques*. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-621-XIF/89-621-XIF2007010.htm> (page consultée le 24 septembre 2007).
- STATISTIQUE CANADA (2003). Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle. Consulté le 24 septembre 2007 au <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=89-593x&lang=fra>.
- UNHCR (2005). *Rapport mondial sur les réfugiés dans le monde*. <http://www.unhcr.fr> (page consultée le 23 septembre 2005).

Les résultats scolaires des enfants chinois et pendjabis en Colombie-Britannique : les enclaves d'immigrants ont-elles une incidence?

Jane Friesen et Brian Krauth

Centre for Education Research and Policy, Simon Fraser University

Résumé : En Colombie-Britannique, les enfants de même origine ethnique ont tendance à se retrouver dans une même école, avec une fréquence bien supérieure à ce qu'une distribution aléatoire produirait. En règle générale, les recherches montrent que le profil des camarades de classe influence les résultats scolaires. Cet article décrit les résultats d'une étude qui a permis d'examiner comment les élèves parlant des langues différentes à la maison interagissent sur leur apprentissage scolaire, et d'évaluer si le phénomène des écoles « enclavées » joue un rôle important dans la réussite.

Quartiers enclavés et écoles enclavées

Les immigrants ont tendance à s'installer dans des quartiers où habitent déjà des compatriotes ou des personnes de même ethnité. Cette propension à former des enclaves peut se répercuter sur leur succès économique et sur leur intégration définitive au sein de leur nouveau pays (Borjas, 1992, 1995, 2000; Edin, Fredriksson et Åslund, 2003). Entre autres avantages, ils se sentent protégés contre la discrimination et profitent des possibilités de réseautage (Lazear, 1999; Bertrand, Luttmer et Mullainathan, 2000). Mais cette situation peut aussi avoir des conséquences, dont une plus lente maîtrise de la langue dominante de la culture d'accueil et de l'économie locale (Chiswick et Miller, 2002). En outre, les conséquences diffèrent selon le groupe d'immigrants – les effets de l'enclave varient en fonction des caractéristiques de la communauté, notamment du niveau moyen de capital humain (Gang et Zimmerman, 2000; Edin, Fredriksson et Åslund, 2003; Cutler, Glaeser et Vigdor, 2007).

Les quartiers enclavés produisent naturellement des écoles enclavées. En Colombie-Britannique, en 2002-2004, même si les sinophones ne représentaient que 7 % des élèves de la province inscrits en 7^e année, la plupart des jeunes sinophones fréquentaient une école où le tiers des enfants parlaient chinois. De même, les élèves qui parlent le pendjabi représentaient moins de 4 % de la population scolaire totale, mais en moyenne, presque 30 % de leurs camarades de classe parlaient aussi cette

langue. Les résultats préliminaires de travaux de recherche en cours laissent à penser qu'en 2006, dans le Lower Mainland, 70 % des élèves parlant le pendjabi à la maison et 54 % des élèves parlant le chinois auraient dû changer d'école pour que les ethnies représentées dans chaque établissement soient présentes dans les mêmes proportions que dans la population globale. La proportion correspondante des élèves anglophones s'élevait à 20 %. (Étant donné que la Colombie-Britannique ne recueille pas directement de données sur l'ethnicité des élèves, notre recherche se fonde sur les données relatives à la langue parlée habituellement à la maison.)

Tableau 1 : Langue parlée à la maison par les pairs scolaires de 7^e année, dans les écoles publiques et les écoles privées de la Colombie-Britannique, 2002-2004

	Anglais parlé à la maison (79 %)	Chinois parlé à la maison (7 %)	Pendjabi parlé à la maison (4 %)
Pourcentage des camarades d'école qui parlent l'anglais à la maison	88	44	50
Pourcentage des camarades d'école qui parlent le chinois à la maison	4	34	6
Pourcentage des camarades d'école qui parlent le pendjabi à la maison	2	3	29

Calculs effectués par Friesen et Krauth (2009) à partir des données du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique; le « chinois » inclut le mandarin et le cantonais.

Il s'agit de degrés frappants de ségrégation. Plusieurs études ont exploré la dynamique menant à la concentration d'immigrants au sein des écoles (p. ex., Betts et Fairlie, 2003; Gould, Lavy et Paserman, 2004), mais peu de chercheurs ont directement évalué si les jeunes immigrants exposés à ce phénomène en tiraient avantage ou s'ils en subissaient les inconvénients. Pourtant, l'école joue un rôle particulièrement important dans l'intégration sociale et économique des enfants immigrants : elle leur offre la possibilité d'apprendre la langue et de s'adapter à la culture d'accueil, tout en acquérant les compétences et les diplômes nécessaires pour gagner leur vie. Les conséquences pourraient être graves si les écoles enclavées produisent des effets particuliers, comme semblent le faire les quartiers enclavés.

Dans certaines zones, la concentration ethnique dans les écoles résultant des enclaves résidentielles peut être diluée ou exacerbée par la présence d'élèves qui ne vivent pas dans le quartier de l'école. Avec la politique de « limites souples » appliquée en Colombie-Britannique, les parents peuvent choisir leur école, quand le nombre de places le permet, sans égard à leur lieu de résidence. De plus, bien des élèves sont attirés par des programmes spécialisés (p. ex., l'immersion en français) et des écoles indépendantes. Certains de ces établissements s'adressent délibérément à des communautés ethniques particulières – ainsi, les écoles Khalsa accueillent les élèves pendjabis à Surrey et à Vancouver. D'autres ne font aucune sélection d'élèves, mais ont tendance, en pratique, à attirer un nombre disproportionné d'enfants provenant de certaines communautés. Selon les résultats préliminaires de travaux de recherche en cours, la ségrégation ethnique entre les écoles s'intensifie dans le Lower Mainland, en partie à cause des choix d'établissements qui viennent s'ajouter à la ségrégation résidentielle croissante. Ces tendances semblent se maintenir. Puisque les politiques dans le secteur de l'éducation et de l'établissement des immigrants, entre autres, peuvent, sans qu'on l'ait voulu, amplifier la ségrégation ethnique entre les écoles, il est important de commencer à examiner l'incidence qu'ont les écoles enclavées sur les résultats scolaires.

Quelle est l'influence des pairs?

Le présent article décrit les résultats d'une enquête empirique concernant les effets, sur la réussite scolaire, de la fréquentation d'une école comptant plus ou moins d'élèves qui parlent le pendjabi et le chinois à la maison (Friesen et Krauth, 2009).

Pourquoi s'attendrait-on à ce que les pairs aient une influence? Aux États-Unis, des indices de plus en plus nombreux laissent à penser que le profil des pairs scolaires peut influencer les résultats des élèves : en effet, la réussite d'un élève augmente en fonction des capacités de ses camarades de classe (Hoxby, 2000; Boozer et Cacciola, 2001; Hanushek et coll., 2003; Betts et Zau, 2004; Ding et Lehrer, 2007; Graham, 2008). Le sexe et la race des pairs scolaires semblent aussi avoir une incidence. Ainsi, Hoxby (2000) a constaté que les élèves réussissent mieux quand il y a plus de filles dans la classe; par ailleurs, selon Hanushek, Kain et Rivkin (2004), les élèves de race noire ayant de mauvais résultats réussissent encore moins bien quand un plus grand pourcentage de leurs camarades de classe sont également de race noire. Au Canada, Richards, Hove et Afolabi (2008) ont conclu que les résultats scolaires des étudiants autochtones sont plus faibles quand il y a plus d'Autochtones dans la classe; mais Friesen et Krauth (2010) n'ont pas constaté d'effet négatif, et ils ont même relevé un léger effet positif.

Bien que le phénomène général de l'influence des camarades de classe soit raisonnablement bien documenté, les preuves quantitatives au sujet des mécanismes précis qui interviennent se font rares. Les classes ou écoles homogènes peuvent faciliter la création d'un milieu culturel spécialisé qui favorise l'attachement à l'école et l'application dans les études. Certaines familles peuvent consacrer plus de temps et de ressources à l'école de leurs enfants, ce dont profitent tous les élèves. Si ces derniers apprennent les uns des autres aussi bien que de leurs enseignants et de leurs parents, le degré de connaissances et les capacités de leurs camarades détermineront la qualité de leur apprentissage. Les élèves perturbateurs ou ceux qui ont besoin d'attention supplémentaire peuvent réduire le temps d'enseignement offert aux autres (Lazear, 2001; Figlio, 2007). Certains étudiants ont peut-être adopté une attitude d'« opposition » à l'égard des études en réaction à leur vécu culturel (Fordham et Ogbu, 1986). Les pairs scolaires peuvent alors avoir à choisir entre la popularité et l'effort scolaire (Fryer et Torelli, 2005). Plusieurs de ces hypothèses pourraient s'appliquer à l'influence des camarades sur l'environnement d'apprentissage dans les écoles enclavées.

L'origine ethnique des pairs a-t-elle une incidence en Colombie-Britannique?

Nous ne pouvons pas déterminer l'incidence des pairs en comparant simplement les résultats d'élèves d'écoles différentes ou de classes différentes au sein d'une même école quand la composition des pairs varie. Le profil des élèves qui influencent la réussite peut varier selon la concentration de camarades parlant la même langue à la maison. Nous voulons savoir si la concentration ethnique joue un rôle en dehors des conditions qui l'accompagnent souvent – peut-être annule-t-elle ces conditions ou en exacerbe-t-elle les effets. Cependant, la fréquentation de différentes écoles et le fait de se trouver dans différentes classes ne sont pas l'effet du hasard, mais bien le fruit d'une sélection – peut-être très pointue. Afin de mesurer les différences au chapitre de la réussite strictement associées à la variation entre la composition des groupes de pairs, nous avons besoin d'une source de cette variation qui n'ait rien à voir avec les facteurs influant sur la réussite.

Une bonne solution consiste à comparer la réussite de cohortes successives d'élèves dans une même école, où le profil des pairs présentant un intérêt fluctue légèrement d'une cohorte à l'autre. Il est crucial de poser la prémisse – et c'est plausible – que cette variation est aléatoire, c'est-à-dire qu'elle résulte de la présence d'étudiants tirés chaque année du même bassin où, à cause de la variation de l'échantillonnage, deux cohortes ne sont jamais identiques. Friesen et Krauth (2009) adoptent cette méthode pour analyser l'évolution des résultats d'examen d'élèves de la 4^e à la 7^e année, en lecture et en arithmétique, dans des écoles publiques et les écoles privées de la Colombie-Britannique; il s'agit d'enfants qui se trouvaient en 4^e année entre 1999-2000 et 2001-2002 et qui sont arrivés en 7^e année dans une école de la Colombie-Britannique trois ans plus tard – soit environ 115 000 élèves au total.

Un numéro scolaire personnel attribué à chaque élève en Colombie-Britannique permet, en respectant l'anonymat, de relier les renseignements fournis par la base de données sur les évaluations des compétences de la Fondation du ministère de l'Éducation à ceux de la base de données sur les inscriptions. Chaque année, cette dernière précise le degré scolaire de l'élève, son école et son district, la langue parlée à la maison, son code postal, son sexe, le fait qu'il se trouve ou non dans une classe spécialisée, son statut d'Autochtone et son inscription dans des programmes linguistiques comme l'ALS. Ces données constituent une riche gamme de variables de contrôle. Les catégories correspondant aux élèves qui parlent le chinois ou le pendjabi à la maison offrent des échantillons de taille suffisante pour qu'il soit possible d'analyser les effets de la fréquentation d'une école comptant plus ou moins d'élèves qui parlent la même langue chez eux¹.

L'élève moyen en Colombie-Britannique obtient des résultats beaucoup plus faibles si un grand nombre d'élèves parlant le pendjabi à la maison fréquentent son école. Toutes choses étant égales par ailleurs, un élève de 7^e année dont tous les camarades de classe parlent le pendjabi à la maison connaîtra un déficit en arithmétique de 45 % d'un écart-type ($p < 0,01$), en moyenne, comparativement à un élève qui se trouve dans une classe exclusivement constituée d'anglophones. Pour la lecture, les résultats atteignent à peu près la moitié de ces valeurs et ne sont pas statistiquement significatifs.

Par ailleurs, un élève inscrit dans une école essentiellement fréquentée par des élèves parlant le chinois à la maison en tire un effet bénéfique. Dans ce cas toutefois, les estimations sont moins élevées – environ un sixième d'un écart-type associé au passage de 0 à 100 % d'élèves sinophones – et ne sont pas statistiquement significatives.

1. Autres langues courantes que parlaient collectivement 8 % de la population d'élèves de 7^e année : le coréen, le tagalog, le vietnamien, l'espagnol et l'hindi.

Les effets de l'enclave

L'influence des élèves parlant le pendjabi ou le chinois sur leurs pairs du *même groupe linguistique* n'est pas différente de celle qui s'exerce sur l'élève moyen. La recherche n'a pas permis de conclure, par exemple, que l'effet négatif des élèves parlant le pendjabi est plus prononcé pour leurs pairs pendjabis que pour les autres élèves. Néanmoins, puisqu'ils sont généralement très concentrés dans une même école, l'effet négatif des pairs joue presque certainement un rôle important dans les résultats des élèves pendjabis des écoles enclavées.

Nous avons décrit à la section précédente comment les différents pourcentages d'élèves parlant à la maison le chinois ou le pendjabi influent, dans une cohorte, sur les résultats – pour toutes les écoles enclavées et les autres écoles. Toutefois, l'enclavement scolaire a-t-il une incidence?

Nous pouvons répondre à cette question jusqu'à un certain point en mesurant la différence entre les résultats d'un élève moyen et les résultats qu'il obtiendrait si la composition de son groupe de pairs correspondait davantage à la population provinciale. Le tableau 2 illustre les principaux résultats de cette analyse.

La première rangée montre comment les résultats différeraient si les élèves de chaque groupe linguistique étaient répartis de façon égale dans toutes les écoles de la province, de manière à ce que chaque établissement compte le même pourcentage d'élèves parlant l'anglais, le pendjabi ou le chinois à la maison. Dans ce cas, l'élève sinophone moyen obtiendrait des résultats légèrement inférieurs aux examens de la 7^e année en lecture et en arithmétique, quoique ces effets ne soient pas statistiquement significatifs.

Par contre, l'élève pendjabi moyen afficherait des résultats de loin supérieurs, principalement parce qu'il compterait un plus grand nombre de pairs anglophones et sinophones dans sa classe au lieu de camarades qui parlent le pendjabi. L'effet d'enclave moyen pour les élèves pendjabis atteint 6,3 % d'un écart-type en arithmétique et 11,8 % en lecture. L'effet en lecture chez les élèves de langue pendjabie est statistiquement significatif. Afin de donner un ordre de grandeur de ces effets, l'écart moyen aux examens de lecture de 7^e année entre les élèves parlant le pendjabi et leurs camarades anglophones se chiffre à 44 % d'un écart-type, et près du quart de cette différence peut être attribuée aux effets négatifs associés à la concentration d'élèves pendjabis dans des écoles enclavées.

Tableau 2 : Différence de résultats qu'obtiendraient les élèves aux examens de 7^e année si les groupes linguistiques étaient répartis de façon égale entre les écoles

	Langue parlée à la maison					
	Chinois		Pendjabi		Anglais	
	Lecture	Arithmétique	Lecture	Arithmétique	Lecture	Arithmétique
Ensemble de la province	-6,3	-4,8	+11,8***	6,3	-0,1	0,3
District affichant la plus forte proportion d'élèves qui parlent le chinois	-2,4**	-0,9	+10,0***	5,5	+0,3***	0,6
District affichant la plus forte proportion d'élèves qui parlent le pendjabi	-3,8***	-2,4*	+9,0***	+5,0*	-2,0***	-0,8

Résultats exprimés en pourcentage d'un écart-type

* p < 0,1

** p < 0,05

*** p < 0,01

Nous avons ensuite examiné l'incidence, sur les résultats aux examens, de la répartition inégale des groupes linguistiques entre les écoles dans deux districts particuliers. La deuxième rangée du tableau 2 montre que les résultats des élèves sinophones dans le district scolaire affichant la plus forte concentration d'élèves chinois baisseraient de 2,4 % d'un écart-type si tous les élèves du district étaient répartis de façon égale entre les écoles de ce district. Ce résultat est statistiquement significatif pour la lecture, mais l'ampleur en est faible. Il correspond à un avantage par rapport aux élèves anglophones de 15 % d'un écart-type, toujours pour la lecture. La troisième rangée montre que, dans le district où se trouve la plus forte concentration d'élèves parlant le pendjabi à la maison, la redistribution des élèves de façon égale entre les écoles d'après le groupe linguistique ferait augmenter les résultats des élèves pendjabis de ce district de 9 % d'un écart-type pour la lecture, et de 5 % d'un écart-type pour l'arithmétique. Ces deux effets sont statistiquement significatifs. L'écart moyen des résultats en arithmétique entre les élèves de 7^e année qui parlent le pendjabi à la maison et ceux qui parlent l'anglais se chiffre à 19 % d'un écart-type².

Ces estimations des effets de l'enclave reposent sur des prédictions qui dépassent l'étendue des variations observées dans l'échantillon, de sorte qu'elles devraient être interprétées avec prudence. Si l'incidence des pairs n'est pas linéaire, à cause de la dynamique différente de chaque classe qui a des effets supérieurs à un certain seuil pour la proportion de pairs d'un groupe ethnique donné, l'enclave pourrait réellement engendrer des résultats meilleurs ou pires. Néanmoins, conjugués aux résultats décrits plus haut, ils indiquent assez clairement que les élèves pendjabis réussissent moins bien à l'école et les élèves sinophones, mieux, quand ils se trouvent concentrés avec des camarades appartenant au même groupe linguistique qu'eux dans des écoles enclavées.

Conclusion

Pour la famille moyenne de la Colombie-Britannique, le choix d'une école où un quart des élèves parlent le pendjabi à la maison par rapport à une école où les trois quarts des élèves parlent cette langue chez eux se traduira par un avantage marqué en arithmétique. L'importance de cet avantage approche le quart d'un écart-type pour la 7^e année – c'est-à-dire la moitié de l'avantage indiqué plus haut associé à une évolution de 100 % de la proportion des pairs scolaires de langue pendjabe. Il y a probablement un avantage concret en lecture également. Si les autres élèves parlent le chinois à la maison, les gains sont probablement encore plus notables.

Parce que les élèves pendjabis sont fréquemment concentrés dans des écoles enclavées, ils sont les plus susceptibles de vivre ce phénomène. La ségrégation est probablement exacerbée si les autres membres de la population choisissent une école au lieu d'une autre parce qu'ils connaissent les effets des pairs.

Notre enquête ne nous permet pas de déterminer quels sont les mécanismes à l'origine des effets observés. Comme l'incidence des pairs est radicalement différente entre les élèves pendjabis et les chinois, il semble probable que la langue agisse comme mesure indirecte d'autres aspects du comportement d'apprentissage. Les résultats nous portent à croire, en outre, que la similarité des camarades de classe sur le plan ethnique, linguistique ou culturel ne favorise pas *en soi* la réussite des immigrants. Le capital humain et les normes culturelles peuvent davantage se révéler déterminants.

Cependant, pour favoriser le succès scolaire des immigrants de langue pendjabe, il est urgent de mieux comprendre leurs comportements d'apprentissage et leurs interactions avec leurs semblables.

2. Dans le cas des élèves anglophones, les estimations sont uniformément faibles, parce que leurs groupes de pairs reflètent assez fidèlement l'ensemble de la population.

Les auteurs

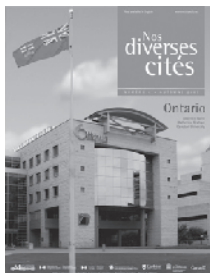
Jane Friesen et Brian Krauth sont professeurs agrégés en économie à la Simon Fraser University.

Bibliographie

- BERTRAND, M., LUTTMER, E. et S. MULLAINATHAN (2000). « Network Effects and Welfare Cultures », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, p. 1019-1055.
- BETTS, J. R. et R. W. FAIRLIE (2003). « Does Immigration Induce 'Native Flight' from Public Schools into Private Schools? », *Journal of Public Economics*, vol. 87, p. 987-1012.
- BETTS, J. R., et A. ZAU (2004). « Peer Groups and Academic Achievement: Panel Evidence from Administrative Data », document de travail, University of California, San Diego.
- BOOZER, M. A. et S. E. CACCIOLA (2001). « Inside the 'Black Box' of Project STAR: Estimation of Peer Effects Using Experimental Data », *Economic Growth Center Discussion Paper*, vol. 832, Yale University.
- BORJAS, G. J. (1992). « Ethnic Capital and Intergenerational Mobility », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, p. 123-150.
- (1995). « Ethnicity, Neighborhoods, and Human Capital Externalities », *American Economic Review*, vol. 85, p. 365-390.
- (2000). « Ethnic Enclaves and Assimilation », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 7, p. 89-122.
- CHISWICK, B. R. et P. W. MILLER (2002). *Do Enclaves Matter in Immigrant Adjustment?*, document de travail n° 449, IZA.
- CUTLER, D. M., GLAESER, E. L. et J. L. VIGDOR (2007). *When Are Ghettos Bad? Lessons from Immigrant Segregation in the United States*, document de travail n° 13082, National Bureau of Economic Research.
- DING, W. et S. F. LEHRER (2007). « Do Peers Affect Student Achievement in China's Secondary Schools? », *Review of Economics and Statistics*, vol. 89, p. 300-312.
- EDIN, P.-A., FREDRIKSSON, P. et O. ÅSLUND (2003). « Ethnic Enclaves and the Economic Success of Immigrants: Evidence from a Natural Experiment », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, p. 329-357.
- FIGLIO, D. N. (2007). « Boys Named Sue: Disruptive Children and Their Peers », *Education Finance and Policy*, vol. 2, n° 4, p. 376-394.
- FORDHAM, S. et J. U. OGBU (1986). « Black Students' School Success: Coping with the Burden of 'Acting White' », *The Urban Review*, vol. 18, n° 3, p. 176-206.
- FRIESEN, J. et B. KRAUTH (2009). *Enclaves, Peer Effects and Student Learning Outcomes in British Columbia*, document de travail n° 09-04 du Centre for Education Research and Policy. <http://www.sfu.ca/cepr/wp0904>
- (2010). « Sorting, Peers, and Achievement of Aboriginal Students in British Columbia », *Canadian Journal of Economics*, vol. 43, n° 4, p. 1273-1301.
- FRYER, R. G. et P. TORELLI (2005). *An Empirical Analysis of 'Acting White'*, document de travail n° 11334, National Bureau of Economic Research.
- GANG, I. N. et K. F. ZIMMERMANN (2000). « Is Child Like Parent? Educational Attainment and Ethnic Origin », *Journal of Human Resources*, vol. 35, p. 550-569.
- GOUD, E., LAVY, V. et M. D. PASERMAN (2004). *Does Immigration Affect the Long-Term Educational Outcomes of Natives? Quasi-Experimental Evidence*, document de travail n° 10844, National Bureau of Economic Research.
- GRAHAM, B. S. (2008). « Identifying Social Interactions Through Conditional Variance Restrictions », *Econometrica*, vol. 76, n° 3, p. 643-660.
- HANUSHEK, E. A., et coll. (2003). « Does Peer Ability Affect Student Achievement? », *Journal of Applied Econometrics*, vol. 18, p. 527-544.
- HANUSHEK, E. A., KAIN, J. F. et S. G. RIVKIN (2004). *New Evidence About Brown v. Board of Education: The Complex Effects of School Racial Composition on Achievement*, document de travail n° 8741, National Bureau of Economic Research.
- HOXBY, C. (2000). *Peer Effects in the Classroom: Learning from Gender and Race Variation*, document de travail n° 7867, National Bureau of Economic Research.
- LAZEAR, E. P. (1999). « Culture and Language », *Journal of Political Economy*, vol. 107, p. S95-S126.
- LAZEAR, E. P. (2001). « Educational Production », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 116, p. 777-803.
- RICHARDS, J., HOVE, J. et K. AFOLABI (2008). « Understanding the Aboriginal/Non-Aboriginal Gap in Student Performance: Lessons from British Columbia », *C.D. Howe Institute Commentary*, n° 276.

Nos diverses cités

Nos diverses cités est une publication spéciale de Metropolis qui examine les questions liées à la diversité, à l'intégration et à l'immigration dans les villes. Les volumes publiés à ce jour font partie des lectures obligatoires de nombreux cours universitaires dans tout le pays.



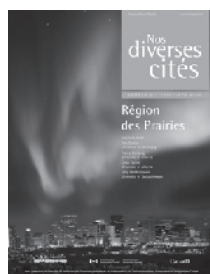
Numéro 4, automne 2007 – Ontario

- Margaret Walton-Roberts (Université Wilfrid Laurier), *Les politiques, les pratiques et les réalités de la régionalisation de l'immigration en Ontario*
- Brian K. Ray (Université d'Ottawa) et Jean Bergeron (Citoyenneté et Immigration Canada), *La géographie ethnoculturelle dans les villes de second rang : au-delà des lieux de résidence*
- Sandeep Kumar Agrawal (Université Ryerson), Mohammad Qadeer (Université Queen's) et Arvin Prasad (Regional municipality of Peel), *Besoins des immigrants et prestation de services publics dans la région de Peel*
- Myer Siemiatycki (Université Ryerson), *Une ville invisible : les immigrants sans droit de vote en Ontario urbain*



Numéro 5, automne 2008 – Région de l'Atlantique

- Bridget Foster (Association for New Canadians, Terre-Neuve-et-Labrador), *Point de vue d'un fournisseur de services d'établissement de l'Atlantique*
- Nicole Gallant (Université de Moncton, Institut national de la recherche scientifique), *Comment les réseaux sociaux contribuent à attirer, à intégrer et à retenir les immigrants : Une étude de recherche multidimensionnelle*
- Alexandra Dobrowosky et Evangelia Tastsoglou (Université Saint Mary's), *Femmes, sexe et réseaux*
- Ather H. Akbari (Université Saint Mary's), *Le rôle des réseaux dans l'intégration économique des nouveaux arrivants*



Numéro 6, automne 2009 – Région des Prairies

- L'honorable Nancy Allan (gouvernement du Manitoba), *Recrutement et protection des travailleurs étrangers : le rôle de la Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs du Manitoba*
- Jim Frideres (Université de Calgary), *Une nouvelle identité ethnique? Les jeunes dans les Prairies*
- Rick Enns (Université de Calgary) et Tom Carter (Université de Winnipeg), *L'évolution sur le plan du logement pour les réfugiés établis à Edmonton, à Calgary et à Winnipeg*
- Joseph Garcea (Université de Saskatchewan) et Smita Garg (ville de Saskatoon), *Diversité culturelle, relations interraciales, immigration et intégration : initiatives municipales à Saskatoon, en Saskatchewan*
- Marc Arnal (Université d'Alberta, campus Saint-Jean), *Repenser le Canada : nouvelles perspectives sur la citoyenneté et le rôle des minorités*

Pour obtenir un exemplaire en français ou en anglais, visitez le site www.metropolis.net

Section 3 – Création de collectivités accueillantes

WelcomeBC : adopter un changement stratégique dans la prestation de services d'information

Shelley Motz

Ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences, gouvernement de la Colombie-Britannique

Résumé : La commercialisation d'un service gouvernemental était autrefois aussi simple que la création d'une nouvelle brochure. À une époque où l'utilisation des appareils mobiles et de l'Internet se propage dans le monde, les citoyens cherchent de plus en plus d'options « libre-service » pour obtenir des renseignements. En réponse à cette demande, le gouvernement de la Colombie-Britannique a amorcé un changement stratégique dans sa façon de promouvoir les programmes et services offerts dans le cadre WelcomeBC : ils sont présentés comme des produits, répartis en volets qui répondent aux besoins des clients et offerts par l'entremise de multiples canaux. WelcomeBC permet de mettre de plus en plus à la disposition de ses clients les renseignements dont ils ont besoin, de la façon dont ils le veulent et partout où ils choisissent de les chercher.

L'immigration joue un rôle vital dans le développement social et économique de la Colombie-Britannique. En moyenne, la province accueille 40 000 nouveaux immigrants chaque année et les données de recensement récentes laissent entendre que l'immigration continuera d'être, au cours de la prochaine décennie, une importante source de croissance économique, culturelle et sociale dans la province.

Bien que les avantages de l'immigration soient multiples, des problèmes demeurent, notamment la nécessité de veiller à ce que tous les résidents de la Colombie-Britannique soient en mesure de participer pleinement aux activités de leur collectivité : peuvent-ils trouver des emplois qui leur plaisent et répondent à leurs besoins? Peuvent-ils aspirer à des intérêts politiques, sociaux et culturels? Peuvent-ils avoir accès aux programmes et services dont ils ont besoin pour assurer leur santé globale et leur bien-être?

Grâce à WelcomeBC, le gouvernement de la Colombie-Britannique offre un large éventail de services, aidant ainsi les nouveaux arrivants à apprendre comment utiliser l'anglais dans la vie quotidienne et au travail, à trouver des emplois qui correspondent à leurs compétences et leur expérience, à se faire de nouveaux amis et à obtenir des conseils précieux, de l'information et du soutien.

Mais comment les nouveaux arrivants ou les immigrants éventuels découvrent-ils ces services? Et comment peut-on les encourager à profiter de ces services le plus tôt possible?

L'évaluation des résultats du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants de la Colombie-Britannique (PEAI-CB) de 2008, réalisée par Ference Weicker et Company, montre que la commercialisation des services fournis en vertu du PEA-CB a non seulement amélioré la popularité des programmes et des services au sein de la population cible, mais elle a également contribué à développer les rapports communautaires et à créer des services plus intégrés. Les annonces publicitaires présentées en différentes langues dans les journaux et autres médias ethniques ont également réussi à joindre des groupes linguistiques particuliers et des clients moins susceptibles d'utiliser les services.

De la même manière, le rapport de synthèse des consultations de planification de WelcomeBC, qui ont eu lieu en avril 2010, souligne la nécessité de créer un plus grand nombre de campagnes de sensibilisation auprès du public destinées à promouvoir les programmes et les services.

Adoption d'un cadre de marketing social servant à améliorer les résultats

Au début de 2010, dans le cadre de WelcomeBC, on a lancé une stratégie de marketing social ambitieuse, visant deux objectifs principaux :

- ▶ augmenter le nombre de personnes qui choisissent la Colombie-Britannique comme destination de choix pour vivre, travailler ou étudier;
- ▶ augmenter le nombre d'immigrants, de travailleurs étrangers temporaires et d'autres nouveaux arrivants qui accèdent aux services d'immigration et d'établissement de la Colombie-Britannique, ainsi qu'aux services liés au marché du travail offerts aux immigrants.

Création de voies servant à améliorer la prestation de services d'information

Grâce à WelcomeBC, on a mis au point une matrice à canaux multiples servant à créer des voies d'information qui fournissent aux nouveaux arrivants, aux immigrants potentiels, aux travailleurs étrangers temporaires et aux étudiants étrangers les renseignements dont ils ont besoin, de la façon dont ils le veulent et partout où ils choisissent de les chercher.

La matrice comprend des sources d'information traditionnelles comme les services directs au comptoir, les lignes téléphoniques, le matériel connexe et les campagnes de sensibilisation du public. Elle comprend également des sites Internet et des sites mobiles, des campagnes de marketing en ligne et des médias sociaux améliorés, ce qui permet de faire participer les citoyens technophiles du monde entier, dont les attentes envers le secteur public, quand il s'agit de gouvernance en ligne, sont de plus en plus élevées.

Selon l'étude *Les citoyens d'abord 5* parue en 2008 (Institut des services axés sur les citoyens, 2008), les citoyens canadiens exigent un dialogue plus proactif avec le gouvernement. Un certain nombre de facteurs, dont la pertinence, la profondeur et l'obtention des

connaissances en temps voulu, la facilité d'accès ainsi qu'un résultat positif déterminent le degré de satisfaction à l'égard des services gouvernementaux.

La mise en pratique : faits saillants depuis 2010

Augmenter le nombre de personnes qui choisissent la Colombie-Britannique comme destination de choix pour vivre, travailler ou étudier :

- ▶ En tant qu'hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2010, la Colombie-Britannique a bénéficié d'une attention internationale considérable et d'une poussée du tourisme. Grâce aux microbillets et aux communiqués du blogue olympique officiel de la Colombie-Britannique, WelcomeBC a fait connaître les possibilités de vivre, de travailler et d'étudier dans la province à un public très motivé.

Ces messages ont été véhiculés davantage par une série de séminaires gratuits portant sur la façon de travailler, d'étudier ou d'investir en Colombie-Britannique. Bref, des vidéos contenant des renseignements clés des séminaires ont été produites et affichées sur WelcomeBC.ca, source officielle d'information de la province portant sur l'immigration et l'établissement. Afin de maximiser leur visibilité, on a diffusé les vidéos sur YouTube, le plus grand site de partage de vidéos du monde et le troisième site le plus visité sur Internet.

- ▶ Conformément aux pratiques exemplaires en matière de communications interculturelles, on a conçu, dans le cadre de WelcomeBC, des microsites ciblant les immigrants, les travailleurs, les étudiants et les investisseurs potentiels en Corée du Sud, en France, en Belgique, au Mexique, en Inde et en Chine. Ces sites ne sont pas de simples traductions les uns des autres. Ils ne sont pas non plus des traductions de WelcomeBC.ca. Chacun d'eux répond aux besoins d'information et se conforme aux styles de communication culturelle de son marché cible.

Le lancement de chaque microsite est lié à une mission de recrutement sur le terrain, dans le pays cible. Les microsites sont promus par des campagnes de marketing en ligne utilisant des moteurs de recherche populaires comme Google et, en Corée du Sud, Naver. Un mécanisme de ciblage géographique sur WelcomeBC.ca dirige également les visiteurs ayant une adresse IP française, par exemple, vers le microsite de langue française, leur donnant la possibilité d'accéder à des renseignements, à des ressources et à des liens de premier ordre dans leur langue maternelle.

- ▶ WelcomeBC a également permis de collaborer avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) pour fournir des renseignements sur les programmes, les services et les ressources d'emploi aux immigrants de la Colombie-Britannique. En affichant des messages d'état sur la page Facebook de RHDC intitulée *Travailler au Canada*, la province a été en mesure de diriger certains des 1 500 membres communautaires de RHDC vers le contenu de WelcomeBC.ca et des sites Web connexes.

Enfin, c'est aussi dans le cadre de WelcomeBC qu'on a collaboré avec RHDC pour « remodeler » l'outil *Travailler au Canada* de façon à ce qu'il présente des renseignements propres à la Colombie-Britannique et mette en valeur son image de marque.

Augmenter le nombre d'immigrants, de travailleurs étrangers temporaires et d'autres nouveaux arrivants qui accèdent aux services d'immigration et d'établissement de la Colombie-Britannique, ainsi qu'aux services liés au marché du travail qui sont offerts aux immigrants :

- ▶ Le *Guide des nouveaux arrivants en Colombie-Britannique* continue d'être l'une des publications les plus populaires du gouvernement provincial que demande le Distribution Centre Warehouse.

Dans une série de groupes de discussion visant à améliorer la traduction et à étoffer le contenu de l'édition de 2009, on a suggéré qu'un format vidéo de ce guide constituerait un outil efficace, en particulier pour des personnes de cultures caractérisées par une tradition orale.

Une étude publiée dans *The American Journal of Distance Education* vient étayer ce constat. Elle montre que l'on se souvient davantage de l'information obtenue visuellement que des instructions textuelles traditionnelles, peut-être parce que la représentation provenant des deux systèmes de symboles visuels et auditifs peut créer de meilleurs modèles mentaux de la situation que les représentations fondées uniquement sur l'information linguistique. L'étude a également permis de constater que les apprenants mobilisent leur attention pour des motifs très divers; l'apprentissage fondé sur les vidéos les a aidés à maintenir une attention soutenue.

En conséquence, WelcomeBC a permis d'entreprendre un ambitieux projet visant à produire une série de vidéos qui illustrent parfaitement les renseignements clés offerts dans le *Guide des nouveaux arrivants*. Un lecteur vidéo convivial doté d'une interface conviviale et de fonctionnalités multilingues a été conçu pour rendre les vidéos accessibles, attrayantes et faciles à partager. Celles-ci devraient être diffusées par phases, à compter de mars 2011.

- ▶ En septembre 2010, par l'intermédiaire de WelcomeBC, on a lancé une campagne publicitaire faisant la promotion des cours d'anglais gratuits destinés aux nouveaux arrivants adultes. C'est peut-être la campagne la plus visible lancée en 2010 dans le cadre de WelcomeBC.

Les cours donnés dans le contexte du programme English Language Services for Adults (ELSA) ciblent les nouveaux arrivants qui maîtrisent l'anglais à des degrés divers, y compris les nouveaux arrivants récents qui ont une certaine connaissance de l'anglais et ceux qui n'ont aucune compétence en français ni en anglais. La campagne s'adresse également au grand public depuis qu'un rapport de ServiceBC a démontré que 82 % des nouveaux arrivants comptent sur des amis et la famille pour obtenir du soutien et des renseignements sur l'établissement. Ces personnes exercent une grande influence sur les nouveaux arrivants tout au long de leur expérience d'immigration (du début à l'établissement).

Se démarquant des campagnes précédentes, la publicité de 2010-2011 portant sur le programme ELSA s'est appuyée sur l'expression « Apprenez l'anglais », plus facile à comprendre que l'acronyme ELSA. Le slogan « cours d'anglais gratuits » a été intégré dans toutes les annonces, ce qui a permis de souligner largement que ce programme était destiné aux nouveaux arrivants.

La campagne, fondée sur des canaux multiples, incluait des publicités en plusieurs langues, dont l'anglais, le mandarin, le pendjabi, le tagalog et le coréen. Afin que la campagne touche le plus large éventail de clients potentiels et les « personnes qui les influencent », elle a emprunté plusieurs canaux de communication :

- ▶ de populaires quotidiens et médias ethnoculturels imprimés;
- ▶ des messages publicitaires diffusés à l'aéroport international de Vancouver (YVR);
- ▶ des messages publicitaires diffusés dans les transports publics à Victoria et à Vancouver, y compris à l'intérieur de l'aérotrain (SkyTrain) et de la ligne de métro « Canada Line »;
- ▶ des messages publicitaires affichés en ligne en plusieurs langues.

Tous les messages publicitaires donnaient WelcomeBC.ca comme principal outil d'incitation à agir. Pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information sur le programme ELSA qu'on peut consulter sur le site Web, on a créé, par l'intermédiaire de WelcomeBC, une nouvelle page intitulée *Apprenez l'anglais*, ainsi qu'une liste de vérification en ligne permettant de s'assurer de l'admissibilité au programme ELSA, des guides d'utilisateur multilingues et un lien à partir de la page d'accueil. La province a également créé un service téléphonique multilingue pour que les clients potentiels puissent poser des questions sur le programme ELSA dans leur langue maternelle.

La campagne du programme ELSA s'étend de septembre 2010 au 31 mars 2011. Bien qu'il soit trop tôt pour voir comment la campagne a influé sur les inscriptions aux cours du programme ELSA, on a compilé des données afin de les analyser. Ainsi, plus de 24 000 clients ont visité la page *Apprenez l'anglais* entre le 20 septembre et le 31 décembre 2010. Au cours de cette période, 9 358 personnes ont rempli la liste de vérification leur permettant de confirmer leur admissibilité au programme ELSA, et 2 202 visiteurs ont téléchargé plusieurs guides d'utilisateur en onze langues.



Quelles orientations devons-nous prendre?

Des applications téléphoniques, des cartes interactives et des médias sociaux améliorés ainsi que le service en ligne *Demandez à l'expert* comptent parmi les autres projets mis au point dans le cadre de WelcomeBC afin de joindre les clients et de prévoir leurs besoins, créant ainsi un sentiment d'appartenance à la collectivité et favorisant leur développement en tant que néo-Canadiens. À la base de tous ces projets, il y a le désir de changer radicalement la façon dont WelcomeBC fournit des services d'information. Cela veut dire qu'il faut figurer la démarche concernant la prestation de services d'information pour qu'elle fonctionne « de l'extérieur vers l'intérieur », ce qui permet aux clients d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin à partir de plusieurs canaux (lorsqu'ils en ont besoin) au lieu de se contenter de déverser les renseignements vers les clients en fonction des besoins de la province. Cela veut dire qu'il faut adapter le portail Web de WelcomeBC et tous les produits Web connexes afin de s'assurer que l'information peut être rapidement et facilement accessible par le biais des appareils mobiles – dont l'utilisation tend à dépasser celle d'Internet à travers le monde. Cela signifie également qu'il faut lancer de nouvelles recherches sur les besoins en matière d'information (et les habitudes de recherche d'information des nouveaux arrivants et des immigrants éventuels) pour s'assurer que WelcomeBC pourra continuer à leur fournir les renseignements dont ils ont besoin, de la façon dont ils le veulent et partout où ils choisissent de la chercher.

L'auteure

En tant que gestionnaire de WelcomeBC Website and Initiatives, Shelley Motz se voue à redéfinir la façon dont le secteur public fait participer les citoyens. Elle est particulièrement fascinée par l'utilisation des nouvelles technologies, des données ouvertes, du marketing social et des narrations servant à améliorer la qualité de vie des nouveaux arrivants en Colombie-Britannique.

Bibliographie

CHOI, HEE JUN et SCOTT D. JOHNSON (2005). « The Effect of Context-Based Video Instruction on Learning and Motivation in Online Courses », *The American Journal of Distance Education*, vol. 19, n° 4, p. 215-227.

FERENCE WEICKER & COMPANY (2008). *Outcome Evaluation of the British Columbia Settlement and Adaptation Program*. http://www.welcomebc.ca/local/wbc/docs/service/programs/settlement_program/pdf/bcsap_%20outcome_evaluation_final_report07-08.pdf (consulté le 15 février 2011).

L'INSTITUT DES SERVICES AXÉS SUR LES CITOYENS/INSTITUTE FOR CITIZEN-CENTRED SERVICES (2008). *Les citoyens d'abord/Citizens First*, vol. 5.

SERVICE BC (octobre 2007). *Survey of Recent Immigrants to BC*.

免费成人英语课

英语技能掌握得越多,
在B.C.省的机会就会更多,
为此我正在学习英语。

欲知详情, 请到 www.WelcomeBC.ca
网站查询。

Canada
BRITISH COLUMBIA
The Best Place on Earth

Réagir au contexte changeant de l'établissement dans la région du Grand Vancouver : le projet Step Ahead facilite l'installation des nouveaux arrivés

Marc Larrivée

Multilingual Orientation Service Association for Immigrant Communities (MOSAIC)

Résumé : Dans cet article, l'auteur traite des changements survenus au profil des réfugiés et des immigrants au Canada, et de leurs répercussions sur le processus d'établissement, notamment du besoin d'offrir des services spécialisés. Il met en relief la façon dont un projet auquel participent cinq fournisseurs de services vient en aide à des familles nouvellement arrivées qui doivent surmonter de multiples obstacles lorsqu'elles s'installent en Colombie-Britannique.

Les décideurs, les chercheurs et les fournisseurs de services sociaux travaillant dans les centres urbains du Canada savent aujourd'hui que le profil des immigrants et des réfugiés s'est radicalement transformé au cours des dernières décennies. À Vancouver et dans les collectivités environnantes du Lower Mainland de la Colombie-Britannique, ces changements ont posé de nouveaux défis aux fournisseurs de services d'établissement et autres, qui s'occupent de familles aux besoins d'établissement complexes.

Une population changeante

Il y a cinquante ans, plus de 90 % des immigrants s'installant au Canada venaient d'Europe; à l'inverse, de 1991 à 2001, au-delà de la moitié des nouveaux immigrants sont venus d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient (Statistique Canada, 2003). Pour ce qui est des réfugiés, en 1998, 66 % des réfugiés pris en charge par le gouvernement venaient de pays d'Europe, et seulement 11 % de pays d'Afrique (Siggner, Atkey et Goldberg, 2007), alors qu'en 2005, la plupart des réfugiés arrivés en Colombie-Britannique venaient d'Afghanistan et, en 2007 – année de l'arrivée des Karens des camps de réfugiés de Thaïlande –, ils étaient originaires du Myanmar. En outre, la population de réfugiés se diversifie de plus en plus en Colombie-Britannique : en 2008, la province a accueilli

des réfugiés de 70 pays différents, y compris du Soudan, de l'Iraq, de l'Éthiopie et de la République démocratique du Congo, pays ravagés par la guerre (WelcomeBC, 2010)¹.

Le contexte international

Les situations prolongées dans lesquelles se trouvent des millions de réfugiés à l'échelle mondiale et la modification concomitante de la politique canadienne sont à l'origine de ce changement de la population de réfugiés réinstallés au Canada. En 2006, environ six des huit millions et plus de réfugiés dans le monde étaient réduits à cet état de façon prolongée (Pressé et Thomson, 2008). Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) définit ainsi ce que sont Les réfugiés en situation prolongée : « Les réfugiés se trouvent dans une zone grise pendant longtemps et sans espoir de solution. Leurs vies peuvent ne pas être en danger mais leurs droits fondamentaux et leurs besoins économiques, sociaux et psychologiques essentiels ne sont pas couverts après des années d'exil. Un réfugié dans cette situation est incapable de se libérer de sa dépendance forcée à l'égard de l'aide extérieure » (HCR, 2006).

Pour ces gens, il s'agit d'un séjour d'au moins cinq ans – et souvent beaucoup plus long – dans un camp de réfugiés ou en exil dans un centre urbain. En 2005,

1. À noter que même si ces statistiques rendent compte de la situation dans toute la province, selon le gouvernement de la Colombie-Britannique, la grande majorité des réfugiés s'établit dans la région du Grand Vancouver – 95 % de 2004 à 2008.

le HCR relevait 33 contextes de réfugiés en situation prolongée dans le monde : au moins 25 000 personnes vivaient en exil dans des pays en voie de développement. En 2009, le HCR dénombrait 10,4 millions de réfugiés sous son mandat dans le monde, dont la majorité vivait des situations prolongées.

Afin de réagir à la crise grandissante, le HCR, en collaboration avec des États membres, a rédigé l'*Agenda pour la protection* (HCR, 2004). Ce document servait avant tout à encourager les États à augmenter le nombre de personnes réinstallées, à diversifier les groupes admis et à élaborer des critères de réinstallation plus souples, afin d'améliorer la vie des réfugiés en situation prolongée (Pressé et Thomson, 2008).

Nouvelle politique, nouveaux réfugiés et nouvelle approche

En 2002, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) est promulguée, changeant les critères de sélection des réfugiés à l'extérieur du Canada. La nouvelle *Loi* met l'accent sur la protection des réfugiés *qui en ont le plus besoin*, et réduit les exigences en ce qui a trait à leur potentiel d'intégration à la société canadienne (Pressé et Thomson, 2008). Avant l'entrée en vigueur de la LIPR, le Canada sélectionnait les réfugiés selon leurs compétences dans l'une ou l'autre des langues officielles, leur scolarité, leur expérience de travail et leur capacité de s'intégrer à la société canadienne dans un délai d'un an. Depuis la promulgation de la LIPR, les nouvelles populations arrivant dans le Lower Mainland de Colombie-Britannique avaient des besoins différents et plus complexes en matière d'établissement que les réfugiés des périodes antérieures. Plusieurs de ces nouveaux venus avaient vécu des événements traumatisants, présentaient des problèmes de santé, n'avaient souvent qu'une scolarité limitée, ne parlaient pas anglais et étaient même souvent illettrés dans leur propre langue.

La nouvelle réalité a forcé les intervenants voués à l'établissement des nouveaux arrivés en Colombie-Britannique à mettre sur pied un projet pilote spécial qui permet de prodiguer des services aux réfugiés et aux immigrants confrontés, au moment où ils s'installent, à de

nombreux obstacles. Grâce au financement obtenu de la Direction générale de l'Immigration et de WelcomeBC du ministère britanno-colombien de l'Enseignement postsecondaire et du Développement de la main-d'œuvre, on a créé un consortium de cinq organismes régionaux afin de former le projet Step Ahead, qui facilite l'installation des nouveaux arrivés. Le consortium se compose de la Multilingual Orientation Service Association for Immigrant Communities (MOSAIC), organisme responsable du projet, du Burnaby Family Life Institute, de la DIVERSEcity Community Resources Society, de l'Immigrant Services Society of B.C., et de S.U.C.C.E.S.S. Le consortium a été mis sur pied en partie pour tirer pleinement avantage des nombreux et divers services et ressources offerts par chaque organisme et pour rayonner dans le plus de secteurs géographiques possible.

Avant la mise en œuvre du projet en 2008, le consortium, en consultation avec le bailleur de fonds, a déterminé quelle population de réfugiés et d'immigrants serait ciblée par le projet, selon les besoins et la taille de la population. Ainsi, les groupes suivants ont été sélectionnés : les Karens (du Myanmar), les Africains originaires d'anciennes colonies françaises ou belges, les Soudanais, les Afghans et les Montagnards du Vietnam. Ces groupes sont majoritaires parmi les réfugiés pris en charge par le gouvernement qui sont arrivés ces dernières années; cependant, les responsables du projet ne déterminent pas l'admissibilité aux services selon le statut du réfugié : en principe, les familles issues de toutes les catégories d'immigrants prévues par la *Loi*, y compris un nombre limité de demandeurs d'asile, peuvent devenir clients. De plus, la durée du séjour au Canada ne constitue pas un critère direct d'admissibilité. Pour ce qui est de sa portée géographique, le projet est d'abord venu en aide à des clients de Burnaby, de New Westminster, de Vancouver et de Surrey. Plus tard, en raison des besoins croissants, il s'est élargi pour offrir des services aux familles de Karens installées à Langley, et plus récemment, à celles vivant à Coquitlam.

Le modèle du consortium

Le modèle d'administration et de gouvernance est une caractéristique unique au projet. La mise en place d'un

consortium de cinq organismes a amélioré l'accessibilité des ressources offertes aux clients. Les membres du personnel du projet se rencontrent et travaillent en équipe; ils se désignent eux-mêmes d'abord comme du personnel de Step Ahead, même s'ils ne sont pas les employés d'un seul organisme, mais viennent des cinq organismes. Ainsi, les trois membres employés de la DIVERSEcity Community Resources Society connaissent bien les ressources de cet organisme et peuvent en expliquer le fonctionnement à leurs collègues qui travaillent (officiellement) pour la MOSAIC, et vice versa. Ce type de « fertilisation croisée » est spontanée dans le projet.

De même, la création du consortium a permis au projet de rayonner dans un plus vaste territoire. Les conseillers travaillent dans l'une des quatre villes suivantes : Vancouver, Burnaby, Langley ou Surrey. Ainsi, le projet a pu étendre la portée géographique de ses services et réduire le temps de déplacement consacré aux visites aux clients. De plus, les conseillers ne sont pas nécessairement confinés au bureau de l'organisme pour lequel ils travaillent, mais peuvent aussi travailler dans les bureaux de l'un des autres organismes, assurant ainsi une plus grande souplesse au projet dans son ensemble.

Dès le début, le consortium a habilité le gestionnaire à superviser directement tout le personnel de première ligne, de sorte que le gestionnaire et le coordonnateur du projet gèrent le fonctionnement du projet sur une base quotidienne, réunissent tous les membres de l'équipe une fois par semaine et effectuent une supervision individuelle deux fois par semaine. Par conséquent, la centralisation de l'administration a permis une plus grande efficacité.

Le projet relève d'un comité directeur composé de représentants des cinq organismes, d'un représentant du ministère provincial, ainsi que du gestionnaire et du coordonnateur du projet. Les membres de ce groupe se réunissent régulièrement pour superviser le projet et se consulter. La vaste expérience et les connaissances poussées de l'ensemble du groupe, y compris son réseau

de personnes ressources dans tout le Lower Mainland, ont contribué au succès des relations. Au début de la phase de développement, les membres du consortium ont bâti une relation de travail solide en se dotant d'un plan d'activités, d'un protocole d'entente et d'un cadre d'évaluation. Ce travail a contribué à faire naître un sentiment de confiance et la certitude que chaque « administrateur » jouit d'un statut égal, même si la MOSAIC a été désignée comme « l'organisme responsable » à des fins contractuelles (Elevate Consulting, 2009).

Le fonctionnement

Step Ahead, contrairement aux services d'établissement traditionnels, utilise une méthode de gestion des cas pour venir en aide aux familles immigrantes. Chacun des 11 conseillers à l'amélioration de l'établissement est mobile. Ces conseillers rencontrent leurs clients chez eux, et au besoin, les accompagnent à leurs rendez-vous. Après que les membres du projet ont jugé qu'une famille (ou dans certains cas, une seule personne) est admissible aux services, le conseiller effectue une évaluation en profondeur des besoins de la famille, dans la langue maternelle (ou seconde) de celle-ci. Pour mener à bien l'évaluation, plusieurs visites sont nécessaires, comprenant des discussions sur les difficultés que la famille doit surmonter dans son processus d'établissement, les besoins potentiels en soins de santé, l'éducation (y compris les cours d'anglais langue seconde), le logement, l'emploi, les finances et, éventuellement, les problèmes de santé mentale dans la famille et autres problèmes.

Ces évaluations forment la base à partir de laquelle le conseiller et ses clients peuvent, ensemble, élaborer un « plan d'action » global afin de franchir les nombreux obstacles qu'affrontent ces derniers. Idéalement, un plan d'action se fonde sur des buts à court et à long terme (par exemple, le premier emploi, puis « l'emploi rêvé ») et divers objectifs servant de tremplin pour atteindre ces buts (par exemple, améliorer ses compétences en anglais, puis obtenir une formation à l'emploi).

On établit un échéancier en vue d'atteindre les objectifs fixés et des responsabilités explicites sont assignées au conseiller et au client. Le projet sert surtout à aider les clients à se donner les moyens d'évoluer vers une plus grande autosuffisance. En gérant les cas à long terme en fonction des différences culturelles, le personnel de première ligne a la possibilité de prendre en compte la situation de la famille d'une manière holistique et les rapports entre les divers problèmes. Cette façon de travailler permet aussi au personnel de bâtir une relation de confiance avec les clients, ce qui peut représenter un défi dans le cas de personnes ayant subi tant d'épreuves. L'un des conseillers à l'amélioration de l'établissement donne cet exemple :

[traduction]

L'une des clientes de Step Ahead, arrivée au Canada en 2004, était déprimée et isolée à cause du « choc culturel ». À la même époque, la cliente était l'aidante naturelle de son père âgé, car sa religion lui interdit de placer ce dernier dans un établissement de soins. En 2008, j'ai obtenu que soient prodigués des soins à domicile à son père, afin que la cliente puisse commencer à suivre des cours d'anglais. On l'a envoyée au English Assessment Centre qui a déterminé son niveau de compétence en anglais. La cliente s'est ensuite inscrite au programme ELSA. Après un certain temps, j'ai aidé la cliente à se trouver du travail de bénévolat à deux endroits. Grâce à ce travail, elle est maintenant apte à occuper un emploi.

Les conseillers de Step Ahead mettent leurs clients directement en relation avec de nombreuses ressources gouvernementales et des organismes à but non lucratif. Pour le conseiller, il ne s'agit pas d'un simple aiguillage ponctuel : souvent, celui-ci doit travailler en liaison continue avec les autres fournisseurs de services et offrir une médiation culturelle, que l'on peut définir comme « l'acte de jeter des ponts, de nouer des liens ou de faire une médiation entre des groupes ou des personnes de milieux culturels différents en vue de réduire les conflits ou de susciter des changements » (traduit de Jezewski et Sotnik, 2001). Le rôle de médiateur

culturel met le conseiller en position d'orienter à la fois le client dans le « système » canadien, et les fournisseurs de services, dans la culture du client ou sa situation individuelle en tant que nouvel arrivant. Un conseiller de Step Ahead décrit ainsi une situation courante chez ceux qui travaillent avec diverses familles au cours d'une journée donnée :

[traduction]

Un membre d'une troisième famille [aidée ce jour-là] a besoin de négocier avec une compagnie de téléphone après avoir reçu une lourde facture qu'il n'a pas les moyens de payer. Il trouve la facture peu claire et n'a qu'une connaissance limitée des numéros de téléphone dont la liste figure sur la facture et des appels qu'il a faits; il ne comprend pas non plus son forfait. Dans ce cas, le conseiller adresse le client aux services compétents pour qu'ils l'aident, et il accompagne l'un des clients dans les services pour que celui-ci y demande conseil. Dans cette situation, le conseiller fait œuvre de facilitateur linguistique, de médiateur culturel et d'informateur pour les diverses parties en présence. Une autre famille a besoin de communiquer avec un travailleur social du ministère des Enfants et du Développement de la famille. Le fait que le conseiller comprenne la situation de la famille aide à pallier les incompréhensions entre les deux parties pendant la conversation : celles-ci peuvent ainsi mettre en place un programme qui contribue à améliorer les relations familiales.

Il est clair que ce type de travail est exigeant en main-d'œuvre et qu'il est bien adapté à la façon d'aborder l'établissement par la gestion des cas. En règle générale, la gestion des cas par Step Ahead consiste en un processus d'évaluation, de planification, de facilitation, d'orientation et de défense des droits; effectué en collaboration, il permet de satisfaire les besoins des clients grâce aux ressources accessibles.

Le projet comprend une autre tâche essentielle qui entre dans la catégorie de la préparation à la vie quotidienne. Comme nous l'avons noté, la scolarité de la majorité des clients de Step Ahead est limitée et dans certains cas, ils

n'ont pas d'éducation formelle. De la même manière, plusieurs d'entre eux connaissent peu la nature d'un milieu urbain occidental complexe comme celui de la région du Grand Vancouver. C'est pourquoi, lors de rencontres individuelles (et parfois de groupe), les conseillers du projet orientent leurs clients en fonction d'innombrables sujets, dont l'organisation ménagère, les finances, les lois et les normes canadiennes, la recherche d'emploi, l'accès à divers services, le système d'éducation, etc. Cette orientation se fait en continu, et l'information est répétée et renforcée lorsque les circonstances se présentent naturellement.

[traduction]

Lors d'une journée de travail typique, en plus de faire des appels téléphoniques pour le compte de familles de clients et d'accompagner des membres d'une famille dans différents organismes et chez différents employeurs, le conseiller se rend aussi au domicile des familles pour préparer ses membres à la vie quotidienne : il leur montre comment utiliser des appareils électroménagers et un ordinateur, leur donne de l'information d'ordre hygiénique et leur parle d'organisation ménagère. (Conseiller en amélioration de l'établissement)

Ce sont les besoins d'une famille, dans une certaine limite, qui décident de la durée pendant laquelle Step Ahead continuera à s'occuper de cette famille. La plupart des familles ou des personnes sont inscrites dans le projet pendant un à deux ans, la durée moyenne d'inscription étant d'environ 18 mois. Chaque conseiller à l'amélioration de l'établissement travaille avec un maximum de 12 familles à la fois. Ainsi, selon la taille de la famille, le nombre de cas dont s'occupe chaque conseiller est de l'ordre de 50 personnes. En pratique, certaines d'entre elles (pour la plupart les jeunes enfants) n'ont pas besoin de services directs, mais il faut souvent offrir aux parents des services reliés aux enfants (trouver un service de garde, un camp de vacances, etc.).

Difficultés et occasions à saisir

Les fournisseurs de services sociaux et les décideurs travaillant dans le secteur de l'établissement, *et à l'extérieur*, ne doivent pas sous-estimer l'incidence des déplacements, de la guerre, des privations et de la violence qui sont choses courantes chez les réfugiés. À l'inverse, les réfugiés ne sont pas des victimes sans défense qui n'ont pas la force ni la résilience nécessaires pour se bâtir une vie constructive au Canada, et qui ne connaissent pas d'intermédiaires.

Les réalités sociales, économiques et politiques des pays qui produisent des réfugiés obligent des millions de personnes à vivre souvent pendant de longues périodes dans des conditions caractérisées par la privation des premières nécessités : nourriture en quantité suffisante, eau propre, ainsi que des formes d'éducation et de soins de santé des plus élémentaires. Les réfugiés qui finissent par trouver la sécurité dans un pays tiers comme le Canada ont souvent vécu des événements traumatisants, comme la mort de membres de leur famille ou la séparation d'avec eux, ou des cas flagrants de violation des droits de la personne. Il n'est pas étonnant que les nouveaux arrivants soient souvent craintifs et très inquiets, qu'ils manquent de confiance et aient le sentiment d'avoir perdu leur identité (HCR, 2002). Les clients de Step Ahead sont des exemples typiques de ce phénomène.

Le rôle de Step Ahead est d'aider ses clients à reconstruire leur vie en tirant parti de leurs forces et de leur résilience. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de fournir un soutien social utile. Un nombre croissant de recherches montrent que le soutien social influence positivement la santé et le bien-être des réfugiés et des immigrants (Behnia, 2001-2002; Simich et coll., 2005; Schweitzer, Greenslade et Kagee, 2007). D'un point de vue général, le soutien social se caractérise par des interactions porteuses d'information, d'estime et d'une aide pratique, et empreintes d'affectivité (Simich, 2005). Ce type de soutien peut venir de nombreuses sources, y compris des

amis, de la famille, des pairs, des communautés ethniques et des fournisseurs de services. À Step Ahead, la méthode de gestion des cas fournit ce soutien social en améliorant l'aptitude des clients à se débrouiller pendant la période d'établissement. Les conseillers de Step Ahead nouent des relations avec les nouveaux arrivants qui, dans de nombreux cas, sont isolés non seulement de la collectivité, mais parfois aussi de leur propre communauté ethnoculturelle. Apporter ce service aux clients peut briser le cycle de l'isolement et conduire à l'augmentation des relations avec les autres.

D'autres commentateurs ont noté qu'il peut y avoir un véritable fossé entre les attentes de certains réfugiés avant leur arrivée et la réalité telle qu'ils finissent par la connaître. Anderson et coll. (2010) racontent le cas d'un réfugié qui pensait arriver au « paradis » en arrivant au Canada. Sans le type de soutien social approprié, de nombreux réfugiés ont du mal à « se repositionner » pour se débrouiller dans leur nouvelle vie (Anderson et coll., 2010).

Step Ahead intervient à un moment où les réfugiés sont dans une position précaire. Pratiquement tous les clients de Step Ahead, en raison de leur bagage et de leur expérience de réfugiés, doivent se battre quotidiennement et démêler des problèmes pour lesquels ils ont continuellement besoin d'aide. L'un des objectifs du projet est de fournir ce soutien et d'agir en tant que médiateur culturel aidant les réfugiés à accomplir leurs tâches. Cependant, le principal objectif du projet est d'aiguiller les clients sur la voie d'une plus grande autonomie. Or, ces deux objectifs sont parfois incompatibles, comme l'explique le coordonnateur de Step Ahead :

[traduction]

Les clients qui se heurtent à de nombreux obstacles peuvent souhaiter se concentrer sur la résolution des problèmes qu'ils rencontrent dans la vie courante. Les résultats sont plus susceptibles d'être immédiats ou à court terme.

Le projet vise à aider les clients à affronter ces obstacles, tout en leur permettant de s'intégrer et de s'établir – qui sont des résultats à moyen ou à long terme. L'exemple typique est celui du conseiller qui planifie orienter un client pour lui apprendre les systèmes canadiens que ce client doit, selon lui, connaître pour s'intégrer ou s'établir. Le conseiller constate que le client est davantage intéressé par l'aide que le conseiller peut lui apporter pour chercher un appartement, déménager ou remplir des formulaires.

Forces et résilience

Ce sont des facteurs à la fois antérieurs et postérieurs à la migration qui créent ces obstacles multiples que doivent surmonter les clients de Step Ahead pour relever le défi de leur intégration. Il *ne faut pas* sous-estimer ces obstacles. Pourtant, il est important de ne pas oublier, comme Papadopoulos (2007) le souligne, que les réfugiés sont des gens ordinaires qui ont été obligés de fuir leur foyer. Ils ont triomphé de l'adversité et possèdent des forces et une capacité de résilience² qui existaient avant et *continuent d'exister après* la migration. Step Ahead est bien placé pour contribuer à « activer » ces forces et le potentiel des clients à « se retrouver sur leurs pieds ». En fournissant un soutien social multidimensionnel, en gagnant la confiance de ses clients et en s'employant à atteindre des objectifs concrets, Step Ahead espère aider ses clients réfugiés et immigrants à parvenir à une plus grande autodétermination.

L'auteur

Titulaire d'une maîtrise en travail social, Marc Larrivée est gestionnaire du projet Step Ahead qui vise à faciliter l'installation des immigrants et des réfugiés. Il est arrivé des États-Unis à Vancouver en 2006, grâce à une bourse Fulbright Canada-États-Unis, afin d'étudier la façon dont le Canada aborde le processus d'établissement des immigrants et des réfugiés dans le Lower Mainland.

2. En psychologie, la résilience est l'aptitude à faire face avec succès au stress et à l'adversité.

Bibliographie

- ANDERSON, J. M., et coll. « Narrative 'Dissonance' and 'Repositioning' Through the Lens of Critical Humanism: Exploring the Influences on Immigrants' and Refugees' Health and Well-Being », *Advances in Nursing Science*, vol. 33, n° 2 (avril-juin 2010), p. 101-112.
- BEHNIA, B. « Friends and Caring Professionals as Important Support for Survivors of War and Torture », *International Journal of Mental Health*, vol. 30, n° 4 (hiver 2001-2002), p. 3-18.
- BRITISH COLUMBIA MULTICULTURALISM AND IMMIGRATION BRANCH. *Refugee Immigrants to British Columbia 2002-2006*, B.C. Ministry of the Attorney General (mai 2007).
- ELEVATE CONSULTING. *Evaluation of the Step Ahead Settlement Enhancement FV Project*, Final Report, Elevate Consulting (16 juillet 2009).
- FODAR, F. « 'The Golden Country' Ex-Yugoslav and African Refugee Experiences of Settlement and 'Depression' », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 35, n° 8 (septembre 2009), p. 1335-1352.
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS. *Agenda pour la protection*, Genève, HCR, juin 2004. <http://www.unhcr.fr/4b151c38e.html> (page consultée le 9 décembre 2010).
- . *2009 Global Trends: Refugees, Asylum-Seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons*, Genève, HCR, juin 2010. <http://www.unhcr.org/4c11f0be9.html> (page consultée le 7 octobre 2010).
- . *Refugee Resettlement: An International Handbook to Guide Reception and Integration*, Genève, HCR, 2002. <http://www.unhcr.org/4a2cfe336.html> (page consultée le 11 octobre 2010).
- . *Situations de réfugiés prolongées (EC/54/SC/CRP.14)*, HCR, juin 2004. <http://www.unhcr.fr/4b30a665e.html> (page consultée le 9 décembre 2010).
- JEZEWSKI, M. A. et P. SOTNIK (2001). *Culture Brokering: Providing Culturally Competent Rehabilitation Services to Foreign-Born Persons*, Center for International Rehabilitation Research Information and Exchange.
- PAPADOPOULOS, R. K. « Refugees, Trauma and Adversity-Activated Development », *European Journal of Psychotherapy and Counselling*, vol. 9, n° 3 (septembre 2007), p. 310-312.
- PRESSÉ, D. et J. THOMSON. « The Resettlement Challenge: Integration of Refugees from Protracted Refugee Situations », *Refuge*, vol. 25, n° 1 (hiver 2008), p. 94-99.
- SCHWEITZER, R., GREENSLADE J. et A. KAGEE. « Coping and Resilience in Refugees from Sudan: A Narrative Account », *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, vol. 41, n° 3 (mars 2007), p. 282-288.
- SIGGNER, R., ATKEY J. et M. GOLDBERG (2007). *Study of Support Benefits Offered to Government Assisted Refugees Under the Resettlement Assistance Program*, Vancouver, SPARC BC. <http://www.sparc.bc.ca/component/search/?searchword=resettlement&ordering=newest&searchphrase=all> (page consultée le 8 octobre 2010).
- SIMICH, L., M. BEISER, STEWART M. et E. MWAKARIMBA. « Providing Social Support for Immigrants and Refugees in Canada: Challenges and Directions », *Journal of Immigrant Health*, vol. 7, n° 4 (octobre 2005), p. 259-268.
- STATISTIQUE CANADA (2003). *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution*, série « Analyses » du recensement de 2001, Ottawa, Statistique Canada. http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/etoimm/contents_f.cfm (page consultée le 13 octobre 2010).
- WELCOMEBC. *Refugee Immigrants to British Columbia, 2004-2008*. Liste de points saillants, B.C. Ministry of Advanced Education and Labour Market Development, février 2010. http://www.welcomebc.ca/local/wbc/docs/communities/fact-new_refugees.pdf (page consultée le 7 octobre 2010).

Favoriser les approches collaboratives afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière d'établissement

Ryhan Mansour

Gestionnaire de politiques, Intégration, Citoyenneté et Immigration Canada

Natasha Beg

Analyste de programme/politiques, Intégration, Citoyenneté et Immigration Canada

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) offre aux nouveaux arrivants, notamment aux groupes et aux familles vulnérables dont les besoins peuvent être complexes, une multitude de services qui les aident à s'établir et à s'intégrer. Au Canada, l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants sont une responsabilité partagée, qui fait dans certains cas l'objet d'un partenariat entre les divers ordres de gouvernement.

Depuis la signature, en 1998, du premier Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration, il revient en premier lieu à la province d'élaborer, de fournir et d'administrer des services d'aide à l'établissement et à l'intégration; celle-ci assure la responsabilisation ainsi que la production des rapports concernant les priorités en matière d'établissement et d'intégration financés par le gouvernement fédéral, afin d'obtenir des résultats comparables. Le gouvernement fédéral demeure responsable d'élaborer, de fournir et d'administrer les services d'aide à la réinstallation offerts aux réfugiés.

Le récent renouvellement de l'accord, en avril 2010, confirme le succès continu de ce partenariat entre les deux gouvernements et s'inspire de la collaboration existante pour ce qui est des questions liées à l'immigration et à l'établissement. Bon nombre de services et de programmes financés par le biais de cet accord servent à répondre en particulier aux besoins des groupes vulnérables, notamment des réfugiés, des femmes, des jeunes et des personnes âgées.

La réussite des programmes d'intégration repose sur des partenariats entre différents organismes communautaires, les municipalités, les employeurs et le secteur privé. Dans le secteur de l'établissement au Canada, on cherche de

plus en plus à poursuivre les approches collaboratives qui ont donné de nombreux résultats positifs dont ont profité les nouveaux arrivants et qui ont renforcé la capacité du secteur. En outre le rôle que joue le partenariat dans la prestation directe de services ayant une incidence sur l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants est davantage reconnu.

Comme exemple de pratique exemplaire dans ce domaine, mentionnons le Step Ahead Settlement Enhancement Project. Financé par WelcomeBC grâce à des fonds d'aide à l'établissement octroyés en vertu de l'Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration, le projet est mis en œuvre dans le Lower Mainland par l'intermédiaire d'un consortium de cinq organismes : MOSAIC (Multilingual Orientation Service Association for Immigrant Communities), qui est l'organisme responsable du consortium; Immigrant Services Society of BC; S.U.C.C.E.S.S.; Burnaby Family Life; et DIVERSEcity Community Resources Society.

Step Ahead aide les réfugiés et les immigrants qui peinent à s'intégrer et à devenir autonomes. En rassemblant les principaux organismes d'aide à l'établissement, ce partenariat permet de réaliser des économies d'échelle et de couvrir une plus grande zone de services dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Cette initiative se caractérise essentiellement par sa méthode efficace de gestion des cas et ses services mobiles grâce auxquels les réfugiés et les familles immigrantes bénéficient, dans leur milieu de vie, de services d'aide à l'établissement. Ainsi, le programme permet d'éliminer les barrières liées à l'éloignement des services et aide les groupes vulnérables à surmonter l'adversité grâce à des programmes d'aide à l'établissement novateurs et à une

approche de gestion des cas dans laquelle les besoins de chaque nouvel arrivant font l'objet d'une évaluation holistique qui permet ensuite d'élaborer un plan personnalisé.

CIC connaît bien le type d'approche par consortium décrit dans l'article de Marc Larrivée (pages 82-88 de cette publication). En effet, au Canada, le Ministère appuie des initiatives favorisant la collaboration lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins en matière d'établissement des nouveaux arrivants. Par exemple, CIC finance des partenariats locaux en matière d'immigration (PLI) en Ontario, qui favorisent la création de nouveaux partenariats en renforçant les capacités des municipalités, des entreprises, du secteur de la santé, des écoles, des bibliothèques, ainsi que celles des intervenants. En fait, au Canada, les PLI sont considérés comme la « voie de l'avenir des services d'aide à l'établissement »; ils permettent de répondre aux besoins des nouveaux arrivants à l'échelle communautaire locale. Les leçons apprises des PLI en Ontario et des modèles similaires en place dans d'autres administrations contribueront à façonner à l'avenir des services d'établissement et à former des partenariats novateurs.

À la suite de l'augmentation prévue du nombre de réfugiés à réinstaller au pays, davantage de groupes vulnérables accéderont aux services d'aide à l'établissement partout au Canada. Bon nombre de ces personnes demanderont un soutien particulier qui les aidera à combler leurs multiples besoins et à surmonter les obstacles qu'elles rencontreront. Elles devront également être appuyées à chaque étape du processus d'intégration et d'établissement. Le projet Step Ahead constitue une initiative inédite permettant de répondre aux besoins particuliers et divers de ces clients.

En outre, Step Ahead, tout comme d'autres programmes de ce genre, complète le travail réalisé par CIC dans le domaine de l'établissement afin de mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Les modalités de financement du programme d'aide à l'établissement ont été assouplies afin que celui-ci réponde aux besoins de tous les nouveaux arrivants, qu'ils soient travailleurs qualifiés ou réfugiés. Ces besoins sont pris en considération dans toutes les phases de l'élaboration et de la prestation des programmes et des services de CIC.

Afin de mieux démontrer l'engagement du gouvernement à assurer une intégration réussie des nouveaux arrivants au Canada, CIC permet aux personnes vulnérables d'accéder à ces services le plus tôt possible dans leur processus d'établissement, y compris à l'étranger.

Lorsqu'ils arrivent au pays, les nouveaux arrivants admissibles ont accès à des services gratuits : cours de langue leur permettant d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour bien fonctionner au Canada; accès aux renseignements dont ils ont besoin pour mieux comprendre la vie au Canada et pour prendre des décisions éclairées au sujet de leur établissement; aide requise pour trouver un emploi qui corresponde à leurs compétences et à leur niveau de scolarité; appui les aidant à constituer des réseaux et à forger des relations qui leur permettront de devenir partie prenante de leur collectivité et de s'y sentir les bienvenus.

Indépendamment du financement ou de la structure de gouvernance entre les gouvernements fédéral et provinciaux, ces partenariats ont un objectif clair lorsqu'il s'agit d'offrir des services d'aide à l'établissement : ils permettront de répondre aux besoins en matière d'établissement et d'intégration des immigrants et des réfugiés en tirant le plus possible profit de ressources, ce dont bénéficieront tous les nouveaux arrivants au Canada.

Bibliographie

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. « Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration ». <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2010/2010-04-09a.asp> (page consultée le 11 janvier 2011).

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. « Réforme équilibrée pour les réfugiés ». <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/reforme.asp> (page consultée le 11 janvier 2011).

KENNEY, JASON, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. « LIPs Are the Future of Settlement Services in Canada », discours prononcé lors de la Conférence de l'Initiative des communautés accueillantes : discussion sur les partenariats locaux en matière d'immigration et les priorités de recherche, Ottawa, le 29 octobre 2010.

SMITH, ADRIENNE. « Approche modernisée de CIC à l'égard du Programme d'établissement : Aperçu ». <http://integration-net.ca:81/infocentre/2010/001f.pdf> (page consultée le 11 janvier 2011).

Le Groupe de travail du maire sur l'immigration se consacre à l'accueil des nouveaux arrivants

Baldwin Wong

Planificateur social, Ville de Vancouver

La Ville de Vancouver mérite plus que jamais son statut de ville d'immigrants. Le recensement de 2006 montre que près de 46 % des habitants de Vancouver sont nés à l'étranger, classant Vancouver au deuxième rang des villes canadiennes ayant la plus forte concentration d'immigrants. Le même recensement montre que 49,9 % des Vancouverois parlent une langue maternelle autre que l'anglais. Un peu moins des deux tiers des nouveaux arrivants sont originaires du Sud et du Sud-Est asiatique, notamment de Chine, des Philippines, de Hong Kong, de Taiwan, d'Inde et de Corée.

Ces changements démographiques ont incité la Ville à mettre en œuvre plusieurs initiatives et démarches, afin que les services et programmes municipaux continuent de répondre aux besoins de tous les nouveaux arrivants. C'est ainsi que Vancouver s'efforce d'offrir à son personnel des possibilités de formation portant sur les enjeux de la diversité. Elle appuie également les initiatives locales vouées à la mise en valeur culturelle et sociale, grâce à des subventions municipales versées aux nombreuses organisations non gouvernementales qui fournissent des services aux nouveaux arrivants. Et depuis 2001, la Ville fait paraître en cinq langues le guide intitulé *Newcomer's Guide to the City of Vancouver*.

Plusieurs services municipaux continuent à jouer un rôle actif, facilitant l'inclusion des nouveaux arrivants dans leurs programmes et services. Le ministère du Développement social a désigné un planificateur social qui travaille en collaboration avec les partenaires communautaires et les intervenants gouvernementaux sur les questions et les préoccupations liées aux immigrants et aux réfugiés. L'Equal Employment Opportunity Office [bureau du programme d'égalité d'accès à l'emploi] coordonne une vaste gamme

d'activités et d'initiatives municipales liées à l'inclusion et à la diversité. Le Hastings Institute, sous la direction du conseil municipal, dispense formation et conseils à des organismes externes œuvrant dans les domaines de l'équité, des droits de l'homme et de la diversité.

Dans l'ensemble, le rôle de la ville à l'égard des enjeux de l'immigration consiste à faciliter l'inclusion des nouveaux arrivants dans la collectivité, à leur offrir un meilleur accès aux services et aux programmes municipaux et à assurer leur engagement et leur participation dans différents domaines relevant de la responsabilité citoyenne.

En 2005, la Ville de Vancouver a créé, sous la direction du bureau du maire, un important groupe de réflexion appelé Groupe de travail du maire sur l'immigration, dont le mandat consiste principalement à recommander au maire et au conseil municipal des politiques clés et des directives de programme concernant des dossiers relatifs à l'immigration locale, et à aider la Ville de Vancouver et ses partenaires communautaires à avoir un droit de regard sur les politiques fédérales et provinciales qui touchent les immigrants et les réfugiés. L'adhésion au Groupe de travail du maire sur l'immigration repose sur la représentation sectorielle et sur la connaissance de divers aspects de l'immigration.

Assez tôt dans son mandat, ce groupe de travail a défini l'énoncé de sa vision et de ses valeurs, adopté à l'unanimité par le conseil municipal; cet énoncé oriente depuis un ensemble de principes sur lesquels reposent le fonctionnement du groupe de travail et la Ville dans son ensemble (voir l'Énoncé de la vision et des valeurs concernant les immigrants et les réfugiés).

En 2009, le maire Gregor Robertson, reconnaissant que le groupe de travail servait de lien important entre la Ville de Vancouver et les diverses communautés, a reconduit son mandat. Le professeur Miu Chung Yan et le conseiller Geoff Meggs ont été nommés vice-présidents. En 2010, le professeur Dan Hiebert a remplacé à la présidence Miu Chung Yan, parti en année sabbatique. Le groupe de travail a cerné trois domaines prioritaires :

1. diriger les efforts de la Ville pour que celle-ci embauche de nouveaux immigrants, soit à titre d'employés permanents ou par le biais du programme de mentorat, comme l'avait recommandé le groupe de travail précédent, et préparer un rapport à cet égard;
2. recommander à la Ville de Vancouver et au bureau du maire l'adoption de mesures qui améliorent la compréhension et renforcent les liens entre les Premières Nations, les citoyens autochtones et les communautés d'immigrants;
3. donner des conseils et faire des recommandations à la Ville concernant les retombées des nouvelles politiques de l'immigration canadienne, en ce qui a trait notamment à la Catégorie de l'expérience canadienne, à l'évolution des Programmes de travailleurs étrangers temporaires et au Programme des candidats des provinces. Produire un rapport sur les répercussions de ces programmes sur le logement et l'accès des réfugiés à des logements abordables et à d'autres services de soutien.

Compte tenu de ces priorités, la Ville a lancé, début 2010, une initiative portant sur le dialogue entre les Premières Nations, les Autochtones en milieu urbain et les communautés d'immigrants à Vancouver. Cette initiative bénéficie du soutien de la Colombie-Britannique et de l'effort de collaboration avec des partenaires communautaires et des intervenants, ce qui devrait améliorer la compréhension et renforcer les relations

entre les Autochtones et les communautés d'immigrants à Vancouver (www.vancouver.ca/dialoguesproject; en anglais). Ces activités très courues ont permis à des communautés souvent isolées les unes des autres de dialoguer dans le plus grand respect. De plus, elles ont suscité l'intérêt de John Ralston Saul et de l'ancienne gouverneure générale Adrienne Clarkson, qui ont tous deux participé à l'un des dialogues.

En 2011, la Ville a lancé un programme pilote de mentorat des nouveaux arrivants. Le programme offrira la possibilité d'établir du mentorat entre le personnel de la Ville et des professionnels immigrants dans trois domaines : l'ingénierie, les technologies de l'information et la finance. Le programme, élaboré conjointement par les principales organisations au service des immigrants et l'Immigrant Employment Council de la Colombie-Britannique, est le premier programme de ce genre mis en œuvre dans le secteur public dans l'Ouest canadien.

Le rôle des villes au regard des questions d'immigration a évolué au fil des ans. De fait, plus de 80 % des Canadiens vivent dans les villes, et la plupart des immigrants s'établissent dans les régions métropolitaines. Le Groupe de travail du maire sur l'immigration s'assurera que la Ville de Vancouver continue d'être accueillante pour tous les nouveaux arrivants, et que ceux-ci puissent participer pleinement à la vie sociale, culturelle et économique. Le Groupe de travail du maire sur l'immigration mettra aussi tout en œuvre pour que Vancouver, de concert avec d'autres ordres de gouvernement et les intervenants clés, continue à jouer un rôle vital dans l'élaboration de meilleures politiques et pratiques relatives aux questions d'immigration à l'échelle locale. Grâce aux efforts concertés, Vancouver demeurera l'une des villes les plus confortables au monde.

Énoncé de la vision et des valeurs concernant les immigrants et les réfugiés

Préambule : L'immigration relève d'ordinaire du gouvernement fédéral et des provinces. Néanmoins, la plupart des immigrants au Canada vivent dans des villes. Plus que jamais, celles-ci devront encourager l'inclusion des nouveaux arrivants dans la société canadienne. Cet objectif doit être compatible avec notre engagement actuel d'honorer et de valoriser le rôle des Premières Nations en tant que premiers peuples du Canada, et avec la nature bilingue du Canada en ce qui a trait à l'importance que jouent l'anglais et le français comme langues officielles.

Énoncé de la vision et des valeurs concernant les immigrants et les réfugiés

Vancouver est une ville où les immigrants et les réfugiés ont les meilleures chances de jouer un rôle actif dans le tissu social, économique et culturel de la vie municipale. En outre :

La Ville de Vancouver, fière de sa diversité culturelle, valorise l'identité distincte de ses habitants, y compris celle des nouveaux arrivants au Canada.

La Ville de Vancouver s'est engagée à favoriser un environnement ouvert, accueillant et sécuritaire pour les personnes de toute origine culturelle.

La Ville de Vancouver reconnaît que les nouveaux arrivants contribuent pleinement à la vitalité sociale, culturelle et économique de la société canadienne, aussi bien localement que nationalement, et qu'ils jouent un rôle important dans nos relations avec d'autres pays et cultures.

C'est pourquoi Vancouver cherche à maximiser les contributions des nouveaux arrivants à la vie municipale, aussi bien socialement, culturellement qu'économiquement.

La Ville de Vancouver s'assurera que les nouveaux arrivants ont accès à ses services de manière équitable.

La Ville de Vancouver veillera à ce que les nouveaux arrivants bénéficient de services appropriés et opportuns relatifs à leur établissement et à leur intégration, travaillant pour cela en partenariat avec les autres ordres de gouvernement et les organisations non gouvernementales.

La Ville de Vancouver reconnaît l'importance de son rôle à l'égard d'un grand nombre de visiteurs au Canada, notamment les touristes, les étudiants étrangers et les immigrants temporaires.

Les maisons de quartier de Vancouver : traverser les frontières au sein de la collectivité

Sean R. Lauer

University of British Columbia

Miu Chung Yan

University of British Columbia

Résumé : Les maisons de quartier établies à Vancouver sont des organismes communautaires sans but lucratif, axés sur le milieu et gérés localement. Leur histoire, indissociable du mouvement d'immigration à Vancouver, a débuté voilà plus d'un siècle. Notre étude révèle que ces centres favorisent l'établissement et le maintien de divers liens entre les nouveaux arrivants. Cette synergie est alimentée, en partie, par les différents programmes offerts dans ces maisons et par la diversité des clients qui frappent à leur porte pour devenir membres et participer aux activités.

La majorité des Canadiens vivent dans des régions métropolitaines comme Vancouver (Statistique Canada, 2009). Au Canada, comme partout dans le monde, les grandes villes doivent relever des défis complexes engendrés par une diversité ethnoraciale croissante (Sassen, 1996; Walks et Maaranen, 2008). Cette problématique est préoccupante en ce qu'elle renforce l'inégalité en plus de freiner l'interaction et la cohésion sociale en milieu urbain (Putnam, 2007; Stolle, Soroka et Johnston, 2008).

Vancouver est une ville d'une formidable diversité. Son caractère multiracial et pluriethnique est bien visible dans les rues et parfaitement audible, aussi, dans la multitude de langues et d'accents qu'on y entend. La diversité économique qui a accompagné ces changements démographiques est moins apparente quoique tout aussi importante. Malgré leur bagage de compétences et d'expériences, les nouveaux immigrants se trouvent souvent désavantagés sur le plan des revenus ou de la reconnaissance des titres de compétences. La grande diversité qui s'observe aujourd'hui dans les collectivités de Vancouver peut mener à la polarisation ou à la marginalisation, mais elle offre aussi un espace unique propice à de nouvelles rencontres et à des rapprochements.

Lorsque nous saisissons l'occasion d'établir des liens qui transcendent les classes sociales et économiques, nous commençons à reconnaître notre humanité commune et à bâtir des collectivités saines et prospères. Le défi consiste à créer des collectivités accueillantes qui aident à forger ces liens d'appartenance. Cette intervention dans le milieu ne peut s'alimenter du seul soutien des membres de la collectivité. Selon Amin (2002), la création d'une collectivité au tissu social diversifié requiert une plus grande réciprocité des échanges, au-delà de la simple proximité créée par la coexistence physique, de façon à encourager la compréhension interculturelle. Les collectivités accueillantes ont besoin de mécanismes efficaces pour créer des occasions favorisant l'inclusion sociale.

Ce n'est pas d'hier que l'on reconnaît la valeur des organismes en tant que milieux où il est possible de créer des liens et de traverser des frontières. L'école et l'emploi offrent aussi un cadre propice aux liens interethniques. Quant aux associations bénévoles, elles jouent un rôle particulièrement vital, parce que les membres s'y impliquent habituellement tout au long de leur vie. Des gens de tous les milieux ont ainsi la possibilité de forger un attachement durable. Bien entendu, la capacité d'une association de franchir les frontières ethniques et raciales

réside dans la diversité de ses membres. Les associations qui recrutent des membres de classes similaires n'aident pas à créer de tels liens (Lauer, à paraître). Il faut des associations bénévoles qui mobilisent des membres de tous les milieux, et c'est justement ce que font les maisons de quartier établies à Vancouver. Elles attirent une clientèle diversifiée au moyen de programmes en tous genres qui favorisent les rapprochements interethniques.

Établies depuis plus d'un siècle, les maisons de quartier sont indissociables de l'histoire de l'immigration à Vancouver. Elles trouvent leurs origines dans le mouvement d'œuvres sociales, lequel remonte à la fondation de Toynbee Hall, dans l'est de Londres, en 1884. Ces maisons d'entraide servaient de mécanisme local de cohésion communautaire (Meagham, 1987). Elles ont été considérées, depuis leurs origines, comme l'une des inventions sociales remarquables de l'ère progressiste (Putnam, 2000, p. 393). Au Canada, les premières maisons d'entraide ont été inaugurées à Toronto et à Vancouver en 1894, aux premiers jours du mouvement (Stebner, 2003; Irving, Parsons et Bellamy, 1995; James, 2001). Au fil du temps, la plupart de ces centres ont été mis sur pied par des résidents locaux qui souhaitaient ainsi répondre aux besoins de leur collectivité (Sandercock et Attili, 2009).

À ce jour, plus de 15 maisons de quartier ont ouvert leurs portes dans le district régional du Grand Vancouver où elles continuent de rassembler des membres de différentes collectivités et de répondre à leurs besoins changeants. Axés sur le milieu et gérés localement, ces organismes sans but lucratif prônent des valeurs humanistes et démocratiques. Animées par une vision globale des soins humains, les maisons de quartier de Vancouver offrent un éventail de services aussi vaste que souple, intégrant ainsi la prestation de services et le développement communautaire (Yan, 2002; Yan et Sin, à paraître). Établies principalement dans les régions à forte concentration d'immigrants, les maisons d'entraide demeurent étroitement liées à l'histoire de l'immigration au Canada. Les responsables de ces centres, principalement des femmes, travaillent directement avec

les immigrants pour faciliter leur accès à l'éducation et aux services sociaux et favoriser des échanges positifs avec les résidents locaux (Stebner, 2006).

Notre étude

Paradoxalement, parce qu'elles sont établies depuis des décennies et tenues pour acquises, les maisons de quartier sont absentes du discours public. Au Canada notamment, les décideurs publics en parlent rarement et peu de chercheurs s'y sont encore intéressés. Dans le but de combler cette lacune, nous avons entrepris d'étudier le rôle des maisons de quartier et les moyens qu'elles prennent pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans la collectivité. Notre étude envisage l'intégration comme une forme de capital social qui englobe les liens tissés par des personnes provenant de groupes sociaux différents (Putnam, 2000). Il s'agit d'une recherche participative, et les principaux intervenants ont été consultés aux différentes étapes du processus. Nous avons utilisé un modèle de recherche mixte comprenant un sondage auprès de bénéficiaires de services établis au Canada depuis dix ans ou moins (n = 351), des entrevues avec les principales personnes interrogées (n = 5) et des directeurs administratifs de maisons de quartier (n = 9), ainsi que deux groupes de discussion avec des membres des conseils d'administration (n = 4) et des travailleurs de première ligne (n = 7). Les données ont fait l'objet d'une analyse qualitative effectuée à l'aide des logiciels SPSS et NVivo. Nous avons utilisé une approche thématique pour produire des codes et des thèmes à partir des données d'entrevues.

Les maisons de quartier peuvent-elles jouer ce rôle?

Les résultats du sondage montrent que les maisons de quartier contribuent effectivement à jeter des ponts entre divers groupes ethniques et raciaux. Plus de 60 % des répondants disent avoir noué des liens étroits avec des personnes qui vivent au Canada depuis plus de dix ans ou avec des personnes d'autres groupes ethniques. Une majorité de répondants (82 %) sont d'accord ou fortement d'accord pour dire que les maisons de quartier les ont aidés à créer des liens interethniques. Plus de

50 % des répondants ont dit échanger des services avec des membres des maisons de quartier; et 20 %, que la totalité ou la majeure partie des échanges de services sont faits avec des membres des maisons de quartier.

Le sondage révèle également que l'implication dans les maisons de quartier prend deux formes. La première, plus intense, est une participation fréquente à un ensemble de programmes ciblés, souvent avec d'autres membres de la famille. La deuxième, plus générale, couvre une plus longue période et un choix de programmes plus vaste. Nous constatons que la forme d'implication plus intense favorise davantage l'établissement de liens d'intégration, ce qui donne à penser que les programmes ciblant des objectifs ou des besoins particuliers des participants peuvent favoriser davantage l'établissement de liens sociaux. Dans l'ensemble, les associations qui, comme les maisons de quartier, offrent des programmes à une clientèle diversifiée sont les plus aptes à jeter des ponts pour traverser les frontières. Nous approfondissons ces points ci-dessous, à la lumière des connaissances acquises durant les entrevues et les groupes de discussion.

L'intégration par la prestation de services

Les besoins des nouveaux arrivants sont tels qu'un fournisseur de services communautaire ne peut, à lui seul, les combler tous. Les maisons de quartier se sont toujours distinguées par la souplesse de leur approche en matière de conception et de prestation des services. La plupart offrent plusieurs services, déterminés en fonction des besoins locaux, permettant de joindre une grande diversité de groupes cibles. L'intégration est réalisée par la prestation de multiples services : information et aiguillage des nouveaux arrivants vers d'autres ressources communautaires, conseils en matière d'établissement pour aider les nouveaux arrivants à utiliser les systèmes d'éducation, de santé et de services sociaux du Canada; cours de langues et autres programmes de formation professionnelle servant à renforcer la capacité socioéconomique des immigrants; activités sociales et culturelles qui aident les nouveaux arrivants à découvrir la culture canadienne et à faire connaître la leur. Le service de garde et les groupes d'éducation familiale

deviennent souvent l'endroit où les parents immigrants, en particulier les mères, s'entraident et se racontent leurs expériences liées à l'établissement.

Carrefour communautaire

Les principales personnes interrogées soulignent que la plupart des résidants peuvent se rendre à pied à la maison de quartier et, comme ces centres sont ouverts de longues heures chaque jour, ils deviennent naturellement le premier point de contact pour les personnes qui ont besoin d'aide. Les préjugés n'ont pas leur place dans les maisons de quartier, et chaque personne y est bien accueillie. Selon un directeur administratif, les maisons de quartier offrent un environnement amical et ouvert où les bénéficiaires de services [traduction] « n'ont pas l'impression qu'ils doivent raconter leur vie chaque fois qu'ils viennent à notre bureau. Leurs enfants viennent et demandent de l'aide ou un service quelconque. Ils sont invités à revenir. » Par leur proximité, les maisons de quartier sont plus attentives aux besoins changeants des résidants et servent d'intermédiaires entre les fournisseurs de services officiels et les nouveaux arrivants.

Le bénévolat comme occasion de réseautage

Le bénévolat est, depuis longtemps, un important véhicule de développement communautaire pour les maisons de quartier, et il fait partie d'une philosophie qui propose de créer des occasions d'interaction profitant à l'ensemble de la collectivité. Chaque année, des milliers de bénévoles remplissent diverses fonctions dans les maisons de quartier. Ces centres sont dirigés par un conseil d'administration formé (principalement, mais non exclusivement) de résidants locaux, dont un grand nombre sont d'anciens bénéficiaires de services. Les bénévoles représentent la clé de voûte « opérationnelle » des maisons de quartier : ils aident la petite troupe d'employés rémunérés à organiser les activités, offrent des services d'accueil, donnent des cours et participent à des comités. Ils enrichissent également les capacités culturelles et linguistiques des maisons de quartier, de sorte que celles-ci peuvent servir divers groupes.

Les occasions de bénévolat permettent aux immigrants d'apporter une contribution à la collectivité et d'améliorer leur qualité de vie. Le bénévolat les aide aussi à surmonter nombre des obstacles qui entravent leur accès au marché du travail local. En s'impliquant de différentes façons dans les maisons de quartier, les nouveaux arrivants se familiarisent avec les habitudes de vie locales, améliorent leur capacité à communiquer en anglais, nouent des amitiés et, surtout, acquièrent une expérience de travail canadienne. Parce qu'ils travaillent avec des gens de tous milieux, les bénévoles établissent des réseaux sociaux qui accélèrent leur intégration économique. Comme point d'accès au marché du travail, les maisons de quartier deviennent une importante source de références professionnelles sur laquelle les nouveaux arrivants peuvent compter.

Soutien culturel multilingue à l'intégration

Comme beaucoup d'immigrants proviennent de milieux culturels et linguistiques différents, l'accès à des services multilingues est important. La plupart des maisons de quartier offrent des trousseaux d'information dans plusieurs langues. D'anciens bénéficiaires de services parlant plusieurs langues sont souvent recrutés au sein du personnel. Une directrice administrative a souligné le fait que, dans le programme de garde d'enfants de sa maison de quartier, les animateurs peuvent parler jusqu'à six langues différentes. La présence d'un personnel multilingue constitue un atout de taille pour faire tomber les barrières culturelles. Les maisons de quartier reconnaissent aussi la valeur des programmes récréatifs, y compris un large éventail de festivals et de célébrations culturelles. La grande diversité ethnique et religieuse des nouveaux arrivants offre aux maisons de quartier des occasions uniques de rassembler les gens pour célébrer différentes traditions culturelles comme le Nouvel An chinois, l'Halloween et Diwali. Ces activités familiales favorisent la création de liens entre des participants de différentes origines raciales et culturelles. Toutes ces occasions de rapprochement facilitent l'intégration par la création de réseaux.

En résumé, tous les intervenants interviewés individuellement ou en groupe reconnaissent l'apport inestimable des maisons de quartier pour ce qui est d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans la collectivité. En plus de tous les programmes qu'elles mettent en place, les maisons de quartier possèdent des points forts qui facilitent le processus d'intégration, notamment leur proximité, la variété et la souplesse de leurs services, la présence de personnel multilingue dévoué, les occasions de bénévolat et leur environnement ouvert à tous.

Analyse et recommandations

Notre étude révèle que les maisons de quartier jouent un rôle important dans l'intégration des nouveaux arrivants en les aidant à créer des liens fonctionnels avec des membres de la collectivité. Il ressort des entrevues qualitatives que ces centres sont confrontés à de nombreux écueils, tant linguistiques que structurels, par exemple une vision stratégique étroite, des contraintes de financement et l'absence d'un mécanisme systématique de coordination et de collaboration. Nous formulons six recommandations à la lumière de nos constatations et des résultats du forum communautaire.

Tout d'abord, les gouvernements doivent adopter une nouvelle vision de l'établissement en tant que processus continu touchant à plusieurs sphères de la vie, dans le cadre duquel le quartier représente le premier lieu d'intégration. Ensuite, cette vision doit s'assortir d'un plan de services exhaustif. L'intégration des immigrants à l'échelle locale est un processus de développement communautaire qui doit être financé au même titre qu'un programme d'aide à l'établissement. Troisièmement, des efforts concertés et systématiques doivent être déployés pour aider le personnel de première ligne et les maisons de quartier à trouver des pratiques exemplaires et novatrices qui serviront à encourager les interactions entre les groupes. Quatrièmement, des services multilingues, par exemple un numéro d'urgence et une charte de services multilingues, sont nécessaires pour aplanir les difficultés linguistiques immédiates que

connaissent nombre de nouveaux arrivants. Cinquièmement, il faut encourager et soutenir une collaboration volontaire entre les diverses organisations afin d'optimiser leur capacité à servir les immigrants. Enfin, comme les maisons de quartier ne peuvent pas compter sur un financement régulier, elles ont de la difficulté à répondre aux divers besoins des nouveaux arrivants et à appuyer efficacement leur intégration. Elles doivent donc disposer de fonds discrétionnaires pour offrir des services de représentation novateurs, et ces fonds devraient provenir de nouvelles sources.

Pour terminer, nous souhaitons décrire brièvement une soirée qui s'est déroulée dans une maison de quartier pendant la période de notre étude consacrée à la collecte des données. La salle communautaire était encore entièrement éclairée après la journée de travail parce que, ce soir là, on dégustait des mets latino-américains. À l'une des tables, un spécialiste des sciences sociales expliquait sa décision de devenir végétarien à un immigrant perplexe, arrivé à Vancouver depuis peu. La conversation se déroulait en anglais et en espagnol. À la même table était assis un membre de longue date et bénévole de la maison, un immigrant originaire du Vietnam établi au Canada depuis plus de dix ans. Heureusement, ce bénévole parlait les deux langues et pouvait conduire la conversation. À la cuisine, un employé expliquait la provenance de la nourriture à un autre membre du groupe d'immigrants latino-américains venus à la soirée, tout en aidant à ouvrir les contenants et à préparer les ingrédients. Dans la pièce se trouvaient d'autres immigrants ainsi que des Canadiens de naissance habitant le quartier, venus au souper pour s'exercer à parler en espagnol tout en dégustant un bon repas avec d'autres membres de leur collectivité.

Cette soirée particulière confirme plusieurs de nos constatations principales. En plus de favoriser le tissage de liens entre des personnes de même origine ethnique, la soirée a rassemblé des immigrants latino-américains qui ont partagé des mets de leur culture avec d'autres personnes aux origines et aux expériences similaires. Il est important de renforcer les liens de ce genre pour aider les nouveaux arrivants à bien vivre le processus

d'établissement. La soirée s'est également prêtée à des rapprochements interethniques et à l'établissement de liens multiculturels étroits. Ces occasions d'intégration donnent du poids aux résultats de notre étude concernant l'implication ciblée. Des résidents non immigrants sont venus participer à une activité sociale, mais aussi, et surtout, s'exercer à parler en espagnol. Ces formes de participation ciblée peuvent favoriser la création de liens plus diversifiés et l'accumulation d'un capital social d'intégration. C'est grâce à des activités de ce genre que nos participants ont la possibilité de dire que leur implication dans une maison de quartier aide à aplanir les différences dans leur collectivité.

Les auteurs

Sean R. Lauer est professeur adjoint de sociologie à la University of British Columbia. Dans le cadre de ses travaux, il applique de nouvelles approches institutionnelles issues des domaines de l'économie et de la sociologie aux processus vécus au sein de la famille et de la collectivité. Il analyse actuellement comment l'engagement au sein d'une association bénévole renforce les liens interethniques entre les nouveaux immigrants.

Miu Chung Yan est professeur agrégé à l'École des sciences sociales de la University of British Columbia et ancien coordonnateur de volet pour le Metropolis de la Colombie-Britannique. Dans ses travaux de recherche, il s'intéresse aux jeunes issus de familles immigrantes, à l'établissement et à l'intégration des immigrants dans les quartiers, ainsi qu'à la pratique du travail social mené auprès de groupes multiculturels ou raciaux.

Section 4 – Histoire spéciale d'intégration de réfugiés

De nouveaux visages, de nouveaux quartiers – Aide publique octroyée aux réfugiés s'établissant dans le district régional du Grand Vancouver, 2005–2009

Lisa Ruth Brunner

Simon Fraser University, Département de géographie

Chris Friesen

Immigrant Services Society of British Columbia

Résumé : S'il existe des statistiques sur le nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG) en Colombie-Britannique, on ne dispose d'aucune analyse systématique montrant, selon les quartiers, comment les divers groupes de RPG tendent à s'établir. Quelles sont les communautés qui arrivent au Canada, et où s'établissent-elles? La tendance a-t-elle changé au fil du temps? Existe-t-il des « ghettos ethniques » ou des « enclaves de pauvreté » dans le district régional du Grand Vancouver? Quelles incidences les tendances liées à l'établissement des RPG ont-elles sur les organismes communautaires et les établissements locaux? Nous examinons ici ces questions dans l'espoir d'éclairer la politique sociale municipale, d'encourager l'allocation de fonds et la prestation de programmes et de services, et de déterminer la nécessité de mettre au point d'autres approches de prise en charge des RPG.

Introduction

En se fondant sur les données datant de la fin de 2009, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime à 15,2 millions le nombre des réfugiés dans le monde (HCR, juin 2010)¹. Les quatre cinquièmes sont accueillis par des pays en développement; le Pakistan, l'Iran et la Syrie sont les trois premiers pays d'accueil, chacun comptant plus d'un million de réfugiés. Des 15,2 millions de réfugiés dans le monde, 10,3 millions sont des réfugiés en situation de crise prolongée, que le HCR définit comme des réfugiés qui « se trouvent dans une zone grise pendant longtemps et [sont] sans espoir de solution [...] Leurs droits fondamentaux et leurs besoins économiques, sociaux et psychologiques essentiels ne sont pas couverts après des années d'exil » (HCR, 2004, p. 1). Le HCR vient en aide aux réfugiés en leur offrant l'une des trois solutions durables suivantes :

le rapatriement volontaire, l'intégration locale dans le pays d'asile ou la réinstallation dans un pays tiers, cette dernière solution n'étant adoptée qu'en dernier recours. Bien que la demande soit grande, seulement 1 % des réfugiés dans le monde sont réinstallés en raison de la pénurie d'espaces de réinstallation (HCR, 2010).

Le nombre des réfugiés réinstallés dans les pays tiers s'accroît lentement depuis que davantage de ces pays mettent sur pied des programmes de réinstallation des réfugiés à titre humanitaire. En 2008, 65 548 réfugiés se sont réinstallés dans 26 pays, comparativement à 49 868 réfugiés en 2007 (HCR, 2010). Le Canada accueille chaque année de 7 300 à 7 500 réfugiés du monde entier dans le cadre de son programme de réinstallation des réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG). Le nombre de ces réfugiés devrait s'élever à plus de 8 000 dès 2011.

1. Ces chiffres comprennent 4,8 millions de réfugiés palestiniens.

Cet accroissement se produit au moment même où le Canada commence à ressentir les effets à long terme d'un changement profond de son programme de réinstallation des RPG. En 2002, l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) a considérablement modifié le programme canadien de réinstallation des réfugiés. Sous les exhortations du HCR, le Canada s'est intéressé à ceux qui avaient le plus besoin de protection à court terme plutôt qu'à ceux qui étaient le plus capables de s'établir au Canada. C'est ainsi que les pays d'origine des RPG ont rapidement changé, les nouveaux arrivants venant de contextes politiques, économiques et sociaux radicalement différents. Pour la première fois, la plupart des réfugiés avaient connu une situation de crise prolongée, de longues années de traumatisme, de torture et de détention, ou ils avaient vécu dans des camps de réfugiés. Aujourd'hui, la population des RPG au Canada comprend davantage d'individus qui se heurtent à de multiples obstacles à l'établissement, causés notamment par :

- ▶ leur faible littératie dans leur langue maternelle;
- ▶ des troubles de santé physique et mentale accrus;
- ▶ la surpopulation qui affecte les foyers;
- ▶ la recrudescence de familles monoparentales, pour la plupart dirigées par des femmes;
- ▶ le faible niveau d'instruction des jeunes.

Le programme recourt plus souvent au traitement de groupe, processus par lequel des groupes de réfugiés de la même situation (souvent un camp) sont intentionnellement réinstallés ensemble. Bon nombre de RPG qui ont fait l'objet d'un traitement de groupe après l'entrée en vigueur de la LIPR – tels les Karens du Myanmar, les Acehnais d'Indonésie et les Lhotshampas du Bhoutan – commencent à arriver au Canada en petit nombre et forment de petits groupes ethniques jusqu'ici sous-représentés au Canada. L'absence de réseaux de soutien de la même ethnie pourrait fort bien constituer d'autres entraves à l'établissement.

Cette évolution soulève d'importantes questions sur les besoins d'établissement à long terme des RPG choisis après l'entrée en vigueur de la LIPR. Si la recherche dans ce domaine est limitée, l'étude de cas de Brunner, Hyndman et Friesen parue dans cette publication révèle que la politique actuelle n'aide pas les RPG à surmonter des obstacles complexes à l'établissement et à la participation pleine et entière dans la société canadienne. Nous présentons ici des données sur l'établissement des RPG en Colombie-Britannique, plus précisément dans le district régional du Grand Vancouver, dans l'espoir d'aider les organismes communautaires et publics ainsi que les divers ordres du gouvernement à mieux soutenir ces réfugiés qui s'établissent en Colombie-Britannique et ailleurs².

L'arrivée en Colombie-Britannique

L'Immigrant Services Society of British Columbia (ISSofBC) a été le premier organisme d'aide aux immigrants de la Colombie-Britannique. Constitué en 1972, il a été le pionnier de ce qui est aujourd'hui couramment appelé les « services d'établissement » aux nouveaux venus. Aujourd'hui, l'ISSofBC s'occupe, dans le cadre d'un marché conclu avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), de la gestion de l'hébergement temporaire et de l'orientation offerte dans leur langue maternelle à tous les RPG qui s'établissent en Colombie-Britannique grâce au Programme d'aide à la réinstallation (PAR). Des quelque 7 300 à 7 500 nouveaux RPG arrivant chaque année au Canada, CIC en installe entre 800 et 850 (environ 11 %) en Colombie-Britannique. En 2009, les RPG constituaient près de 2 % des immigrants de tous les types arrivés en Colombie-Britannique (quelque 41 438 nouveaux résidents permanents en 2009).

Entre janvier 2005 et décembre 2009, le gouvernement fédéral a envoyé en Colombie-Britannique 4 026 RPG formant 1 740 unités familiales issues de 46 pays différents³. Les cinq premiers pays d'origine au cours

2. Les données dont il est ici question sont tirées d'un rapport de stage de cycle supérieur Metropolis BC et MITACS ACCÉLÉRATION, coparrainé par l'Immigrant Services Society et le Département de géographie de la Simon Fraser University, réalisé sous la direction de Jennifer Hyndman. Nous remercions le gouvernement de la Colombie-Britannique, les responsables du Programme de stages en recherche et développement industrielle [sic] des Réseaux de centres d'excellence ainsi que Metropolis BC pour leur contribution financière.

3. Les données dont il est ici question sont tirées d'un rapport de stage de cycle supérieur Metropolis BC et MITACS ACCÉLÉRATION, coparrainé par l'Immigrant Services Society. Quoique au moins 474 autres RPG ont d'eux-mêmes quitté certaines régions du Canada pour s'établir en Colombie-Britannique au cours de cette période, les statistiques présentées ici ne concernent que les réfugiés dont la première destination était la Colombie-Britannique.

de cette période étaient le Myanmar (21 %), l'Afghanistan (18 %), l'Iran (12 %), l'Iraq (7 %) et la Somalie (3 %). Les 39 % de RPG restant provenaient de 38 autres pays (18 d'Afrique, 12 d'Asie, 4 d'ex-Yougoslavie, 3 d'Amérique latine et 1 du Moyen-Orient). Environ 52 % d'entre eux étaient des hommes et 48 %, des femmes; 41 % étaient âgés de 18 ans ou moins.

Lorsque les RPG à destination de la Colombie-Britannique débarquent à l'aéroport international de Vancouver, les employés de l'ISSofBC les emmènent à la maison d'accueil au centre-ville de Vancouver et leur offrent des séances d'information dans leur langue ainsi qu'une aide logistique. Outre ces services et un logement temporaire, la plupart des RPG se voient remettre des articles ménagers et des meubles de base, et ils bénéficient d'un soutien au revenu octroyé par le gouvernement fédéral (pris en compte dans les montants provinciaux de soutien du revenu) pendant une année au plus ou jusqu'à ce qu'ils puissent subvenir à leurs propres besoins, selon la première situation qui survient. En 2009, un RPG vivant seul pouvait obtenir jusqu'à 685 \$ par mois, et une famille de quatre personnes, jusqu'à 1 251 \$ par mois. Les RPG peuvent séjourner 15 nuits à la maison d'accueil, après quoi le personnel de l'ISSofBC les aide à trouver un logement permanent.

L'attrait (et les obstacles) que présente le district régional du Grand Vancouver

Comme ils arrivent au Canada en tant que résidents permanents, les RPG sont libres de s'établir dans n'importe quelle ville canadienne, peu importe la destination prévue. La plupart choisissent de s'installer dans le district régional du Grand Vancouver. Des 4 026 RPG dont la destination était la Colombie-Britannique entre 2005 et 2009, 93 % (3 743) se sont établis dans le

district régional du Grand Vancouver; comparativement, quelque 87 % de tous les nouveaux immigrants de la province ont choisi cette destination.

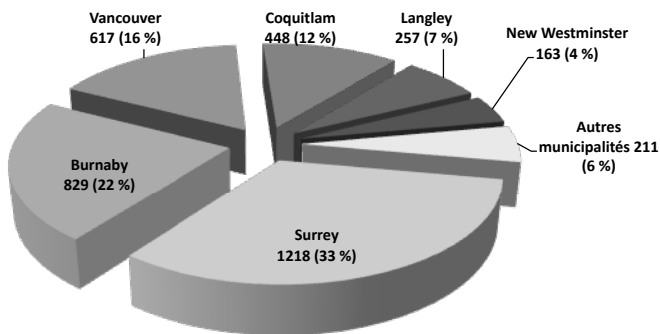
Des facteurs tels que le climat modéré, l'infrastructure appropriée (dont les programmes d'aide spéciaux et les services aux réfugiés de la Bridge Community Health Clinic) ainsi que le fort pourcentage d'immigrants récents contribuent à retenir les RPG dans le district régional du Grand Vancouver. Toutefois, les loyers élevés dans ce marché immobilier, l'un des plus chers au Canada, posent un grand problème. L'allocation-logement versée au titre du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) est inférieure au loyer moyen à Vancouver, et le prêt de transport augmente les pressions financières auxquelles sont soumis les RPG récemment arrivés, dont les possibilités d'emploi sont de surcroît limitées (Sherrell et ISSofBC, 2009)⁴. Pour surmonter les difficultés que pose la pénurie d'habitations à loyer modéré dans le district régional du Grand Vancouver, l'ISSofBC verse périodiquement des dépôts de garantie avant même que les RPG n'arrivent au Canada, pour réserver des logements locatifs adéquats. Malgré cela, le personnel de l'ISSofBC a de la difficulté à concilier l'abordabilité avec les autres critères dont il faut tenir compte pour aider les réfugiés à réussir à s'établir. Ces critères comprennent les besoins généraux des résidents à faible revenu, tels que l'accès au transport en commun, et les besoins particuliers aux RPG. Par exemple, l'ISSofBC s'efforce de regrouper les ménages en fonction de leur ethnospecificité, de manière à favoriser le soutien communautaire social, et ainsi faciliter l'adaptation. Malgré tout, quelques RPG déménagent par la suite, certains plusieurs fois, à la recherche d'un logement adéquat, ce qui prolonge leur situation d'instabilité. D'autres se retrouvent constamment dans des logements surpeuplés (Sherrell et ISSofBC, 2009).

4. Les frais de transport des RPG au Canada sont assumés par les intéressés grâce à un prêt de transport. Douze mois après leur arrivée, les RPG doivent commencer à rembourser le prêt, et l'intérêt commence à courir après trois ans. Selon des cas réels, le prêt de transport d'un réfugié en 2009 s'élevait à 1 563 \$, et celui d'une famille monoparentale composée d'une femme et de cinq enfants dont un de moins de six ans atteignait 7 010 \$.

La municipalité, 2005–2009

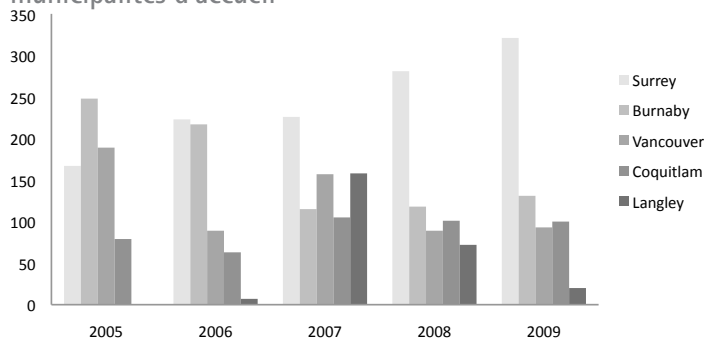
Ces vingt dernières années, la majorité des RPG du district régional du Grand Vancouver ont trouvé des logements plus abordables à l'extérieur de la ville de Vancouver. Entre 2005 et 2009, 33 % des RPG du district régional du Grand Vancouver se sont établis à Surrey, 22 %, à Burnaby et 16 %, à Vancouver.

Figure 1 : Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG)
Nombre d'arrivants, par municipalité, 2005–2009



Toutefois, ces municipalités attirent aujourd'hui des RPG en proportions différentes. Burnaby accueillait auparavant la majorité des RPG, mais Surrey est aujourd'hui la première destination : elle a accueilli 42 % (317 sur 754 personnes) de tous ceux qui se sont établis dans le district régional du Grand Vancouver en 2009, soit environ 2,5 fois de plus que Burnaby (131 personnes) cette même année.

Figure 2 : Réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG)
Nombre total d'arrivants par année dans les 5 principales municipalités d'accueil



S'efforçant de mieux comprendre cette évolution des tendances qui marquent l'établissement des RPG, l'ISSofBC a récemment compilé une série de cartes régionales et municipales (Brunner, Friesen et Sherrell, 2010). La création des cartes a débuté par la compilation de tous les codes postaux disponibles en mai 2010, à l'aide de la base de données que l'ISSofBC tient sur les RPG. Ces codes postaux concernent 3 719 des 3 743 RPG envoyés en Colombie-Britannique, qui se sont établis dans le district régional du Grand Vancouver entre 2005 et 2009⁵. Pour préserver la confidentialité des données, chaque code postal a été associé soit à l'aire de diffusion (AD), soit au secteur de recensement (SR) correspondant. Les AD et les SR sont de petites unités géographiques relativement stables définies par le gouvernement fédéral⁶. Les cartes des AD illustrent avec plus de détails les données cumulatives à l'échelon municipal, tandis que les cartes des SR donnent un aperçu général des tendances relatives aux arrivées annuelles à l'échelon régional.

Les cartes mettent en évidence la nécessité de mener des recherches plus poussées sur la présence et la croissance des ghettos ethniques. De plus, en tenant compte, dans les analyses des populations ou des quartiers à risque, des tendances relatives à l'établissement des RPG, force est de constater que les quartiers à faible revenu qui se multiplient dans le district régional du Grand Vancouver posent et continueront de poser des problèmes majeurs en ce qui a trait à l'élaboration des politiques et à l'infrastructure locale de soutien.

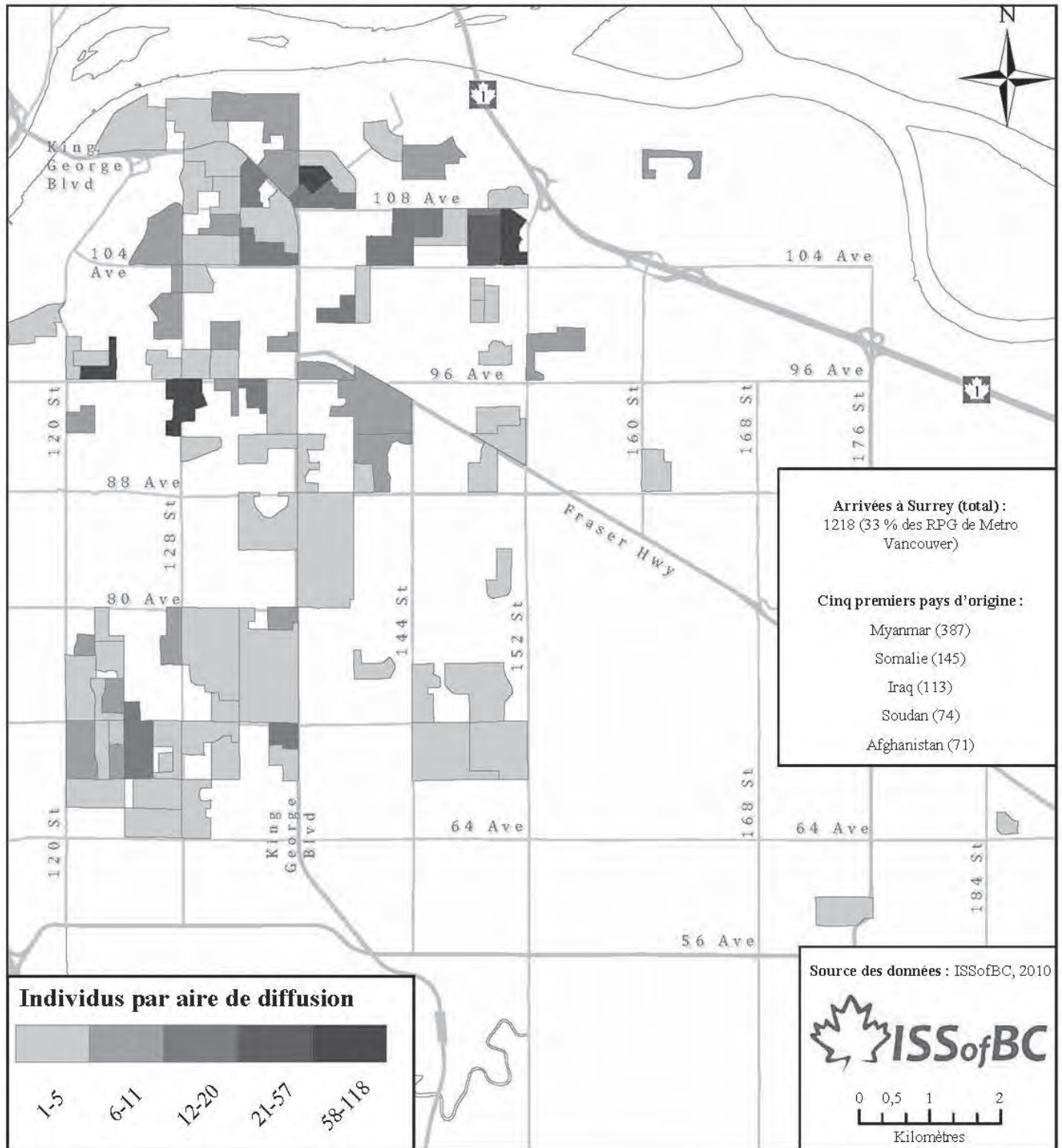
La carte de la ville de Surrey présentée ci-dessous illustre bien les tendances liées à l'établissement dans les municipalités selon les AD. Elle donne les arrivées cumulatives des RPG entre 2005 et 2009, c'est-à-dire qu'elle montre où se sont établis tous les RPG arrivés à Surrey entre 2005 et 2009.

Entre 2005 et 2009, les RPG de Surrey ont été nombreux à s'établir dans les divers quartiers de Whalley, le centre-ville, la partie nord-ouest de Guildford et le centre de

5. L'ISSofBC enregistre toutes les adresses postales, y compris celles des domiciles subséquents, de tous les RPG durant leur première année au Canada.

6. Les AD se composent d'un ou de plusieurs îlots de diffusion et comptent de 400 à 700 habitants. Les SR sont plus grands et comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants; ils sont situés à l'intérieur de grands centres urbains.

Figure 3 : Nouveaux RPG à Surrey, 2005–2009



Newton. Surrey accueille un pourcentage relativement élevé de RPG du Myanmar (des Karens; dans une proportion de 50 %, soit 387 individus) et de la Somalie (77 %, soit 145 individus), les deux plus importants pays d'origine des réfugiés installés dans la municipalité.

À **Burnaby**, les RPG se concentrent dans les quartiers Edmonds et Richmond Park. Plus de 550 RPG s'y sont établis au cours des cinq dernières années. Le premier pays d'origine était l'Afghanistan (304 individus), suivi par l'Iran (124 individus) et l'Iraq (75 individus).

À **Vancouver**, les RPG vivent en moins grandes concentrations qu'à Surrey et à Burnaby. Ils se sont étendus dans tout Vancouver-Est, plus particulièrement dans le quartier Kensington Cedar Cottage et dans le sud-est de Victoria-Fraserview. La totalité (197 individus) des RPG vietnamiens Montagnards et Jaraïs du district régional du Grand Vancouver vivent dans la ville de Vancouver, où ils forment le principal groupe ethnique en importance. Les RPG du Myanmar (les Karens, 127 personnes) forment le second groupe ethnique de Vancouver.

Les RPG choisissent pour destination d'autres municipalités. Entre 2005 and 2009 par exemple, l'ISSofBC a envoyé plus de 33 % (257 individus) de RPG du Myanmar (des Karens) dans la ville de **Langley**. C'était la première fois que l'organisme établissait un nombre aussi important de RPG ailleurs que dans les municipalités d'accueil habituelles, ce qui a causé au début de nombreuses difficultés à de nombreux organismes, écoles et fournisseurs de soins de santé locaux. En effet, les fournisseurs de services de Langley se sont efforcés de satisfaire aux besoins des RPG karens sans pouvoir compter sur les services spécialisés d'appui linguistique ou d'aide à l'établissement. De nombreux bénévoles se sont offerts pour aider la communauté karen. L'infrastructure spécialisée s'est développée depuis à Langley pour mieux répondre aux besoins de la communauté. De cette expérience à Langley, l'ISSofBC a retenu qu'il est essentiel de faire participer divers intervenants à la planification communautaire avant l'arrivée de réfugiés. Aujourd'hui, les RPG karens de

Langley, extrêmement concentrés, sont rassemblés en grande partie dans quatre immeubles résidentiels de la ville, près de l'intersection de l'autoroute Fraser et de la 206th Street.

Coquitlam est l'une des cinq premières destinations des RPG dans le district régional du Grand Vancouver. En 2008 et en 2009, Coquitlam a accueilli un peu plus de RPG que Vancouver, devenant ainsi la troisième destination en importance de RPG durant cette période. Bien que la population des RPG dans Coquitlam soit parsemée, on trouve une très forte concentration (275 individus) près de l'intersection de North Road et de Clarke Road, dans le quartier Cariboo Burquitlam. Quelque 50 autres individus se sont établis à Austin Heights. Environ 28 % de tous les Afghans (190 individus) et 34 % de tous les Iraniens (254 personnes) du district régional du Grand Vancouver se sont établis dans la ville de Coquitlam et comptent pour 77 % de tous les RPG de Coquitlam.

Prenant appui sur l'établissement d'un nombre considérable de RPG karens à Langley, l'ISSofBC a récemment entrepris un vaste processus de planification communautaire préalable à l'arrivée de Bhoutanais – un nouveau groupe de RPG qui devait arriver en 2009 – à Coquitlam. Cette démarche a énormément contribué au succès de l'entreprise, car elle a permis de veiller à ce que des appuis spécialisés soient sur pied avant même l'arrivée des RPG; de préparer la collectivité à recevoir des réfugiés réinstallés; de donner aux intervenants de la localité la possibilité de recommander les quartiers de destination finale; et de cerner non seulement les besoins en services additionnels, mais aussi les ressources existantes utiles aux futurs arrivants. Jusqu'ici, tous les Bhoutanais se sont établis à Coquitlam. Comme la réinstallation des Bhoutanais devrait se poursuivre jusqu'en décembre 2012, le district régional du Grand Vancouver, et Coquitlam en particulier, accueilleront des Bhoutanais en plus grand nombre au cours des deux prochaines années.

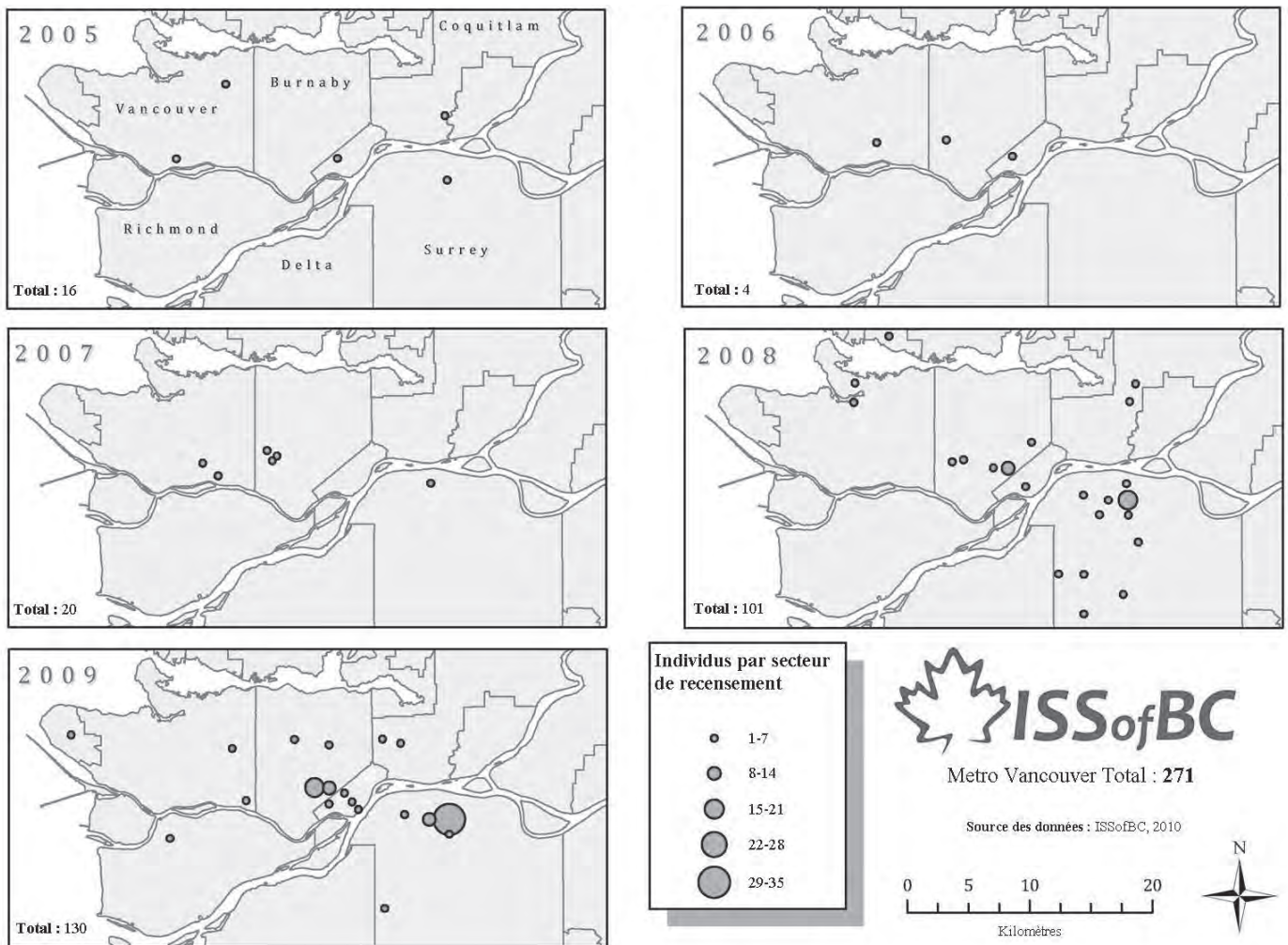
Les pays d'origine

L'ISSofBC a également cartographié les lieux d'établissement des RPG selon le pays d'origine, sur une période cinq ans. Les RPG de certains pays, comme les Karens du Myanmar, les Afghans et, dans une moindre mesure, les Somaliens, se sont établis dans des régions à concentration relativement forte, proches les uns des autres. D'autres, comme les Iraniens, sont beaucoup moins concentrés. Peut-être parce que les Iraniens sont déjà bien représentés à Vancouver par d'autres filières d'immigration, certains RPG iraniens se sont établis dans

des secteurs où vivent déjà des membres de la même collectivité ethnique, mais très peu d'autres RPG, comme à Vancouver-Nord.

La carte qui suit illustre l'établissement des RPG iraqiens par SR. Elle montre les arrivées annuelles des Iraquiens, chaque carte indiquant le lieu d'établissement de tous les RPG arrivés d'Iraq au cours de cette année-là seulement. Les points marquent le centre de chaque SR, et leur dimension est proportionnelle.

Figure 4 : Nouveaux RPG iraqiens à Metro Vancouver, 2005-2009



Perspectives d'avenir

L'ISSofBC cherche constamment des moyens de faciliter l'établissement. Grâce à un nouveau partenariat avec l'organisme BC Housing, l'ISSofBC a pu réserver 18 logements dans trois quartiers différents, ce qui a permis d'établir des RPG à Vancouver pour la première fois depuis plusieurs années. L'ISSofBC est à l'affût de nouveaux partenariats avec les municipalités, les collectivités et les infrastructures locales pour trouver des logements dans le district régional du Grand Vancouver. Toutefois, les difficultés liées au logement subsisteront en raison de l'insuffisance de l'allocation de logement. Pour 2011, l'ISSofBC anticipe une augmentation du nombre de RPG d'Iraq, du Bhoutan et de divers pays d'Afrique, et une diminution de ceux du Myanmar.

Maintenant qu'on connaît mieux l'origine des RPG arrivés après l'entrée en vigueur de la LIPR, il est essentiel de comprendre les tendances liées à l'établissement des réfugiés et leurs effets sur les fournisseurs de services, l'infrastructure locale et surtout sur la réussite générale de l'établissement des RPG et leur participation dans la société canadienne. Pour obtenir d'autres cartes (en couleurs) et des données plus détaillées, consultez le document publié en 2010 par l'ISSofBC, intitulé *Changing Faces, Changing Neighbourhoods*, accessible à l'adresse <http://www.issbc.org/publications>.

Les auteurs

Lisa Ruth Brunner termine une maîtrise en géographie à la Simon Fraser University (SFU). Elle poursuit également un stage Accélération du réseau MITACS à l'Immigrant Services Society of British Columbia, et travaille à titre de coordinatrice du programme d'étudiants réfugiés de la SFU, qui relève du réseau Entraide universitaire mondiale du Canada.

Chris Friesen est directeur des services d'établissement de l'Immigrant Services Society of British Columbia. Il participe à plusieurs initiatives locales, nationales et internationales destinées à améliorer les perspectives des RPG au Canada.

Bibliographie

- BRUNNER, L., FRIESEN, C. et K. SHERRELL (2010). *Changing Faces, Changing Neighbourhoods: Government Assisted Refugee Settlement Patterns in Metro Vancouver, January 2005-December 2009*, ISSofBC, 26 pages. <http://www.issbc.org/publications> (consulté le 27 janvier 2011).
- SHERRELL, K. et IMMIGRANT SERVICES SOCIETY OF BRITISH COLUMBIA (2009). *At Home in Surrey? The Housing Experiences of Refugees in Surrey, B.C. Final report*, rapport préparé à l'intention de la Ville de Surrey, 58 pages. http://www.issbc.org/sites/default/files/publications/At_Home_in_Surrey_04-2009.pdf (consulté le 27 janvier 2011).
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (juin 2010). *2009 – Tendances mondiales : Réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et apatrides*. <http://www.unhcr.fr/4d1222608.pdf> (consulté le 12 novembre 2010).
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (2004). *Situations des réfugiés prolongées*, 30^e réunion du Comité permanent. <http://www.unhcr.fr/4b30a665e.pdf> (consulté le 12 novembre 2010).
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (2010). *Réinstallation : Un nouveau départ dans un pays tiers*. <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621e454.html> (page consultée le 12 novembre 2010).

Le sentiment d'appartenance et le développement communautaire de la nouvelle diaspora africaine de Vancouver

Gillian Creese

University of British Columbia, Centre for Women's and Gender Studies

Résumé : Cet article porte sur le développement communautaire au sein d'un petit groupe en grande partie négligé, à savoir la nouvelle diaspora africaine de la région métropolitaine de Vancouver. Les processus de développement communautaire sont façonnés par le sexe, le petit nombre (moins de 1 % de la population), l'hypervisibilité en tant que minorité raciale, la marginalisation sur le marché du travail et dans la société civile et la diversité des nationalités d'origine, des cultures et des langues, autant de facteurs qui présentent des défis particuliers pour l'intégration. Les nouvelles identités d'une communauté panafricaine constituent l'un des résultats de diverses pratiques de développement communautaire qui conduisent la communauté à vouloir être reconnue et acceptée, et à vivre avec un sentiment d'appartenance.

Migration et appartenance

Les migrants d'Afrique subsaharienne constituent un petit groupe (en croissance néanmoins) de la population du district régional du Grand Vancouver. Selon le recensement de 2006, 27 260 résidents de Vancouver, soit un peu plus de 1 % de la population, sont nés en Afrique (Statistique Canada, 2006). Aucune nationalité d'origine ne domine, mais 80 % sont originaires de l'Afrique orientale ou de l'Afrique australe (Masinda et Kambere, 2008). Bien que les origines raciales des personnes venues d'Afrique soient également diverses, la communauté qui se développe à Vancouver est une communauté noire, dans un contexte où moins de 1 % de la population totale (soit 20 670 personnes) définissent leur identité comme étant Noir (Statistique Canada, 2006). Les processus d'appartenance et de développement communautaire y sont façonnés par le sexe, le petit nombre, l'hypervisibilité en tant que minorité raciale, la

marginalisation sur le marché du travail et dans la société civile et la diversité des nationalités d'origine, des cultures et des langues.

Cet article porte sur des questions d'appartenance et de développement communautaire au sein de la nouvelle diaspora africaine¹ du district régional du Grand Vancouver, selon des entrevues réalisées en 2004². Bien qu'elles appartiennent à une communauté d'immigrants assez récente à Vancouver³, les personnes d'Afrique subsaharienne adoptent un « imaginaire social » où leur communauté est « déjà structurée, imaginée et positionnée » à travers des discours sur la négritude et les pratiques associées aux privilèges accordés uniquement aux Blancs (Ibrahim, 1999). De nouvelles formes de subjectivité se développent dans ce contexte, et de nouvelles identités de la « négritude » et de « l'africanité » se forment par rapport aux notions contestées de la « canadiennité ».

1. L'expression « nouvelle diaspora africaine » fait référence aux personnes qui émigrent directement du continent africain. Leurs expériences diffèrent de celles des personnes d'ascendance africaine qui émigrent dans d'autres parties du monde (Konadu-Agyemang, Takyi et Arthur, 2006).
2. Cette étude est fondée sur des entrevues réalisées auprès de 61 femmes et hommes de 21 pays d'Afrique subsaharienne. Je remercie Edith Ngene Kambere et Mambo Masinda, qui ont contribué à la conception et à la réalisation des recherches; Metropolis de la Colombie-Britannique, qui a financé le projet pilote; et le Conseil de recherches en sciences humaines, qui a financé l'étude principale. Les questions abordées dans cet article sont étudiées plus en détail dans *The New African Diaspora in Vancouver: Migration, Exclusion and Belonging* (à paraître).
3. Bien qu'il y ait une communauté noire depuis les débuts coloniaux de Vancouver (Compton, 2001), elle est restée très petite par rapport à d'autres communautés raciales et à d'autres grandes villes du Canada. À Toronto par exemple, près de 7 % de la population (soit 352 200 personnes) se définissent comme Noirs (Statistique Canada, 2008, p. 30). Plus des trois quarts des immigrants d'Afrique vivent dans la région de Toronto (Opoku-Dapaah, 2006) et de grandes diasporas nationales ont une présence importante. Par exemple, il y a presque autant de Ghanéens à Toronto, dont le nombre est estimé à 20 000 personnes (Manuh, 2003; et Owusu, 2006), que d'immigrants de toute l'Afrique qui vivent à Vancouver; et il n'est pas surprenant que, dans le contexte des grands nombres, des réseaux denses aient tendance à se développer au sein des diasporas nationales à Toronto.

Les questions sans fin du genre « d'où venez-vous? » rappellent aux membres de la communauté africaine que certains sont perçus comme appartenant à la société et que d'autres non. La réponse la plus fréquente à la question « d'où venez-vous? » consiste à définir son identité à travers un discours panafricain continental comme principal moyen de se positionner au sein du Canada. Comme l'a fait remarquer Sangara⁴, à titre d'exemple, « vous voyez une Africaine. Vous ne voyez pas une Nigériane. Quand vous me voyez, vous voyez une Africaine » (entrevue de la série F9).

Les processus de racialisation mènent à l'homogénéisation de diverses origines ethniques et nationales en une seule catégorie indifférenciée. D'autres participants à la recherche ont noté la façon dont leur négritude a contribué, à Vancouver, à la création de nouvelles subjectivités de l'africanité. Kivete a expliqué ceci, par exemple : « Les Blancs nous considèrent comme des Africains. Nous sommes tous les mêmes, nous ne sommes que des Africains. Vous êtes un Noir, vous êtes toujours un Noir » (entrevue de la série M50). Ces nouvelles subjectivités de « l'africanité » et de la « négritude » se sont conjuguées à une marginalisation généralisée sur le marché du travail et au sein de la société civile, ainsi qu'à la reconnaissance de certaines valeurs culturelles communes à travers un continent africain hétéroclite, pour forger une nouvelle identité commune – la communauté africaine de Vancouver –, même s'il subsiste d'importantes différences sur les plans de l'ethnicité, de la nationalité et de la langue.

Les membres de la communauté africaine étaient plus ambivalents au sujet de leur identité en tant que « Canadiens ». Les réponses à la question « éprouvez-vous un sentiment d'appartenance au Canada? » évoquaient des réflexions complexes et souvent contradictoires. Par exemple, Kavuo, qui est au Canada depuis 12 ans, a commencé par cerner ce qui l'empêchait d'éprouver un sentiment d'appartenance au Canada, parce qu'elle ne

se sent pas acceptée par les autres Canadiens. En même temps, elle affirme sa présence et son droit d'appartenance :

Vous éprouverez un sentiment d'appartenance le jour où vous sentirez que vous n'avez pas à vous défendre... ou le jour où ils ne seront plus racistes, je ne sais pas. L'appartenance est, pour moi, un sentiment que j'éprouve déjà puisque je suis ici. J'ai le droit d'être ici. Je suis déjà là, vous savez. J'éprouve un sentiment d'appartenance et je vais faire tout mon possible, comme tout le monde le ferait. Élever mes enfants comme le feraient tous ceux qui ont vécu ici toute leur vie, qui sont nés ici et qui ont grandi ici. Bien sûr, l'appartenance, c'est aussi se sentir bien parce qu'on ne vous pose pas certaines questions... [on me demande encore] « Où avez-vous fait ça? Comment l'avez-vous fait? Viviez-vous dans une maison comme ça? » J'estime qu'il serait peut-être plus juste d'accepter les gens, de les accepter comme ils sont, d'accepter la manière dont ils parlent (entrevue de la série F23).

Comme d'autres membres de la communauté africaine, Kavuo revendique l'appartenance par le biais des détails de la vie quotidienne, au fur et à mesure qu'elle crée un foyer pour sa famille; mais elle revient à l'absence d'acceptation par les autres. Dans ses observations finales, Kavuo fournit des exemples, souvent entendus au cours de cette recherche, sur les questions envahissantes sur les origines, les hypothèses dévalorisant l'Afrique et le dénigrement de l'accent propre aux Africains parlant anglais⁵. Ce sont les signes « d'étranger » qui suivent Kavuo longtemps après qu'elle s'est installée à Vancouver. Pourtant, quelle que soit l'ambivalence de leur sentiment d'appartenance, les immigrants africains ont participé activement à la création d'une communauté africaine locale, processus qui consiste à représenter l'appartenance dans les espaces locaux.

4. Tous les noms sont des pseudonymes.

5. Pour lire un rapport sur la discrimination portant sur l'accent des immigrants de l'Afrique subsaharienne qui parlent couramment l'anglais, voir Creese 2010.

Création d'une communauté africaine à Vancouver

Aucune zone précise ne délimite la petite communauté de la diaspora africaine dans le district régional du Grand Vancouver, qui s'étale dans les municipalités de Surrey, de Langley, de Coquitlam, de Vancouver, de New Westminster et de Burnaby. Cette dispersion rend l'établissement de liens au sein de la communauté plus difficile. Dans ces espaces, les participants à la recherche ont défini un certain nombre de pratiques formelles ou informelles relatives au développement communautaire.

Les lieux de travail et de culte figurent en tête des lieux où se forment des réseaux d'amitié. Les amitiés établies au travail tendent à être multiethniques, souvent entretenues avec des immigrants d'autres pays qui effectuent un travail marginal similaire. Ces amitiés aident à créer des liens en dehors de la communauté africaine. Avec la densité accrue de la communauté, les églises sont devenues des pivots du développement communautaire⁶. La foi religieuse figure souvent en bonne place dans les récits de migration et aide à acquérir la capacité d'adaptation nécessaire pour faire face aux pertes et aux bouleversements liés à la migration. Les affiliations religieuses ont également fourni d'importants réseaux sociaux ou un capital social considérable. L'importance de la foi religieuse peut être constatée au nombre croissant d'églises destinées aux congrégations africaines. En 2010, nous avons recensé 12 églises distinctes, situées dans cinq municipalités différentes (Vancouver, New Westminster, Surrey, Langley et Coquitlam), qu'on peut définir comme des « églises africaines ». Ces églises ont toutes des pasteurs africains, et la plupart réunissent des congrégations de divers pays, selon une concentration souvent liée au pays d'origine du pasteur. Les églises africaines sont en première ligne du soutien à l'installation, offrant un appui informel aux nouveaux immigrants et les aiguillant vers d'autres services.

Les femmes ont parlé des réseaux de soutien de femmes qui les ont aussi aidées à s'installer et à créer une communauté africaine locale. Le plus grand soutien, informel, consiste à fournir de l'information, des conseils pour la recherche d'emploi et des stratégies sur la façon de suivre l'éducation scolaire de leurs jeunes. Certaines aides prennent une forme concrète, comme des dons de vêtements pour nouveau-nés, du gardiennage, du soutien à la préparation de plats ou une contribution financière pour les funérailles. D'autres formes de soutien moins concrètes ont permis tout autant de renforcer les liens entre les membres de la communauté, tel le partage d'expériences communes qui a servi à se confier, à se plaindre ou à célébrer. La plupart des femmes ont parlé de transmettre la sagesse acquise de leurs expériences aux nouveaux immigrants. Comme l'a affirmé Ngalula, « nous ne voulons pas voir d'autres personnes venues d'Afrique souffrir comme nous avons souffert » (entrevue de la série F29).

Les femmes s'appuient mutuellement en offrant avant tout un soutien informel, mais il existe aussi de nombreux groupes de femmes plus formels. Parmi les 31 femmes interrogées, sept ont parlé de groupes de femmes plus formels par l'entremise desquels elles ont offert leur soutien à d'autres Africaines. Dans le contexte local, le développement communautaire tient en grande partie à l'ampleur de l'organisation communautaire des femmes. Toutefois, aucun des hommes interrogé n'y a fait allusion, et bien que ces derniers aient parfois souligné l'amitié avec d'autres hommes d'origine africaine, ils avaient tendance à ne considérer comme organisation communautaire que les seuls organismes formels.

En 2004, au moment où nous avons effectué les entrevues, il existait 13 organismes africains nationaux, tous sans but lucratif, sans personnel rémunéré et dirigés uniquement par des hommes. Ayant un mandat commun de préserver le patrimoine culturel et, dans la plupart des cas, d'amasser des fonds pour des projets de développement dans leur pays d'origine, ces organismes ethnoculturels sont essentiellement orientés vers le pays

6. On estime que 90 % des membres de la communauté africaine du Grand Vancouver sont chrétiens.

d'origine. Moins de femmes que d'hommes ont mentionné ces organismes nationaux comme lieux centraux propices à la connexion. Les femmes avaient plus tendance à mettre l'accent sur la nécessité de régler les problèmes au Canada que sur celle de régler les problèmes de leur pays d'origine. Un seul organisme panafricain, le Centre d'intégration des immigrants africains, existait localement, et de nombreux membres de la communauté africaine ont souligné la nécessité de concilier leurs divergences internes. Un des thèmes clés qui s'est dégagé de nos entrevues est de savoir comment transformer des « communautés africaines » disparates en une communauté africaine plus unie. Quatre grands projets ont été suggérés : (1) créer un organisme politique panafricain; (2) construire un centre culturel africain; (3) mettre sur pied des services d'aide à l'établissement des Africains; (4) et soutenir l'entrepreneuriat des Africains. Tous, sauf un, ont déjà abouti.

La mise en place d'un organisme politique panafricain liant divers groupes de l'Afrique subsaharienne a reçu un large soutien. Cet organisme est considéré comme un moyen de renforcer la communauté africaine et de communiquer ses besoins au gouvernement. Pour certains, c'est aussi un moyen de faire passer l'orientation organisationnelle du passé en Afrique au présent et à l'avenir au Canada. En 2009, la United African Communities of B.C. a été créée afin d'aider à franchir ce pont.

L'appui à la création d'un centre culturel africain constitue le deuxième élément du développement communautaire. Se fondant sur les exemples d'autres groupes de la ville dotés de centres culturels, la communauté espérait qu'un centre culturel africain renforce le patrimoine africain et favorise l'identité africaine auprès de la descendance. L'acte de nommer un lieu « centre culturel africain » permettrait également de revendiquer publiquement un espace à Vancouver, et ainsi de revendiquer une place légitime aux côtés d'autres communautés ethniques, au sein d'une ville

multiculturelle. Fait intéressant, bien que ce soit une volonté commune des hommes, pas une seule femme interrogée n'a évoqué la nécessité de créer un centre culturel africain, même si les femmes craignent également que les jeunes perdent leur identité africaine. Les centres culturels sont souvent des espaces où les hommes se rassemblent et socialisent, d'où l'attrait qu'exerce un tel centre sur les hommes. D'autre part, la création d'un espace de socialisation masculine pourrait porter atteinte à des tendances postmigratoires que de nombreuses femmes (et certains hommes) ont jugées positives – tendances caractérisées par un accès limité des conjoints à la socialisation masculine, ce qui les amène à participer davantage à la vie de famille au Canada.

Le centre culturel africain ne s'est pas concrétisé, mais d'autres organismes culturels et d'autres activités culturelles communautaires ont vu le jour. Deux troupes de danse africaines locales ont été créées, ainsi qu'une troupe de théâtre et une troupe de conteurs; on a aussi lancé une émission de radio, des festivals annuels pour la paix en Afrique, des festivals de films et des festivals d'art panafricains, et en 2008, un tournoi de soccer afro-canadien. Ces activités communautaires offrent des espaces qui permettent de renforcer les réseaux communautaires de toute la diaspora et d'accroître la visibilité au sein de la société dans son ensemble.

La troisième forme de développement communautaire formel consiste en la création d'organismes d'aide à l'établissement des nouveaux immigrants africains. Au moment où ont eu lieu les entrevues, seuls une poignée d'organismes multiculturels d'aide à l'installation disposaient de programmes conçus expressément pour les immigrants africains. Maintenant, plus de 30 travailleurs africains ainsi que deux organismes africains bien implantés se consacrent à faciliter l'installation des nouveaux immigrants. Le Centre d'intégration des immigrants africains et Umoja Operation Compassion Society/African Family Services ont été créés

principalement pour offrir des services à la population d'Afrique subsaharienne. Les organismes sont dirigés par des Africains et des Africaines, et leur personnel se compose en grande partie de femmes de la communauté. La création de deux organismes d'aide à l'établissement des Africains répond aux besoins de la communauté tout en faisant partie de l'infrastructure d'une communauté panafricaine plus visible dans le district régional du Grand Vancouver.

Le soutien à l'entrepreneuriat africain constitue le volet final du développement communautaire. La création d'autres entreprises appartenant à des Africains est considérée comme un pilier du développement communautaire, qui renforce les possibilités d'investissement et améliore les occasions d'emploi au sein de la communauté. Les membres de la communauté africaine se réfèrent aux exemples des grands groupes ethniques, en particulier les diasporas chinoise et sud-asiatique, pour tirer des modèles de croissance économique et de prospérité. En 2004, au moment où ont eu lieu nos entrevues, nous n'avons répertorié que trois entreprises commerciales (deux restaurants et un magasin) qui étaient dirigées par des immigrants d'Afrique subsaharienne, et seulement trois des 61 participants étaient des travailleurs autonomes et géraient des entreprises à domicile. Depuis, le paysage de l'entrepreneuriat africain a beaucoup changé. En 2010, nous avons répertorié 11 restaurants, six salons de coiffure et trois nouveaux magasins africains; ces derniers vendaient des articles de tressage de cheveux et des produits de beauté, des vêtements et des aliments africains. Bien qu'elle soit encore modeste par rapport à celle des communautés ethniques beaucoup plus importantes du district régional du Grand Vancouver, cette croissance marquée de l'entrepreneuriat devrait se poursuivre.

Conclusion

Nos recherches auprès des membres de la communauté africaine de Vancouver montrent que l'identité communautaire de la diaspora panafricaine évolue, avec des pratiques quotidiennes sexospécifiques qui aident à bâtir cette communauté sur le terrain – depuis les groupes de soutien des femmes à la création d'organismes d'aide à l'établissement des Africains, et à des manifestations culturelles axées sur cette communauté. Le sentiment d'appartenance est certes freiné par la façon dont les autres résidents refusent d'accepter pleinement les Africains comme « Canadiens ». Dans ce contexte, les immigrants issus de divers pays africains ont appris à être « Africains » et « Noirs » d'une nouvelle façon à Vancouver, et ils ont exprimé, au mieux, des formes ambiguës d'identité canadienne. La création de liens communautaires formels et informels souligne la force et la capacité d'adaptation croissantes de la nouvelle diaspora africaine à Vancouver, en dépit de ces rappels quotidiens de non-appartenance. Ces activités font toutes partie de la revendication d'espaces, des espaces physiques dans les quartiers et les lieux donnés, et des espaces psychiques dans la subjectivité individuelle et la « communauté imaginée » qu'est le Canada⁷. À la longue, la revendication de tels espaces transforme la nouvelle diaspora africaine en une communauté locale dynamique, essentielle pour être reconnu, accepté, et pour se forger un sentiment d'appartenance, en tant que Canadiens.

L'auteure

Gillian Creese est directrice du Centre for Women's and Gender Studies et professeure au département de sociologie de la University of British Columbia. Ses recherches portent sur les femmes et les syndicats, les méthodes de recherche féministes et les processus d'immigration et d'installation au Canada; elle s'intéresse en particulier à la communauté originaire de l'Afrique subsaharienne.

7. L'histoire du colonialisme et les préférences des immigrants européens jusqu'à la dernière partie du XX^e siècle ont produit une « collectivité imaginée » blanche, qui continue de façonner les processus de racialisation longtemps après que les origines de l'immigration aient changé (voir Li, 2003; Mackey, 2002; et Thobani, 2007).

Bibliographie

- COMPTON, W. (sous la dir.) [2001]. *Blueprint: Black British Columbian Literature and Orature*, Vancouver, Arsenal Pulp Press.
- CREESE, G. (à paraître). *The New African Diaspora in Vancouver: Migration, Exclusion and Belonging*, Toronto, University of Toronto Press.
- CREESE, G. (2010). « Erasing English Language Competency: African Immigrants in Vancouver, Canada », *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 11, n° 3, p. 295-313.
- IBRAHIM, A. E. K. (1999). « Becoming Black: Rap and Hip-Hop, Race, Gender, Identity, and the Politics of ESL Learning », *TESOL Quarterly*, vol. 33, n° 3, p. 349-369.
- KONADU-AGYEMANG, K., TAKYI, B. et J. ARTHUR (sous la dir.) [2006]. *The New African Diaspora in North America*, Lanham, Lexington Books.
- LI, P. (2003). *Destination Canada: Immigration Debates and Issues*, Don Mills, Oxford University Press.
- MACKEY, E. (2002). *The House of Difference: Cultural Politics and National Identity in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- MANUH, T. (2003). « "Efie" or the Meanings of "Home" Among Female and Male Ghanaian Migrants in Toronto, Canada, and Returned Migrants to Ghana », *New African Diasporas*, paru sous la direction de Khalid Koser, Londres, Routledge, p. 140-159.
- MASINDA, M. et E. N. KAMBERE (2008). *Needs Assessment and Services Delivery Plan for African Immigrants and Refugees in Vancouver Metropolitan Area, British Columbia*, Vancouver, United Way of the Lower Mainland et Umoja Operation Compassion Society.
- OPOKU-DAPAAH, E. (2006). « African Immigrants in Canada: Trends, Socio-demographic and Spatial Aspects », *The New African Diaspora in North America*, paru sous la direction de K. Konadu-Agyemang, B. Takyi et J. Arthur, Lanham, Lexington Books, p. 69-93.
- OWUSU, T. (2006). « Transnationalism Among African Immigrants in North America: The Case of Ghanaians in Canada », *The New African Diaspora in North America*, paru sous la direction de K. Konadu-Agyemang, B. Takyi et J. Arthur, Lanham, Lexington Books, p. 273-285.
- STATISTIQUE CANADA. *La mosaïque ethnoculturelle du Canada, recensement de 2006* (avril 2008, n° 97-562-X au catalogue).
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2006*, « Profils des communautés ». <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/details/page.cfm?La>
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2006*, « Profil d'intérêt spécial ». <http://www12.statcan.ca/english/census06/data/profiles/sip/RetrieveProductTable.cfm?Te>
- THOBANI, S. (2007). *Exalted Subjects: Studies in the Making of Race and Nation in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

Réfugiés pris en charge par le gouvernement, arrivés d'Aceh après la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* : analyse sur cinq ans de l'intégration des réfugiés

Lisa Ruth Brunner
Simon Fraser University

Jennifer Hyndman
Centre d'études sur les réfugiés, York University

Chris Friesen
Immigrant Services Society of British Columbia

Résumé : Entre 2004 et 2006, le gouvernement du Canada a réinstallé dans le district régional du Grand Vancouver 154 réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) originaires d'Aceh, en Indonésie. À bien des égards, ces réfugiés témoignent de l'évolution de la population de RPG au Canada depuis l'adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* en 2002, car ils sont venus après avoir été réfugiés en situation prolongée, et les besoins relatifs à leur installation sont relativement élevés. Leur intégration au Canada est difficile, et leurs difficultés financières perdurent. Selon une analyse de l'acquisition des langues officielles, de l'emploi, du logement et de la participation à la société canadienne menée au cours des cinq années suivant l'arrivée des réfugiés, des obstacles les empêchent d'avoir un « sentiment d'appartenance » au Canada. Nous formulons ici des recommandations de principe qui permettront d'aider les RPG à mieux réussir leur installation.

Introduction

En 2002, la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) a modifié le type de réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) sélectionnés par le Canada, les personnes « ayant la capacité de s'établir » (désignées par le gouvernement du Canada) ayant cédé la place à des personnes qui doivent « être réinstallées en priorité » (désignées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) [voir aussi l'article de Brunner et Friesen dans la présente publication]. Ce changement d'orientation a modifié considérablement les données démographiques de la population de réfugiés réinstallés du Canada, qui comprend maintenant davantage de personnes ayant « de grands besoins », ayant vécu comme réfugiés en situation prolongée et présentant des besoins d'établissement accrus. Une fois au Canada, les RPG arrivés après la mise

en œuvre de la LIPR se heurtent à des difficultés lorsqu'ils doivent obtenir et conserver un emploi convenable et un logement, faire des études et acquérir des compétences en langues officielles (Yu, Ouellet et Warmington, 2007; Hiebert et Sherrell, 2009; et Citoyenneté et Immigration Canada [CIC], qui reconnaît que les programmes de réinstallation existants peuvent ne pas répondre adéquatement aux besoins changeants propres aux réfugiés [Pressé et Thomson, 2007]). Toutefois, les répercussions à long terme de ces « besoins plus grands » sur l'établissement sont mal comprises. Idéalement, le gouvernement du Canada, les chercheurs et les fournisseurs de services devraient faire un suivi des résultats de l'établissement de RPG venus de divers pays au fil du temps, mais la collecte de ces données est coûteuse et difficile à réaliser à l'échelle nationale.

Dans un modeste effort pour combler cette lacune, une équipe de chercheurs de la Simon Fraser University et d'employés de l'Immigrant Services Society of British Columbia a effectué une étude de cas portant sur des RPG originaires d'Aceh, en Indonésie, un an après leur arrivée. Une étude de suivi a été menée quatre ans plus tard, soit cinq ans après l'arrivée de la plupart des Acehnais à Vancouver. Entre 2004 et 2006, 154 personnes – pour la plupart des jeunes hommes célibataires – sont arrivées dans le district régional du Grand Vancouver après s'être enfuies d'Aceh, où un conflit durait depuis plus de 30 ans, et après avoir connu des années de détention ou de clandestinité en Malaisie. Les premières recherches effectuées en 2005 ont permis de constater que la décision d'établir tous les RPG acehnais au même endroit a fait l'unanimité chez les Acehnais ayant participé à l'enquête et a jeté les bases du regroupement d'une communauté acehnaise (McLean, Friesen et Hyndman, 2006). Malgré les défis que posent les faiblesses en langues officielles et les perspectives d'emploi peu encourageantes (McLean, Friesen et Hyndman, 2006), la création d'une société communautaire acehno-canadienne, l'Acehnese Canadian Community Society (ACCS), la formation d'équipes sportives au sein des ligues musulmanes locales et la participation aux activités des mosquées de l'endroit ont montré des signes ténus mais importants d'établissement (Hyndman et McLean, 2006).

Nous résumons ici l'étude de suivi de 2009 pour essayer de déterminer où en est l'établissement des RPG cinq ans après leur arrivée¹. Nos méthodes comprennent 75 sondages (51 hommes et 24 femmes) et 50 entrevues semi-structurées (28 hommes et 22 femmes) effectués entre mai et novembre 2009, suivis d'une activité de diffusion et de rétroaction tenue le 3 juillet 2010, à laquelle assistaient les participants et d'autres membres de la communauté. Même si ces conclusions ne donnent qu'un aperçu des relations économiques et sociales qu'entretenaient à l'époque les Acehnais, elles brossent un tableau des plus complets de la situation de ces RPG, ainsi que de leurs préoccupations, priorités et difficultés,

et de la façon dont les politiques canadiennes facilitent ou entravent l'atteinte de leurs objectifs en tant que nouveaux Canadiens et résidents permanents.

« Alors, comment cela se passe-t-il? » L'établissement des RPG en 2009

Selon un informateur de la collectivité, 73 hommes et 25 femmes d'origine acehnaise habitaient dans le district régional du Grand Vancouver à l'été 2009, formant apparemment un groupe de nouveaux arrivants étroitement uni, pour ne pas dire homogène. À l'époque, l'ACCS a transformé un ensemble de devantures de magasin louées collectivement à Vancouver en mosquée et en centre communautaire, et les 75 personnes interrogées ont déclaré qu'elles s'y rendaient au moins une fois par mois. La plupart y allaient au moins le samedi. Ces personnes ont insisté sur l'importance de cet espace en tant que lieu de prière, de socialisation, d'enseignement de la langue et de la religion acehnaises à leurs enfants, d'échange de renseignements sur les emplois et de soutien aux membres de la communauté pendant les périodes de célébration ou de deuil faisant suite à des événements importants comme une naissance ou un décès. Beaucoup ont expressément participé à l'étude dans l'espoir d'améliorer et de rehausser le profil de l'ACCS.

Cinq ans après leur arrivée, les Acehnais entretenaient des sentiments partagés à l'égard de la vie au Canada. Les 50 personnes interrogées ont exprimé leur gratitude envers le gouvernement canadien, en particulier pour la sécurité et le statut élevé que procure la résidence permanente au Canada. Elles ont fait l'éloge de l'accès à l'éducation publique, aux services médicaux et aux transports en commun, tous de qualité et peu coûteux. Toutefois, le chômage demeure élevé parmi ces personnes, leurs compétences en langues officielles sont toujours faibles et le prix d'un logement convenable dans le district régional du Grand Vancouver (et en particulier à Vancouver) reste prohibitif. Ces commentaires font écho aux résultats des premières études effectuées en 2005,

1. Cet article a été adapté d'un document de recherche réalisé au Centre Metropolis de la Colombie-Britannique (Brunner, Hyndman et Friesen, 2010), d'après une étude généreusement financée par ce Centre.

lorsque plusieurs participants arrivaient au terme d'une année de soutien au revenu versé par le gouvernement fédéral (Hyndman et McLean, 2006; McLean, Friesen et Hyndman, 2006). Comme le montre notre étude effectuée en 2009, les problèmes non résolus dans l'année suivant l'arrivée ont créé dès le départ un obstacle de taille.

L'apprentissage de l'anglais et la recherche d'un emploi

Les RPG sont admissibles au soutien au revenu versé par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) pendant un maximum de douze mois ou jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes, selon la première situation qui survient. Après cette première année, ils sont admissibles à une aide financière de la province fondée sur des critères établis pour tous les citoyens canadiens ou les résidents permanents. Le montant versé dans le cadre du PAR correspond au taux d'aide financière de la province. En 2006 par exemple, un RPG vivant seul recevait un montant maximum de 635 \$ par mois, et une famille de quatre personnes, 1 305 \$ par mois (ISS, 2007). La première année permet en principe aux RPG de se concentrer sur les cours d'anglais pour adultes (ELSA) financés par le gouvernement fédéral et sur les autres besoins relatifs à la phase initiale de l'établissement, sans être tributaire des contraintes liées au travail; mais la réalité est souvent bien différente.

Tout d'abord, le fait de devoir se démener pour être en mesure de vivre à Vancouver a empêché sérieusement les réfugiés de prendre des cours de langue pendant leur première année au Canada. En raison des prix des loyers, qui sont les plus élevés au pays, l'aide fournie par le PAR était tout simplement insuffisante à Vancouver (voir Sherrell et ISS, 2009). De ce fait, les RPG n'avaient guère de marge de manœuvre pour rembourser au gouvernement canadien, avec intérêts, les frais supplémentaires liés au prêt au titre du transport. En 2006 par exemple, un RPG est arrivé au Canada avec une dette de 1 534 \$ CAN (ISS, 2007). Même si le remboursement peut être retardé jusqu'à un maximum de 12 mois après l'arrivée et que l'intérêt ne court qu'au bout de trois ans, les 50 personnes interrogées dans le

cadre de notre sondage ont affirmé avoir remboursé le plus rapidement possible leur prêt au titre du transport. Pour certaines, il s'agissait notamment d'éviter de payer la *riba*, terme de la jurisprudence économique islamique (la *fiqh*) désignant l'intérêt. Par ailleurs, l'ampleur de la dévastation causée par le tsunami survenu en 2004 dans l'océan Indien a poussé les Acehnais à envoyer des fonds dans leur pays d'origine quelques mois après leur arrivée, alors qu'ils ne s'y attendaient pas. Cette situation leur a imposé, dès le départ, un fardeau financier supplémentaire.

De plus, il a été difficile de suivre les cours ELSA. Bon nombre de personnes interrogées ont signalé que les inscriptions étaient soumises à de longues listes d'attente, en particulier pour les cours dans le cadre desquels un service de garde était offert. Leur inexpérience des styles d'enseignement canadiens, jointe à un contact antérieur avec l'anglais plutôt limité, ont posé des problèmes de réussite et d'adaptation aux cours ELSA. Certaines personnes interrogées ont attribué leur difficulté initiale à se concentrer sur l'apprentissage de la langue aux séquelles que leurs expériences traumatisantes à Aceh et en Malaisie avaient laissées sur leur santé mentale. Celles qui ont suivi les cours ELSA n'ont atteint que des niveaux limités. Comme tous les immigrants, les RPG n'ont droit qu'à un enseignement ELSA limité, et les personnes qui débutent à un niveau inférieur – ce qui est le cas de la plupart des Acehnais – ne bénéficient pas d'un soutien suffisant pour arriver vraiment à maîtriser la langue.

Ces facteurs conjugués ont favorisé une entrée rapide sur le marché du travail à temps partiel, certains RPG ayant commencé à travailler avant la fin de la période prévue par le PAR. Une fois intégrées à la main d'œuvre, les personnes interrogées qui suivaient encore des cours ELSA se sont heurtées à la difficulté de concilier l'emploi et les responsabilités domestiques. Elles ont généralement trouvé du travail sur le marché secondaire, où les heures irrégulières, celles définies par contrat ou les heures supplémentaires exigeaient des horaires variables; plusieurs ont dû quitter à regret les cours ELSA peu après avoir obtenu leur emploi.

Malheureusement, si les compétences dans les langues officielles ne sont pas acquises pendant la période du PAR, elles peuvent rester difficiles à acquérir. Lorsqu'une personne cesse de suivre les cours ELSA, la complexité du processus de réinscription constitue un obstacle. De plus, une fois qu'un résident permanent obtient la citoyenneté, il n'est plus admissible aux cours subventionnés par le gouvernement. En 2009, les compétences en anglais variaient chez les femmes et les hommes acehnais, mais elles étaient généralement faibles. Chez les personnes interrogées, le niveau moyen atteint dans le cours ELSA se situait entre deux et trois chez les hommes, et à deux chez les femmes, sur une échelle de six niveaux (alphabétisation, débutant : 1 à 3; intermédiaire : 4 et 5). Aucune de ces personnes n'avait repris les cours ELSA et, malgré le désir de le faire, aucune n'étudiait officiellement l'anglais.

La vie après le PAR : d'autres déplacements?

Une entrée rapide sur le marché du travail en dépit d'un faible niveau de compétence en anglais a été désastreuse lorsque la situation de l'emploi a changé au cours de la récession de la fin des années 2000. L'industrie de la construction a été durement frappée, et bon nombre d'hommes en particulier ont été contraints d'accepter des contrats sporadiques de courte durée, ou ils ont même perdu leur emploi. Les Acehnais, qui n'avaient guère de liens importants en dehors de leur communauté, ont été particulièrement touchés. Sur les 26 hommes interrogés, 24 avaient trouvé leur travail grâce à d'autres Acehnais. Par conséquent, les licenciements dans une entreprise ont touché plusieurs personnes.

Confrontées à la pénurie d'emplois peu spécialisés, les personnes possédant des compétences limitées en anglais ont éprouvé de grandes difficultés à trouver du travail et à joindre les deux bouts. Les Acehnais ont souvent exprimé une réalité faisant écho aux réponses obtenues au sondage de 2005 : les hommes voulaient avoir du travail, mais ils n'en trouvaient tout simplement pas. À l'époque du sondage de 2009, 19 des 52 hommes

participants étaient au chômage. En passant, nous avons appris que cette proportion augmentait de façon importante à mesure que 2009 avançait. Au moment de la rédaction du présent article, les informateurs communautaires estiment que « la plupart » des Acehnais sont sans emploi.

Les difficultés en matière de connaissance des langues officielles et d'emploi ont touché plusieurs aspects de l'établissement. Le thème du déménagement d'un logement à l'autre, d'une ville à une autre et d'une région métropolitaine à l'autre revenait constamment dans les entrevues et, en cinq ans, presque toutes les personnes interrogées ont déclaré avoir déménagé au moins cinq fois, ce qui ne fait qu'aggraver leur histoire personnelle de déplacement. Les hommes célibataires comme les familles sont partis chercher du travail en Alberta, et ces départs ont divisé cette communauté concentrée sur le plan géographique. Soit dit en passant, les personnes interrogées ont estimé qu'environ 30 Acehnais vivaient dans la région de Calgary. Pourtant, leur déménagement était souvent temporaire et beaucoup ont quitté la ville, invoquant le climat froid, la mauvaise qualité des transports en commun et le manque de personnes et d'aliments d'origine « asiatique » ou acehnaise comme raisons pour retourner dans le district régional du Grand Vancouver. Aucune des personnes interrogées avec lesquelles nous avons parlé n'était prête à déménager dans une région où il n'y avait pas d'autres Acehnais à proximité, en raison de leur sentiment d'isolement.

Quant à ceux qui se débattaient pour survivre, leur avenir incertain dépendait moins de la décision d'habiter Vancouver ou Calgary que des avantages offerts par le Canada, par opposition à ceux dont ils jouissaient en Malaisie ou même à Aceh. La plupart des personnes interrogées qui avaient passé plusieurs années à travailler sans papiers en Malaisie ont souligné le fait que la possession de documents canadiens officiels ne leur garantit pas un emploi. En Malaisie, les personnes interrogées pouvaient entre autres travailler, communiquer, prier et manger dans un contexte familial. Elles éprouvaient un « sentiment d'appartenance », même

sans papiers d'identité. Au Canada, c'est l'inverse, et ce paradoxe les contrariait, ébranlant l'hypothèse selon laquelle toutes demeureront au Canada de façon permanente.

La signature, en août 2005, d'un protocole d'entente entre le mouvement rebelle Aceh libre et le gouvernement indonésien a instauré à Aceh une paix relative et, depuis, le rapatriement est devenu une option viable. Des cinquante personnes interrogées, neuf affirment qu'elles prévoient retourner à Aceh à un moment ou à un autre et cinq, que c'est une possibilité. Des 36 personnes interrogées qui prévoient demeurer au Canada de façon permanente, huit ont déclaré qu'elles font ce choix parce qu'Aceh n'est pas un endroit suffisamment sûr pour y retourner, neuf ont invoqué le manque de travail dans la région et six ont indiqué que les études pour leurs enfants seraient inabornables. Les 13 personnes restantes ont parlé des avantages qu'offre le Canada. Même si deux hommes ont mentionné l'incompatibilité entre les horaires de travail canadiens et la prière islamique, et que cinq parents ont dit espérer envoyer leurs enfants étudier dans des écoles islamiques à l'étranger, la plupart ont invoqué le marché du travail canadien comme principale raison pour songer à quitter ou non le Canada.

Finalement, la capacité qu'ont les membres de la communauté de se réunir dans un centre communautaire est menacée. Pendant la durée de l'étude, le centre communautaire de l'Acehnese Canadian Community Society (ACCS) a été transféré dans un ensemble de devantures de magasin plus petit, au loyer plus abordable. Au moment de la rédaction du présent article, l'ACCS avait seulement les moyens de louer un local en sous-sol, et son avenir demeurait incertain car ses membres avaient beaucoup de mal à réunir la somme nécessaire au paiement du loyer. Le centre joue un rôle crucial, favorisant le soutien à l'établissement et les réseaux de relations sociales, en particulier pour les personnes qui, en raison de leurs faibles compétences en anglais, comptent sur d'autres membres de l'ACCS pour obtenir une traduction ou d'autres formes d'aide. La décision du

gouvernement fédéral de s'assurer que les Acehnais habitent à proximité les uns des autres a été bien accueillie et elle est un facteur de rétention, mais en l'absence d'un lieu de réunion, sa pertinence à long terme est mise en jeu.

Difficultés de parrainage et mariages transnationaux

Autre obstacle à l'établissement des Acehnais, les hommes jeunes et célibataires constituent la forte majorité des RPG. Même si chaque personne ayant participé à la recherche avait pour objectif le regroupement familial (jusqu'ici inaccessible), la majeure partie des hommes qui étaient (et sont encore) célibataires accordaient une importance particulière au parrainage *conjugal*. Pour ces hommes, venus au Canada à un moment où il n'y avait pas encore de communauté ethnographique à laquelle recourir pour du soutien ou des contacts sociaux, il est difficile de trouver ici une épouse. Compte tenu de l'accord de paix conclu récemment, la plupart considèrent que leur seule solution est de parrainer une femme originaire d'Aceh au moyen d'un mariage transnational. Ils font ce choix entre autres parce qu'ils en ont la possibilité. Ces hommes partagent avec les femmes acehnaises la langue, la culture, la religion et plus encore. Mais s'ils font aussi ce choix, c'est que la plupart n'entretiennent pas de relations significatives avec des femmes au Canada. Lorsqu'on leur a demandé la raison de cette situation, la plupart ont invoqué comme cause leur connaissance insuffisante de l'anglais. Les liens récurrents entre la nécessité de travailler pour rembourser le prêt au titre du transport, l'incapacité de suivre des cours d'anglais (ou le fait que le travail rémunéré ait priorité sur ces cours) et le choix d'une partenaire s'imbriquent dans le contexte de la paix qui s'installe dans la province d'Aceh et qui y rend possibles les projets matrimoniaux.

Toutefois, le mariage et le parrainage d'une épouse acehnaise comportent plusieurs exigences. En plus de l'argent requis pour voyager vers le pays d'origine et payer les frais du mariage, ce choix exige des

arrangements souples relatifs aux cours de langue, à l'emploi et au logement afin que l'homme puisse couvrir le voyage et les envois de fonds supplémentaires pour aider sa fiancée pendant la durée de la procédure. En outre, la plupart considèrent le passeport canadien obtenu avec la citoyenneté – par opposition au titre de voyage prévu par la Convention offert aux RPG pendant qu'ils sont résidents permanents – comme une condition nécessaire au retour à Aceh. Tous les participants au sondage de sexe masculin ont dit se méfier du gouvernement indonésien et de son ambassade ou de ses consulats, et ils ne voulaient pas retourner à Aceh sans la protection de la citoyenneté canadienne. Plutôt que de mettre l'accent sur l'établissement permanent au Canada, bon nombre d'hommes, préoccupés que leur relation conjugale se matérialise, déployaient des efforts et économisaient à cette fin pendant le traitement de leur demande de parrainage.

Dans le cas des quelques hommes qui ont réussi l'examen de citoyenneté canadienne, obtenu leur passeport et accumulé suffisamment d'argent pendant la durée de notre étude, l'attente s'est poursuivie. Après s'être mariés à Aceh, les hommes sont revenus au Canada où ils ont entamé la procédure de demande de parrainage de leur épouse, s'ils disposaient des fonds suffisants. Le processus de réunification est long, et au moins deux hommes ont maintenant des enfants qui sont citoyens canadiens, mais ne sont pas encore autorisés à entrer au Canada.

Dans un prochain document de travail de Metropolis BC, nous présenterons la façon dont cet espoir d'épouser une personne vivant dans le pays d'origine, conjugué aux politiques gouvernementales en matière de parrainage,

entrave les objectifs officiels d'intégration en mettant des vies « en attente » au Canada (Brunner, Mountz et Hyndman, à paraître). Pour les réfugiés, l'attente « est devenue la norme et non l'exception » (Hyndman et Giles, à paraître). Cet argument est malheureusement faussé par le fait que l'attente peut aussi se poursuivre après la réinstallation des réfugiés, car les hommes acehnais se concentrent sur le retour à Aceh afin de se marier, de fonder une famille et de reprendre une vie normale plus de cinq ans après leur réinstallation.

L'avenir

Compte tenu des défis particuliers qu'elle doit relever, la communauté acehnaise réussit bien à maints égards : elle est très unie, entretient de grands espoirs pour la prochaine génération d'enfants acehno-canadiens et dispose d'un espace physique qui lui sert de centre communautaire, dont le taux de fréquentation est extrêmement élevé, du moins pour le moment. Ces trois éléments de réussite sont loin d'être acquis, compte tenu du taux de chômage élevé et des faibles compétences en langues officielles. Même si ces anciens réfugiés (qui sont maintenant des citoyens et des résidents permanents) sont forts dans l'adversité, ils ont besoin d'une aide à l'établissement permanent, d'un accès à l'emploi et de cours d'anglais, ces derniers n'étant plus offerts à beaucoup d'entre eux dans le district régional du Grand Vancouver en raison de leur nouveau statut de citoyen.

Recommandations stratégiques

1. CIC devrait élaborer et donner des **cours d'anglais prédépart** à l'intention des réfugiés sélectionnés aux fins de leur réinstallation.
2. CIC et l'Organisation internationale pour les migrations devraient examiner le **programme d'orientation prédépart** (Orientation canadienne à l'étranger) en vigueur afin de s'assurer que les renseignements fournis reflètent l'expérience des réfugiés pendant leurs premières années au Canada (p. ex., le faible niveau de soutien au revenu qu'ils recevront, la probabilité d'être sans emploi).
3. Les ententes bilatérales sur l'immigration conclues entre CIC et les provinces devraient élargir l'**admissibilité aux cours de langue** pour y inclure les citoyens naturalisés.
4. Le gouvernement de la Colombie-Britannique devrait examiner les services de **garde offerts dans le cadre des cours ELSA** et agrandir les locaux à différents endroits.
5. CIC devrait financer des études ou mener une analyse interne afin de vérifier l'incidence des modifications à la nouvelle *Loi sur la citoyenneté* (p. ex., examens pour la citoyenneté plus difficiles) sur les RPG admis après la mise en œuvre de la LIPR.
6. Le gouvernement de la Colombie-Britannique devrait investir à nouveau dans des **programmes de formation linguistique sur mesure axés sur des projets**.
7. CIC devrait procéder à un examen de sa **politique de la destination** afin d'évaluer l'efficacité avec laquelle il atteint ses objectifs d'intégration, en particulier les politiques de la destination concernant les petites populations ethnoculturelles de réfugiés et le nombre minimal optimal qui devrait être considéré.
8. Il serait très profitable pour les RPG admis après la mise en œuvre de la LIPR d'obtenir plus de **services de soutien d'intervention précoce** pendant leur première année au Canada. CIC devrait augmenter les fonds versés au PAR afin d'ajouter des services supplémentaires.
9. Depuis plusieurs années, la Direction générale des affaires des réfugiés de CIC comprend un **groupe de travail national sur le Programme d'aide à la réinstallation (PAR)**, formé de représentants de l'administration centrale et des régions de CIC, et de quatre représentants du secteur de l'établissement. L'administration centrale de CIC devrait envisager d'augmenter le nombre de membres permanents afin d'ajouter un représentant des gouvernements de la Colombie-Britannique et du Manitoba².

2. À l'exception du Québec, de la Colombie-Britannique et du Manitoba, CIC gère tous les fonds relatifs à l'établissement et à la formation linguistique. Cette gestion directe permet d'offrir un niveau de service plus élevé. Même si le Programme d'aide à la réinstallation (PAR) est géré par CIC en Colombie-Britannique et au Manitoba (provinces ayant signé une entente sur le transfert des responsabilités), dans le cas de la Colombie-Britannique par exemple, les programmes d'établissement et les programmes linguistiques sont gérés au moyen d'une politique d'approvisionnement concurrentiel. Par conséquent, le maintien des programmes d'aide à l'établissement spécialisés qui ciblent les RPG en Colombie-Britannique n'est pas assuré.

-
10. Il serait très profitable pour les fournisseurs de services dans le cadre du PAR, comme l'ISS, d'échanger des pratiques exemplaires qui ont cours à l'échelle du Canada et d'en tirer les leçons. CIC et les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Manitoba devraient assurer le financement conjoint d'une **conférence nationale sur le PAR** en vue d'améliorer ensemble les résultats de l'établissement déterminés à partir de l'expérience acheminée.
 11. Dans les cas où les RPG sont détenus pendant une longue période dans un premier pays d'asile avant d'être sélectionnés aux fins de leur réinstallation au Canada, CIC devrait modifier la **politique en matière de parrainage** et réduire le temps de traitement relatif au parrainage d'une épouse de RPG, même si les fiançailles ou le mariage ont lieu après l'arrivée au Canada.
 12. La fourniture d'un **espace pour les rassemblements communautaires** et d'un réseau ou d'une aide serait très utile aux RPG, en particulier pendant la première année après l'arrivée de ceux qui sont « nouveaux et peu nombreux ». Cet espace pourrait être utilisé par plusieurs groupes de RPG à divers moments et servirait aussi de point de contact pour l'ISS et d'autres fournisseurs de services.
 13. Dans le cadre d'une étude complémentaire, on devrait examiner les options offertes aux entrepreneurs réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG) pour les aider à surmonter les obstacles en matière d'accès au **crédit**, aux **garanties de prêt**, aux **études commerciales** et aux **modèles de fonctionnement culturellement acceptables** (p. ex., solutions autres que le paiement d'intérêts pour les musulmans pratiquants).
 14. On devrait envisager d'offrir des **cours de langue ou une formation en langues officielles adaptée à une communauté ethnique** aux RPG admis après la mise en œuvre de la LIPR, en particulier à ceux qui sont « nouveaux et peu nombreux » ou qui ont été des réfugiés en situation prolongée.

Notre étude met au jour une question plus vaste, à savoir la signification de la citoyenneté canadienne dans le contexte de la réinstallation des réfugiés. La citoyenneté est couramment définie en fonction de deux éléments : l'appartenance à une politique et « un ensemble de droits et de devoirs réciproques » (Kivisto et Faist, 2010). Comme nous l'avons mentionné, un revenu de survie peut être un droit au Canada dans le cadre de la prestation de services d'aide sociale, mais l'emploi et l'acquisition complète de

compétences en langues officielles ne sont pas des droits. Sans ces acquis, la citoyenneté active dans la société canadienne – la notion que les nouveaux arrivants participent au fonctionnement des institutions, à la vie publique et aux activités des collectivités de notre pays au-delà de la simple appartenance à une politique – reste difficile à atteindre.

Les auteurs

Lisa Ruth Brunner termine actuellement une maîtrise en géographie à la Simon Fraser University. Elle effectue un stage de MITACS ACCÉLÉRATION à l'Immigrant Services Society of British Columbia, et elle travaille comme coordonnatrice des stagiaires du programme pour les réfugiés à l'Entraide universitaire mondiale du Canada, à la Simon Fraser University.

Jennifer Hyndman est codirectrice du Centre d'études sur les réfugiés et professeure aux départements de sciences sociales et de géographie de la York University. Dans ses travaux récents, elle examine le chevauchement entre le conflit et le tsunami de 2004 au Sri Lanka et à Aceh, en Indonésie, et la géopolitique de l'aide internationale.

Chris Friesen est directeur des services d'établissement à l'Immigrant Services Society of British Columbia. Il participe à plusieurs projets locaux, nationaux et internationaux qui aident les RPG à mieux réussir leur établissement au Canada.

Bibliographie

- BRUNNER, L., HYNDMAN J. et C. FRIESEN (2010). « Aceh-Malaysia-Vancouver: Settlement Among Acehnese Refugees Five Years On », *Série de documents de recherche du Centre Metropolis de la Colombie-Britannique*, n° 2010-12, p. 1-55. <http://mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2010/WP10-12.pdf>.
- BRUNNER, L., MOUNTZ A. et J. HYNDMAN. « Waiting for a Wife: Asymmetrical Gender Ratios Among Acehnese Refugees and the Challenge of 'Integration' », *Série de documents de recherche du Centre Metropolis de la Colombie-Britannique* (à paraître).
- HIEBERT, D. et K. SHERRELL (2009). « The Integration and Inclusion of Newcomers in British Columbia », *Série de documents de recherche du Centre Metropolis de la Colombie-Britannique*, n° 2009-11, p. 1-44. <http://mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2009/WP09-11.pdf> (consulté le 11 décembre 2010).
- HYNDMAN, J. et W. GILES. « Waiting for What? The Feminization of Refugees in Protracted Situations », *Gender, Place and Culture* (à paraître).
- HYNDMAN, J. et J. MCLEAN (2006). « Settling Like a State: Acehnese Refugees in Vancouver », *Journal of Refugee Studies*, vol. 19, n° 3, p. 345-360.
- IMMIGRANT SERVICES SOCIETY OF BRITISH COLUMBIA (ISSofBC) [2007]. « Faces of Refugees: Settlement Patterns in the Greater Vancouver Regional District (GVRD) January 2003-December 2006 », rapport de l'Immigrant Services Society of British Columbia, p. 1-14. http://www.issbc.org/sites/default/files/publications/faces_of_refugees_6.pdf (consulté le 11 décembre 2010).
- KIVISTO, P. et T. FAIST (2010). *Beyond a Border: The Causes and Consequences of Contemporary Immigration*, Thousand Oaks, SAGE Publications.
- MCLEAN, J., FRIESEN C. et J. HYNDMAN (2006). « The First 365 days: Acehnese Refugees in Vancouver, British Columbia », *Research on Immigration and Integration in the Metropolis Working Paper n° 2006-2007*, p. 1-23. <http://mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2006/WP06-07.pdf> (consulté le 11 décembre 2010).
- PRESSÉ, D. et J. THOMSON (2007). « The Resettlement Challenge: Integration of Refugees from Protracted Refugee Situations », *Refuge*, vol. 25, n° 1, p. 48-53.
- SHERRELL, K. et IMMIGRANT SERVICES SOCIETY OF BRITISH COLUMBIA (2009). « At Home in Surrey? The Housing Experiences of Refugees in Surrey, B.C. Final report », rapport préparé pour la Ville de Surrey, p. 1-56. http://www.issbc.org/sites/default/files/publications/At_Home_in_Surrey_04-2009.pdf (consulté le 11 décembre 2010).
- YU, S., OUELLET E. et A. WARMINGTON (2007). « Refugee Integration in Canada: A Survey of Empirical Evidence and Existing Services », *Refuge*, vol. 24, n° 2, p. 17-34.

Section 5 – Établissement d'immigrants dans la province

Comprendre les expériences des immigrants vivant dans les collectivités de la Colombie-Britannique : un modèle de maintien engagé

Mandeep Bains

Ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences, gouvernement de la Colombie-Britannique

Beth Collins, Angela Matheson, Mary Partridge, Taylor Saunders et Emilie Sia

Statistique C.-B., gouvernement de la Colombie-Britannique

Ben Pollard

Ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences, gouvernement de la Colombie-Britannique

Résumé : Le programme de collectivités et de milieux de travail accueillants et inclusifs de la Colombie-Britannique¹ encourage les collectivités à bâtir des collectivités plus accueillantes et plus inclusives dans toute la province, et à les soutenir. Dans le cadre d'une évaluation plus large de ce programme, la Direction générale de l'intégration des immigrants et de l'immigration du ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences de la Colombie-Britannique a récemment mené une enquête qui cerne les principaux facteurs incitant les immigrants à demeurer dans leur collectivité d'accueil, et qui détermine le développement de collectivités accueillantes et inclusives envers les nouveaux arrivants et les immigrants de longue durée. Cette enquête sert de fondement à l'évaluation stratégique de tels programmes et à la création de modèles qui viendront appuyer, dans le cadre des politiques et des programmes, les décisions fondées sur des données probantes.

Introduction

Les initiatives relatives aux « collectivités accueillantes » sont devenues, au cours des dernières années, très répandues dans de nombreuses provinces, car l'intégration « à double sens » jouit d'une reconnaissance croissante. Mais cette intégration exige un processus à double sens : elle suppose que les nouveaux arrivants s'adaptent au Canada, et que les Canadiens s'adaptent aux nouvelles cultures et aux nouveaux immigrants, et qu'ils se montrent accueillants envers eux. Dans ce cadre, en 2008, le ministère de l'Économie régionale et du Développement des compétences de la Colombie-Britannique² a mis au point un programme de

collectivités et de milieux de travail accueillants et inclusifs (appelé « le Programme »). Étalaé sur trois ans, celui-ci permet de bâtir des collectivités où les immigrants peuvent réaliser leur plein potentiel, où le racisme est éliminé et où la diversité culturelle est valorisée et célébrée. Quatre éléments constituent le noyau du Programme : le développement de partenariats associés à la collectivité, le développement et l'échange des connaissances, l'éducation du public et les projets pilotes. Depuis son lancement, le Programme a servi à financer 87 projets en Colombie-Britannique, et 37 tables de concertation ont été mises sur pied.

1. Financé par le gouvernement du Canada et la province de la Colombie-Britannique.

2. Anciennement, le ministère de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail.

En tant que mesure visant à permettre de comprendre l'incidence globale du Programme ainsi que ce qui donne aux nouveaux arrivants un sentiment d'appartenance à leur collectivité, la Direction générale de l'intégration des immigrants et de l'immigration a entrepris une enquête, à l'échelle provinciale, à l'automne 2009. Cet essai présente un résumé des leçons apprises, en Colombie-Britannique, de l'enquête témoignant des expériences des immigrants dans les collectivités de la province, et propose un modèle de « maintien engagé », défini comme un sentiment d'attachement à sa collectivité.

Méthodologie de l'enquête

L'enquête longitudinale menée auprès des Britanno-Colombiens dans le cadre du Programme se divisait en deux phases. La première a eu lieu à l'automne 2009; les répondants ont été interrogés lorsque les activités financées dans le cadre du Programme en étaient au stade préliminaire. La deuxième phase sera entreprise au printemps 2011, lorsque les programmes seront bien établis dans les collectivités.

Durant la première phase, 4 541 entrevues téléphoniques (au cours desquelles on a interrogé plus de 2 500 immigrants) ont été réalisées; on a obtenu un taux de réponse global de 8,4 %. L'échantillon a été établi à partir d'une composition aléatoire des numéros de téléphone et de deux listes de diffusion comportant une forte proportion d'immigrants. Le sondage comprenait 38 questions, fondées sur des analyses documentaires et élaborées en consultation avec un comité consultatif³. Bien que la plupart des entrevues (environ 70 %) aient eu lieu en anglais, les répondants avaient également la possibilité de répondre au sondage téléphonique en pendjabi, en cantonais ou en mandarin.

Analyse

Cette recherche devait servir à répondre à la question « Quels sont les facteurs les plus importants qui, selon les immigrants, déterminent une collectivité accueillante? »

Pour mieux atteindre cet objectif, on a choisi comme technique d'analyse la modélisation par équations structurelles (SEM). Celle-ci permet de déterminer les questions qui, en se complétant, permettent de mesurer des notions comme « collectivité accueillante » et « communication interculturelle », et d'élaborer un modèle décrivant les facteurs les plus importants qui déterminent le « maintien engagé ». Grâce aux résultats de l'analyse du modèle, on a pu établir que différents facteurs et expériences liés à la collectivité semblent avoir plus d'importance pour les immigrants récents⁴ que pour ceux de longue durée⁵. Par conséquent, deux modèles différents de « maintien engagé » ont été mis au point, de façon à représenter avec précision les expériences de ces groupes dans leurs collectivités.

Les nombreux liens et interactions entre les facteurs liés à la collectivité et leurs effets complexes sur le point de vue des immigrants récents et ceux de longue durée ont formé la structure générale des modèles. Pour faciliter la compréhension, le résumé ci-dessous présente une description narrative des modèles, et chacun des modèles y est représenté graphiquement sous forme d'arbre, mettant en évidence trois parties principales : les racines, le tronc et la couronne (voir les figures 1 et 2).

L'arbre est une métaphore utile, qui illustre les points communs des expériences des immigrants et la façon dont les différents facteurs se conjuguent puis influent sur le sentiment général d'appartenance qu'éprouvent les immigrants récents et ceux de longue durée envers leur collectivité. Les questions sous-jacentes du sondage déterminent l'étiquette apposée à chacun des facteurs de ces modèles, tandis que l'emplacement de chaque facteur dans l'arbre se fonde sur la façon dont ce dernier interagit avec d'autres facteurs du modèle et oriente les perceptions générales que les immigrants récents et ceux de longue durée ont de leur collectivité.

Également illustrés dans les schémas arborescents, les coefficients de cheminement de modèle varient de 0 à 1. Plus le coefficient de cheminement est lié entre deux

3. Les représentants du comité comptaient des membres du Centraide du Lower Mainland, du Metropolis de la C.-B., du Social Planning and Research Council of BC, des professeurs et des assistants à la recherche de la University of British Columbia, et des fournisseurs de services du secteur de l'établissement des immigrants et du multiculturalisme.

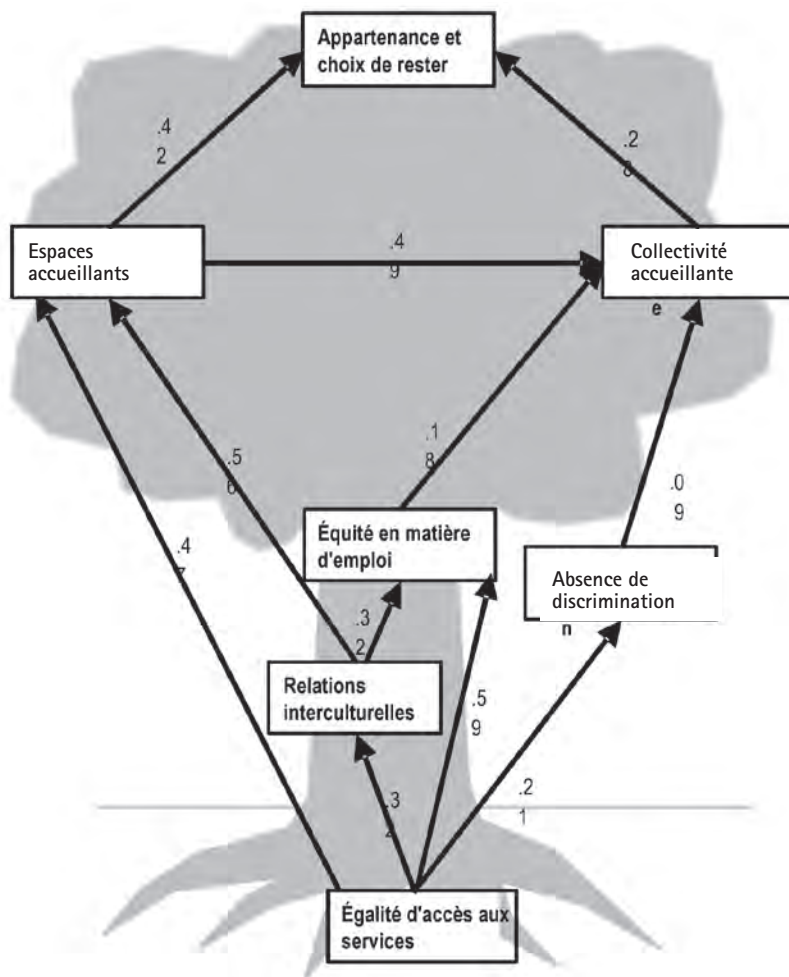
4. Aux fins de ce projet, « immigrants récents » désigne les personnes qui ont immigré au Canada au cours des dix dernières années.

5. Aux fins de ce projet, « immigrants de longue durée » désigne les personnes qui ont immigré au Canada voilà plus de dix ans.

variables latentes, plus le lien est fort. La signification précise des coefficients de cheminement peut être interprétée à travers l'exemple suivant : dans le modèle des immigrants récents, si nous augmentons les espaces accueillants d'un écart type par rapport à son taux moyen, la collectivité accueillante devrait augmenter d'un écart type de 0,3 % par rapport à son propre taux moyen, tout en maintenant tous les autres liens constants entre les variables latentes du modèle.

Les deux prochaines sections résument le modèle d'enracinement des immigrants récents dans la collectivité (le modèle d'enracinement) et le modèle de renforcement des racines des immigrants de longue durée dans la collectivité (le modèle de renforcement des racines). Grâce à une explication détaillée des relations qui existent entre les questions du sondage et les facteurs liés à la collectivité, l'histoire de l'enracinement et du renforcement des racines commence à émerger.

Figure 1 : Modèle d'enracinement des immigrants récents dans la collectivité



L'élément occupant la place la plus élevée dans l'arbre et représentant le modèle de l'immigration récente (voir la figure 1) s'appelle **Appartenance et choix de rester**. Il caractérise deux questions du sondage qui permettent de mesurer le sens d'appartenance d'une personne à la collectivité, et son choix de rester dans cette collectivité plutôt que de s'en aller. Les immigrants récents qui

obtiennent des taux élevés sur cette mesure ont un fort sentiment d'appartenance et préfèrent rester dans la collectivité plutôt que de partir. À l'inverse, ceux qui obtiennent des taux faibles ont le sentiment qu'ils n'appartiennent pas à leur collectivité et qu'ils ne veulent pas y rester.

Les résultats du modèle indiquent que 39 % des différences concernant le degré d'appartenance et le choix de rester des immigrants récents peuvent être expliquées par les points de vue que portent les immigrants sur les six facteurs liés à leur collectivité. Chacun de ces facteurs sera examiné en fonction de son emplacement sur l'arbre.

Deux facteurs ont une incidence directe et forte sur l'appartenance et le choix de rester des immigrants récents. Pour cette raison, les deux facteurs sont présentés sur la couronne de l'arbre. Chaque facteur est défini par des questions sous-jacentes du sondage mesurant des thèmes conceptuels particuliers, et chacun est décrit de la manière qui suit.

Collectivité accueillante : Les immigrants récents sentent qu'ils sont les bienvenus dans leur collectivité. Ce facteur est mesuré par l'accord exprimé par les répondants avec un énoncé du sondage, à savoir « Je me sens le bienvenu dans ma collectivité ».

Espaces accueillants : Les immigrants récents se sentent très à l'aise d'aller dans les commerces locaux et d'assister à des festivals, des expositions d'art ou des activités culturelles locales. Ce facteur est fondé sur l'accord exprimé par les répondants avec deux énoncés du sondage, à savoir « Je me sentirais très à l'aise d'aller dans les commerces locaux » et « Je me sentirais très à l'aise à l'idée d'assister à des festivals, à des expositions d'art ou à des activités culturelles locales ».

Dans le modèle, les perceptions qu'a l'immigrant récent du caractère accueillant de sa collectivité et des espaces publics peuvent renforcer ou au contraire affaiblir son sentiment d'appartenance et son choix de rester. Ces perceptions sont principalement influencées par les facteurs présents dans le reste du modèle. Plus précisément, 40 % des divergences de points de vue sur les collectivités accueillantes et 70 % de celles qui touchent les espaces accueillants peuvent s'expliquer par quatre facteurs liés à la collectivité, situés dans le tronc et les racines de l'arbre.

Trois facteurs liés à la collectivité se trouvent dans le tronc de l'arbre, car ils fournissent des informations essentielles sur la façon dont le modèle fonctionne. En d'autres termes, ces facteurs influent sur les perceptions des immigrants récents à l'égard des collectivités accueillantes et des espaces accueillants, qui à leur tour influent sur leur appartenance et leur choix de rester. Chacun des trois besoins est défini ci-dessous.

Relations interculturelles : Ce facteur sert à mesurer l'amitié et la communication entretenues avec des personnes d'autres origines ethniques. Ceux qui sont d'accord avec les deux questions du sondage, à savoir « Je suis capable de communiquer efficacement avec des personnes d'origines ethniques différentes de la mienne » et « J'ai un bon ami qui est d'une origine ethnique différente de la mienne », ont des relations interculturelles solides et positives.

Équité en matière d'emploi : Les immigrants récents sont traités de façon équitable lors de la sollicitation d'un nouvel emploi, et ils peuvent trouver des possibilités d'emploi qui correspondent à leur éducation, leurs compétences et leurs capacités. Des questions auxquelles il fallait répondre par oui ou par non, à savoir « Je suis capable de trouver des possibilités d'emploi qui correspondent à mon éducation, mes compétences et mes capacités » et « Je suis traité de façon équitable lorsque je sollicite de nouvelles possibilités d'emploi », permettent de mesurer l'équité en matière d'emploi.

Absence de discrimination : Les immigrants récents ne croient pas que la discrimination pose un problème dans leur collectivité. Dans le sondage, on a pu mesurer ce résultat à partir de l'énoncé suivant : « La discrimination pose un problème dans ma collectivité ». Il s'agit de la seule question où le « désaccord » constitue un résultat positif.

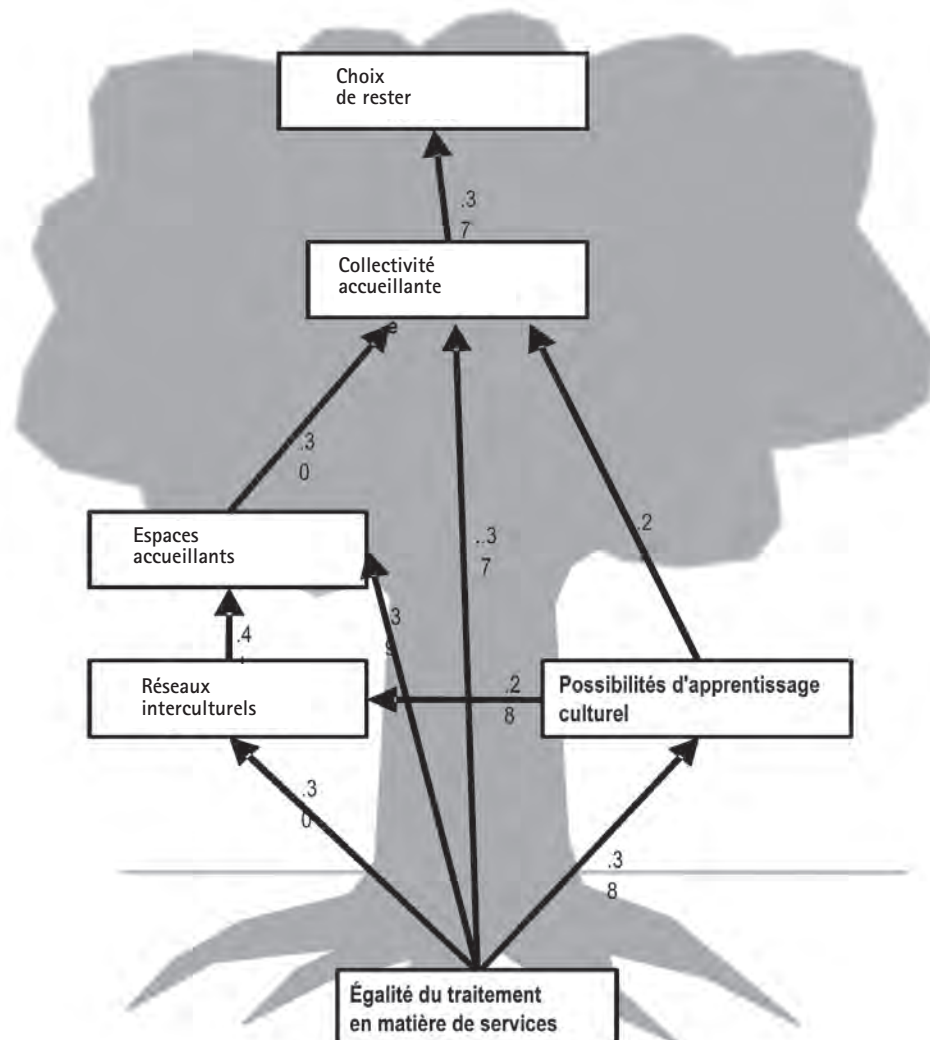
Dans le modèle, l'impression que leur collectivité et ses espaces publics sont accueillants ou non peut être renforcée ou affaiblie par les expériences qu'ont connues les immigrants récents. Les racines de l'arbre sont

représentées par un facteur lié à la collectivité, car celui-ci influe directement ou indirectement sur tous les autres facteurs de chaque partie de l'arbre. Ce facteur est mesuré par deux thèmes du sondage et il définit l'égalité d'accès aux services.

Égalité d'accès aux services : Les immigrants récents ont accès aux mêmes possibilités d'éducation et aux mêmes services de soins de santé que tous les membres de leur collectivité. Les énoncés « J'ai accès au même nombre de possibilités d'éducation que tous les membres de ma collectivité » et « J'ai accès à la même qualité de soins de santé que tous les membres de ma collectivité » permettent de mesurer l'égalité d'accès aux services dont disposent les immigrants récents.

Essentiellement, le sentiment d'appartenance et le désir de rester accompagnent dès le premier instant l'accès aux services de base. Le fait d'accéder aux services se répercute positivement sur le besoin d'équité en matière d'emploi, de relations interculturelles aussi bien que d'absence de discrimination qu'éprouvent les immigrants récents. Par conséquent, l'impression qu'ont les immigrants récents d'une collectivité accueillante et des espaces accueillants est renforcée, ce qui permet d'accentuer le sentiment d'appartenance et le choix de rester dans la collectivité.

Figure 2 : Modèle d'enracinement profond des immigrants de longue durée dans la collectivité



Le modèle des racines profondes (voir la figure 2) met moins l'accent sur un besoin d'appartenance, comme dans le cas du modèle des immigrants récents, et plus sur un désir d'évoluer en tant que membres de la collectivité. L'élément occupant la place la plus élevée de l'arbre s'appelle « Choix de rester », car il reflète une question du sondage qui permet de mesurer le choix d'un immigrant de longue durée de rester dans sa collectivité plutôt que de s'en aller.

Les résultats du modèle indiquent que 14 % des divergences d'opinion des immigrants de longue durée sur le fait de rester dans leur collectivité s'expliquent par leur expérience de cinq facteurs liés à la collectivité. Chacun de ces facteurs sera examiné en fonction de son emplacement dans l'arbre.

Le degré auquel leur collectivité est accueillante, selon les immigrants de longue durée, détermine fortement leur choix d'y rester ou non. Le facteur du modèle des **collectivités accueillantes** est présenté dans la couronne de l'arbre, et il est défini par le thème de l'enquête permettant d'évaluer la mesure dans laquelle les immigrants de longue durée se sentent les bienvenus dans leur collectivité.

L'impression que se font les immigrants de longue durée d'une collectivité accueillante est influencée par les autres facteurs du modèle liés à la collectivité. L'analyse a révélé que 49 % des divergences dans leur opinion peuvent s'expliquer par leur expérience de quatre facteurs liés à la collectivité figurant sur le tronc et les racines de l'arbre.

Trois des facteurs liés à la collectivité sont placés sur le tronc de l'arbre parce qu'ils influent sur l'impression qu'ont les immigrants de longue durée des collectivités accueillantes, ce qui influe alors sur leur choix de rester. Chacun des trois besoins est défini ci-dessous.

Espaces accueillants : Les immigrants de longue durée se sentent à l'aise d'accéder aux programmes et services publics comme les bibliothèques, les centres pour personnes âgées ou les centres culturels, et ils assistent volontiers aux festivals, aux expositions d'art ou aux

activités culturelles locales. Ce facteur est présent dans deux questions du sondage : « Je me sens à l'aise d'assister à des festivals, à des expositions d'art ou à des activités culturelles locales » et « Je me sens à l'aise d'accéder aux programmes et services publics comme les bibliothèques, les centres pour personnes âgées ou les centres culturels ».

Réseaux interculturels : Les immigrants de longue durée prennent plaisir à connaître les gens d'une autre origine ethnique, et ils travailleraient très volontiers pour quelqu'un qui a une origine ethnique différente de la leur. Les questions telles que « J'aime apprendre à connaître les gens d'origines ethniques différentes de la mienne » et « Je me sentirais à l'aise de travailler pour quelqu'un qui a une origine ethnique différente de la mienne », auxquelles il fallait répondre par oui ou par non, permettent de mesurer ce facteur.

Occasions d'apprentissage culturel : Les immigrants de longue durée estiment que leur collectivité leur offre des possibilités de découvrir d'autres cultures. Le fait d'être d'accord avec l'énoncé « Ma collectivité m'offre des possibilités de découvrir d'autres cultures » permet de mesurer cet aspect de leur collectivité.

Dans le modèle, les expériences que les immigrants de longue durée ont de ces trois aspects influent directement sur le fait qu'ils perçoivent leur collectivité comme accueillante ou non, ce qui par la suite oriente leur décision de rester dans leur collectivité. Ces trois facteurs peuvent aussi interagir entre eux. Les possibilités d'apprentissage culturel influent sur l'ouverture des immigrants de longue durée au réseautage interculturel. Le réseautage interculturel, à son tour, détermine la perception des espaces, vus comme accueillants ou non.

Dans le modèle des racines profondes, les racines de l'arbre sont représentées par un facteur de la collectivité, car ce facteur influe directement ou indirectement sur tous les autres facteurs de chaque partie de l'arbre. Dans le cas des immigrants de longue durée, ce facteur est mesuré par deux thèmes de l'enquête, et il est défini comme étant l'égalité du traitement sur le plan des services.

Traitement égal sur le plan des services : Les immigrants de longue durée estiment que le gouvernement ou les autorités les traitent de la même façon que tous les membres de la collectivité. Ils croient aussi qu'ils ont accès à la même qualité de soins de santé que tous les membres de leur collectivité.

En fin de compte, le choix des immigrants de longue durée de rester dans la collectivité est ancré dans leur perception de recevoir un traitement égal. L'enracinement profond commence par le fait d'être traités comme tous les membres de la collectivité lorsqu'ils ont affaire au gouvernement et aux autorités ou qu'ils veulent obtenir des soins de santé. Les perceptions de l'égalité de traitement sur le plan des services auront un effet positif sur les points de vue qu'ont les immigrants de longue durée des possibilités d'apprentissage culturel, des réseaux interculturels et des espaces accueillants. Par conséquent, l'impression qu'ils ont d'une collectivité accueillante est renforcée, ce qui favorise le choix de rester dans leur collectivité plutôt que de s'en aller.

Conclusion

D'un point de vue fondamental, le modèle de « maintien engagé » présenté dans cette analyse permet de comprendre comment vivent les immigrants et comment ils voient leur collectivité, et de mesurer l'incidence du programme de collectivités et de milieux de travail accueillants et inclusifs de la Colombie-Britannique. Cependant, les résultats peuvent s'étendre et servir d'outil amenant les décideurs à examiner les répercussions de ces résultats sur l'élaboration de futures politiques relatives à l'immigration, au travail et à l'éducation. Ces résultats peuvent aussi servir à faire avancer les données actuelles sur les initiatives de maintien des immigrants et des collectivités accueillantes, car ils permettent de déterminer les principaux catalyseurs du sentiment d'appartenance des immigrants et l'ampleur de l'effet de ces facteurs sur le maintien des immigrants.

Les voies cachées de l'immigration : expériences vécues par les promises par correspondance ayant immigré dans le Nord de la Colombie-Britannique

Catherine Nolin

Professeure agrégée, Programme de géographie, University of Northern British Columbia

Anisa Zehtab-Martin

Chercheuse associée, University of Northern British Columbia

Greg Halseth

Professeur, Programme de géographie, University of Northern British Columbia

Résumé : L'industrie internationale des promises par correspondance est un secteur commercial en plein essor fondé sur le parrainage, à titre d'épouses, de femmes issues de pays du Sud par des hommes habitant des pays du Nord, souvent par l'intermédiaire d'agences de rencontres internationales. Un grand nombre de femmes s'établissent, en compagnie de leur nouveau mari, dans des collectivités rurales, et un nombre croissant d'entre elles s'établissent dans des collectivités du Nord de la Colombie-Britannique. Cet essai porte plus particulièrement sur les géographies sociales et spatiales particulières et mal comprises liées à l'établissement et à l'intégration (ou à l'absence d'intégration) des promises par correspondance dans les régions rurales et éloignées du Nord de la Colombie-Britannique. Nous étudions les voies cachées de l'immigration qui sont grandement axées sur le sexe et l'établissement des promises par correspondance au Nord de la Colombie-Britannique, nous attachant en particulier aux expériences vécues par les femmes qui habitent « en périphérie ».

Après un bref survol de cette industrie du mariage, nous nous pencherons sur l'objectif de notre récente étude, accordant une attention particulière à la région étudiée, celle du Nord de la Colombie-Britannique. Nous présenterons les travaux sur le terrain que nous avons réalisés à l'été 2008 et nous mettrons l'accent sur deux « ethnographies transnationales » (Nolin, 2006) de promises par correspondance vivant dans le Nord de la Colombie-Britannique. Nous terminerons en faisant état de derniers points à débattre.

Introduction

La situation contemporaine en ce qui a trait aux promises par correspondance implique la participation d'agences de rencontre en ligne qui font la promotion des promises étrangères issues de pays en développement, principalement auprès d'hommes occidentaux. Contrairement aux services de rencontres en ligne ordinaires, populaires parmi les célibataires d'Amérique du Nord, l'industrie des promises par correspondance, qui se chiffre à plusieurs millions de dollars, a essuyé des

critiques d'intervenants qui l'accusent de perpétuer des relations inégalitaires entre des hommes occidentaux et des femmes étrangères. Une simple recherche sur Internet permet d'obtenir les adresses de milliers de sites Web permettant de rencontrer des femmes. Le recours aux services d'agences de rencontre présentes sur le Web a entraîné une forte augmentation du nombre d'agences en activité et du nombre de pays dans lesquels elles offrent leurs services.

Certains chercheurs défendent le point de vue selon lequel l'industrie des promesses par correspondance est le contrecoup du mouvement féministe occidental (Hughes, 2004; Langevin et Belleau, 2000; Oxman-Martinez, 2001; Pehar, 2003). Ainsi, certaines études suggèrent que la majorité des hommes qui cherchent une femme par l'intermédiaire d'agences officielles souhaitent rencontrer une femme qui ne corresponde pas au modèle de la « femme trop exigeante » du monde occidental (Langevin et Belleau, 2000). À l'inverse, des études donnent à entendre que les promesses étrangères sont traitées comme des marchandises et exploitées dans le cadre de l'industrie plus vaste du trafic de personnes. Cette approche a fait l'objet de critiques : on lui reproche de présenter toutes les femmes concernées comme des victimes, sans tenir compte des différences qui existent entre elles. Le phénomène des promesses par correspondance s'est avéré être un sujet litigieux à l'échelle internationale.

Lorsqu'on tente de déterminer le nombre de promesses par correspondance qui immigreront au Canada, on constate qu'il n'existe qu'un nombre très restreint d'études et aucune donnée réelle (Nolin et coll., 2009; Rossiter, 2004, 2005; Sy et Rhyson, 2009). Nous ne possédons aucune données quantitatives, c'est-à-dire de données provenant de Citoyenneté et Immigration Canada, car les promesses par correspondance ne correspondent à aucune catégorie établie. Il est donc difficile de déterminer combien de femmes entrent au pays au titre de ce « groupe non traditionnel ». Les promesses par correspondance font leur entrée au Canada, mais ce phénomène et les expériences vécues par ces femmes sont loin de faire l'objet de toutes les études qu'ils mériteraient. La politique actuelle en matière d'immigration au Canada permet aux promesses étrangères d'être admises au pays, que ce soit à titre de visiteuses ou de conjointes, en vertu d'une entente de parrainage.

Cette situation peut, pour diverses raisons, placer les femmes dans une relation de dépendance envers les hommes, dont l'assujettissement économique de

l'épouse parrainée à son répondant. Il est donc nécessaire d'effectuer des études afin de mieux comprendre les défis que représente, pour ces femmes et les membres de leur famille, l'établissement dans des collectivités rurales, éloignées ou isolées, ainsi que dans les collectivités du Nord.

Le projet de recherche

Ce volet d'immigration amène des femmes dans des lieux isolés et nous oblige, en tant que chercheurs, à faire preuve de créativité et à collaborer avec d'autres intervenants. À la lumière de cette situation, notre équipe de recherche universitaire, le Northern BC Immigration Network¹, a réalisé, en collaboration avec la Immigrant and Multicultural Service Society (IMSS) de Prince George et le Community Development Institute de la University of Northern British Columbia, une étude plus vaste sur la « chaleur de l'accueil » réservé aux nouveaux immigrants par les collectivités du Nord de la Colombie-Britannique. Notre étude porte sur le processus relatif à l'établissement et sur l'intégration socio-économique et la rétention des immigrants et des réfugiés dans le Nord de la Colombie-Britannique.

Dans le cadre de la deuxième étape de ce projet, nous nous sommes lancés dans une exploration plus ciblée des voies cachées de l'immigration dans cette région, y compris du phénomène de l'immigration découlant du mariage qui amène un grand nombre de femmes à s'établir dans le Nord de la Colombie-Britannique sans passer par les voies habituelles de la migration familiale ou celles axées sur le travail, ce qui les place hors de la portée de nombreux fournisseurs de services.

L'idée de ce projet découle de l'affiliation de longue date de Catherine Nolin avec l'IMSS. Par ailleurs, un nombre croissant de femmes se sont établies au cours des dernières années, à titre d'épouses parrainées, dans le Nord de la Colombie-Britannique. Depuis notre propre arrivée à Prince George entre le début et le milieu des

1. Les activités du Northern BC Immigration Network sont décrites à l'adresse suivante : <http://www.unbc.ca/immigration/index.html> (en anglais).

années 2000, plusieurs personnes nous ont fait part des expériences dissimulées et non reconnues vécues par ces femmes. Le caractère régional de cette forme d'immigration dans des collectivités rurales et isolées soulève bon nombre de questions importantes au sujet des expériences relatives à l'intégration et à l'établissement, questions auxquelles nous espérons répondre par l'entremise de notre étude.

En raison du caractère délicat, vulnérable et presque tabou du phénomène des promesses par correspondance, ce projet de recherche n'aurait pu être mené à bien sans la collaboration de tous les membres de l'IMSS; ces derniers ont animé des réunions qui n'auraient pu autrement avoir lieu. L'IMSS, seul fournisseur désigné de services aux immigrants dans le Nord de la Colombie-Britannique, aide immigrants et réfugiés à s'établir et à s'adapter (McCallum, Nolin et Halseth, 2007).

Les membres de l'IMSS ont indiqué avoir constaté que certaines femmes n'aimaient pas le terme « promesse par correspondance » et ne l'utilisaient pas pour se désigner. Compte tenu des documents existants au sujet des promesses par correspondance et des renseignements obtenus au moyen de la consultation de l'IMSS, notre équipe a tenu à demeurer neutre et sensible aux besoins des femmes rencontrées en entrevue. Nous avons donc apporté des changements aux feuilles d'information et aux questions communiquées aux participants possibles afin de faire preuve de tact envers les femmes avec lesquelles nous espérons nous entretenir. Cette approche a nécessité la tenue d'entretiens avec un vaste éventail de femmes qui ont immigré dans le Nord de la Colombie-Britannique à la suite de leur mariage, ce qui a permis d'évaluer ces relations d'abord établies par correspondance. Afin de joindre un grand nombre de femmes, nous avons simplement intitulé nos dépliants d'information, distribués par l'IMSS à ses clients, *Women—Migration—Marriage* (Femmes – Migration – Mariage) [Nolin, 2009].

La région visée par l'étude : le Nord de la Colombie-Britannique

La région du Nord de la Colombie-Britannique représente environ 70 % du territoire de la province, soit une zone d'au moins 500 000 km² (University of Northern British Columbia, 2010). Il s'agit d'une région complexe où des espaces d'inclusion et d'exclusion façonnent le paysage culturel et physique (Nolin et McCallum, 2007). La situation géographique marginale d'un grand nombre des collectivités les désavantage, pour ce qui est des services aux immigrants et de la distance géographique qui les sépare des centres d'établissement d'immigrants que sont Vancouver et la région du Lower Mainland.

Aspect logistique des travaux sur le terrain

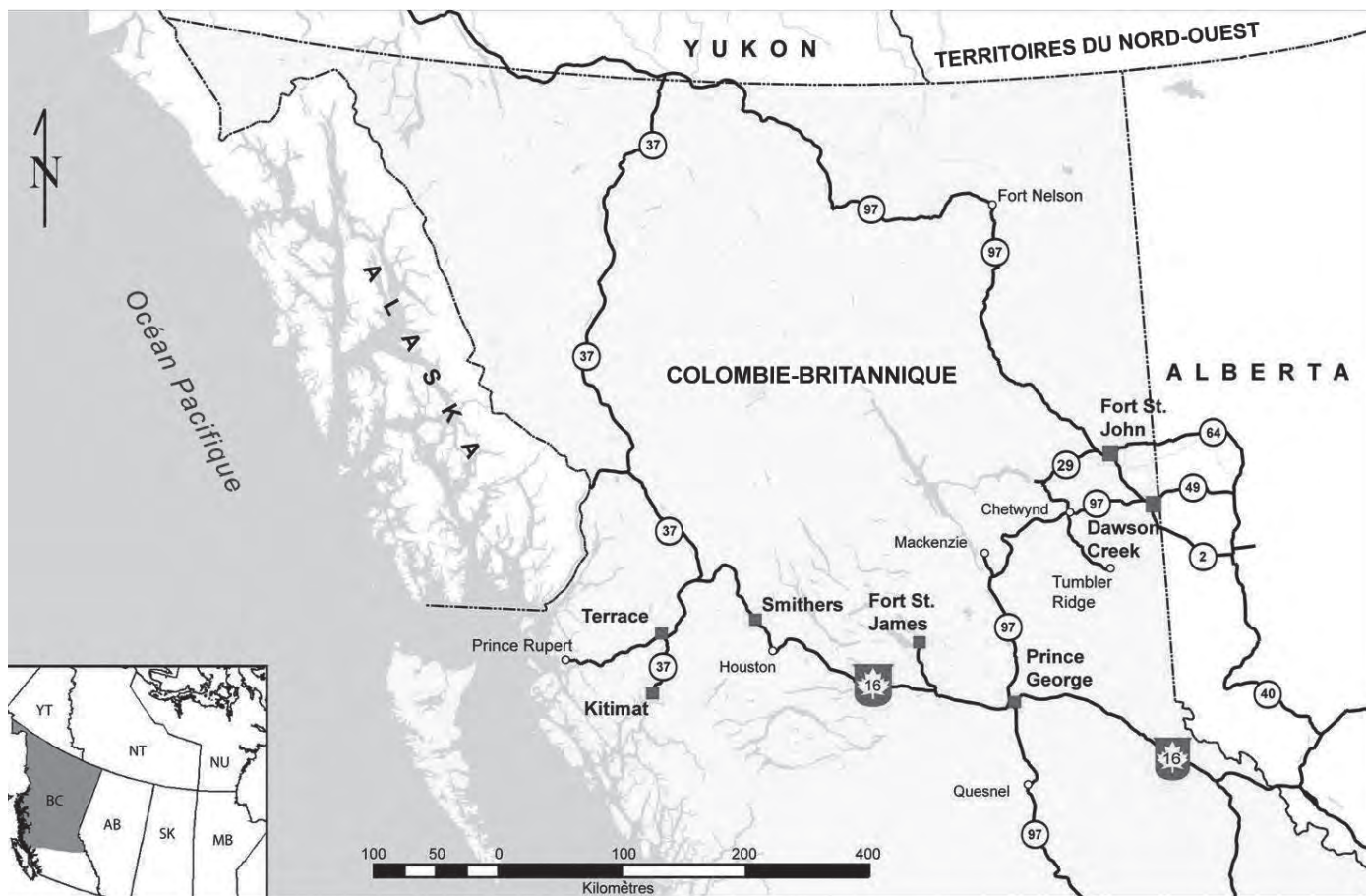
Les travaux sur le terrain menés par l'équipe du Northern BC Immigration Network ont débuté à l'été 2008. Nous avons, en plus de deux tables rondes, réalisé 38 entrevues détaillées avec des femmes originaires des Philippines, de l'Ukraine, de la Russie et de la Thaïlande. L'équipe chargée des travaux sur le terrain a mené une étude dans sept collectivités plutôt distinctes dépendant des ressources naturelles : Prince George (le centre régional) et les collectivités de plus petite taille de Fort St. John et de Dawson Creek au nord, et de Fort St. James, Smithers, Terrace et Kitimat à l'ouest. Nous avons reconnu que les aspects relatifs à l'établissement n'étaient pas les mêmes en milieu rural et éloigné qu'en milieu urbain. Il est donc essentiel de cerner les besoins de cette population diversifiée, distribuée sur un vaste territoire et attirée vers une région qui se caractérise par la prévalence d'emplois typiquement masculins et par des possibilités liées à l'extraction de ressources naturelles.

L'une des principales questions posées pendant les entrevues était la suivante : *Comment aimeriez-vous être désignée?* Nous avons constaté que les femmes interrogées faisaient une pause lorsqu'elles entendaient cette question. Elles prenaient le temps de réfléchir au terme qu'elles préféreraient utiliser pour se désigner. Leurs

réponses, à la fois franches et délicates, nous ont aidés en fin de compte à nous faire une image plus claire de la question du mariage et de l'immigration. Le fait de permettre à ces femmes de choisir le terme qui leur convenait le mieux pour se désigner a révélé l'importance de ne pas nous attarder aux seules femmes paraissant être des promises par correspondance ou des épouses étrangères, sans tenir compte des différences distinguant l'éventail des participantes.

Seules, cinq des trente-huit femmes que nous avons rencontrées en entrevue se sont désignées comme étant des promises par correspondance ou ont indiqué appartenir à une catégorie connexe. Dix-huit des participantes ont opté pour la catégorie « autre ». Il s'agissait d'immigrantes sans-papiers et de parties à des mariages arrangés, ou de répondantes ayant choisi de ne pas se désigner au moyen d'une étiquette. Quinze participantes se sont désignées sous le nom d'« épouses étrangères ». Quelques-unes des femmes appartenant

Figure 1 : Carte du Nord de la Colombie-Britannique



(Carte conçue par : Alexander Martin, 2009)

à cette catégorie ont rencontré leur mari par correspondance ou au moyen de l'Internet, mais elles préféraient le terme « épouse étrangère » qui leur semblait plus général et moins dégradant que celui de « promise par correspondance ».

Sélections tirées des ethnographies transnationales

Les récits qui suivent soulignent le fait que les expériences vécues par les promises par correspondance et les épouses étrangères sont diversifiées et ne peuvent pas être expliquées par une approche quantitative de base ou unidimensionnelle. Le présent document s'attache à deux « ethnographies transnationales » (Nolin, 2006). Il s'agit de comptes rendus personnalisés qui portent sur les expériences vécues par chacune des femmes, sur le mariage et sur l'immigration. Les récits sélectionnés font état d'expériences uniques en ce qui a trait à la distance parcourue et à l'établissement au pays, à la création de nouveaux liens sociaux, aux efforts déployés afin de composer avec une identité transnationale et à la construction d'une nouvelle vie dans le Nord de la Colombie-Britannique (Abu-Lughod, 1991). Les ethnographies transnationales sont entrecoupées de propos d'autres participantes témoignant de leur expérience du mariage, de l'immigration, des liens transnationaux et de la vie dans une collectivité éloignée et isolée du Nord de la Colombie-Britannique. Notre réflexion concernant ces sélections se fonde sur une analyse initiale des entrevues détaillées et des tables rondes, et elle est organisée en fonction de deux thèmes : la relation des femmes avec leur mari et l'expérience de la vie dans le Nord.

Sont utilisés parfois les noms réels, parfois des pseudonymes, selon le vœu de chaque participante. Lorsque les participantes ont demandé qu'un pseudonyme soit utilisé, les noms de toutes les autres personnes mentionnées lors de l'entretien ont aussi été changés. Par contre, nous avons conservé les noms réels des pays d'origine des participantes ainsi que des collectivités du Nord de la Colombie-Britannique où elles habitent, afin de permettre de distinguer les différentes expériences

vécues en fonction des lieux de départ et d'établissement. Nous nous penchons sur ces dimensions géographiques de façon plus détaillée dans une étude plus ample. Ici, nous témoignons de deux cas, afin de montrer les meilleures et les pires expériences vécues par des promises par correspondance.

SVETLANA était âgée de 28 ans lorsqu'elle est arrivée à Prince George en 2003 avec son fils de six ans, ALEX. Munie d'un visa de visiteur, elle était impatiente de vivre de nouvelles aventures dans un nouveau pays. Elle a rencontré son mari, CHRIS, par l'intermédiaire d'une agence de rencontres en ligne. Celui-ci est venu lui rendre visite en Ukraine à deux reprises, et tous deux se sont mariés lors de la deuxième visite de CHRIS. SVETLANA le savait plus âgé, mais il était attentif à ses besoins et la famille comptait beaucoup pour lui, ce qu'elle recherchait chez un mari. SVETLANA a expliqué qu'à son arrivée au Canada, tout a changé. Pendant les dix premiers mois qui ont suivi son arrivée au pays, SVETLANA a été victime de violence émotionnelle, psychologique et sexuelle, et elle s'est trouvée isolée. Elle était vulnérable et recevait peu de soutien pour elle-même et pour son fils.

MARIA n'avait que 16 ans lorsque sa famille l'a inscrite dans un catalogue de correspondantes, indiquant qu'elle avait 18 ans. Elle a expliqué qu'aux Philippines, lorsqu'on est une fille et l'aînée des enfants, on est responsable de prendre soin des autres membres de la famille. La famille de MARIA croyait que la meilleure façon pour elle d'aider sa famille consistait à épouser un « Blanc » ou un « Américain ». MARIA avait 18 ans lorsqu'elle a commencé à correspondre avec son mari. Ils ont correspondu pendant deux ans avant de se marier, et elle est arrivée au Canada en 1995. Son mari l'appuyait beaucoup, et il a veillé à ce que MARIA joue un rôle actif au sein de la collectivité, ce qui l'a aidée à devenir une femme forte et indépendante.

Il importe de reconnaître les multiples points de vue relatifs aux expériences vécues par les promises par correspondance en raison de l'éventail diversifié des participantes ainsi que des circonstances en cause. Il faut tenir compte de cette diversité afin d'examiner

la question d'un œil critique et d'éviter les jugements fondés sur des images véhiculées par les médias populaires. Certaines épouses étrangères voient le processus d'immigration comme une chance qu'elles-mêmes et les membres de leur famille acquièrent une plus grande stabilité (Kojima, 2001; Belleau, 2003). Un grand nombre d'épouses ont expliqué qu'elles espéraient laisser derrière elles la pauvreté affligeant leur pays d'origine (Constable, 2003; Lauser, 2008). Certaines accordaient une grande importance à la prospérité personnelle, mais plaçaient néanmoins cette priorité après le besoin de veiller au bien-être financier des parents et des membres de la famille immédiate restés au pays. Les femmes que nous avons rencontrées étaient fières de pouvoir soutenir financièrement leurs parents et les membres de leur famille grâce à leur mariage.

MARIA avait presque 20 ans lorsqu'elle est arrivée pour la première fois à Fort St. James avec son mari. Comme elle devait, à titre d'aînée, prendre soin des membres de sa famille restés au pays, son cousin a fait paraître son nom dans le catalogue de correspondantes. « J'ai dit à mes parents que je ne voulais pas me marier, que j'étais trop jeune », a-t-elle déclaré.

MARIA a indiqué qu'elle était « timide et crédule » à son arrivée au Canada. D'autres femmes rencontrées en entrevue ont expliqué qu'aux Philippines, on enseigne aux femmes à se tenir tranquilles et à se taire. TINA, aussi originaire des Philippines, a expliqué la situation ainsi :

« Ici, au Canada, nous sommes libres de nous exprimer, et j'ai eu de la difficulté à m'y habituer. D'où je viens, nous n'avons aucune liberté de parole, nous gardions toutes nos pensées pour nous. Il n'a pas été facile, au début, d'être dans un endroit où on peut dire ce qu'on ressent ».

MARIA a expliqué que l'amour et le soutien de son mari lui ont permis d'apprendre à conduire, de jouer un rôle actif dans sa collectivité et de devenir indépendante. Elle a affirmé : « Je ne vois plus les choses de la même manière maintenant, surtout depuis que je travaille pour le refuge pour femmes ».

En fin de compte, la relation de MARIA avec son mari n'a pas duré, et ils ont divorcé en 2008, demeurant toutefois en bons termes.

« Je devenais plus indépendante, mais mon mari voulait que je reste la "petite MARIA" jeune et crédule ».

MARIA continue de vivre à Fort St. James. Elle y occupe un emploi qui lui permet de s'épanouir, et elle a tissé des liens durables avec des amis comme au sein de la collectivité.

Les histoires de réussite comme celle de MARIA sont courantes, mais les histoires de mauvais traitements sont aussi répandues. Le cas de SVETLANA est représentatif des situations caractérisées par la domination et la violence. SVETLANA a pu se soustraire à sa situation et fournir un compte rendu sincère et détaillé de sa relation avec son ancien mari.

« Ces gars-là sont à la recherche de quelqu'un qu'ils pourront violenter, dominer, et qui ne parle pas l'anglais. Je ne sais pas ce qu'ils veulent. Ils cherchent seulement une esclave sexuelle. Ils ont une meilleure opinion d'eux-mêmes devant une jeune femme sur laquelle ils exercent une emprise totale ».

Il existe différentes formes de violence, et l'ancien mari de SVETLANA était aussi verbalement, émotionnellement et sexuellement violent à son égard. SVETLANA a expliqué que CHRIS essayait verbalement et émotionnellement de l'écraser.

Elle s'est effondrée en décrivant ce qui suit :

« Il me traitait comme une prostituée, et non comme une femme ou une épouse. [...] Il disait : "Pourquoi est-ce que tu as autant de difficulté à écarter les jambes?" et je répondais : "Parce que je veux de l'amour, comment est-ce que je peux avoir des relations sexuelles lorsque je me sens comme ça?" Une fois, mon fils avait un trou dans son soulier et CHRIS m'a dit : "Montre toi amoureuse quand nous sommes au lit, et ensuite nous penserons à acheter des nouveaux souliers à ton petit garçon!" »

Toutes les promesses par correspondance ne sont pas victimes de mauvais traitements de la part de leur mari. Cependant, ce type d'union comporte un risque important et peut engendrer une répartition inégale des pouvoirs. Aussi ne doit-on pas ignorer les conditions qui ouvrent la porte à de telles situations.

La vie dans les collectivités du Nord de la Colombie-Britannique recèle son lot de défis et de difficultés, comme le manque d'accès à des services (Chouinard et Crooks, 2008; Hanlon et Halseth, 2005) et l'isolement social et géographique (Nolin et McCallum, 2007; Halseth et Ryser, 2006). Toutefois, un grand nombre de femmes ont indiqué qu'il leur était plus facile de se familiariser avec une petite ville, de s'y déplacer et d'accéder à l'éventail des services offerts dans la collectivité (Hyndman, Schuurman et Fiedler, 2006).

SVETLANA attribue sa réussite et le fait qu'elle a pu se soustraire aux mauvais traitements de son mari aux Témoins de Jéhovah qui venaient la voir à la maison. Complètement isolée du monde, confinée toute la journée à la maison, elle n'avait pas le droit de sortir. Seuls, les Témoins de Jéhovah étaient autorisés à lui rendre visite. SVETLANA leur a parlé de sa situation. Ils lui ont donné de l'information sur la Phoenix Transition Society, une maison de transition à Prince George offrant des services aux femmes et aux enfants. Aidée par sa voisine et amie SUSAN, SVETLANA s'est enfuie avec son fils et s'est installée à la Phoenix Transition House.

Elle se souvient du soutien qu'elle a reçu :

« Tout le monde est tellement serviable ici [...] c'est une petite collectivité, très agréable. C'est facile de s'y déplacer. Avant d'avoir une voiture, je pouvais me déplacer à bicyclette. Susan me conduisait où je voulais aller, elle nous sortait parfois de Phoenix [Transition House] pour nous emmener passer la nuit chez elle, elle m'a appris comment faire du gâteau au café et elle a tout simplement passé du temps avec moi. C'est un peu ma mère canadienne ».

Certaines des femmes rencontrées en entrevue ont indiqué que les défis liés à l'établissement surgissaient seulement après que les femmes s'étaient installées dans leur nouvel environnement. Plusieurs des femmes ont souffert d'isolement sur les plans géographique et social, situation que la vie dans une collectivité rurale du Nord peut exacerber (Sherrell, Hyndman et Preniqi, 2005). Le choc culturel, les obstacles liés à la langue, l'absence d'une communauté ethnique établie ainsi que le fait d'ignorer quelles sont les ressources disponibles dans la collectivité et les droits de la personne sont autant de facteurs qui contribuent à accabler les femmes (Côté, Kérisit et Côté, 2001; Smith, 2007; Merali, 2009).

Plusieurs participantes ont signalé qu'elles ne connaissaient pas les services ni les groupes de soutien disponibles dans la collectivité, et qu'elles ne savaient pas où aller pour y accéder. Dans le cas de SVETLANA, non seulement ne connaissait-elle pas l'existence des services auxquels elle aurait pu avoir recours, mais elle ne pouvait pas même sortir de la maison pour les découvrir :

« Je n'aurais jamais eu connaissance de l'IMSS par moi-même parce que je ne pouvais pas quitter la maison. Je ne savais pas où aller, je ne savais pas où se trouvait la gare d'autobus, je n'avais pas d'argent, je n'avais pas accès à Internet, ni au téléphone, et je ne savais pas comment utiliser l'annuaire téléphonique, je ne savais pas comment le trouver, alors il n'y avait rien à faire. Et on ne m'a pas permis de trouver quoi que ce soit ».

L'IMSS a déterminé qu'un nombre croissant de promesses par correspondance s'établissaient dans le Nord de la Colombie-Britannique. L'agence d'établissement régional fait valoir que la politique canadienne en matière d'immigration et l'absence de tout contrôle du nombre de promesses par correspondance qui entrent au pays, conjuguées au fait que les collectivités du Nord de la Colombie-Britannique « n'ont pas encore élaboré de stratégie coordonnée afin de faciliter leur établissement au sein de la collectivité » (Aldaba-Ferguson, Millar et Gwaneza, 2006, p. 1), multiplient les défis liés à

l'intégration et à l'établissement. Ainsi, certaines des promesses par correspondance avec lesquelles nous avons discuté avaient l'impression d'être ignorées par la collectivité.

« Il serait bon que des organisations de services rendent visite aux femmes afin de vérifier comment elles et leurs enfants se portent depuis leur arrivée au pays avec leur mari. Je vais très bien maintenant. Je peux aller à l'école, travailler, mon fils de 11 ans a un emploi. Je l'aide à livrer le *Free Press*, il épargne de l'argent en vue de s'acheter un ordinateur portable et il est très heureux [...] mais ça n'a pas toujours été facile ».

En conclusion, rappelons les principaux aspects de notre étude sur l'immigration qui concernent plus précisément les frontières géographiques et méthodologiques. Les collectivités rurales et éloignées du Nord de la Colombie-Britannique présentent des caractéristiques particulières, voire uniques, qui influencent les expériences d'établissement et d'intégration vécues par les promises par correspondance. Citons, au nombre de ces caractéristiques :

- ▶ des réseaux de services restreints et le fait de se trouver géographiquement loin de la majorité des populations d'immigrants au Canada;
- ▶ un milieu masculin axé sur l'extraction de ressources naturelles et qui en dépend, ce qui favorise la prolifération de voies cachées d'immigration et d'établissement, y compris celles qui sont temporaires ou permanentes, et celles dans lesquelles les membres d'un sexe en particulier sont surreprésentés, comme les promises par correspondance, les épouses étrangères et les aides familiaux résidents.

Réaliser une étude sur l'immigration dans les limites de la méthodologie exige :

- ▶ de faire preuve de souplesse en ce qui a trait au lieu et au moment des entrevues, à la façon dont elles se déroulent ainsi qu'au choix des participants. Nous devons, à titre de chercheurs, être disposés à travailler avec un nombre de participants moindre, nous

attendre à effectuer de multiples entrevues étalées sur plusieurs mois, rendre hommage au témoignage des personnes ayant accepté de faire part de leur expérience et collaborer avec les organismes d'aide aux immigrants et les autres fournisseurs de services sociaux afin de fournir une aide aux participants, au besoin;

- ▶ de consacrer plus de ressources, afin que des travaux de recherche puissent être effectués sur un vaste territoire géographique; et d'avoir la capacité de réaliser des travaux de recherche lorsque les conditions météorologiques le permettent et que les personnes concernées se trouvent dans la région.

Les travaux de recherche en matière d'immigration donnent de meilleurs résultats lorsque nous accordons une place centrale à l'expérience sexospécifique relative à l'immigration (Nolin, 2006). Il est nécessaire de produire des études sur les « voies cachées de l'immigration » davantage axées sur le sexe, car ces voies exposent les femmes à une perte de pouvoir attribuable au fait que ce genre de mouvement est habituellement issu d'idées préconçues en ce qui a trait au sexe, et il repose sur la construction de dynamiques de pouvoir inéquitable fondées sur la dépendance. Tant que les études réalisées et les politiques d'intérêt public se concentreront presque exclusivement sur les grandes agglomérations urbaines, les collectivités situées en milieu rural ou éloigné n'obtiendront pas le soutien dont elles ont besoin, et ces voies cachées d'immigration continueront de prospérer. Pour terminer, l'élément le plus important de cette recherche consiste à veiller à ce que toutes les personnes directement concernées puissent être entendues.

Les auteurs

Titulaire d'un doctorat, Catherine Nolin est une géographe sociale qui œuvre dans les domaines de la recherche et de l'enseignement; ses travaux portent sur les questions relatives à la migration et à l'établissement dans le Nord comme dans le Sud.

Greg Halseth, également titulaire d'un doctorat et géographe social, est directeur par intérim du Community Development Institute de la University of Northern British Columbia à Prince George, en Colombie-Britannique.

Anisa Zehtab Martin est diplômée du programme de maîtrise en développement rural de la Brandon University, et chercheuse associée à la University of Northern British Columbia.

Bibliographie

- ABU-LUGHOD, L. (1991). « Writing Against Culture », *Recapturing anthropology*, paru sous la direction de R. Fox, Nouveau-Mexique, School of American Research, p. 137-162.
- ALDABA-FERGUSON, B., MILLAR, H. et B. GWANEZA (2006). *Immigrant Women Achieving Social Justice: A Participatory Action Research Project with Women from Russia and Africa Conducted by the Immigrant and Multicultural Services Society*, Prince George, Immigrant and Multicultural Services Society.
- BELLEAU, M.C. (2003). « Mail-Order Brides in a Global World », *Albany Law Review*, vol. 67, n° 1, p. 595-607.
- CHOUINARD, V. et V. CROOKS (2008). « Negotiating Neoliberal Environments in British Columbia and Ontario, Canada: Restructuring of State – Voluntary Sector Relations and Disability Organizations' Struggles to Survive », *Environment and Planning*, vol. 26, n° 1, p. 173-190.
- CONSTABLE, N. (2003). *Romance on a Global Stage: Pen Pals, Virtual Ethnography, and "Mail-Order" Marriages*, Berkeley, University of California Press.
- CÔTÉ, A., KÉRISIT, M. et M. L. CÔTÉ (2001). *Qui prend pays... L'impact du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes immigrantes*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- HALSETH, G. et L. RYSER (2006). « Trends in Service Delivery: Examples from Rural and Small Town Canada, 1998-2005 », *Journal of Rural and Community Development*, vol. 1, p. 69-90.
- HANLON, N. et G. HALSETH (2005). « The Graying of Resource Communities in Northern British Columbia: Implications for Health Care Delivery in Already Underserved Communities ». *Le géographe canadien / The Canadian Geographer*, vol. 49, n° 1, p. 1-24.
- HUGHES, D. (2004). « The Role of "Marriage Agencies" in the Sexual Exploitation and Trafficking of Women from the Former Soviet Union », *International Review of Victimology*, vol. 11, p. 49-71.
- HYNDMAN, J., SCHUURMAN, N. et R. FIEDLER (2006). « Size Matters: Attracting New Immigrants to Canadian Cities », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration (JIMI)*, vol. 7, n° 1, p. 1-25.
- KOJIMA, Y. (2001). « In the Business of Cultural Reproduction: Theoretical Implications of the Mail-Order Bride Phenomenon », *Women's Studies International Forum*, vol. 24, n° 2, p. 199-210.
- LANGÉVIN, L. et M. C. BELLEAU (2000). *Le trafic des femmes au Canada : une analyse critique du cadre juridique de l'embauche d'aides familiales immigrantes résidentes et de la pratique des promesses par correspondance*, Ottawa, Condition féminine Canada.
- LAUSER, A. (2008). « Philippine Women on the Move: Marriage Across Border », *International Migration*, p. 46, vol. 4, p. 85-110.
- McCALLUM, K., NOLIN, C. et G. HALSETH (2007). *Immigrant and Multicultural Service Society: Celebrating a Small Place That Does Big Work* (rapport), Prince George (C.-B.), Geography Program, UNBC.
- MERALI, N. (2009). « Experiences of South Asian Brides Entering Canada After Recent Changes to Family Sponsorship Policies », *Violence Against Women Online*, vol. 15, n° 3, p. 321-339.
- NOLIN, C. (2009). « Women—Migration—Marriage » (feuillet), Northern BC Immigration Network. http://www.unbc.ca/assets/immigration/photovoice_pamphlet_2009.pdf (page consultée le 25 novembre 2010).
- (2006). *Transnational Ruptures: Gender and Forced Migration*, Aldershot (Royaume-Uni), Ashgate Publishing.
- NOLIN, C., ZEHTAB-MARTIN, A., HALSETH G. et N. HANLON. « Frontiers and Foreign Brides: Experiences of Marriage and Migration in Northern BC », présentation faite dans le cadre d'un atelier portant sur les épouses étrangères et l'intégration familiale, de Fort St. John à Halifax, Onzième congrès national de Metropolis, tenu à Calgary (Alberta) du 19 au 22 mars 2009.
- NOLIN, C. et K. McCALLUM (2007). « Au nord du 53^e parallèle : la diversité à l'extérieur des régions urbaines dans le nord de la Colombie-Britannique », *Nos diverses cités : collectivités rurales*, vol. 3, p. 159-164 (Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada).
- OXMAN-MARTINEZ, J., MARTINEZ, A. et J. HANLEY (2001). « Trafficking Women: Gendered Impacts of Canadian Immigration Policies », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 2, n° 3, p. 297-313.

PEHAR, J. (2003). « E-Brides: The Mail-Order Bride Industry and the Internet », *Les cahiers de la femme / Canadian Woman Studies: Migration, Labour and Exploitation Trafficking in Women and Girls*, vol. 22, n^{os} 3 et 4, p. 171-175.

ROSSITER, M. J. (2005). « Slavic Brides in Rural Alberta », *Revue de l'intégration et de la migration internationale / Journal of International Migration and Integration*, vol. 6, n^{os} 3 et 4, p. 493-512.

----- (2004). « International Correspondence Marriages: The Slavic Connection », *The PCERII Working Paper Series* n^o WP08-04, Edmonton, Centre d'excellence des Prairies pour la recherche en immigration et en intégration.

SHERRELL, K., HYNDMAN, J. et F. PRENIQI (2005). « Sharing the Wealth, Spreading the "Burden"? The Settlement of Kosovar Refugees in Smaller British Columbia Cities », *Études ethniques au Canada / Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n^o 3, p. 76-96.

SMITH, K.E. (2007). « La violence conjugale dans les relations de parrainage et les liens avec le sans-abrisme : conséquences pour la prestation de services aux immigrantes et aux réfugiées », *Nos diverses cités : collectivités rurales*, vol. 3, p. 2-9 (Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada).

SY, S. S. et D. RHYSON (2009). « From Research to Application: A Web Collaborative Development Model », conférence présentée dans le cadre d'un atelier portant sur les épouses étrangères et l'intégration familiale, de Fort St. John à Halifax, Onzième congrès national de Metropolis, tenu à Calgary (Alberta) du 19 au 22 mars 2009.

UNIVERSITY OF NORTHERN BRITISH COLUMBIA (2010). *Life in Prince George and Northern BC*. <http://www.unbc.ca/northernbc/maps.html> (page consultée le 25 novembre 2010).

Néo-Canadiens à la recherche de logements locatifs à prix abordable dans le centre de l'Okanagan, en Colombie-Britannique

Carlos Teixeira

University of British Columbia – Okanagan

Résumé : L'urbanisation rapide est en train de refaçonner le paysage du centre de la vallée de l'Okanagan. Dans tout le centre de l'Okanagan, la cherté des logements pose un problème majeur à l'économie locale. Kelowna – ville de taille moyenne et principal moteur économique de la vallée – connaît, en Colombie-Britannique, une croissance des plus rapides. Selon les conclusions de M. Teixeira, la crise du logement touchant le centre de l'Okanagan – dont témoignent le faible taux d'inoccupation et l'offre restreinte de logements abordables (à vendre ou à louer) – de même que le coût élevé de la vie rendent particulièrement difficile l'établissement d'immigrants dans cette région.

Avant de pouvoir s'intégrer dans une nouvelle société, les immigrants doivent subvenir à plusieurs de leurs besoins fondamentaux, dont l'accès à un logement adéquat, convenable et abordable, surtout aux étapes initiales de l'établissement (Carter, Morrish et Amoyaw, 2008; Murdie, 2008; Preston, Murdie et Murnaghan, 2007; Ghosh, 2007; Murdie et Teixeira, 2003). Cette préoccupation, depuis longtemps présente dans les villes-carrefours de Vancouver, de Toronto et de Montréal, prend toutefois de l'ampleur dans des villes de petite ou de moyenne taille en expansion, comme Kelowna, Vernon et Penticton, dans le centre de la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique¹.

Pendant que les immigrants continuent d'arriver dans les villes-carrefours traditionnelles, des données récentes tirées du recensement canadien ont ravivé l'intérêt envers l'établissement des immigrants dispersés dans de nouvelles localités situées à l'extérieur des grands centres urbains, phénomène qui contribue à reconfigurer la géographie des immigrants (Abu-Laban et Garber, 2005). La recherche portant sur les contraintes et les résultats des expériences des immigrants en matière de logement

se répercute sur les politiques générales issues de tous les ordres de gouvernement, surtout dans la mesure où l'accès à des logements adéquats, convenables et abordables facilite la réinstallation fructueuse des immigrants et accélère leur intégration à la nouvelle société (Murdie, 2008).

Les chercheurs canadiens ont reconnu que l'immigration est un catalyseur clé de la demande en logement. Au Canada, la documentation relative au logement a porté sur les obstacles et les défis qu'immigrants et réfugiés doivent affronter sur le marché du logement locatif, et sur les différents facteurs favorisant, chez les divers groupes, l'accès à la propriété. La plupart de ces études sont toutefois principalement axées sur les grandes régions métropolitaines, où la majorité des immigrants s'établissent et travaillent au Canada (voir Murdie et coll., 2006).

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer comment les différences ethniques et raciales se répercutent sur les expériences des immigrants en matière de logement dans les villes canadiennes de petite ou de

1. Aux fins de la présente étude, l'expression « centre de l'Okanagan » désigne les trois zones étudiées : les villes de Kelowna, de Vernon et de Penticton.

moyenne taille. Cette étude, qui vise à combler cette lacune, permet d'évaluer les expériences en matière de logement des immigrants nouvellement arrivés dans le centre de la vallée de l'Okanagan, de même que leur façon de gérer la nouvelle situation et leurs stratégies d'adaptation².

Le centre de l'Okanagan : foyer de la migration

L'urbanisation rapide est en train de refaçonner le paysage du centre de la vallée de l'Okanagan. Kelowna – ville de taille moyenne et principal moteur économique de la vallée – connaît, au sein de la Colombie-Britannique, une croissance des plus rapides. La population de cette ville a augmenté, passant de 20 000 habitants en 1971 à environ 107 000 en 2006. Au cours de la même période, la population de Vernon est passée de 13 283 habitants à 35 944, et celle de Penticton, de 18 146 habitants à 31 909 (Bureau de la statistique de la C.-B., 2006a, 2006b, 2006c). Dans ces trois villes, la population des immigrants est relativement faible (15 % à Kelowna; 12 % à Vernon; 16 % à Penticton) et bien inférieure au pourcentage global de 25 % recensé en Colombie-Britannique. En outre, la population du centre de l'Okanagan est d'ordinaire plus âgée que celle du reste de la province, l'âge médian étant de 42,8 ans à Kelowna, 44,5 ans à Vernon et 47,3 ans à Penticton, comparativement à la moyenne provinciale de 40,8 ans (Bureau de la statistique de la C.-B., 2008, 2006d, 2006e, 2006f).

Dans le centre de l'Okanagan, la croissance est alimentée par les migrants en provenance d'autres régions de la Colombie-Britannique ou d'autres provinces canadiennes (en particulier de l'Alberta), plutôt que par des immigrants venus de l'étranger (Bahbahani, 2008; Casey, 2008; Stueck, 2006). La plupart des immigrants établis dans les villes de Kelowna (11 485, soit 72,5 %), de Vernon (3 245, soit 77,7 %) et de Penticton (4 085, soit 82,9 %) sont arrivés dans ces villes avant 1991. Les immigrants récents

(arrivés entre 2000 et 2006) sont moins nombreux et se répartissent comme suit : 11,3 % sont établis à Kelowna; 7,9 %, à Vernon; et 4,4 %, à Penticton. Les nouveaux immigrants établis à Kelowna viennent surtout du Royaume-Uni, des États-Unis et d'Asie de l'Est, ceux établis à Vernon viennent des États-Unis, d'Asie du Sud et de l'Inde, et ceux établis à Penticton viennent d'Asie du Sud, d'Inde et d'Europe occidentale (Bureau de la statistique de la C.-B., 2006d, 2006e, 2006f).

La difficulté de trouver un logement à prix abordable

Dans tout le centre de l'Okanagan, la cherté des logements pose un problème majeur à l'économie locale. En 2008, lorsque le prix moyen d'une maison en Colombie-Britannique s'élevait à 454 599 \$, les prix de vente s'établissaient en moyenne à 716 494 \$ à Kelowna, à 628 927 \$ à Vernon et à 417 456 \$ à Penticton (SCHL, 2009b). Le coût des loyers est également élevé. En 2008 à Kelowna, le loyer d'une unité d'habitation d'une chambre se situait aux alentours de 800 \$ par mois, et celui d'une unité d'habitation de deux chambres, à environ 1 000 \$. À Vernon, les loyers d'appartements similaires s'établissaient respectivement à 614 \$ et 741 \$, tandis qu'à Penticton, ils étaient de 750 \$ et de 900 \$ (SCHL, 2009b). Les taux d'inoccupation étaient également très faibles : 0,3 % à Kelowna, 0,9 % à Vernon et 0,4 % à Penticton. En 2006, les locataires payaient en moyenne 945 \$ à Kelowna, 781 \$ à Vernon et 791 \$ à Penticton (SCHL, 2009b; et SCHL, 2008).

Selon le recensement de 2006, 22 % des propriétaires-occupants à Kelowna consacraient 30 % ou plus de leur revenu au logement. À Vernon et à Penticton, les pourcentages s'établissaient respectivement à 21 % et 19 %. Presque la moitié des ménages louant un logement dans les trois villes consacraient, en 2006, 30 % ou plus de leur revenu à l'habitation, c'est-à-dire environ 6 % de plus que dans l'ensemble de la Colombie-Britannique,

2. Les données utilisées aux fins de la présente étude ont été produites au cours de la période allant d'août à juin 2008, grâce à huit groupes de discussion réunissant 53 nouveaux immigrants, et à des entrevues informelles avec les intervenants tenues à Kelowna, à Vernon et à Penticton. Pour faire partie des groupes de discussion, les candidats devaient être nés à l'extérieur du Canada, être arrivés au Canada entre 2000 et 2008 et vivre dans un logement locatif à Kelowna, à Vernon ou à Penticton. Au total, 35 participants clés ont pris part à cette étude. De ce nombre, mentionnons la présence de travailleurs sociaux, de politiciens, de planificateurs, d'entrepreneurs, de gestionnaires d'agences locales de logement et de fonctionnaires municipaux, dont deux maires.

tandis que seulement 22,8 % de tous les propriétaires se trouvaient dans la même situation (Bureau de la statistique de la C.-B., 2008, 2006a, 2006b, 2006c). De plus en plus de gens, entre autres des immigrants, ont dû se contenter de logements insalubres, et le nombre de sans-abri a augmenté (Moore, 2007).

Le marché de la location : défis et obstacles

La plupart des participants ont déclaré avoir choisi de vivre dans l'une des trois villes du centre de l'Okanagan afin d'être près de membres de leur famille qui y étaient déjà établis ou pour se mettre à la recherche de débouchés économiques ou d'emplois³. Comme il fallait s'y attendre, les réseaux de contacts jouent un rôle déterminant dans la majorité des recherches effectuées par les nouveaux immigrants pour trouver un logement temporaire ou un premier emploi à leur arrivée dans la vallée (75 % à Kelowna, 73 % à Vernon et 79 % à Penticton).

Tous les immigrants louaient un logement au moment des entrevues (91 % dans le secteur privé, 9 % dans le secteur du logement social, du logement sans but lucratif ou des coopératives d'habitation). Approximativement la moitié des participants payaient un loyer mensuel de 1 000 \$ à 1 500 \$; 32 des 53 participants consacraient de 30 % à 50 % de leur revenu au logement, et un bon quart d'entre eux, plus de la moitié de leur revenu.

La trajectoire relative au logement

La plupart des familles d'immigrants ayant participé à cette étude ont tenté d'améliorer leur situation concernant le logement. Dans la majorité des cas, elles ont d'abord habité temporairement chez des parents ou des amis avant d'occuper un logement dans le secteur privé, et par la suite, elles n'ont pas déménagé souvent. Presque la moitié de tous les participants aux groupes de discussion ont, dans un premier temps, habité dans un

sous-sol – assez souvent de piètre qualité – dans des conditions de surpeuplement. Pour bon nombre d'entre eux, il s'agit d'une stratégie de survie essentielle, compte tenu du coût élevé du logement locatif dans la zone centrale de l'Okanagan. Malgré les nombreuses difficultés que rencontrent les immigrants aujourd'hui dans le centre de l'Okanagan, ces derniers ne pensent pas qu'il y ait des itinérants parmi eux (malgré la fréquence de leur « itinérance cachée »).

Au moment où ont eu lieu les entrevues, environ un tiers des participants occupaient encore un appartement situé en sous-sol ou partageaient un logement avec des parents ou des amis. Cette situation donne à penser que même si bon nombre d'immigrants ont fait des progrès quant au logement, ils ont encore un long chemin à parcourir avant de jouir d'une meilleure situation relative au logement en général. Tout en reconnaissant que de vivre dans un sous-sol leur permet d'économiser de l'argent, les participants ont également souligné les nombreux désavantages de ce type de logement.

Interrogés sur les motifs pour lesquels ils ont emménagé dans leur lieu de résidence actuel, la plupart des immigrants ont donné pour raisons premières les logements inabordables et la situation du logement. Bon nombre d'entre eux estiment qu'ils versaient auparavant un loyer trop élevé et n'ont eu d'autre choix que de chercher un logement moins cher.

Les stratégies de recherche de logement : réseaux formels et réseaux informels

La recherche d'un logement adéquat, convenable et abordable dans l'un des marchés immobiliers les plus chers au pays peut s'avérer une expérience fort stressante pour les nouveaux arrivants au Canada. Lorsqu'ils étaient à la recherche de leur résidence actuelle, environ la moitié des participants dans les trois villes ont pu compter davantage sur leurs propres réseaux sociaux

3. Des 53 répondants vivant dans les trois villes, la plupart sont nés en Asie, dont un tiers en Inde. Les autres immigrants sont nés en Europe, au Mexique, dans les Caraïbes, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique. Environ les deux tiers sont arrivés directement dans le centre de l'Okanagan; l'autre tiers a vécu dans la vallée du Bas-Fraser ou à Vancouver, à Edmonton, à Winnipeg ou à Toronto avant de déménager dans le centre de l'Okanagan.

(c.-à-d. les parents et amis) que sur des sources formelles, tels des organismes non gouvernementaux, des organismes gouvernementaux ou des agences de services de logement.

Seulement un tiers environ des participants ont déclaré qu'ils avaient eu recours aux services offerts par des organismes locaux lorsqu'ils cherchaient un logement. Bon nombre ont signalé l'absence de services de logement offerts aux immigrants dans le centre de l'Okanagan. Selon une précédente recherche menée dans des villes canadiennes de petite taille, le « manque de services aux immigrants » est l'un des problèmes majeurs qui empêche d'attirer et de retenir les immigrants dans les régions isolées du pays, et il est urgent de financer les organismes spécialisés dans l'aide aux immigrants et d'en accroître le nombre, y compris les services de logement spécialisés (Zehtab-Martin et Beesley, 2007).

Les principaux obstacles à l'accès au logement auxquels se heurtent les nouveaux immigrants dans les villes canadiennes de petite ou de moyenne taille (voir Lai et Huffey, 2009; Teixeira, 2009) n'ont donné lieu qu'à très peu de recherches. Les deux tiers des participants aux groupes de discussion ont qualifié de « très difficile » ou « d'assez difficile » la recherche à laquelle ils ont dû se livrer pour trouver leur logement actuel. Comme difficultés, ils ont surtout souligné le faible revenu des participants et le manque d'information approfondie et fiable sur les marchés locaux du logement locatif.

Environ 40 % des participants ont déclaré avoir été au moins une fois victimes de discrimination de la part des propriétaires lorsqu'ils étaient à la recherche d'un logement temporaire ou permanent. Selon leurs dires, les propriétaires avaient recours à diverses stratégies, allant du refus de louer à une famille nombreuse jusqu'aux questions sur les pratiques culturelles des immigrants (leurs habitudes culinaires, par exemple). La présente étude indique donc que le « statut d'immigrant » (le fait d'être né à l'extérieur du Canada) a une incidence sur la recherche d'un logement et qu'il est nécessaire de renseigner les propriétaires sur les divers besoins en

logement et les diverses pratiques culturelles des immigrants. L'un des participants a déclaré :

Pour ce qui est du marché locatif, le taux d'inoccupation est inférieur à 1 % [centre de l'Okanagan/été 2008], d'où la possibilité pour les propriétaires de choisir leurs locataires et d'augmenter les prix. Les immigrants se heurteront au racisme si ce propriétaire a des idées préconçues au sujet de l'endroit d'où ils viennent ou de leur accent, ou s'il juge que leur présence dans la collectivité est ou n'est pas souhaitée.

En dépit des efforts récemment déployés à Kelowna, à Vernon et à Penticton pour établir des partenariats avec d'autres ordres de gouvernement, comme le ministère du Logement de la Colombie-Britannique, et pour construire des unités de logement à prix abordable, le manque de logements sociaux et de logements sans but lucratif se fait cruellement sentir dans ces trois villes. Il n'est donc pas étonnant de constater que la majorité des participants aux groupes de discussion louaient un logement du secteur privé, la plupart d'entre eux (32 sur 53) manifestant une certaine insatisfaction à l'égard de leur résidence actuelle. Les principaux éléments d'insatisfaction sont le type, la qualité et la taille des logements des participants – qui vivent notamment dans de vieux appartements de piètre qualité situés au sous-sol, ou encore dans des logements surpeuplés ou trop exigus pour accommoder tous les membres de leur famille.

S'attaquer au problème

Tant les immigrants que les participants clés ont convenu que la crise du logement touchant le centre de l'Okanagan – dont témoignent le faible taux d'inoccupation et l'offre restreinte de logements abordables (à vendre ou à louer) – de même que le coût élevé de la vie rendent particulièrement difficile l'établissement d'immigrants dans cette région. En particulier, l'arrivée régulière de migrants internes (p. ex., *baby boomers* à la retraite en provenance d'autres

régions du Canada) a orienté le marché locatif. De plus, les personnes nées dans la vallée ne quittent pas le centre-ville, comme cela se passe dans les plus grandes villes (Montréal, Toronto et Vancouver) où les personnes qui y sont nées quittent le centre-ville et déménagent, par exemple, dans les régions avoisinantes.

Le rôle des administrations

Il est impératif que toutes les administrations (locales, provinciale et fédérale) accordent un financement supplémentaire destiné au logement abordable – au logement du secteur privé comme au logement sans but lucratif – dans le centre de l'Okanagan. Ces fonds pourraient notamment servir à construire des logements à prix abordable, à établir une réglementation, à susciter la coopération avec les promoteurs, à faciliter le dialogue entre les propriétaires et les locataires, ou encore, ils pourraient être versés à des organismes communautaires de soutien.

Les conclusions dégagées par les participants clés donnent à penser que certains changements positifs ont été apportés aux politiques relatives au logement dans les municipalités du centre de l'Okanagan. Néanmoins, de l'avis général, les administrations municipales n'ont ni les ressources ni les pouvoirs constitutionnels de régler seules ces problèmes. Les participants ont l'impression que la province de la Colombie-Britannique fournit un soutien appréciable, mais que le soutien du gouvernement fédéral laisse à désirer (même si le gouvernement fédéral offre depuis plusieurs années un soutien financier au gouvernement de la Colombie-Britannique grâce aux programmes de logement abordable et autres initiatives de logement).

En dépit des initiatives des administrations municipales locales de Kelowna, de Vernon et de Penticton visant à régler ce problème, l'aspect moral de la crise actuelle du logement est tel que la résolution de ce problème dépasse leurs moyens.

Le rôle du secteur privé

En raison des prix gonflés de l'hébergement, il est difficile d'attirer des employés dans l'industrie du tourisme et dans le secteur des services de la région. Les efforts visant à inciter le secteur privé à répondre à la demande de logements abordables au centre de l'Okanagan ont connu un succès limité. Bon nombre de participants estiment que, pour régler de façon optimale ce problème, il faut mettre en commun les atouts des divers secteurs.

Tant les immigrants que les participants clés interrogés aux fins de la présente étude conviennent de l'importance des appartements situés dans des sous-sols dans la vie des nouveaux immigrants. Ces appartements ont également permis d'atténuer certaines des pressions que la crise actuelle du logement exerce sur d'autres résidents du centre de l'Okanagan. Cependant, même si la location d'un sous-sol est un moyen commun d'accéder à un logement abordable, ce n'est pas la solution idéale. Certains locataires de sous-sols courent le risque de faire l'objet d'abus de la part de leurs propriétaires (qui peuvent exiger des loyers trop élevés, émettre des avis d'expulsion sans préavis, pénétrer dans le logement sans prévenir ou faire preuve de discrimination à l'égard des immigrants). Rectifier la situation passe par la sensibilisation des propriétaires et le renforcement des lois visant à contrer la discrimination en matière de logement. Il faudrait également inciter propriétaires et immigrants à la recherche d'un logement à dialoguer davantage. Des contrôles réglementaires et des changements plus rigoureux, y compris la légalisation des sous-sols illégalement loués, permettraient en outre de résoudre bon nombre des problèmes associés aux logements insalubres ou de piètre qualité dans le centre de l'Okanagan.

Les immigrants ont souligné la nécessité d'accroître le nombre d'organismes communautaires spécialisés dans la prestation de services de logement, ainsi que la quantité et la qualité de l'information concernant les marchés locaux du logement; ils voudraient savoir par exemple où trouver des logements abordables, comment obtenir de l'information sur les droits des locataires et ceux des propriétaires, comment obtenir un crédit, des prêts ou des hypothèques, et comment avoir accès à des logements sans but lucratif ou des logements sociaux dans le centre de l'Okanagan.

Que les résidents du centre de l'Okanagan accueillent ou non favorablement les nouveaux immigrants, y compris les membres d'une minorité visible, la question demeure ouverte. Pour certains, cette question est taboue, tandis que pour d'autres, elle mérite d'être étudiée et débattue plus à fond (Michaels, 2008). Les participants clés et les leaders des collectivités du centre de l'Okanagan conviennent que, même si on a déployé d'importants efforts pour accueillir un plus grand nombre de nouveaux immigrants dans la région, il reste encore beaucoup à faire pour abolir des obstacles comme la discrimination et favoriser la rétention des immigrants.

Toutes les parties semblent s'entendre sur le fait qu'il est impossible d'adopter des approches novatrices et économiques en vue de répondre aux besoins en logement de la population croissante du centre de l'Okanagan⁴ sans intensifier le dialogue entre les gouvernements et le secteur privé. Conscientes de l'urgent besoin de faire entendre une voix plus solidaire à l'échelon régional, les municipalités de Kelowna, de Vernon, de Penticton et de Westside ont formalisé, en septembre 2008, une nouvelle relation de travail portant sur des enjeux régionaux essentiels comme le logement abordable, la viabilité, le développement économique, la qualité de l'eau et de l'air et le transport. Il s'agit de la première entente régionale du genre conclue en Colombie-Britannique (Wierda, 2008).

Conclusion

L'urbanisation du centre de l'Okanagan façonne non seulement les aspects sociaux, démographiques et économiques de ces collectivités, mais également les marchés complexes de l'immobilier et du logement. En dépit des efforts déployés par les administrations et entreprises locales pour attirer de nouveaux immigrants, la mise en œuvre de stratégies d'attraction et de rétention est ardue. Il serait nécessaire d'accueillir de nouveaux immigrants tant pour fournir de la main-d'œuvre aux services et aux industries régionales du tourisme installées dans les plus grandes villes que pour remplacer la population âgée du centre de l'Okanagan, mais les immigrants évitent encore cette région intérieure de la Colombie-Britannique et mettent plutôt le cap sur des villes comme Vancouver ou Calgary.

Selon les conclusions de cette étude, les participants ont été confrontés, dans le cadre de la recherche d'un logement, à des obstacles nombreux et divers. Environ 40 % estiment que les propriétaires ont fait preuve de discrimination à leur égard. Les pays d'origine des immigrants de même que leur statut d'immigrant et leur origine ethnique ou la race ont influencé les comportements et décisions de certains propriétaires de logements locatifs. Le problème de la discrimination ainsi que le rôle et l'influence des propriétaires qui contrôlent l'accès au logement en milieu urbain constituent d'importants enjeux qui manifestement nécessitent une recherche approfondie.

Le coût du logement constitue en outre un obstacle considérable, puisque 60 % des participants aux groupes de discussion consacrent de 30 % à 50 % de leur revenu au logement. Partager un logement avec des parents ou des amis afin d'économiser de l'argent et louer des appartements situés dans des sous-sols, voilà les deux principales stratégies qu'utilisent les immigrants pour surmonter cet obstacle. Ces stratégies comportent des avantages (économies) et des inconvénients (piétres conditions de logement, surpeuplement, manque d'intimité).

4. En mars 2008, la ville de Kelowna, en partenariat avec le ministère du Logement de la C.-B., a annoncé que la mise en œuvre de trois projets de construction de logements sociaux avait été confiée à des soumissionnaires, en réponse aux préoccupations au sujet des itinérants dans cette ville (Plant, 2008).

Selon les conclusions de cette étude, le gouvernement doit offrir un soutien en faisant construire des logements à prix abordable, en améliorant la réglementation et en suscitant la coopération avec les promoteurs, en facilitant le dialogue entre propriétaires et locataires et en appuyant les organismes communautaires de soutien.

Les administrations municipales n'ont ni les ressources ni les pouvoirs constitutionnels de régler seules ce problème. La province de la Colombie-Britannique s'est montrée coopérative et le gouvernement fédéral a offert une aide financière à la province au chapitre de la construction de logements à prix abordable. Quoi qu'il en soit, il est manifestement nécessaire, à l'heure actuelle, d'accroître la coopération intergouvernementale sur cette question cruciale. Les décideurs aux échelons municipal, régional et provincial (de même que fédéral) doivent, en coopération avec le secteur privé et les organismes communautaires locaux, élaborer une gamme de stratégies afin de relever les défis liés au logement abordable dans les marchés complexes du logement de taille moyenne, comme ceux de Kelowna, de Vernon et de Penticton.

L'auteur

Carlos Teixeira est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en science de l'Université du Québec à Montréal, et d'un doctorat de la York University. M. Teixeira enseigne à la University of British Columbia – Okanagan. Ses recherches portent sur la géographie urbaine et sociale, en particulier sur les processus de migration, la formation de collectivités, l'évolution du logement et des quartiers, l'entrepreneuriat ethnique et la structure sociale des villes canadiennes. Il est le principal responsable du volet « logement et vie de quartier » du projet Metropolis.

Bibliographie

- ABU-LABAN, Y. et J. GARBER (2005). « The Construction of the Geography of Immigration as a Policy Problem: The United States and Canada Compared », *Urban Affairs Review*, vol. 40, n° 4, p. 520-561.
- BAHBAHANI, K. (2008). *Changing Face of Kelowna: Report on Ethnicity and Ethnic Relations*, Kelowna, The Intercultural Society of the Central Okanagan.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DE LA C.-B. (2008). *Housing Affordability in British Columbia*, Colombie-Britannique, ministère du Travail et des Services de citoyenneté.
- (2006a). *Profil du recensement de 2006 – Sommaire – Kelowna*, Colombie-Britannique.
- (2006b). *Profil du recensement de 2006 – Sommaire – Vernon*, Colombie-Britannique.
- (2006c). *Profil du recensement de 2006 – Sommaire – Penticton*, Colombie-Britannique.
- (2006d). *Profile of Immigrants in BC Communities 2006 – Kelowna*, Colombie-Britannique, Direction générale des partenariats et initiatives en matière d'immigration.
- (2006e). *Profile of Immigrants in BC Communities 2006 – Vernon*, Colombie-Britannique, Direction générale des partenariats et initiatives en matière d'immigration.
- (2006f). *Profile of Immigrants in BC Communities 2006 – Penticton*, Colombie-Britannique, Direction générale des partenariats et initiatives en matière d'immigration.
- CARTER, T., MORRISH, M. et B. AMOYAW (2008). « Attracting Immigrants to Smaller Urban and Rural Communities: Lessons Learned from the Manitoba Provincial Nominee Program », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 9, p. 161-183.
- CASEY, A. « The Lost Eden of Okanagan », *Canadian Geographic* (juillet-août 2008), p. 40-56.
- GHOSH, S. (2007). « Transnational Ties and Intra-Immigrant Group Settlement Experiences: A Case Study of Indian Bengalis and Bangladeshis in Toronto », *GeoJournal*, vol. 68, p. 223-242.
- HIEBERT, D. et P. MENDEZ (2008). *Settling In: Newcomers in the Canadian Housing Market 2001-2005*, Vancouver, Metropolis British Columbia (document de travail n° 08 04).
- LAI, D. W. et N. Huffey (2009). « Experience of Discrimination by Visible Minorities in Small Communities », *Our Diverse Cities: Prairies Region*, publié sous la direction de T. Carter, T. Derwing, L. Ogilvie et T. Wotherspoon, Ottawa, Metropolis, p. 124-129.

- MICHAELS, K. « Racism in Kelowna Explored in Report », *Kelowna Capital News*, 26 septembre 2008, p. A30.
- MOORE, W. « Homelessness Ranks Growing », *Capital News*, 23 octobre 2007, p. 1.
- MURDIE, R.A. (2008). « Pathways to Housing: The Experiences of Sponsored Refugees and Refugee Claimants in Accessing Permanent Housing in Toronto », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 9, p. 81-101.
- MURDIE, R. A., V. PRESTON, CHEVALIER, N. et S. GHOSH (2006). *Immigrants and Housing: A Review of Canadian Literature from 1990 to 2005*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- MURDIE, R. A. et C. TEIXEIRA (2003). « Towards a Comfortable Neighbourhood and Appropriate Housing: Immigrant Experiences in Toronto », *The World in a City*, publié sous la direction de P. Anisef et M. Lanphier, Toronto, University of Toronto Press, p. 132-191.
- PLANT, D. « Social Housing Announced for Kelowna », *The Daily Courier*, 20 mars 2008, p. A1 et A2.
- PRESTON, V. et B. RAY (2009). « Geographies of Discrimination: Inter-Urban Variations in Canada », *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 7, p. 228-249.
- PRESTON, V., MURDIE, R. A. et A. M. MURNAGHAN (2007). *The Housing Situation and Needs of Recent Immigrants in the Toronto CMA*, Toronto, CERIS, (document de travail n° 56).
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2009a). *Housing Now – BC Region*, Ottawa, SCHL.
- (2009b). *Rental Market Statistics*, Ottawa, SCHL.
- (2008). *Rental Market Report – Kelowna CMA*, Ottawa, SCHL.
- STUECK, W. « Uncorking the Okanagan », *Globe and Mail*, 7 octobre 2006, p. B4 et B5.
- TEIXEIRA, C. (2009). « New Immigrant Settlement in a Mid-Sized City: A Case Study of Housing Barriers and Coping Strategies in Kelowna, British Columbia », *The Canadian Geographer*, vol. 53, p. 323-339.
- WIERDA, C. « Cities in the Valley: Four Okanagan Municipalities Agree to Co-operate », *Kelowna Capital News*, 17 septembre 2008, p. A4.
- ZEHTAB-MARTIN, A. et K. B. BEESLEY (2007). « Immigrant Service Gaps in a Small City: Brandon, Manitoba », *Our Diverse Cities: Rural Communities*, publié sous la direction de B. Reimer, Ottawa, Metropolis, p. 75-79.

Immigration francophone en milieu minoritaire : une collaboration fructueuse

Caroline Duvieusart-Déry
Citoyenneté et Immigration Canada

Résumé : Tout comme pour l'ensemble de la population canadienne, la croissance démographique des communautés francophones en situation minoritaire repose de plus en plus sur l'immigration internationale. La stratégie élaborée par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et ses partenaires pour attirer, retenir et intégrer des immigrants francophones dans les communautés francophones hors Québec commence à faire ses preuves. Cet article examine les projets entrepris en Colombie-Britannique et à l'échelle du pays, et souligne la nécessité d'une action concertée continue.

Ce n'est un secret pour personne : la croissance démographique canadienne repose de plus en plus sur l'immigration internationale. De fait, non seulement la composante migratoire est-elle le principal moteur de la croissance démographique canadienne, mais on s'attend à ce que d'ici 2030, elle en devienne l'unique facteur (Statistique Canada, 2008). Selon les projections de Statistique Canada (2010), d'ici vingt ans, un Canadien sur quatre pourrait être né à l'étranger. Dans ces circonstances, il est important de réfléchir au rôle de l'immigration internationale dans l'évolution de la situation linguistique au Canada, et à son incidence sur l'avenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

L'immigration et les minorités francophones hors Québec

Alors que le gouvernement du Canada a fait du développement démographique, économique et culturel du pays un objectif clair de sa politique d'immigration depuis plus de 35 ans, les communautés francophones en situation minoritaire n'ont pas bénéficié de cet apport démographique autant que la majorité anglophone (Jedwab, 2002; Quell, 2002). Ainsi, en 2000, seuls 8,9 % des nouveaux résidents permanents au Canada disaient comprendre le français, et 2,45 % seulement se dirigeaient vers les communautés francophones à l'extérieur du Québec (CIC, 2010).

Les conséquences pour la francophonie canadienne sont évidentes. Les derniers recensements révélaient non seulement une baisse de la proportion de la population ayant le français comme langue maternelle au Canada, mais aussi une diminution de la proportion de la population des communautés francophones à l'extérieur du Québec. Selon ces données, les francophones de langue maternelle en situation minoritaire, qui représentaient 4,4 % de la population totale vivant à l'extérieur du Québec en 2001, ne formaient plus que 4,1 % de la population hors Québec en 2006 (Statistique Canada, 2006).

En tant que facteur de vitalité non seulement démographique, mais économique et culturelle, l'immigration constitue un volet fondamental du développement des communautés minoritaires, et doit faire partie intégrante de tout plan d'action assurant la dualité linguistique canadienne. Cette prise de conscience a mené les gouvernements et les communautés, depuis maintenant une dizaine d'années, à élaborer des stratégies destinées à attirer et à intégrer des immigrants dans les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

L'immigration francophone hors Québec comme stratégie d'action

Si l'immigration comme mesure de promotion de la dualité linguistique est une préoccupation du gouvernement canadien depuis plusieurs années, ce n'est qu'après la tournée Dialogue organisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) qu'une réelle stratégie d'action est mise de l'avant. Ainsi, en 2002, le gouvernement du Canada fait du développement et de l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire un objectif clair de sa politique d'immigration en insérant des dispositions linguistiques dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ainsi que dans certaines ententes fédérales-provinciales-territoriales. La même année, CIC, en partenariat avec la FCFA, crée le Comité directeur CIC – Communautés francophones en situation minoritaire (CIC-CFSM). Formé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même que de partenaires communautaires, le Comité directeur CIC-CFSM a comme mandat d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie visant à accroître le nombre d'immigrants d'expression française se dirigeant vers les communautés francophones hors Québec et à développer la capacité de ces communautés d'accueillir et d'intégrer des immigrants francophones.

Le Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (2003) et le Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (2006) viennent définir la stratégie d'action du Comité directeur CIC-CFSM. Pour la première fois, ce comité précise une cible en immigration francophone. Il souligne que, pour que les communautés francophones en situation minoritaire profitent de l'apport de l'immigration et maintiennent leur importance sur le plan démographique à long terme, elles devront attirer et garder à tout le moins le même pourcentage d'immigrants d'expression française que le poids démographique qu'elles ont au sein de la population canadienne. En se basant sur les données du recensement de 2001, le Plan stratégique vise que, d'ici

les 15 prochaines années, 4,4 % des nouveaux arrivants au Canada (hors Québec), soit 8 000 à 10 000 personnes par année, soient d'expression française.

Promotion et recrutement : une stratégie qui fait ses preuves

Plusieurs activités mises en œuvre depuis le lancement du Plan stratégique témoignent des efforts des gouvernements et des communautés pour attirer un nombre croissant d'immigrants dans les communautés minoritaires.

La foire d'emplois Destination Canada, organisée annuellement à Paris et à Bruxelles, rassemble des candidats à l'immigration et des représentants des gouvernements, des communautés et des employeurs canadiens. Il s'agit d'un forum unique où des centaines d'immigrants potentiels peuvent découvrir les multiples visages de la francophonie canadienne et, avec un peu de chance, obtenir une offre d'emploi au Canada. En fait, le succès de ce projet est tel qu'on commence à l'étendre à d'autres pays : depuis 2009, neuf missions canadiennes ont participé à la rencontre afin d'en tirer des idées qui permettent d'étendre le potentiel de recrutement francophone dans leur propre zone d'influence. Des activités semblables se sont d'ailleurs tenues cette année à Tunis et à Beyrouth.

Des sessions d'information et des salons étudiants sont également tenus de façon régulière en France et en Belgique. Des voyages de presse organisés chaque année permettent de surcroît à des journalistes européens et africains francophones de visiter plusieurs villes canadiennes qui, de par leur concentration de francophones, constituent des destinations de choix pour les immigrants potentiels. Souvent présents lors de rencontres conjointes, les provinces et territoires mènent également leurs propres activités de promotion et de recrutement à l'étranger, et ils sont encouragés à recourir à leurs propres mécanismes d'immigration, tel le Programme de candidats des provinces, pour favoriser l'immigration de francophones.

En outre, CIC s'est associé au Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada et à l'agence française Pôle Emploi International pour réaliser un projet pilote destiné à améliorer l'information fournie aux immigrants potentiels quant aux besoins en main-d'œuvre des entreprises et des communautés francophones hors Québec. Ce projet a entre autres facilité la transmission de profils de postes à combler, ce qui a permis de déterminer quels sont les travailleurs étrangers les plus qualifiés.

Les statistiques d'immigration soulignent le progrès accompli grâce à ces projets qui permettent d'attirer plus d'immigrants francophones vers les communautés hors Québec. En 2009, 29 % des nouveaux résidents permanents au Canada disaient avoir une connaissance du français, (comparativement à 8,9 % en 2000), et 3,93 % du total de nouveaux arrivants se sont ajoutés à la population des communautés francophones à l'extérieur du Québec (CIC, 2010). Même si l'indicateur de connaissance de la langue française entraîne une surestimation du nombre d'immigrants francophones comparativement à la définition utilisée dans le Plan stratégique¹, ces chiffres permettent tout de même d'observer une augmentation de la connaissance du français parmi les immigrants s'établissant au Canada.

La Colombie-Britannique, où ne résident pourtant que 6 % des francophones hors Québec, semble réussir particulièrement bien à attirer des immigrants francophones. Selon les données du recensement de 2006, il s'agirait de la deuxième province de résidence (après l'Ontario) des immigrants hors Québec ayant le français comme première langue officielle parlée². Grâce notamment aux efforts de la province dans ce dossier, la Colombie-Britannique a vu son nombre d'immigrants francophones presque doubler entre 2002 et 2006, passant de 2,2 % à 4,2 % (Statistique Canada, 2010).

Il s'agit également de la province où la part de la population immigrante ayant le français comme première langue officielle parlée au sein de la population francophone totale est la plus grande.

En somme, ces chiffres témoignent de l'efficacité des programmes de promotion et de recrutement. Cependant, si l'effectif d'immigrants francophones et leur proportion parmi le nombre total de résidents permanents sont plus élevés depuis quelques années, ces résultats restent inférieurs à l'importance relative des francophones dans la population en général, d'où la nécessité d'une action concertée continue.

L'intégration et la rétention des francophones, clé de la vitalité des communautés

Une étude effectuée pour le compte de la FCFA a dévoilé, en 2004, que les communautés francophones hors Québec n'avaient pas une grande expérience de l'accueil ni de l'intégration des immigrants, et que l'accès à des services d'établissement en français était déficient dans plusieurs régions du pays (PRA inc., 2004). Au-delà des activités servant à augmenter l'effectif d'immigrants francophones, la stratégie mise en place par le Comité directeur CIC-CFSM vise donc à accroître la capacité des communautés francophones d'accueillir les nouveaux arrivants et de faciliter leur intégration économique, sociale et culturelle.

Ainsi, dans la dernière année, CIC a financé plus d'une centaine d'ententes de contribution en appui à l'immigration francophone à l'extérieur du Québec : au total, 121 points de services en français, maintenant disponibles à travers le pays, offrent des services adaptés aux besoins particuliers des nouveaux arrivants francophones s'installant en contexte minoritaire. Dans

1. Selon le Plan stratégique, un « immigrant d'expression française » est un immigrant « dont le français est la langue maternelle ou, s'il a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, dont le français est la langue maternelle d'usage » (CIC, 2006, p. 4). Cette définition s'éloigne de celle employée dans le Cadre stratégique de 2003, qui met l'accent sur la connaissance de la langue française, et elle se rapproche plutôt du concept de première langue officielle parlée privilégié par Statistique Canada (2010). L'information recueillie sur les formulaires de résidence permanente et temporaire de CIC a été modifiée en juin 2010 de manière à refléter cette interprétation « d'immigrant francophone », et des statistiques fiables devraient être disponibles sous peu.

2. La variable de la première langue officielle parlée est dérivée des données recueillies par le recensement. Elle tient d'abord compte de la connaissance qu'une personne a des deux langues officielles, puis de la langue maternelle et, finalement, de la langue parlée le plus souvent à la maison.

ses modalités particulières, l'Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration attribue à la province la responsabilité principale de l'administration et de la prestation de services d'établissement, mais CIC coopère étroitement avec le gouvernement provincial, entre autres dans le cadre du Comité directeur régional sur l'immigration francophone.

Ces dernières années ont également amené la création de réseaux communautaires d'immigration francophone dans la plupart des provinces et des territoires. En assurant la consultation des différents acteurs locaux, régionaux et nationaux, les réseaux tels que celui administré par la Fédération francophone de la Colombie-Britannique permettent la coordination des questions liées à l'intégration et à la rétention des immigrants ainsi qu'un meilleur arrimage des services disponibles.

Dans le contexte de WelcomeBC, principal éventail de services d'établissement gérés par la province, des services tels que ceux offerts par l'Agence francophone pour l'accueil des immigrants permettent d'orienter les immigrants francophones dès leur arrivée. Des cours d'anglais dispensés par des francophones sont également offerts gratuitement aux nouveaux résidents permanents afin de faciliter leur entrée sur le marché du travail. En outre, le programme des travailleurs d'établissement dans les écoles permet d'améliorer l'accès aux services d'établissement et l'intégration sociale des familles en offrant des services de counselling et d'aiguillage. Ce service est disponible dans les écoles du Grand Vancouver par l'entremise du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Puisque la rétention des immigrants passe avant tout par leur intégration économique, on a mis en œuvre des projets pilotes pour étudier la capacité et les besoins des entreprises quant à l'embauche d'immigrants francophones, entre autres dans la région du Grand Vancouver.

Finalement, des activités continues de recherche et d'échange d'information permettent d'améliorer les politiques et les pratiques d'intégration et de rétention. Le congrès national annuel de Metropolis en est un exemple probant. De plus, en 2010, grâce à la contribution financière de CIC, on a produit un *Recueil de pratiques exemplaires en matière d'immigration francophone au Canada* ainsi qu'un *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec*.

Défis et perspectives d'avenir : sur quoi doit-on miser?

D'importantes avancées ont été réalisées depuis la publication, en 2003, du Cadre stratégique. Plusieurs défis restent cependant à relever si l'on veut non seulement atteindre l'objectif de 4,4 % d'immigrants francophones hors Québec, mais aussi intégrer et retenir ces nouveaux arrivants dans les communautés francophones en situation minoritaire. Alors que le Comité directeur CIC-CFSM se charge annuellement de décider des priorités d'action, il est primordial de garder en vue les conditions qui permettront à ces efforts de fructifier.

Point de contact privilégié des immigrants avec leur nouvelle réalité canadienne, les communautés sont au cœur de la stratégie : c'est par elles que l'intégration se concrétise réellement. Parce qu'elles sont si diversifiées, les communautés francophones doivent s'approprier le processus d'immigration, l'inclure dans leur planification globale et agir à toutes les étapes de l'attraction et de l'intégration en mettant de l'avant leurs besoins et atouts locaux. En orchestrant les efforts des différents acteurs sur le terrain, les réseaux facilitent le développement d'une stratégie d'action locale. Celle-ci doit maintenant devenir une priorité dans toutes les sphères de la vie municipale et régionale afin que les communautés francophones deviennent de véritables collectivités accueillantes.

Compte tenu de la portée du projet, l'action des communautés ne pourrait atteindre son plein potentiel sans le leadership et la vision des gouvernements fédéral et provinciaux responsables de la mise en place de structures facilitatrices, qu'il s'agisse de stratégies de recrutement, de services d'accueil et d'établissement ou de financement de la recherche. Il est toutefois crucial de reconnaître que le modèle canadien d'immigration est multiple et ne peut être appliqué de manière indistincte à tous les milieux, les contextes et les immigrants. Dans la mesure du possible, le développement structuré de politiques et de programmes se doit donc également d'être flexible, s'adaptant aux demandes et aux besoins changeants des immigrants et des communautés qui les feront leurs.

Finalement, le succès de la stratégie canadienne d'immigration francophone, déployée à l'étranger comme au pays, couvrant l'immigration aussi bien que l'intégration, la sphère économique tout comme les domaines social et culturel, doit faire l'objet d'une collaboration soutenue entre tous les acteurs. En travaillant avec les communautés, les provinces et les territoires et le monde universitaire, CIC démontre son engagement à inclure ses partenaires dans la prise de décision. Le développement, nécessaire, d'une vision plus holistique du processus d'immigration souligne toutefois les progrès encore à faire pour assurer la complémentarité des efforts et l'échange continu des connaissances et des expériences.

L'auteure

Caroline Duveusart-Déry est analyste de politiques à Citoyenneté et Immigration Canada, où elle travaille sur le dossier de l'immigration francophone hors Québec. Elle détient une maîtrise en sciences politiques de la Queen's University, à Kingston, en Ontario.

Bibliographie

- CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA(CIC). *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire, 2006.
- . *Faits et chiffres 2009* (Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, 2010).
- JEDWAB, Jack. *L'immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : politiques, démographie et identité* (Ottawa, Commissariat des langues officielles, 2002).
- PRA INC. *Évaluation de la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants (Rapport final)*, 2004.
- QUELL, Carsten. *L'immigration et les langues officielles : obstacles et possibilités qui se présentent aux immigrants et aux communautés* (Ottawa, Commissariat des langues officielles, 2002).
- STATISTIQUE CANADA. *Recensement de 2006 : le portrait linguistique en évolution*. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/p6-fra.cfm> (page consultée le 2 décembre 2010).
- . *Regard sur la démographie canadienne* (Ottawa, Statistique Canada, 2008).
- . *Portrait statistique de la population immigrante de langue française à l'extérieur du Québec (1991-2006)* (Ottawa, Statistique Canada, 2010).

« Dans une petite ville, le travailleur qui aide les immigrants à s'établir doit être polyvalent ».

Comprendre les expériences d'établissement à Kamloops, en Colombie-Britannique

Julie Drolet

Professeure adjointe, École de service social et de services à la personne, Thompson Rivers University

Jeanette Robertson

Professeure adjointe, École de service social et de services à la personne, Thompson Rivers University

Résumé : Le présent article expose les conclusions d'un travail de recherche nouvelle fondé sur une étude communautaire, dans laquelle les auteures examinent les expériences d'établissement vécues par des immigrants venus dans le cadre du regroupement familial et celles des travailleurs qui les aident à s'établir à Kamloops, une petite ville de la Colombie-Britannique. S'appuyant sur un concept mixte, la méthodologie se fonde sur des entrevues avec les principaux informateurs et les groupes de discussion, et elle fait appel à des méthodes de recherche de type Photovoice. Les conclusions révèlent la fonction importante du soutien et des services sociaux, qui facilitent les expériences d'établissement et d'intégration; elles précisent le rôle que jouent les travailleurs voués à l'établissement des immigrants dans les petites collectivités et les défis qu'ils doivent surmonter, et elles montrent la nécessité que les divers secteurs collaborent pour surmonter les obstacles systémiques et promouvoir la cohésion sociale.

Quelle est l'expérience d'établissement des immigrants qui arrivent à Kamloops, en Colombie-Britannique, dans le cadre du regroupement familial? En se fondant sur les conclusions d'un travail de recherche nouvelle, cette étude communautaire examine les expériences d'établissement de ces immigrants et celles des travailleurs qui les aident à s'établir dans une petite ville. Étant donné que bon nombre des nouveaux arrivants au Canada se sont établis dans de grandes villes (Drolet et coll., 2008), il est de plus en plus important de mieux comprendre les défis associés à l'établissement tout comme les expériences des travailleurs voués à l'établissement des immigrants dans les collectivités plus petites situées en dehors des régions métropolitaines du Canada (Vancouver, Toronto et Montréal).

L'étude réunit des enseignants en service social, des travailleurs voués à l'établissement des immigrants, des praticiens et des chercheurs étudiants de la Thompson

Rivers University, ainsi que le personnel du Kamloops Immigrant Services (KIS) de l'intérieur de la Colombie-Britannique. KIS est la principale organisation sans but lucratif qui offre une vaste gamme de programmes et de services d'établissement aidant les immigrants, les minorités visibles et les Canadiens de première génération ainsi que leurs familles à participer pleinement et également à la société canadienne (Kamloops Immigrant Services, 2009).

S'appuyant sur une recherche communautaire, l'étude favorise l'élaboration de stratégies à court et à long terme qui répondent aux aspirations des immigrants et pose ainsi les bases à partir desquelles le potentiel des immigrants peut être alimenté, soutenu et réalisé (Drolet et Robertson, à paraître [1]). L'importance de cette étude réside dans la description des défis liés à l'établissement que doivent relever les immigrants et les travailleurs les aidant à s'établir dans les petites collectivités du Canada,

et dans le fait qu'elle souligne la nécessité de mieux comprendre ces expériences afin de mieux servir les nouveaux arrivants.

Analyse documentaire

Au cours des dernières années, les gouvernements fédéral et provinciaux ont collaboré afin de lancer des initiatives ayant pour fonction d'attirer des immigrants dans des petites villes (Drolet et Robertson, à paraître [1]). Chaque année, plus de 40 000 immigrants arrivent en Colombie-Britannique pour commencer une nouvelle vie. Dans cette vaste province, les expériences d'établissement peuvent différer d'une collectivité à l'autre. Par exemple, l'objectif des initiatives WelcomeBC est double : aider les immigrants à accéder à une grande diversité de services d'établissement et d'intégration, et s'assurer que les collectivités de la Colombie-Britannique aient la capacité d'être accueillantes et inclusives.

Le concept de l'inclusion ou de l'exclusion sociale permet de comprendre les expériences d'établissement et d'intégration des immigrants venus dans le cadre du regroupement familial, ainsi que les réalités professionnelles des travailleurs les aidant à s'établir au Canada (Drolet et Robertson, à paraître [1]). De la même façon, selon le Welcoming and Inclusive Communities and Workplaces Program, le but de l'intégration est un processus à double sens. Ce programme novateur permet de mobiliser divers secteurs et d'accroître la cohésion sociale en favorisant des collectivités accueillantes et inclusives (Drolet et coll., 2008).

Les immigrants qui s'établissent dans les collectivités de la Colombie-Britannique témoignent de caractéristiques socioéconomiques fort différentes, déterminées par la taille et la structure de la petite ville. De 2001 à 2006, la population d'immigrants à Kamloops est passée de 7 945 à 8 490, c'est-à-dire que 545 nouveaux immigrants (10,6 % de la population) s'y sont établis (Statistiques de la C.-B., 2006). Parmi les immigrants qui se sont établis à Kamloops en 2007, ceux qui sont venus dans le cadre du regroupement familial étaient les plus nombreux (Drolet

et Robertson, à paraître [3]). Les réalités de la situation économique locale conjuguées aux pénuries de main-d'œuvre et à une baisse de la population exigent l'élaboration de nouvelles stratégies servant à attirer et à retenir les nouveaux arrivants dans les petites villes. Par exemple, le ralentissement économique mondial de 2008-2009 continue d'influer sur les industries des ressources naturelles en Colombie-Britannique, et la situation économique locale se répercute sur les expériences d'établissement vécues dans le marché du travail, ainsi que sur les possibilités d'emploi à l'échelle communautaire.

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada présente une analyse du processus d'établissement et les facteurs qui influencent la capacité des immigrants de s'intégrer et de s'adapter dans les grands centres urbains du Canada. Elle n'inclut pas les immigrants des régions rurales et des petites villes comme Kamloops. Pour mieux nous faire comprendre ce phénomène, Goss Gilroy définit trois étapes distinctes de l'établissement et de l'intégration du nouvel arrivant au Canada.

[Traduction] « *L'établissement* se définit comme la satisfaction des besoins fondamentaux des nouveaux arrivants, y compris le logement, la nourriture, l'inscription des enfants à l'école, l'inscription à des cours de langue, l'accès à des services généraux offerts à l'ensemble de la population avec l'aide de fournisseurs de services, ainsi que la compréhension des droits fondamentaux et des responsabilités de base ».

« *L'adaptation* fait référence à l'étape suivante du processus et se caractérise par la capacité d'un immigrant de tirer parti de l'établissement – c'est-à-dire d'être en mesure d'accéder de façon indépendante aux services offerts à l'ensemble de la population, de comprendre les normes sociales et culturelles canadiennes, d'améliorer ses capacités langagières, de nouer des relations et des amitiés dans la collectivité et de réévaluer ses objectifs personnels ».

« L'*intégration* désigne le but ultime du processus, l'étape à laquelle les immigrants agissent comme des membres à part entière de la société canadienne. Ils ont, entre autres, trouvé et gardé un emploi adapté à leurs compétences et à leurs antécédents, ils participent à des organismes grand public, ils offrent une partie de leur temps à la collectivité, ils se sentent à l'aise avec les valeurs canadiennes et ils participent au processus politique (p. ex., voter, se porter candidat à une élection, etc.) » [cité dans Handford et Tan, 2003, p. 8].

La présente étude examine l'importance critique de ces trois phases qui sont interreliées, intégrées et dynamiques, ainsi que l'importance du rôle des travailleurs qui aident les nouveaux arrivants à s'établir, en particulier dans une petite ville.

Le gouvernement provincial offre une variété de programmes servant à appuyer l'établissement, l'adaptation et l'intégration des immigrants. De fait, la prestation de services d'établissement représente un investissement important (Fontana, 2003). « La réussite de l'approche canadienne en matière d'intégration peut être attribuée dans une large mesure au vaste réseau de partenaires locaux de la prestation des services. » (CIC, 2001, p. 16) Or, les travailleurs aidant les immigrants à s'établir sont une composante importante de ce réseau, lorsque les services offerts dans les petites collectivités sont limités.

Méthodologie

L'équipe de recherche, en collaboration avec un comité consultatif communautaire formé d'immigrants, de travailleurs aidant ces derniers à s'établir et de fournisseurs de services, a eu recours à des entrevues des principaux informateurs, à des groupes de discussion et à des méthodes de recherche de type Photovoice pour obtenir, d'une manière novatrice, diversifiée et respectueuse, les points de vue des immigrants venus dans le cadre du regroupement familial, des travailleurs

les aidant à s'établir et des personnes participant à la prestation des services. De janvier à août 2008, des praticiens du service social, des fournisseurs de services de santé, des travailleurs voués à l'établissement des immigrants, des éducateurs et des agents locaux bien informés des besoins en établissement des immigrants ont été interrogés; on a ainsi recueilli de l'information sur leurs expériences. Des groupes de discussion ont servi à stimuler des interactions en groupe entre des immigrants venus dans le cadre du regroupement familial, ce qui a permis d'obtenir un éclairage inaccessible par l'entremise d'entrevues individuelles.

Les participants ont été invités à décrire leur expérience d'établissement, à dire quels étaient leurs besoins et leurs défis particuliers dans une petite ville et quelles améliorations pourraient être apportées pour améliorer leur expérience. Les chercheurs ont mené neuf entrevues auprès d'informateurs clés, et ils ont organisé quatre groupes de discussion, en plus d'inviter des participants à une expérience de Photovoice. Ils ont utilisé cette méthode novatrice de recherche participative pour permettre aux immigrants et aux travailleurs aidant ces derniers à s'établir d'illustrer leurs expériences et leurs besoins de soutien par la prise de photographies représentant leur « voix » (*voice* en anglais) ou leurs points de vue exprimés dans leurs propres mots (d'après Drolet).

Résultats

Parmi les facteurs importants liés à l'établissement et à l'intégration figurent les possibilités d'emploi, d'affaires et d'instruction, la présence de la famille, d'amis et de communautés ethniques et religieuses établies, la prestation de services d'établissement et d'intégration – comme des cours d'anglais langue seconde et des services de traduction – l'accès à des soins de santé et à un logement à un coût abordable ainsi que la présence d'une population accueillante (Drolet et Robertson, à paraître [3]). Les questions liées à la rétention des nouveaux arrivants incluent la possibilité de satisfaire

leurs besoins essentiels à un coût raisonnable, l'accessibilité des services dont eux-mêmes et leurs enfants se servent (soins de santé, éducation), la sécurité, l'ouverture et l'acceptation de la collectivité, la proximité des services, l'emploi et les activités récréatives (Drolet et Robertson, à paraître [3]). Plus particulièrement, les nouveaux arrivants perçoivent l'emploi et la reconnaissance des titres de compétences ainsi que les exigences uniformes en matière d'éducation et de qualification comme autant de défis auxquels ils se heurtent.

Plusieurs ont dit apprécier le soutien fourni par KIS, et ils ont souligné la nécessité d'être mis au courant de ses services. Comme l'ont indiqué les participants à Photovoice :

[Traduction] « Dans une petite ville, le travailleur qui aide les immigrants à s'établir doit être polyvalent ».

[Traduction] « Sans KIS, je ne sais pas ce que j'aurais fait, parce qu'on m'y a vraiment aidé à m'adapter à la culture, au pays; et j'ai appris non seulement la langue, mais aussi mes droits ».

Cependant, plusieurs se sont dits préoccupés du manque de personnel et de ressources qui affecte KIS, et des défis associés au fait de travailler dans une petite collectivité :

[Traduction] « J'avais l'habitude de faire beaucoup de sensibilisation. Certains clients ne viennent pas ici, nous devons arriver à les joindre, à leur donner des services. Ce genre d'activité a diminué en raison du prix de l'essence; les choses ont empiré. Avec le financement que nous obtenons, nous ne sommes pas autorisés à faire de l'accompagnement. Les services de sensibilisation ont été réduits, il y a beaucoup de clients que je n'arrive pas à joindre, ils n'ont pas les moyens de venir ici ».

Les participants ont parlé des avantages de s'établir dans une petite ville. La plupart ont souligné le rôle essentiel de l'emploi et du revenu. Cependant, certains nouveaux arrivants expérimentent en premier lieu la non-

reconnaissance de leurs titres de compétences ainsi que le manque d'emplois décents ou bien rémunérés.

[Traduction] « Chaque personne a besoin d'un permis de travail, d'un emploi intéressant. En tant que travailleur qualifié, je m'attends à avoir des possibilités convenables dans ce pays. Nous avons besoin de bons emplois. Le plus important c'est l'emploi, l'emploi intéressant. Si nous ne trouvons pas de travail, nous n'avons rien ».

[Traduction] « C'est une belle ville, les gens sont gentils [...] ils veulent nous aider. Mais il n'y a pas assez d'emplois et, lorsqu'on a des enfants, il est presque impossible de survivre avec un salaire de 8 \$ l'heure ».

Il peut être difficile de comprendre la nouvelle culture en raison des obstacles que posent la langue et la communication, surtout aux immigrants plus âgés. Un participant a ainsi déclaré : « Il faut de la patience. Vous venez ici et ils doivent vous respecter. Mais vous devez aussi respecter la nouvelle culture. Alors, il faut être patient des deux côtés ». Selon un autre : « La plupart [des nouveaux arrivants plus âgés] ont un problème avec l'anglais. Les plus âgés trouvent cela très dur. La langue dans la bouche ne fonctionne pas de la même manière. Le processus d'apprentissage est lent ». Quelques participants ont indiqué que le fait de ne pas parler anglais est plus difficile dans une petite ville en raison du manque de diversité ethnique. Un participant a affirmé : « Dans une petite ville, vous ne pouvez pas personnaliser votre cours [d'anglais] pour chaque individu ». Un autre a poursuivi « une fois ici, tu dois t'adapter ou t'en aller. Si tu ne parles pas anglais, tu t'en vas ».

Des médecins ont dit qu'ils doivent souvent compter sur des membres de la famille pour communiquer avec leurs patients à cause du manque de services de traduction et d'interprétation. En plus de l'absence de compétence culturelle, les participants se disent inquiets de constater que très peu de médecins acceptent de nouveaux patients, et ils ont souligné leur recours aux cliniques sans rendez-vous pour répondre à leurs besoins en soins de santé (Drolet et Robertson, à paraître [1]).

Les participants trouvent que les citoyens et les professionnels sont peu sensibilisés aux autres pays et aux autres cultures, et qu'ils manquent de respect à cet égard.

[Traduction] « C'est incroyable que Kamloops soit une ville multiculturelle et pourtant, la plupart des gens ne savent rien des autres cultures. Ils supposent des choses [...] Ils devraient savoir qu'ils doivent être respectueux [...] Les gens ici devraient être renseignés au sujet des autres cultures, du moins en général ».

Outre la langue, l'éducation et la santé, les participants ont souligné le besoin d'habiter un logement adéquat. Comme dans beaucoup d'autres régions en Colombie-Britannique, le prix de l'immobilier et les loyers ont considérablement augmenté dans les dernières années à Kamloops, ce qui constitue un défi pour l'établissement permanent.

[Traduction] « Nous avons besoin d'une place pour vivre, d'un abri. Nous connaissons l'état de l'immobilier. Les prix ont doublé. Il est plus difficile pour les nouveaux arrivants d'avoir un logement à eux. Nous sommes des résidents temporaires. Nous sommes tous obligés de louer. Cela n'aide pas les immigrants à s'établir ».

Les résultats mettent en lumière la nature continue de l'établissement, qui ne peut pas être associée à une phase particulière. Les besoins en établissement sont dynamiques et se transforment au fil du temps, à mesure que les individus s'adaptent à leurs nouveaux milieux, comme il est illustré ci-dessous.

[Traduction] « Cette photo représente pour moi l'adaptation, parce que j'ai dû m'adapter au climat. Elle me rappelle la première fois où la température a été très froide [...] Je suis arrivé en 1997. J'ai eu un peu de temps pour m'adapter, peu à peu; cela a été très difficile, et c'est encore dur pour moi [...] Je suis ici depuis 11 ans. Il faut du temps pour s'adapter, c'est encore très difficile pour moi ».

Plusieurs participants ont mentionné les répercussions des besoins insatisfaits sur la cohésion familiale. Des parents ont souligné le besoin de trouver une école, des activités récréatives et un emploi futur pour leurs enfants afin de les garder dans la collectivité, comme l'indiquent les commentaires suivants :

[Traduction] « Mes enfants ont grandi maintenant, l'un d'eux a déjà un diplôme. Ils ne veulent pas rester à Kamloops, il n'y a pas d'emplois, alors ils vont dans des villes plus grandes. Vous ne pouvez pas les obliger à rester. [Il n'y a] pas beaucoup d'activités pour les jeunes après l'école, surtout pour les nouveaux arrivants. Il y a les obstacles érigés par la langue, et pas de programmes pour eux dans les écoles. C'est dur pour eux de se rattraper ».

Les travailleurs voués à l'établissement des immigrants ont expliqué l'importance et la difficulté de conserver la confidentialité dans une petite collectivité.

[Traduction] « La violence dans la famille! Je vois un conjoint, je vois d'autres membres de la parenté. C'est très difficile si j'interprète pour les deux conjoints; alors j'essaie de leur dire que devant les tribunaux, je ne peux pas agir ainsi, je dois leur laisser savoir que c'est un conflit d'intérêts si j'interprète pour l'un et ensuite pour l'autre. Mais quand ils viennent me voir au travail, c'est un défi de savoir comment garder la confidentialité, c'est une importante question. Ils veulent aussi s'informer sur moi; certains de mes clients me posent des questions comme "quel est ton nom de famille?" Ils veulent savoir à quelle classe sociale j'appartiens. S'ils constatent que je ne suis pas l'une des leurs, alors ils se sentent confiants, car je ne fais pas partie de leur groupe. Ils demandent aussi : "Où travaille ton mari? S'il travaille à l'usine, il se peut qu'il nous connaisse." Il pourrait leur parler. Je leur dis que tout ce que je fais reste dans mon bureau, que c'est confidentiel et que l'endroit où travaille mon mari importe peu, mais ils veulent quand même le savoir. Cela leur donne une certaine satisfaction et à ce moment-là, ils s'ouvrent ».

[Traduction] « Alors, c'est un défi, vous devez montrer que vous respectez leur confidentialité, autrement ils ne diront rien et vous ne pouvez pas faire votre travail, alors ça c'est un défi. Maintenant les choses ont changé dans la collectivité, votre nom circule, les gens commencent à vous faire confiance, ils commencent à s'ouvrir vraiment, ils savent que tout se sait rapidement dans la collectivité, s'il y a eu des fuites à partir d'ici, ils ne viendront pas vous voir la fois suivante, alors vous devez être très prudent à ce sujet, la confidentialité est très importante pour eux. Vous devez respecter cela, vous devez le prouver aussi ».

Discussion

Les conclusions de l'étude confirment que les identités des immigrants dans une petite ville sont complexes, intersectorielles, relationnelles et multiculturelles par rapport à la race ou à l'ethnicité, au sexe, à la classe sociale, à la spiritualité et à d'autres facteurs (d'après Drolet). Les besoins en établissement des immigrants sont continus, en d'autres mots, ils sont immédiats, transitoires et à long terme, et il faut donc les satisfaire grâce à un continuum de services à tous les niveaux (Drolet et Robertson, à paraître [3]). Il faut supprimer les obstacles systémiques à l'établissement qui prennent la forme de politiques et de règlements institutionnels afin de créer des possibilités économiques et sociales équitables pour les nouveaux arrivants. On ne soulignera jamais assez les rôles importants que jouent l'emploi, la santé, l'éducation et les services sociaux dans les expériences d'établissement des immigrants venus dans une petite ville dans le cadre du regroupement familial. Les chercheurs partent du principe qu'il faut s'attarder davantage sur ces aspects.

Il serait nécessaire de réaliser d'autres travaux de recherche sur le rôle des travailleurs sociaux au Canada en vue de promouvoir la diversité et de contrer la discrimination, de défendre les droits humains et de déterminer comment mieux utiliser et offrir les ressources

communautaires et les services sociaux. Il est impératif que les travailleurs voués à l'établissement des immigrants soient appuyés pour participer aux débats sur les politiques d'immigration à l'échelle communautaire, provinciale et nationale, grâce à des organisations comme Metropolis et d'autres organismes d'aide aux immigrants, afin de tirer parti de leurs expériences et de contribuer à une collectivité accueillante et inclusive qui respecte les droits humains et la justice sociale pour les nouveaux arrivants au Canada.

Les auteures

Titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en sciences sociales, Julie Drolet est professeure adjointe au Département de service social, à la Faculté du développement humain, social et pédagogique de la Thompson Rivers University, à Kamloops, en Colombie-Britannique. Elle est coordonnatrice, au Centre Metropolis de la Colombie-Britannique, de la recherche sur l'établissement, l'intégration et les collectivités accueillantes.

Titulaire d'un doctorat en éducation et d'une maîtrise en sciences sociales, Jeanette Robertson est professeure adjointe au Département de service social, à la Faculté du développement humain, social et pédagogique de la Thompson Rivers University, à Kamloops, en Colombie-Britannique. Elle est chercheuse principale au Centre Metropolis de la Colombie-Britannique.

Bibliographie

BC STATS (2006). *Profile of Diversity in BC Communities 2006*.

Kamloops: A City in the Thompson Nicola Regional District.
<http://www.llbc.leg.bc.ca/public/publicdocs/bcdocs/442074/diversity/Kamloops.pdf>.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRATION (2001). *Immigrant Integration in Canada: Policy Objectives, Program Delivery and Challenges*, ébauche élaborée à des fins de discussion.

DROLET, J. et coll. (2008). « Settlement Experiences in a Small City », *Small Cities Imprint*, vol. 1, n° 1, p. 21-30.

DROLET, J. et J. ROBERTSON (à paraître [1]). « Settlement Experiences in a Small City: Voices of Family Class Immigrants and Settlement Workers », numéro spécial du *Canadian Social Work Journal on the Settlement and Integration of Newcomers to Canada*.

----- (à paraître [2]). *Social Exclusion/Inclusion and Immigrants: A Canadian Study on Immigrant Settlement Experiences in a Small City*.

----- (à paraître [3]). *Settlement Experiences of Family Class Immigrants in a Small City: Kamloops, British Columbia*, document de recherche du Centre Metropolis de la Colombie-Britannique.

DROLET, J. (à paraître). *Giving Voice to Immigrant Identity Through Settlement Experiences: The Role of Narratives in Photovoice and Qualitative Research*.

FONTANA, J. (2003). *Établissement et intégration : un sentiment d'appartenance – « Se sentir chez soi »*, rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, Ottawa, Chambre des communes.

HANDFORD, P. et K. TAN. *Settlement Accord*, document de travail présenté en vue de la deuxième Conférence nationale sur l'établissement, Calgary, du 2 au 5 octobre 2003.

KAMLOOPS IMMIGRANT SERVICES (2009). <http://www.kcris.ca> (page consultée le 20 juillet 2009).

LE GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL CHARGÉ DE LA STRATÉGIE RELATIVE AUX PETITES COMMUNAUTÉS (2007). *Attirer et garder les immigrants – Une boîte à outils pleine d'idées pour les petits centres*, Victoria, Inter-Cultural Association of Greater Victoria.

ROBERTSON, J. et J. DROLET (30 septembre 2010). « Settlement Experiences in a Small City: Implications for Social Work Practice », *Immigration Matters in Canadian Social Work*, <http://bcimmigrationmatters.com/2010/09/30/settlement-experiences-in-a-small-city-implications-for-social-work-practice> (page consultée le 29 octobre 2010).

SETTLES, B.H. (2001). *Being at Home in a Global Society: A Model for Families' Mobility and Immigration Decisions*, vol. 32, n° 4, p. 627-645.

SHERRELL, K., HYNDMAN, J. et F. PRENIQI (2005). « Sharing the Wealth, Spreading the Burden? The Settlement of Kosovar Refugees in Smaller British Columbia Cities », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 37, n° 3, p. 76-96.

Bibliographie

- AMIN, A. (2002). « Ethnicity and the Multicultural City: Living with Diversity », *Environment and Planning*, vol. 34, p. 959-980.
- HUSOCK, H. (1993). « Bring Back the Settlement House: Settlements See Poor People as Citizens, Not Clients », *Public Welfare*, vol. 51, n° 4, p. 16-25.
- IRVING, A., PARSONS, H. et D. BELLAMY (sous la dir.) [1995]. *Neighbours: Three Social Settlements in Downtown Toronto*, Toronto, Canadian Scholars' Press.
- JAMES, C. (2001). « Reforming Reform: Toronto's Settlement House Movement 1900-20 », *The Canadian Historical Review*, vol. 82, n° 1, p. 55-90.
- LAUER, S. R. (à paraître). « Immigrant Voluntary Association Involvement and Cross-Ethnic Friendship Ties ».
- LAUER, S. R. et M. C. YAN (à paraître). « Voluntary Association Involvement and Immigrant Network Diversity », *International Migration*. <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1468-2435.2010.00602.x/abstract> (page consultée le 28 décembre 2010).
- (2007). « Neighbourhood House Membership and Immigrants' Community Bridging Ties », Centre d'excellence pour la recherche en immigration et en diversité, Vancouver, Metropolis, document de recherche n° 07-07.
- MEAGHAM, S. (1987). *Toynbee Hall and Social Reform 1880-1914: The Search for Community*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- PUTNAM, R. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, (N. Y.), A Touchstone Book.
- (2007). « E Pluribus Unum: Diversity and Community in the 21st Century », *Scandinavian Political Studies*, vol. 30, p. 137-174.
- SANDERCOCK, L. et G. ATTILI (2009). *Where Strangers Become Neighbours: Integrating Immigrants in Vancouver, Canada*, New York (N.-Y.), Springer.
- SASSEN, S. (1996). « Whose City Is It? Globalization and the Formation of New Claims », *Public Culture*, vol. 8, p. 205-223.
- STATISTIQUE CANADA (2009). *Recensement de la population, 1851 à 2006*. <http://www40.statcan.ca/l02/cst01/dem662a-fra.htm> (page consultée le 2 juillet 2010).
- STEBNER, E. J. (2003). « More Than Maternal Feminists and Good Samaritans: Women and the Social Gospel in Canada », *Gender and the Social Gospel*, paru sous la direction de W. Edwards et C. Gifford, Chicago (IL), University of Illinois Press, p. 53-67.
- (2006). « The Settlement House Movement », *The Encyclopedia of Women and Religion in North America, 1859-1969*, paru sous la direction de R. S. Kellery et R. R. Ruether, Bloomington (IN), Indiana University Press.
- STOLLE, D., SOROKA, S. et R. JOHNSTON (2008). « When Does Diversity Erode Trust? Neighborhood Diversity, Interpersonal Trust and the Mediating Effect of Social Interactions », *Political Studies*, vol. 56, n° 1, p. 57-75.
- WALKS, A. R. et R. MAARANEN. « Neighbourhood Gentrification », *Centre for Urban and Community Studies Research Bulletin*, vol. 43 (sept. 2008).
- YAN, M. C. « Recapturing the History of Settlement House Movement: Its Philosophy, Service Model and Implications in China's Development of Community-Based Centre Services », *Asian Pacific Journal of Social Work*, vol. 12, n° 1, p. 21-40.
- YAN, M. C. et R. SIN (à paraître). « The Resilience of the Settlement House Tradition in Community Development: A Study of Neighborhood Centers in San Francisco », *Community Development*.

• C A N A D I A N •
DIVERSITÉ
C A N A D I E N N E

VOLUME 8:5 WINTER 2011 HIVER



**INTERNATIONAL MIGRATION:
THE EMERGENCE OF THE
MOBILE STUDENT**

**LA MIGRATION INTERNATIONALE :
L'ÉMERGENCE DE L'ÉTUDIANT MOBILE**



**SEIZIÈME
CONGRÈS
INTERNATIONAL
DE METROPOLIS**

**Avenir des migrations:
Points de vue
sur les changements
à l'échelle mondiale**

*Açores – Ponta Delgada
Du 12 au 16 septembre 2011*



Governo dos Açores



www.metropolis2011.org